The Library of the
Wellcome Institute for
the History of Medicine

FROM THE LIBRARY

OF

DR. WALTER PAGEL

1898-1983

Accession Number

341500

Press Mark

BZP (Helmont) (2)
(folio)

22101566792

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/b24871084

# ÉTUDES

SUR

# J. B. VAN HELMONT

PAR

LE DOCTEUR W. ROMMELAERE.

---

Mémoire couronné par l'Académie royale de médecine de Belgique.

---

BRUXELLES,
HENRI MANCEAUX, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,
RUE DE L'ÉTUVE, 20.

1868

# ÉTUDES

SUR

# J. B. VAN HELMONT.

# ÉTUDES

SUR

# J. B. VAN HELMONT

PAR

LE DOCTEUR W. ROMMELAERE.

---

Mémoire couronné par l'Académie royale de médecine de Belgique.

---

**BRUXELLES,**
HENRI MANCEAUX, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,
RUE DE L'ÉTUVE, 20.

1868

BZP (Helmont)(2) ~~(folios)~~

# ÉTUDES

SUR

# J. B. VAN HELMONT,

PAR

LE DOCTEUR W. ROMMELAERE.

Quicquid in sanis edit actiones sanas,
idipsum in morbis edit actiones vitiatas.

---

## MÉMOIRE

ADRESSÉ A L'ACADÉMIE EN RÉPONSE A LA QUESTION SUIVANTE,
QU'ELLE AVAIT MISE AU CONCOURS DE 1865-1866 :

« Faites l'histoire de la vie et des écrits de J.-B. Van Helmont, considéré comme médecin ;
exposez ses doctrines médicales, discutez-en la valeur et établissez clairement l'influence qu'elles ont exercée
sur la science et la pratique de la médecine. »

(Le prix, consistant en une médaille d'or de 1,200 fr., a été décerné à l'auteur.)

341500

# INTRODUCTION.

—

La question posée par l'Académie royale de médecine de Belgique est conçue dans les termes suivants : « *Faites l'histoire de la vie et des écrits de J. B. Van Helmont, considéré comme médecin ; exposez ses doctrines médicales, discutez-en la valeur, et établissez clairement l'influence qu'elles ont exercée sur la science et la pratique de la médecine.* »

La question, énoncée en ces termes, est limitée à la partie purement médicale des travaux de Van Helmont. Cela se comprend parfaitement ; car l'œuvre du médecin flamand est si vaste qu'il n'était guère possible d'embrasser tout son ensemble dans le court espace de temps que l'Académie accordait pour la solution de la question. Il y a certaines branches qui exigent des études préliminaires très-étendues, avant que l'on puisse aborder l'étude des passages que l'auteur consacre à leur exposition ; telles sont la philosophie, les sciences naturelles, etc.

C'est en considérant Van Helmont comme médecin, que nous avons rédigé le travail que nous soumettons à l'Académie. Nous n'avons pas voulu sortir du cadre qui nous était tracé, en examinant d'une manière approfondie ses travaux spécialement scientifiques ; nous n'avons empiété

sur ce dernier terrain, que lorsque cela nous paraissait nécessaire pour l'intelligence du texte.

Posée dans les termes que nous venons d'indiquer, la question se subdivise d'elle-même; et nous n'avons fait, croyons-nous, que traduire la pensée qui a dicté la rédaction du programme, en divisant notre travail en sept parties :

1. Biographie.
2. Bibliographie.
3. Pathologie générale et Physiologie.
4. Pathologie spéciale.
5. Thérapeutique générale.
6. Thérapeutique spéciale.
7. Influence exercée par Van Helmont.

Nous avons attaché la plus grande importance à faire connaître, d'une manière complète, les doctrines médicales de Van Helmont, c'est-à-dire la partie *médicale scientifique* de ses œuvres, dont on nous demandait l'étude critique. Nous avons compris dans cette partie l'exposé des principes de physiologie, sur lesquels repose la doctrine médicale de l'auteur.

Dans la partie réservée à la pathologie spéciale, nous avons eu soin de faire ressortir, au sujet de chaque maladie, le double mérite de Van Helmont, antagoniste du galénisme et créateur de la doctrine du vitalisme organique.

La partie que nous avons consacrée à décrire l'influence exercée par Van Helmont sur la science et la pratique de la médecine se subdivise naturellement en deux chapitres : l'un destiné à faire connaître l'influence exercée sur la pratique médicale; l'autre, l'influence exercée sur les doctrines médicales.

Pour cette dernière partie, nous nous sommes borné à faire ressortir dans les doctrines qui se sont succédées depuis Van Helmont, les points les plus importants, par rapport au sujet qui nous occupait; nous n'avons pas cru devoir refaire l'histoire complète de ces doctrines, ce qui nous eût entraîné tout à fait hors du cadre qui nous était tracé.

Un mot encore : le temps nous a manqué pour traduire en français toutes les citations que nous empruntons à Van Helmont (édition Elzevir, 1652). Comme l'Académie autorise l'envoi de mémoires rédigés en latin, nous avons cru pouvoir, sans inconvénient, conserver dans nos citations le texte original du célèbre médecin flamand.

---

# PREMIÈRE PARTIE.

# BIOGRAPHIE DE J. B. VAN HELMONT.

## CHAPITRE PREMIER.

### ÉTUDES DE VAN HELMONT. 1577-1600.

Jean-Baptiste Van Helmont, seigneur de Mérode, de Royenborch, d'Oorschot, de Pellines, etc., naquit à Bruxelles, en 1577; il était le plus jeune des enfants de son père. Par sa mère, Marie de Stassart, il appartenait à une des plus illustres familles belges; et plus tard son mariage avec Marguerite Van Ranst le fit entrer dans la famille de Mérode.

Son père mourut en 1580 et les soins de son éducation première furent confiés entièrement à sa mère. En 1594, à l'âge de 17 ans, il termina ses études philosophiques à l'Université de Louvain. Il n'était pas encore fixé sur le choix de la carrière à embrasser; aussi ses premières études s'en sont-elles fortement ressenties. Complétement abandonné à lui-même, il aborda successivement toutes les branches scientifiques.

Études universitaires.

Il raconte lui-même les principaux épisodes de sa vie d'étudiant, dans le chapitre : *Studia authoris,* de son *Ortus medicinæ* (p. 14). La première impression, que lui causa la fréquentation des cours de l'Université de Louvain, ne fut guère favorable. A l'importance exagérée, que l'on accordait à des détails de forme, ne répondait malheureusement point un soin égal pour l'enseignement de la science; ainsi *Quocirca videbam nemimem ad examina admitti, nisi tunica talari, et cuculla larvatum, quasi vestis doctrinam sponderet* (1).

(1) Ort. medic., *Stud. auth.*, 1, p. 14.

Après avoir suivi les cours pendant quelque temps, il ne tarda pas à se convaincre qu'il n'en retirerait point de grandes connaissances ; et laissant de côté l'étude de la philosophie scholastique, il s'adonna avec la plus grande ardeur à celle de la physique, de l'astrologie et de la théorie des planètes. Mais il comprit bientôt que pour se rendre compte des phénomènes qu'il observait, il ne pouvait pas se passer de la connaissance de la logique, de l'algèbre et de la géométrie; et consacrant à ces branches une partie du temps qu'il aurait dû, d'après les règlements de l'Université, réserver à d'autres travaux, il parvint en peu de temps à se les rendre familières : *Hanc doctrinam socialem feceram genio meo* (1).

Le hasard ayant fait tomber entre ses mains l'*Ars cyclognomica* de Cornelius Gemma, il reprit ses travaux astronomiques, en choisissant Nicolas Copernic pour guide; mais ce ne fut pas pour longtemps, car bientôt il renonça à l'astronomie, qui *parum certitudinis ac veritatis polliceretur*, *inania vero plurima* (2).

Refuse le titre de *Magister Artium.*

Après avoir terminé son temps d'études à l'Université de Louvain, persuadé qu'il ne possédait aucune connaissance réelle et solide, Van Helmont refusa le titre de *magister artium;* il considérait comme une dérision de proclamer *magister septem artium*, celui qui n'était pas même disciple : *nolens, ut mecum morionem professores agerent, magistrum septem artium declararent, qui nondum essem discipulus* (3).

Il quitta donc les bancs de l'école, décidé à chercher ailleurs la vérité et la science. Il refusa à cette époque une place de chanoine, qu'on lui offrait à la condition qu'il s'adonnerait à l'étude de la théologie. *Deterrebat me S. Bernardus, quod peccata populi comederem* (4). Il était encore tout à fait indécis sur la carrière qu'il devait suivre, abandonnant à Dieu le soin de lui indiquer la voie *ubi maximè ipsi placerem.*

Leçons des jésuites. Leur influence.

En cette même année, les Jésuites avaient ouvert à Louvain des cours de philosophie malgré l'opposition du Roi, des grands et de l'Université de

(1) *Loc. cit.*, 4, p. 14.
(2) *Loc. cit.*, 5, p. 14.
(3) *Loc. cit.*, 5, p. 14.
(4) *Loc. cit.*, 6, p. 14.

Louvain, malgré même la défense du Pape Clément VIII. Toutes ces oppositions n'empêchaient pas les élèves d'affluer à leurs leçons de pédagogie et de géographie. Van Helmont s'y rendit aussi et fréquenta surtout les cours que le fameux Martinus del Rio (ancien juge en Espagne) professait sur la magie. C'est probablement à cette époque qu'il faut remonter, pour parvenir à se rendre compte de la tendance au mysticisme qui se développa de plus en plus en Van Helmont à mesure qu'il avança dans la vie. Cependant, dès le premier abord, sa raison lui fit rejeter les doctrines de la cabale, dans lesquelles il ne trouvait que *stipulas inanes rapsodiaque pauperrima, judicio priva* (1).

La lecture des œuvres de Sénèque et d'Epictète lui plut immensément (*impensè*); il crut avoir trouvé enfin *succum veritatis in morali philosophia;* aussi chercha-t-il le moyen de mettre en pratique les principes préconisés par les philosophes stoïciens. La vie que menaient les capucins, lui paraissait réaliser le type du stoïcisme chrétien; mais il n'osa pas cependant s'engager dans cet ordre : *pro tanta austeritate, obstabat valetudo tenerior* (2).

Son esprit fut entretenu dans cette disposition de philosophie mystique par la lecture de Thomas à Kempis et de Taulerus. Peut-être se serait-il perdu complétement dans ce dédale de spéculations, sans l'influence profonde qu'un songe exerça sur son imagination. Tout en poursuivant ses idées abstraites, il tomba un jour dans un profond sommeil et eut un rêve, que nous lui laisserons le soin de décrire : *Videbar factus Bulla inanis, cujus diameter à terra in cœlum usque vergeret : supernè enim immineret sarcophagus, infernè verò, loco terræ, abyssus erat obscuritatis. Horrui immensum, simulque excidi extra omnem rerum meique notitiam* (3). Sans ajouter une foi complète aux rêves, il était loin cependant de leur refuser toute importance; les leçons de Martin del Rio, en apportant à son esprit ardent de nombreux éléments de surnaturel, avaient laissé une profonde impression sur le jeune gentilhomme. Son éducation première, émi-

(1) *Loc. cit.*, 6.
(2) *Loc. cit.*
(3) *Loc. cit.*, 8, p. 15.

nemment religieuse, l'avait préparé, du reste, à la croyance au merveilleux.

Il réfléchit longtemps à la signification, que l'on devait accorder à ce rêve; après de longues méditations, il en arriva à cette conclusion que l'intelligence n'est donnée aux hommes que comme un moyen d'agir; il s'aperçut avec terreur que la voie dans laquelle il s'était engagé jusque-là, constituait une véritable impasse, où son intelligence devrait nécessairement rester inactive; il s'éloigna avec horreur de ces études de métaphysique abstraite et sa haute raison lui fit rejeter ce stoïcisme passif, qui l'aurait maintenu pendant toute sa vie *inanem et tumidam bullam, inter abyssum inferni et mortis imminentis necessitatem.*

Aborde l'étude des sciences naturelles.

Il chercha à donner à son activité un aliment plus substantiel que celui que pouvaient lui fournir des théories creuses et des méditations purement contemplatives. Il s'adressa d'abord à l'histoire naturelle, espérant que l'étude des sciences, qui la constituaient, lui permettrait d'arriver à des connaissances réelles et pratiques. Il parcourut avidement les ouvrages de Matthioli et de Dioscoride et se livra avec passion à l'étude de la botanique. Mais il fut bien vite découragé, en constatant que depuis Dioscoride, cette partie de la science n'avait guère progressé. Elle était, du reste, engagée dans un ordre de recherches qui ne pouvaient pas satisfaire l'esprit de Van Helmont. Tout occupée de la description des plantes au point de vue de leurs caractères extérieurs, la botanique reléguait au second plan l'étude des propriétés thérapeutiques dont jouissent ces plantes. Le médecin flamand, au contraire, tout en se joignant aux écoles de son temps dans l'admiration qu'elles vouaient aux fleurs, ces *pentacula divini amoris*, recherchait surtout et avant tout dans l'étude du règne végétal des éléments qui pussent servir à guérir les maladies. Or, c'est une face de la question, au sujet de laquelle il ne trouva nulle part de renseignements précis. Aussi le voyons-nous bientôt quitter l'étude de la botanique, telle qu'on l'enseignait alors, pour se consacrer à l'étude de cette branche en suivant une voie tout opposée à celle dans laquelle les herborisateurs voulaient l'engager.

Étudie le droit.

Toujours balloté par son esprit inquiet entre les diverses carrières qui s'ouvraient devant lui, Van Helmont se mit à étudier les mœurs et les lois des peuples; il crut un moment que sa vocation l'appelait à devenir juris-

consulte. Mais ici encore il ne conserva pas longtemps ses illusions ; il constata bientôt que le droit ne se base que sur des traditions humaines, et par là même peu sûres, instables et manquant de vérité. Il lui parut que ce serait mener une vie inutile que de la passer à examiner les décisions humaines, et il laissa là l'étude du droit, comme il avait abandonné déjà celle des autres branches des connaissances humaines.

Revient à l'étude des sciences naturelles appliquées à la médecine.

La tendance naturelle de son esprit le ramena à l'étude des sciences naturelles, à laquelle il s'abandonna bientôt exclusivement, *prout anima serva advenit suis inclinationibus* (1). Mais cette fois, il s'attacha surtout à étudier ces sciences dans leurs rapports avec la médecine. Il parcourut les Institutes de Fuchs et de Fernel ; mais après y avoir étudié toute la science médicale, il ne put s'empêcher de sourire : *subrisi mecum* (2). Est-ce donc ainsi, dit-il, que se transmet la science médicale, sans principes et sans maître ?

Dans l'espoir de trouver mieux, il lut deux fois les œuvres de Galien, et une fois tout Hippocrate, dont il apprit même les aphorismes par cœur. Il étudia Avicenne, et environ six cents auteurs grecs, arabes et modernes. Il annota leurs ouvrages dans tous les passages importants. Son travail achevé, il parcourut ses notes ; mais cet immense labeur n'avait servi, dit-il, qu'à lui faire voir sa pauvreté scientifique et à lui faire regretter le temps et la fatigue qu'il avait dépensés en pure perte dans l'étude de ces ouvrages. Dans tous ces travaux — *eandem cum institutionibus cantilenam canentes* — il n'avait trouvé rien de solide, rien qui lui permit d'entrevoir la science de la vérité, ou la vérité de la science : *nihil quod scientiam veritatis, aut veritatem scientiæ sponderet* (3).

Il résolut alors de travailler par lui-même. A l'époque où il s'occupait d'herborisations, il s'était procuré chez un marchand toutes les plantes simples qui pouvaient lui servir ; il compléta sa collection, en y ajoutant toutes les plantes utiles qu'il avait trouvées dans sa patrie. Il utilisa ce

(1) *Loc. cit.*, 14, p. 15.
(2) *Loc. cit.*, 14, p. 16.
(3) *Loc. cit.*, 15, p. 16.

riche herbier en cherchant à connaître les propriétés de tous les végétaux qui le composaient.

Il crut un moment qu'il lui serait utile de suivre les visites d'un médecin praticien, et il réalisa cette pensée avec l'ardeur qu'il mettait à toutes ses entreprises; mais il le regretta bientôt. Il avait, à la vérité, appris à disserter problématiquement sur toutes les maladies; mais il ne savait pas même guérir la gale ou un mal de dents. Il s'aperçut aussi que les fièvres et les maladies légères ne se guérissent *nec certo, nec scienter, nec tutò;* quant aux maladies graves, *plerumque incurabilium in catalogum destitui* (1).

Se décide à embrasser la carrière médicale.

Étonné de ne rencontrer partout, dans la médecine, qu'ignorance et désillusion, il crut que l'art de guérir était une invention pleine de mensonges. Les Romains n'avaient-ils pas été heureux, disait-il, en s'en passant pendant plus de 500 ans? Il se laissa aller à ces idées et ne tarda pas à se désespérer et à croire qu'il ne rencontrerait jamais la vérité. « *Bone Deus*, s'écrie-t-il, *quousque eris mortalibus succensus? qui hactenus ne unam veritatem, medendo tuis scholis reclusisti? quousque populo te confitenti, veritatem denegabis? hisce diebus plusquam præteritis necessariam?* » Il va jusqu'au blasphème, quand il s'écrie : « *An tibi placet holocaustum Moloch* (2)*?* » Mais le sentiment religieux reprit bientôt le dessus; et la foi profonde que sa mère avait développée en lui, le ramena bientôt à des idées plus calmes et plus résignées. Nous le retrouvons bientôt, en effet, au pied des autels, suppliant le Seigneur de lui enseigner sa voie : *Da, Domine, da scientiam creaturæ, ut creaturam tuam intimè noscat, se primum, cætera præter se, propter mandatum tuum charitatis, ultimo in te, omnia et super omnia* (3).

Exténué de fatigue, après un de ces paroxysmes de sentiment religieux, il tomba dans un profond sommeil, que vint troubler le rêve suivant : « Je vis, dit-il, toutes les choses sous leur aspect réel, en d'autres

(1) *Loc. cit.*, 17, p. 16.
(2) *Stud. Auth.*, 18, p. 16.
(3) *Loc. cit.*

termes, semblables au chaos le plus informe, ce qui me causa une émotion pénible. Puis je perçus la conception d'une parole, qui signifiait ces mots : « Tout ce que tu regardes n'est rien, tout ce que tu fais est moins que rien » à côté de la puissance du Très-Haut. Celui-ci connaît la destinée de toutes » les choses ; quant à toi, pense à ton salut. » Enfin, ajoute-t-il, de la conception de cette parole émanait *l'ordre de me faire médecin*, et la promesse que l'archange Raphaël viendrait quelquefois m'assister de ses conseils (1). »

Dès lors, il n'hésita plus ; il se décida à embrasser la carrière médicale ; il eut encore des moments d'indécision, comme nous le verrons bientôt, mais il ne renonça plus jamais, à partir de ce jour, à l'étude de la science, qu'il était appelé à réformer complétement.

Sa promotion au doctorat.

Après avoir continué quelque temps encore ses études médicales, il fut promu, en 1599, au grade de *docteur en médecine* à l'Université de Louvain, comme il le dit lui-même dans le chapitre *Promissa authoris : Post decennium autem... à promotione in arte medendi, habita Lovanii, tandem anno* 1609, *me Gilvordiam subduxi evulgo* (2).

En présence de l'affirmation de Van Helmont lui-même à ce sujet, nous avons été étonné de trouver dans l'ouvrage d'un de ses biographes les lignes suivantes, que nous transcrivons seulement à titre de note :

« Quelques auteurs ajoutent que Van Helmont fut reçu Docteur en Mé- » decine dans l'Université de Louvain, en 1599, c'est-à-dire à l'âge de 22 » ans. Mais les fastes académiques de Valere André ne marquent point de » promotion au doctorat en cette année ; et de là il est bien évident qu'il » fut reçu simplement à la licence. D'ailleurs, ceux qui connaissent les » usages de cette Université, savent qu'on n'y donne qu'assez rarement le » bonnet de docteur, et à un petit nombre de sujets qu'on destine à rem- » plir les premières chaires. Le reste des écoliers se borne ordinairement » au degré de licencié, qui dans le droit, ainsi que dans la médecine, les » rend habiles à l'exercice de leur profession (3). »

(1) *Stud. Auth.*, 19, p. 16.
(2) *Prom. Auth.*, col. tert., 7, p. 11.
(3) Eloy. *Dict. hist. de la méd. anc. et mod.* (Mons, Hoyois, 1778), t. II, p. 479.

Nous terminons ici la première partie de la vie de Van Helmont, celle qu'il passa à l'Université de Louvain.

## CHAPITRE DEUXIÈME.

### VOYAGES. 1600-1605.

Début dans la pratique.

Van Helmont commença dès la fin du XVI^e siècle à se livrer à la pratique de la médecine, comme il nous l'apprend lui-même dans le passage suivant de son *Traité des fièvres : Circa finem elapsi seculi, inceperam per stagma sulfuris et vitrioli mederi : dicebam etiam, quænam essent insueta illa ignotaque remedia. Primùm enim, medentes chirothecam suam præfatis remediis ostendebant corrosam ac resolutam, ut ægros terrerent, ne suus stomachus idem toleraret; at cùm postmodùm, non obstante medentum detrectationis fuco, cernerent a me sanatos, benè valere, à servis fugitivis meis jusserunt distillari quædam, quæ viderant ac didicerant* (1).

Déjà à cette époque, comme on vient de le voir par ces lignes, Van Helmont était en butte à l'animosité de ses confrères. Et cependant il n'avait encore publié aucun des ouvrages, où il attaqua si victorieusement par la suite les opinions médicales universellement admises à cette époque.

Toutes les questions qu'il devait développer plus tard dans ses œuvres, le préoccupaient déjà; et si son inexpérience personnelle ne lui permettait pas encore de substituer des idées plus justes à celles qui avaient cours dans la science, il avait cependant déjà travaillé assez pour se convaincre que la médecine était engagée dans une impasse, d'où on ne pourrait la retirer que par un changement radical dans les principes de la pathologie générale.

Parmi les questions les plus importantes, celle de la formation des calculs dans la vessie le préoccupait surtout. A cette époque on attribuait la formation des calculs vésicaux à l'influence de la chaleur sur l'urine. Van

(1) *De febr.*, XVII, 15, p. 787.

Helmont ne tarda pas à se convaincre de l'inanité de cette théorie, et il déplora amèrement les tristes effets que devait exercer sur les malades l'application d'idées aussi fausses.

Il en était de toutes les questions médicales, comme de celle de la lithiase. L'ignorance était générale, mais peu de médecins osaient l'avouer. Van Helmont scruta à fond la question ; il ne se contenta pas de vains mots dans l'explication des phénomènes naturels ; il reconnut franchement son ignorance : *Tùm enim seriò cognovi, me nil scire, qui ex nil scientibus mea didiceram* (1).

Donne le cours de chirurgie.

Nous croyons devoir placer ici un épisode de la vie de Van Helmont, que la plupart de ses biographes rapportent cependant à une époque bien antérieure. Nous voulons parler du cours de chirurgie, qu'il fut appelé à donner au Collége des médecins de Louvain (2). Les professeurs Thomas Fyenus, Gérard de Villeers et Stornius, prévenus en sa faveur par l'ardeur avec laquelle il se livrait au travail, lui confièrent le soin de donner ces leçons. Au point de vue purement scientifique, Van Helmont était à coup sûr capable de les donner ; il avait lu un nombre immense d'ouvrages médicaux, en recueillant en notes les passages les plus importants : aussi avait-il le droit de dire que *pauci me superarent diligentiâ, plerique autem judicio* (3). Nous n'entendons cependant lui laisser ce droit que pour la première partie de sa proposition. Il étudia encore un très-grand nombre d'auteurs, parmi lesquels il nous cite Holerius, Tagautius et toute l'École arabe.

Si ses connaissances théoriques le mettaient à même de donner de l'intérêt à ses leçons, il n'en était plus ainsi quand il s'agissait de la pratique chirurgicale. Il donna le cours à la vérité, mais il fut bientôt stupéfait de sa propre témérité et de son étourderie de vouloir, d'après la lecture des livres, enseigner une branche que l'on ne peut arriver à connaître que par

(1) *De Lith.*, II, 12, p. 666.

(2) Dans son traité *Tumulus Pestis*, p. 833, Van Helmont dit qu'il fut chargé de ce cours à l'âge de 17 ans ; mais il doit y avoir là une faute d'impression ; car en 1594, à l'âge de 17 ans, il n'avait encore terminé que ses études philosophiques (*Stud. author.*, 1, p. 14).

(3) *Tum. Pest.*, p. 833.

une longue expérience, une observation attentive et un jugement sain. Aussi ne peut-il pas comprendre qu'il ait eu ses professeurs pour auditeurs. Il ne tarda pas à s'apercevoir que les faits étaient en opposition avec la doctrine des Écoles, qu'on lui demandait d'enseigner (1).

Il renonça donc à ce cours, et fatigué de ne rencontrer dans tous les ouvrages qu'ignorance et présomption, il jeta de côté les livres qu'il avait tant aimés : *libros abjeci, ac ducentos forte aureos in libris, dono transtuli in studiosos* (*utinam combussissem*) *omnino mecum resolutus, professionem tam ignaram deserere, si non doli quoque plenam* (2).

Autant il avait été avide de lectures jusqu'à ce jour, dans l'espoir d'y puiser de nouvelles connaissances, autant il les dédaigna plus tard, découragé de n'avoir trouvé dans tous les livres que la répétition des mêmes erreurs. *Deserui itaque confestim omnes omnium libros, acribologias, atque inanes Scholarum pollicitationes* (3).

Premier voyage.

Dans l'espoir de rencontrer dans d'autres pays des notions scientifiques plus certaines, il se décida à entreprendre des voyages à l'étranger. C'est vers l'an 1600 que Van Helmont partit, en compagnie de quelques amis, pour aller voyager dans les Alpes, la Suisse et l'Italie.

Il revint dans sa patrie en 1602, et l'impression qu'il garda de cette première excursion ne fut guère favorable aux pays qu'il visita, car il ne rencontra partout que ces mêmes erreurs, qu'il cherchait à fuir en quittant le sol natal : *Peregrinas aliquot Nationes perlustravi, et apud omnes eandem pænè ignaviam et ignorantiam inveni. Quæ autem erant curiosiores sciendi, etiam propositi tenaciores, et præsumtione circumspectiores, quidem inveni : sed æquè, imo ampliùs, ignaras reliquis* (4).

Histoire de la gale dont il fut atteint.

Au retour de ce premier voyage et pendant le séjour qu'il fit alors en Belgique, il lui arriva un accident qui ne fit qu'accroître le dédain que, depuis longtemps déjà, il professait pour les doctrines de Galien. Il contracta la gale, affection dont les docteurs des Écoles ne parvinrent pas à

(1) *Tum. Pest.*, p. 833.
(2) *De Lith.*, II, 12, p. 666.
(3) *Promiss. Auth.*, col. III, 5, p. 11.
(4) *Promiss. Auth.*, col. III, 6, p. 11.

le débarrasser. Mais laissons lui le soin de décrire le traitement que l'on institua pour le guérir; comme le dit Littré, cette narration aurait pu fournir une scène à Molière (1).

« Étant allé faire une visite à une jeune demoiselle, qui souffrait d'une gale occulte et sèche, je mis ses gants et serrai sa main pendant quelques instants. Par ce seul contact peu prolongé, je fus bientôt atteint, non pas de gale sèche, mais de la gale sanieuse. Dans la suite j'ai eu souvent l'occasion d'observer que le mouchoir des galeux détermine la production de squammes et de teignes. C'est, du reste, un proverbe rapporté dans *les Incorrigibles :* « Un seul mouton peut donner la gale à tout un troupeau. » Les Écoles attribuent tous ces cas, sans distinction, à une chaleur intempestive du foie. Comme si le contact de la peau d'une seule brebis suffisait pour troubler le foie de toutes les autres brebis. Cette réflexion fut pour moi le premier rayon de lumière dans le chaos de l'école.

« J'appelai deux fameux médecins de notre ville, heureux d'éprouver bientôt sur moi-même si la pratique répondait à la théorie. Ceux-ci, en voyant cette gale purulente, pensèrent aussitôt qu'il y avait abondance de bile brûlée avec une pituite salée, et que l'hématose était troublée dans le foie. Cette réponse me satisfit beaucoup, en me montrant confirmés, par deux praticiens expérimentés, les axiomes des auteurs, axiomes que je croyais aussi vrais que ceux des mathématiques, pensant qu'ils étaient ce qu'ils devaient être. Mais une curiosité, qui m'était naturelle, me fit aussitôt demander quelle était cette intempérie du foie, qui du même coup enflammait la bile jaune et produisait un excès de pituite : car, dans le même temps, il ne pouvait se former deux produits aussi différents, une pituite froide et une bile ardente. Ces savants hésitèrent longtemps, en fronçant le sourcil, et, après s'être longtemps regardés avec stupéfaction, le plus jeune répondit que la même intempérie du foie échauffé donnait, non une vraie pituite, mais une pituite salée, et que la nature du sel est chaude et sèche.

« Je demandai alors si le sel de l'urine était dû aussi à un vice du foie et à un excès de chaleur, et j'objectai que le jus des viandes non salées n'était pas salé du tout, malgré l'ébullition.

(1) *J. hebd. de méd.*, t. VI, p. 514.

« Le plus vieux me répondit : « Ce sont des choses qu'il faut proposer dans les Écoles et non à des praticiens dont les heures sont comptées. » Il me demanda aussitôt quels auteurs j'avais étudié, et ce que, d'après mes études, je croyais convenable de faire dans ce cas. Je répondis que pour rafraîchir le foie et le sang, il fallait ouvrir la veine du bras droit au-dessous de la céphalique, puis procéder par des apozêmes réfrigérants, à cause de la bile ardente, de telle sorte cependant qu'on mêlat les incisifs et les atténuants modérés, à cause de la salure de la pituite. Je leur montrai dans Rondelet un apozême qui contenait environ cinquante ingrédients, et qui promettait de remplir ces deux indications. Ils admirent cet avis.

« En effet, après une abondante saignée, faite dans toute la force de la jeunesse et de la santé, à part la gale, je pris pendant trois jours l'apozême de Rondelet ; le quatrième et le cinquième, j'y ajoutai de la rhubarbe et de l'agaric, si bien que l'économie commença à obéir à l'appel du remède et que les deux humeurs peccantes furent mises en mouvement. Mes médecins approuvèrent tout, et me louèrent d'être docile et aussi avide d'instruction. Le soir du cinquième jour, je pris des pilules de fumaria, sur la foi de Cordus. Le sixième jour, j'eus au moins quinze selles. On me félicita beaucoup d'avoir si bien préparé les voies.

« Deux jours après, la gale n'ayant rien perdu de sa violence, je recommençai le même traitement. Les médecins disaient que l'âge de 17 ans est propice à la génération de la bile ; et voyant que les pustules et la démangeaison ne diminuaient pas, ils prescrivirent, deux jours après, un troisième purgatif. Mais le soir j'étais épuisé, mes joues s'affaissaient ; ma voix était rauque, ma maigreur extrême ; la descente du lit et la marche m'étaient difficiles, parce que les genoux me soutenaient à peine (1). »

Nous avons rapporté cette observation tout au long, parce qu'elle fait connaître sous une forme résumée les principes généraux qui guidaient alors les praticiens dans l'exercice de la médecine. Qu'on veuille bien se reporter par l'esprit à une époque où de pareilles idées étaient universelle-

(1) *Scabies et Ulc. Sch.*, 2, 3, 4 et 5, p. 255. Nous verrons plus loin que les frictions sulfureuses que Van Helmont eut l'idée de substituer à ce traitement des Ecoles, parvinrent à le débarrasser assez vite de cette atteinte de gale.

ment admises, et nul ne cherchera plus à contester les titres que Van Helmont s'est acquis à la reconnaissance de la postérité, en faisant tous ses efforts pour renverser cette doctrine.

Cet accident ne fit qu'accroître la haine que Van Helmont nourrissait depuis longtemps contre les doctrines de Galien. Désespéré de ne pas encore avoir pu trouver dans la médecine un terrain solide, qui pût lui servir de base d'opération, il regretta amèrement d'avoir consacré tant d'années et tant de travail à cette carrière ; il le regretta d'autant plus qu'issu de la noblesse, il était le premier membre de sa famille qui se fût livré à l'étude de la médecine, et cela contre la volonté de sa mère et de ses parents paternels (1).

Deuxième voyage.

Le cœur triste et découragé, il eut un moment l'intention de laisser là la carrière médicale et de quitter à jamais sa patrie, dans l'espoir que dans le cours de ses voyages il pourrait, avec l'aide de Dieu, rencontrer l'occasion d'embrasser une profession utile. *Iuvenis ego, rebus cunctis prorsus inutilis, homo non frugi et qui se perperam studiis applicuerat, Deo me commendavi, cum intentione proficiscendi peregrè, medicinam deserendi, atque in patriam redeundi nunquam... Ad exteros itaque incertus pergo, sub spe, quòd Dominus cursum meum clementer dirigeret ad finem sui beneplaciti* (2).

Il abandonna par un don entre vifs tous ses biens à sa sœur, qui était veuve, et il quitta la Belgique, fermement décidé à n'y plus rentrer. — *Quapropter statim hæreditatem meam viduæ sorori inscripsi et dono inter vivos transtuli* (3).

Il se rendit successivement en Espagne, en France et en Angleterre (4).

(1) *Tum. Pestis.*, p. 834.

(2) *Tum. Pestis*, p. 834.

(3) *Tum. Pestis*, p. 834.

(4) Nous avons trouvé dans un ouvrage publié à Bruxelles au commencement de ce siècle quelques détails sur la vie de Van Helmont, que nous rapportons ici à titre de renseignements, sans garantir en rien l'exactitude de ces affirmations. C'est à l'*Essai philosophique et critique sur la vie et les ouvrages de J. B. Van Helmont, de Bruxelles, l'un des plus grands hommes du* XVI*e siècle*, par le colonel D'ELMOTTE, que nous empruntons les lignes suivantes :

« Van Helmont visita les mines d'Allemagne, s'avança vers la Russie, toucha les frontières de la » Tartarie : apprenait-il qu'un homme possédait quelque secret, de quelque état qu'il fût, en quelque » coin de la terre qu'il fut relégué, il l'interrogeait : Un homme, disait-il souvent, qui veut lire dans

Nous n'avons pas de renseignements précis sur ces divers voyages; tout ce que nous savons, c'est qu'en Angleterre il fut reçu par la plus grande noblesse; nous le voyons même admis par la reine d'Angleterre et les princesses de ce pays, aux grandes fêtes qui se célébraient à Whitehall. *Contigit semel, quod cum Heroinis, dynastarum uxoribus, adeòque et cum*

» le livre de la nature, ne doit point toujours avoir les yeux fixés sur le même feuillet. Il parcourut » l'Autriche, la Bavière, l'Alsace, la France, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, et termina ses courses par » la Hollande.

» Avant de quitter Bruxelles, il fit ses adieux au père Aiguillon. Ce savant religieux cultivait paisi- » blement les sciences dans sa modeste cellule; entièrement livré aux mathématiques, bornant tous » ses plaisirs à cette étude sérieuse, il n'avait point d'autre distraction, il vécut dans un temps où » son mérite fut peu apprécié; mais du moins il ne souffrit aucune persécution: on le regardait dans » son couvent comme un fou, mais un fou qui n'était point dangereux, puisqu'il ne parlait qu'à ses » livres. Van Helmont seul avait le droit de le faire causer; ils avaient toujours quelque chose à » s'apprendre; qui croirait que cet homme simple, que ses confrères regardaient avec pitié, a publié » un traité d'*Optique*, qui fut très-utile à Newton? Je dirai même que Newton n'a fait souvent que » le copier.

» Je ne parlerai point des voyages de Van Helmont dans le Nord; il n'a laissé aucun détail sur cet » objet. Pendant son séjour en France, il vit avec surprise qu'à la suite d'une guerre civile longue » et meurtrière, Henri IV était parvenu à payer ses dettes, à diminuer le fardeau des tailles, à faire » fleurir le commerce et l'industrie, à maintenir la paix entre les deux religions ennemies, entre les » ligueurs et les royalistes, et tout cela avec deux mots : *Union, oubli;* mais deux mots qui étaient » plus dans son cœur que sur ses lèvres; il ne les accompagnait ni de proscription ni de cours pré- » vôtales. Van Helmont voulut voir Paré et Palissy, qui venaient de recevoir des Français, l'un le titre » de restaurateur de la chirurgie, l'autre celui de restaurateur de l'agriculture. Paré avait rendu » toute sa dignité à l'art de guérir : avant lui, des barbiers et des femmes faisaient la chirurgie; et » Palissy fut le premier qui donna à Paris un cours public d'agriculture; il avait enrichi l'économie » champêtre de ses découvertes en chimie. A Venise, Van Helmont apprit, de Magoti, la pratique » salutaire du rare pansement des plaies; à Padoue, il eut le bonheur de s'entretenir avec Fabricius, » médecin respectable, dont la vie laborieuse fut couronnée par une vieillesse fortunée: il vécut au » delà d'un siècle; à sa fête séculaire, la ville se plut à célébrer avec un grand éclat cette faveur que » la nature ne prodigue point. Un nombre incalculable de ses petits-enfants l'accompagnaient à cette » solennité, et en faisaient l'ornement, il mourut d'une mort douce et insensible; il fut escorté au » tombeau par tous les citoyens, dont les larmes attestaient ses vertus. Il vit dans la même ville » Spigelius, né comme lui à Bruxelles; le Sénat de Venise l'avait honoré du titre de chevalier de » Saint-Marc, pour le récompenser des services par lui rendus à la République, comme savant et » comme médecin. On admirait son ouvrage sur la structure du corps humain. La République en fit » faire le dépôt dans ses archives. De l'Italie, Van Helmont passa en Suisse; il y trouva un grand » nombre de ses concitoyens, chassés de leur pays par les troubles civils; ils vivaient tranquilles, » au milieu d'un peuple simple et hospitalier, qui depuis a étonné et affligé l'Europe par sa dureté » envers de malheureux proscrits. Il ne fit pas un long séjour en Espagne; tout, dans ce pays, pré- » sentait un aspect sinistre. La plus révoltante bigoterie recélait sous son manteau des poignards et » l'attirail de la vengeance : la dévotion la plus fervente marchait à côté des passions libertines et

*Regina ipsa, à tertia post meridiem, usque in tertiam post mediam noctem Londini in aula Withal conversarer* (1).

Son retour en Belgique.

N'ayant pu trouver dans les pays étrangers des notions plus sûres sur la science médicale que celles qui avaient cours en Belgique, il se décida à rentrer dans sa patrie dans l'automne de 1605, pour s'y livrer à la pratique de la médecine. Rien ne pouvait plus désormais l'arrêter : il avait reconnu que sa vocation l'appelait sur le terrain de la médecine pratique. *Quò magis Medicinam detestarer, ac velut imposturam procul à me abjicerem, eò nempe major me invasit medendi occasio* (2).

» honteuses. Cachée, enchaînée par la superstition, la religion n'osait ni remuer ni se montrer : cette » fille du Ciel était l'esclave de sa plus redoutable ennemie. L'inquisition alors préparait au souve- » rain une fête d'un grand éclat; elle se disposait à brûler solennellement les disciples de la Carmé- » lite Catherine de Jésus : ces bonnes gens, sous le nom d'*Atambrados*, croyaient, par le moyen de » l'oraison, arriver à la perfection et à la vie suréminente.

» Il trouva ces mêmes folies accréditées en Allemagne par la Bourignon; elle prêchait comme » sainte Thérèse, comme la Guyon et la Kreuhner, que l'illumination passive, le silence sacré de » l'âme, la suspension des sens, conduisaient à une telle union avec Dieu, que toutes les actions des » hommes en étaient déifiées.

» Van Helmont, en Bavière, fut admis dans la Société des Roses-Croix, espèce de réunion d'illumi- » nés, qui se croyaient éclairés d'en haut. Les initiés avaient une langue et des signes qui leur étaient » propres : ils travaillaient à la réformation des mœurs et des sciences, ils possédaient, selon leur » opinion, des connaissances universelles; ils pouvaient connaître le passé et l'avenir. Les merveilles » qu'on disait d'eux leur attachaient beaucoup de sectateurs : leur Société, répandue en Europe, a » fini comme toutes les sectes : elle s'est éteinte. Quelques Roses-Croix, dispersés çà et là, se sont » réunis aux enfants de la veuve; ils ont donné leur nom à un grade supérieur de la maçonnerie, » qui transmet le droit à celui qui en est revêtu d'initier un profane, sans l'intervention des loges » régulières.

. . . . . .

» En passant à Liége, Van Helmont fut appelé par l'Évêque, qu'une maladie grave retenait au lit; » contre tout espoir, il le tira d'affaire. Notre philosophe profita de la trêve conclue entre les Pro- » vinces-Unies et l'Espagne pour se rendre en Hollande : le soleil vivifiant de la liberté y faisait » éclore des hommes de génie dans tous les genres. Je ne parlerai ici ni de Catz, ni de Vondel, ni » d'Antonides : leur gloire est aussi durable que celle de Sophocle, de Schiller et de Shakspeare » (page 27).

» Enfin, après dix ans d'absence, Van Helmont revint dans sa patrie (p. 32). »

M. Henri Masson a reproduit ces détails, presque dans les mêmes termes, dans une notice biographique sur Van Helmont, qu'il publia en 1837, dans la *Revue trimestrielle* (t. XVII); mais il n'indique pas plus que d'Elmotte, la source où il les a puisés.

(*Note ajoutée pendant l'impression.*)

(1) *De lithiasi*, II, 13, p. 667.

(2) *Tum. Pestis*, p. 854.

Son séjour à Anvers.

En débarquant à Anvers, au retour de ses voyages, Van Helmont apprit qu'il y régnait une épidémie de fièvres malignes, dans le cours desquelles se produisait une hydropisie, le plus souvent mortelle. Il n'hésita pas un moment sur la conduite qu'il devait tenir : il s'arrêta à Anvers et y donna ses soins aux malades, en y mettant tout le dévouement sans lequel il ne comprend pas la profession médicale. Il eut le bonheur de sauver un grand nombre de ces malheureux ; mais déjà alors il s'attira l'animosité de ses confrères, en combattant comme funeste le traitement qu'ils instituaient dans ces cas (1).

## CHAPITRE TROISIÈME.

1605-1621.

Dévouement de Van Helmont.

Van Helmont se rendit ensuite à Bruxelles, et à partir de ce moment jusqu'à la fin de sa carrière il mena une vie admirable de dévouement à l'humanité souffrante. Aucune distraction, aucun plaisir ne put l'arracher à ses occupations. *Etenim nec Venus, nec symposia, vel unicam mihi horam subtrahebant : sed labor continuus et vigilia, fures mei temporis* (2). La prison de l'Inquisition vint seule, comme nous le verrons bientôt, interrompre cette suite de travaux.

Il avait embrassé la carrière médicale et il la pratiquait par esprit de charité. A chaque page de ses œuvres il s'élève contre les médecins, qui *pluris faciunt visitationum numerum, quàm sanationis gloriam, quæ in bene fecisse tota se sepelit* (3). Sa vie entière est, du reste, la confirmation de son opinion : *Nec inviso ægros, nec medeor spe lucri.... Libenter vivo latens, à solis pauperibus solicitatus* (4).

Ses malades de prédilection étaient les pauvres et les prisonniers ; pour eux il était toujours abordable : *Quondam ante obitum suum, pauperibus charitate gratis ministratum ibat, multa misericordiæ opera in Noso-*

(1) *Ignot. Hydrops.*, 11, p. 408.
(2) *Tum. Pestis*, p. 834.
(3) *De febr.*, XV, 3, p. 777.
(4) *De Lithiasi*, VII, 3, p. 694.

*comiis et Carceribus operabatur,* dit son fils dans la préface qu'il a composée pour les œuvres de Van Helmont. Son dévouement pour les pauvres était si grand qu'il lui arriva souvent de refuser d'aller voir de riches personnages, dans la crainte de devoir négliger pour eux ses malades indigents : *Contigit enim, quòd Consul, aut Vir patritius, meâ quandòque operâ libenter usurus, eam denegaverim præsentialiter exhibere, nolens desere plures pauperiores; ne censerer plures, propter unum, neglexisse* (1).

Il refusa les fonctions honorifiques que plusieurs souverains de l'Europe vinrent lui offrir. L'Électeur de Cologne, Ernest de Bavière, l'appela en vain auprès de lui, pour être son médecin. L'empereur Rodolphe II, et plus tard ses successeurs, Mathias et Ferdinand II, ne furent pas plus heureux; ils ne purent le décider à venir se fixer à Vienne, malgré les grands avantages et les honneurs qu'ils voulaient lui accorder (2). Van Helmont refusa toutes ces positions, afin de pouvoir s'adonner tout entier à l'étude de la médecine et au soulagement des pauvres souffrants.

Mariage de Van Helmont.

En 1609, Van Helmont épousa une riche héritière, Marguerite Van Ranst, fille de Charles Van Ranst et d'Élisabeth de Halmale. Il s'allia ainsi à une des familles les plus puissantes du pays, la famille de Mérode. Marguerite Van Ranst avait eu pour aïeule maternelle une demoiselle de Mérode.

Tout ce que Van Helmont nous apprend dans ses œuvres au sujet de sa vie privée, nous prouve qu'il fut heureux dans le choix qu'il avait fait; sa femme lui témoigna toujours le plus tendre attachement; elle soutint son courage dans toutes les épreuves qu'il eut à supporter, et plus tard quand les intrigues des humoristes, ses confrères, lui suscitèrent toutes sortes de difficultés, nous la retrouvons toujours admirable de dévouement aux côtés de son mari.

Peu de temps après il se retira à Vilvorde afin de pouvoir se livrer tout entier aux travaux qu'il affectionnait. Il y passa sept ans de sa vie dans la retraite la plus absolue, ne voyant du monde que les malades indigents, et

(1) *Tum. Pestis,* p. 835.
(2) *Tum. Pestis,* p. 835.

complétement absorbé par ses travaux scientifiques. *Uxorem piam atque nobilem mihi dedit* (*Deus*), *cum qua Vilvordiam me subduxi, per septennium Pyrotechniæ me immolavi, ac pauperum calamitatibus subveni* (1).

Ses recherches chimiques.

Toutes les branches qui se rapportent à la pratique de la médecine ont été étudiées et approfondies par Van Helmont; mais parmi toutes ces branches il eut toujours une grande prédilection pour les recherches chimiques, et il se plaisait à prendre un titre, qui rappelait cette catégorie de ses travaux : *Philosophus per ignem*. Notre tâche ici n'est pas de le juger comme chimiste, mais nous devons constater cependant que comme tel il occupe une des places les plus distinguées dans l'histoire de cette science. C'est à Van Helmont que l'on doit remonter pour trouver les premiers éléments de la chimie rationnelle. Ses travaux scientifiques ne furent pas, du reste, purement spéculatifs, car ils lui firent découvrir un grand nombre de remèdes, au moyen desquels il guérissait, dit-il, chaque année des myriades de malades. Parmi ces remèdes nous citerons ici l'huile de soufre per Campanam, d'abord appelée esprit de soufre; un laudanum analogue à celui de Paracelse; l'esprit de corne de cerf; un sel volatil huileux; l'esprit de sang humain; la liqueur des cailloux (solution de silice dans un excès d'alcali); l'offa Helmontii, mélange d'esprit d'urine et d'esprit de vin (alcool ammoniacal).

Les médecins de son siècle ne lui pardonnaient pas ses travaux chimiques; il n'en pouvait être autrement, puisque l'analyse chimique venait à chaque instant renverser leurs doctrines. Van Helmont n'en persista pas moins dans sa ligne de conduite. Il comprit admirablement bien que, à l'époque où il vivait, ce qui manquait surtout à la science, c'étaient des points de départ certains. Les hypothèses abondaient sur toutes les parties de la médecine, mais les faits avérés faisaient complétement défaut.

Or, il n'y avait qu'un moyen de remédier à ce déplorable état de choses : c'était d'engager la science dans une voie d'observation, dégagée de tout esprit systématique. Il fallait laisser là les livres des Écoles et aller puiser son instruction dans les phénomènes naturels eux-mêmes : *Abdicavi omnes libros, et sensi me per ignem plus proficere in conceptibus orando*

(1) *Tum. Pestis*, p. 835.

*acquisitis, quàm libris quibuslibet, cantum semper eundem cuculi canentibus* (1).

L'observation clinique et la physiologie pour les tissus vivants ; l'anatomie pathologique et la chimie pour les tissus morts ; telles étaient les armes dont Van Helmont crut devoir se servir, pour arriver non-seulement à renverser l'ancienne école humorale, mais à édifier une nouvelle doctrine, prenant pour point de départ le tissu vivant, dont les transformations successives ne peuvent être connues qu'au moyen de la clinique, de la physiologie, de l'anatomie pathologique et de la chimie. L'ardeur avec laquelle il se livrait à ses travaux chimiques n'était arrêtée par aucun obstacle. Les recherches les plus dégoûtantes ne le faisaient pas reculer, quand il croyait voir dans ces recherches un moyen d'acquérir de nouvelles connaissances. C'est ce que prouve un passage de son traité *Schol. Humor. Pass. Dec.*, ch. V, 11.

Les dangers ne parvenaient pas davantage à modérer son zèle ; souvent dans le cours de ses travaux, exposé à l'action de gaz toxiques, il éprouvait des vertiges qui l'obligeaient de suspendre son travail. En 1643, à l'âge de 65 ans, nous le trouvons encore dans son laboratoire de chimie ; mais cette fois il faillit y rester, et si le hasard n'avait pas amené sa petite fille dans son cabinet de travail, il n'aurait pas survécu ; il avait fait apporter un réchaud, et le renouvellement de l'air ne se faisant pas suffisamment, Van Helmont ressentit tous les phénomènes de l'empoisonnement par l'oxyde de carbone. Des soins empressés et un traitement énergique parvinrent à le remettre sur pied, mais il éprouva pendant longtemps encore des vertiges et un malaise général, suites de cet empoisonnement (2).

Cependant son amour pour les recherches chimiques l'emportait sur tout, et il finissait toujours, malgré le danger de ses travaux, par répéter : *Laudo benignum mihi Deum, qui me in Pyrotechniam vocavit, extra aliarum professionum fœcem* (3).

Ses recherches anatomo-pathologiques.

Comme il nous l'apprend lui-même dans son *Ortus medicinæ*, il se livra dès sa jeunesse avec la plus grande ardeur aux travaux de dissection, et il

(1) *Tum. Pestis*, p. 834.
(2) *Jus Duumvirat*, 19, p. 242.
(3) *Pharmacop. ac Dispensat. Modern.*, 32, p. 371.

continua pendant toute sa vie à examiner les cadavres de ceux qu'il avait traités, dans l'espoir d'y trouver les éléments de nouvelles connaissances, qui lui permettraient d'approcher la vérité scientifique de plus près. Nourri de la lecture de Vésale, dont il fait le plus brillant éloge dans différents passages de ses œuvres, Van Helmont insiste beaucoup sur la nécessité pour tout médecin de connaître à fond l'anatomie, non l'anatomie de Galien, inspirée par des dissections faites sur des animaux, mais l'anatomie humaine, telle que Vésale l'enseigna vers le milieu du XVI^e siècle.

L'anatomie pathologique lui paraissait un des meilleurs moyens d'instruction pour le médecin (1); et il ajoutait que si la médecine n'a pas fait de progrès par l'étude de l'anatomie, c'est à l'esprit systématique des écoles qu'il faut l'attribuer (2).

Van Helmont ne laissait échapper aucune occasion de s'instruire; on en trouve la preuve dans le soin qu'il mettait à étudier ses propres maladies. Nous en avons déjà donné un exemple plus haut à l'occasion de la gale, dont il fut atteint; nous en trouvons encore beaucoup, parmi lesquels nous citerons la description d'une pleuropneumonie assez violente, dont il fut atteint en 1640 (3).

Doué d'une imagination ardente et inquiète, il ne se contenta pas des moyens naturels d'investigation. Toute sa vie, il attacha une très-grande importance aux rêves, et il suffit de parcourir ses œuvres pour en avoir la preuve. Son esprit inquiet le tourmentait jusque dans son sommeil, et les visions exercèrent sur lui une très-grande influence. C'est à la suite d'un rêve, qu'il se décida à embrasser la carrière médicale; c'est à la suite d'un rêve aussi, qu'il renonça à son funeste projet de jeter son *Ortus medicinæ* au feu. Il y a plus : c'est en rêve qu'il construisit toute sa doctrine thérapeutique, comme il le dit lui-même dans son *Pharmacop. et Dispens. Modern.* Nous ne citons cette particularité de sa vie, que pour mieux faire connaître le caratère de Van Helmont.

Caractère.

Il avait une foi sincère et profonde dans l'Église catholique; aussi com-

(1) *Ignot. Hydrop.* 10, p. 408.
(2) *Ignot. Hosp. Morb.*, 90, p. 401.
(3) *Pleura furens*, 55, p. 522.

prend-on difficilement les poursuites auxquelles il fut en butte plus tard de la part des autorités ecclésiastiques. Il reportait le mérite de toutes ses œuvres à Dieu, source de tout bien; et la dédicace qu'il fit à Jehovah de son *Ortus medicinæ,* n'est qu'une des nombreuses manifestations de sa foi religieuse.

A chaque page de ses écrits, on trouve des extraits des livres saints; il trouve même un certain charme à démontrer l'accord de ses doctrines avec les opinions exprimées dans les Évangiles et par les pères de l'Église; car il voit dans cet accord une nouvelle preuve de l'exactitude de ses opinions. Les doctrines de Galien et de ses disciples sont des doctrines païennes, dit-il, et qui comme telles, doivent être rejetées par les catholiques.

Publie le *Dagheraad.*

Après six années d'un travail obstiné dans sa retraite de Vilvorde, Van Helmont publia en 1615, à Leyde, son premier ouvrage, intitulé : *Dagheraad ofte nieuwe opkomst der Geneeskonst, in verborgen grondregulen der nature,* in-4°. Il y exposa ses doctrines générales de physiologie et de pathologie, et s'attira la haine de tous ses confrères par les attaques violentes qu'il dirigea contre tous les galénistes. Les discussions de cette époque nous offrent un triste exemple des excès auxquels se laissent parfois emporter les esprits les plus éminents dans la défense de leur opinion. On ne saurait pas imaginer de termes plus grossiers, que ceux dont on se qualifiait mutuellement dans les discussions scientifiques. Van Helmont malheureusement ne fit pas exception sous ce rapport. Nous le regrettons; car les attaques grossières et injustes, auxquelles il fut en butte, ne justifient pas les paroles plus qu'inconvenantes qu'il adressa à ses adversaires.

## CHAPITRE QUATRIÈME.

### PROCÈS ET EMPRISONNEMENT. 1621 - 1642.

Ce n'est pas impunément que l'on s'attaque à des doctrines universellement admises. Aussi arrivons-nous maintenant à une période de la vie de Van Helmont, où les haines, qu'il avait amassées autour de lui par ses attaques contre le galénisme des Écoles, devaient se traduire en persécu-

tions de toutes sortes, rendues plus faciles par suite de la constitution politique du pays à cette époque. Débordés par ses arguments, les médecins humoristes résolurent d'invoquer l'appui de l'autorité ecclésiastique, pour le réduire au silence. Ils n'attendaient qu'une occasion; elle ne tarda pas à se présenter.

En 1608, Rodolphe Goclenius, récemment chargé de l'enseignement de la philosophie à Cassel, prononça un discours, pour établir que la guérison des plaies par l'onguent sympatheticum et armarium, inventé par Paracelse, était toute naturelle et que l'on avait tort de voir dans le magnétisme animal quelque chose de sérieux et de réel. Cette question du magnétisme animal occupait beaucoup les esprits à cette époque par suite de l'introduction par Paracelse dans la pratique médicale d'un onguent (dit sympatheticum et armarium), qui guérissait toutes les plaies par des propriétés occultes dues au magnétisme animal.

Van Helmont parcourut le discours de Goclenius et ne le trouva rien moins que sérieux. Mais l'auteur, flatté du succès qu'il obtint auprès de ses amis, n'en publia pas moins, en 1613, une seconde édition, précédée d'une dissertation critique faite par le R. P. Jean Roberti, S. J.

Publication du traité *De magneticâ vulnerum curatione.*

En 1617, sur les instances de Remacle Roberti, frère du Jésuite, Van Helmont écrivit son traité : *De magneticâ vulnerum curatione*, adressé au R. P. Jean Roberti, docteur en théologie, S. J., et à Rodolphe Goclenius. Son intention n'était pas de publier cet ouvrage; il ne le considérait que comme une dissertation rédigée *disputativè, non autem assertivè*, comme il le déclare lui-même plus tard dans les lettres qu'il adressa à l'archevêque Boone (1). Il communiqua son manuscrit à plusieurs de ses amis, et en remit un exemplaire à Remacle Roberti, avec prière de le faire parvenir à son frère, Jean Roberti. Celui-ci après avoir lu l'ouvrage, engagea vivement Van Helmont à le publier. L'auteur céda à ces instances pressantes et remit le Traité à Jean Galle, avec charge de l'éditer, s'il en obtenait l'autorisation du vicaire ou du censeur des livres. Van Helmont en enfant soumis de l'Église catholique ne pouvait pas publier un ouvrage sans l'approbation de l'autorité ecclésiastique. Le sieur Stevart, vicaire général de

(1) Broeckx, *Notice sur le manuscrit « Causa J. B. Helmontii,* » p. 67.

Louvain, autorisa l'éditeur Hovius à publier l'ouvrage; mais plus tard, cette autorisation lui fut retirée sur les instances des Jésuites.

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer, expliquent comment plusieurs personnes eurent une copie du travail de Van Helmont. Celui-ci ne songeait plus à ce Traité, qu'il ne voulait pas publier *sine censura* (1), lorsqu'il parut, en 1621, à son insu, chez Leroy, à Paris, sous le titre : ***De magneticâ vulnerum naturali et legitimâ curatione, contra Johannem Roberti, Soc. Jesu theologum*** (Paris, N. Leroy, 1621, in-12). Nous renvoyons à la partie bibliographique de notre travail un résumé des opinions professées dans ce Traité; nous nous bornerons à dire ici que Van Helmont y soutient l'existence et les propriétés thérapeutiques du magnétisme animal.

Condamnations prononcées par les Écoles.

« Cette publication eut un prodigieux succès et produisit une sensation » profonde. La nouveauté de la matière d'une part, la renommée de l'auteur » de l'autre, firent lire et relire ce curieux ouvrage (2). » Mais tout ne fut pas bénéfice pour Van Helmont dans le retentissement qu'obtint cet ouvrage. Comme nous l'avons dit plus haut, ses ennemis n'attendaient qu'une occasion, pour se venger de ses attaques contre le galénisme des Écoles. Ils crurent la trouver dans le travail qui venait de paraître, et ils s'en emparèrent avec avidité. Ils choisirent dans le traité de Van Helmont vingt-quatre propositions qu'ils considéraient comme hérétiques et les soumirent au tribunal de Malines-Bruxelles. M. Broeckx publie ces vingt-quatre propositions dans sa Notice sur le manuscrit *Causa J. B. Van Helmontii* (pages 41-49).

Ces propositions sont toutes assez innocentes au point de vue religieux : la seule qui aurait peut-être éveillé la susceptibilité de l'archevêque de Malines est la quatrième dans laquelle Van Helmont nie les cas de guérisons miraculeuses obtenues par l'apposition de reliques; ou tout au moins les explique par des propriétés naturelles de ces reliques, sans que leur action présente rien d'extraordinaire.

Les ennemis de Van Helmont ne réussirent pas immédiatement dans leurs efforts. En effet, le procureur du tribunal de Malines-Bruxelles ne s'émut guère de leurs attaques et de leur dénonciation, et Van Helmont

(1) Broeckx, *loc. cit.*, p. 69.
(2) Broeckx, *Interrogatoires du docteur J. B. Van Helmont*, p. 7.

ne fut pour le moment en butte qu'à la calomnie de ses confrères, qui fut, du reste, organisée sur une assez large échelle. On s'adressa partout, auprès de toutes les autorités médicales pour faire condamner l'œuvre du jeune médecin. Dès le 1er octobre 1621, les professeurs de la Faculté de Rheims publièrent un avis catégoriquement défavorable. On vit bientôt pleuvoir les désapprobations, plus énergiques les unes que les autres. J. J. Chiffleitus, Thomas Fienus, Gérard de Villers et nombre d'auteurs rejetèrent publiquement l'œuvre de Van Helmont comme impie et dénuée de tout fondement sérieux. Parmi toutes ces déclarations, il en est une qui mérite une mention spéciale : c'est celle du docteur François De Paz, médecin des Archiducs à Bruxelles, qui affirme nettement que *Helmontii partus est monstrosus.*

Publication du *Supplementum de Spadanis fontibus.* — 1624.

Van Helmont ne se laissa pas détourner de ses travaux par ces mesquines tracasseries; nous en trouvons la preuve dans l'ouvrage remarquable, qu'il publia, en 1624, sous le titre : *Supplementum de Spadanis fontibus.* Malheureusement pour son repos, en exposant ses opinions sur les propriétés des eaux de Spa, il critiqua assez sévèrement un ouvrage publié sur le même sujet, en 1614, par un médecin liégeois, nommé Henri de Heer. C'était se créer un nouvel ennemi à cette triste époque où toute question scientifique dégénérait en personnalités.

Aussi cet ouvrage, dont nous ferons plus loin ressortir le mérite (voir Bibliographie), ne fit-il qu'augmenter la fureur des ennemis de l'auteur. Les démonstrations, qu'ils réussissaient à provoquer contre lui auprès des corps savants, ne pouvaient plus les satisfaire. Ils voulurent obtenir davantage; et non contents d'attaquer Van Helmont avec les armes qu'il avait employées contre eux, ils voulurent que le bras séculier intervint dans ce procès, pour obliger Van Helmont à faire amende honorable et à désavouer ses opinions.

A ce point de vue, ils obtinrent déjà un premier succès en 1625. Ils avaient déféré l'affaire à l'inquisition d'Espagne. Or, le 16 octobre 1625, les examinateurs de la Sainte-Inquisition, Hyeronimus de Florentia, Rodericus Ninno, Ludovicus de Torres, Petrus Gonzalez de Mendoça et Pontius Hurtadus de Mendoza, après avoir condamné les propositions

comme hérétiques et comme appartenant à la magie, jugent ainsi l'auteur : « *Ipse itidem author, tam videtur haereticus, quam impudenter audax, et educatus inter Lutheranos et Calvinistos, ut apparet ex Spiritu Privato quo nititur, et rejicit Doctorum instructionem* (1). »

Édit de l'Inquisition. — 1626.

Peu de temps après, le 23 février 1626, parut, à Madrid, un édit du secrétaire général de la Sainte-Inquisition, Sebastianus de Huerta, dans lequel on lit le passage suivant : « *Qualificatores jusserunt eundem quaternionem prorsùs prohiberi, et per edicta, solità formulâ, recolligi; quem ad finem jussœ sunt fieri chartæ, ejusdem exempli, suntque missœ ad omnes inquisitores horum regnorum* (2). »

Les censures des autorités médicales, qui continuaient à se succéder, se trouvaient ainsi approuvées par une des cours de justice les plus importantes de ce temps. Mais malgré toutes ces condamnations, ce ne fut qu'en 1627 que l'official de Malines s'occupa de l'affaire; encore n'y mit-il pas beaucoup d'empressement, puisque le procès lui-même ne fut entamé que vers 1630, c'est-à-dire neuf ans après la publication de l'ouvrage.

Premier interrogatoire de Van Helmont. 1627.

Le premier acte que nous rencontrons et qui témoigne des poursuites intentées à Van Helmont date de 1627. C'est l'interrogatoire subi par l'accusé devant l'official de Malines, Leroy, et son secrétaire, le 3 septembre de cette année. Cet interrogatoire porte sur les vingt-quatre propositions, réunies par ses adversaires et sur trois propositions de Paracelse, auxquelles l'accusé se rallia. Il n'est guères intéressant de consigner les réponses que fit Van Helmont. Nous nous bornerons à dire qu'il déclara soumettre son ouvrage au jugement de l'Église catholique orthodoxe romaine, et se tenir prêt *quœlibet revocare et ipsum librum comburere, si Ecclesia ita faciendum judicet et decernat* (3).

Le 6 septembre suivant, le procureur du tribunal de la curie métropolitaine de Malines ayant demandé communication des réponses de Van Helmont, pour pouvoir remplir son devoir, l'official, avant de satisfaire à

(1) Broeckx, *Notice*, p. 54.
(2) Broeckx, *loc. cit.*, p. 54.
(3) Broeckx, *Interrogatoires*, p. 20.

cette demande, renvoya l'ouvrage incriminé au jugement des professeurs de théologie de l'Université de Louvain.

Suspension des poursuites. 1627-1630.

Par suite de cette décision, les poursuites contre Van Helmont furent suspendues pendant trois ans, à partir de cet interrogatoire : ce qui tendrait à faire admettre avec M. Broeckx, que la justice dans les poursuites dirigées n'agissait que sur les sollicitations d'ennemis personnels et nullement dans l'intérêt de la vérité.

Mais ce temps ne fut pas perdu par les adversaires de Van Helmont; ils s'adressèrent partout en Europe pour obtenir de nouvelles censures, et ils virent leurs efforts couronnés de succès. En 1628, la Faculté de théologie de Cologne et les membres *Academicorum dilinganorum* d'Allemagne vinrent par leurs protestations ajouter encore aux charges qui pesaient déjà sur Van Helmont. En 1629, ce fut le tour du collége des docteurs en médecine de Lyon.

Le coup le plus décisif devait lui être porté par un corps savant de son propre pays. Au mois d'octobre 1630, la Faculté de théologie de l'Université de Louvain fit connaître son jugement, qui conclut à la condamnation des opinions de Van Helmont, comme entâchées d'hérésie. Le texte même de cette censure a été publié par M. Broeckx dans sa Notice, pages 23-31. Elle est signée des sept professeurs de la Faculté de théologie (1).

Condamnation prononcée par l'Université de Louvain. — 1630. Reprise des poursuites.

Le 23 octobre 1630, le procureur du tribunal de Malines, armé de cette censure, comparut devant l'official de Malines et l'archiprêtre de Bruxelles, pour faire donner suite au procès. Dans le réquisitoire qu'il dressa à cette occasion, il accuse Van Helmont d'avoir, dans un ouvrage publié à Paris, en 1621, *sine legitimâ superiorum licentiâ,* exposé des doctrines superstitieuses, ouvrant la porte à toutes les erreurs du paganisme et de la magie diabolique. Le procureur conclut son travail *Petens et concludens eumdem*

(1) M. Broeckx fixe la date de ce document au 24 octobre 1630. Les poursuites ayant été reprises le 23 octobre, si la date trouvée par M. Broeckx était exacte, elle justifierait l'Université de Louvain de la grave accusation qui pèse sur elle, celle d'avoir ranimé les poursuites, dirigées par un sentiment d'inimitié personnelle contre un homme de génie. Mais nous croyons que cette date est inexacte, parce que le 23 octobre 1630, le procureur comparut devant l'official *cum censura Dominorum Doctorum Sacræ Theologiæ Lovanii residentium.* (BROECKX, *Interr.*, p. 22.)

*reum condemnari in condignam pœnitentiam et amendam, eique injungi ut professionem fidei faciat, erroremque suum humiliter agnoscat, et revocet scandalum ex eo datum, debite reparet, et de cætero a similibus excessibus abstineat, sub pœna hæreticis, et læsæ majestatis divinæ atque humanæ statuta, cum expensis* (1).

A la suite de ce réquisitoire, Van Helmont fut de nouveau soumis à un interrogatoire. Nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage déjà cité de M. Broeckx, pour en connaître les détails. Bornons-nous à dire que l'accusé, en enfant soumis de l'Église, se déclara prêt à brûler son œuvre, si le tribunal le jugeait nécessaire : *ad conclusionem dicit, se paratum renunciare librum præfatum imo et comburere, si illi injungatur, et facere professionem fidei; petit tamen parcere honori suo, uxoris et prolium maxime eo intuitu quod prædictus liber editus sit se inscio, neque exstare amplius, adeoque vere suppressus sit* (2).

Nouvelle suspension des poursuites. 1630-1634.

Je ne sais si ce fut par suite de cette rétractation formelle, que Van Helmont eut un nouveau moment de répit. Toujours est-il certain, que la justice ecclésiastique le laissa de nouveau tranquille pendant quatre ans. Peut-être espérait-on que le temps calmerait les passions et que l'on pourrait ainsi échapper à la nécessité de s'engager plus avant dans une affaire grave, par suite de la haute position de l'accusé.

Mais le temps ne parvint pas à apaiser les haines que Van Helmont avait soulevées contre lui par sa rude franchise. Ses ennemis, voyant que toutes leurs menées avaient échoué jusqu'alors, tentèrent un suprême effort pour le renverser. Après avoir réuni les censures des principales Facultés et Académies de l'Europe, ils les réunirent en une brochure, qu'ils publièrent en 1634, sous ce titre :

*Joannis Baptistæ Helmontii medici et philosophi per ignem propositiones notatu dignæ, depromptæ ex ejus disputatione de magnetica*

(1) Broeckx, *Notice*, p. 9. Bien que cet acte d'accusation ne porte pas de date, nous croyons qu'il doit remonter à 1630. En effet, le § 9 parle d'un interrogatoire, que Van Helmont a subi *elapso circiter triennio* devant l'official de Malines. Or, cet interrogatoire, publié par M. Broeckx (*Interrogatoires*, etc., p. 12), est daté du 3 septembre 1627.

(2) Broeckx, *Interrog.*, p. 27.

*vulnerum curatione Parisiis edita. Additæ sunt censuræ celeberrimorum tota Europa theologorum et medicorum ex autographis optimâ fide descriptæ. Leodii, typis Joannis Tornay, sub signo sancti Augustini* 1634, *superiorum permissu* (1).

Ils envoyèrent cette brochure aux membres du clergé et du corps médical belge. Cette fois ils réussirent dans leurs tristes tentatives. En appeler au fanatisme dans un pays aussi éminemment catholique que la Belgique d'alors, c'était mettre le feu aux poudres : c'était forcer la main aux officiers de justice et les obliger à intervenir activement. C'est ce qui ne tarda guère.

Le 3 mars 1634, l'official J. Leroy, considérant les censures graves, que presque toutes les Universités de l'Europe avaient publiées contre l'ouvrage incriminé, ordonna l'arrestation de Van Helmont, *juxta libellum, quem etiam exhibet, et de cœtero in dictâ causâ ad ulteriora procedi* (2).

Emprisonnement de Van Helmont. 1634.

Le lendemain (4 mars 1634), le procureur, assisté de l'officier séculier, procéda à l'arrestation de Van Helmont et confisqua aussi *quosdam libros et chartas, ad quorum inventorizationem petit procedi* (3).

Le 6 mars, l'accusé s'adressa à l'archevêque de Malines, pour obtenir la faveur d'être mis en liberté *sub iis conditionibus et cautione, quas idem reverendus dominus officialis arbitrabitur* (4).

Phases diverses du procès.

Cette faveur lui fut refusée et le procureur se borna à lui assigner pour prison le couvent des frères mineurs de Bruxelles, après lui avoir fait jurer qu'il n'en sortirait pas, et qu'il n'adresserait la parole qu'à sa femme, à ses domestiques et à Guillaume Charles Van Ranst, son beau-père. Nous devons ajouter que cette faveur ne lui fut accordée que moyennant un cautionnement de six mille florins, versé par le seigneur Van Ranst.

Le 17 mars, Van Helmont sollicita de nouveau du procureur de l'office l'autorisation de pouvoir subir son emprisonnement chez lui ; il offrait une caution de six mille florins et s'engageait à ne pas sortir de sa demeure

(1) Brochure in-4° de 20 pages. (Broeckx, *Interrogatoires*, page 28.)
(2) Broeckx, *Interrog.*, p. 29.
(3) *Ibid.*, p. 29.
(4) *Ibid.*, p. 29.

sans l'autorisation de l'archevêque de Malines ou de son official. Ce fut encore Van Ranst qui se porta caution pour Van Helmont.

Cette fois le procureur de l'office fut moins sévère; et l'accusé obtint de pouvoir subir chez lui l'emprisonnement préventif, auquel il était soumis. Les interrogatoires, que le malheureux médecin dut subir les 17, 21 et 27 mars 1634 devant l'official de la cour ecclésiastique de Malines, se rapportent aux ouvrages que l'on avait saisis à son domicile lors de son arrestation. Nous nous bornons à faire connaître les dates des interrogatoires, parce que les réponses faites par l'accusé ne nous offrent pas le moindre intérêt au point de vue de la médecine.

A partir de ce moment jusqu'en 1636, Van Helmont fut obligé de ne sortir de chez lui qu'avec une autorisation spéciale de l'archevêque de Malines. C'est en vain que sa belle-mère, Isabelle van Halmale, s'adressa aux autorités judiciaires pour obtenir la liberté de son gendre; l'official de Malines s'opposa à toutes ses demandes.

Le 6 mai 1634, Isabelle van Halmale s'adressa au chancelier du Brabant, en contestant la légalité des poursuites intentées à Van Helmont; elle se fondait sur ce « qu'en ceste Duché de Brabant, l'appréhension » et détention des personnes laïques ne compèterait nullement aux juges » ecclésiastiques, mêmes point contre ceux qui pourraient être suspects » d'hérésie, mais que l'appréhension et détention d'iceulx compète priva- » tivement à Sa Majesté comme Duc de Brabant ou à ses officiers (1). »

Le 22 mai suivant, l'official répondit à cette lettre, en maintenant son opinion. Une correspondance suivie s'établit au sujet de cette question entre la dame van Halmale et l'official de la cour de Malines (2). Nous regrettons de ne pas en connaître le contenu; ces pièces seraient intéressantes, surtout parce que leur connaissance nous permettrait peut-être de décider de quel côté sont parties les attaques contre Van Helmont. M. Broeckx est disposé à croire que les poursuites dirigées contre le médecin flamand n'étaient pas dues à l'initiative de l'autorité ecclésiastique; mais qu'elles étaient suscitées et entretenues par la haine, que lui avaient vouée ses con-

(1) Marinus, *Bulletin de l'Académie de médecine de Belgique*, 1851, p. 429.
(2) Broeckx, *Notice*, pages 10, 11, 12.

frères. La publication de la correspondance échangée entre la dame van Halmale et l'official de Malines jetterait peut-être un peu de lumière sur cette obscure question.

Quoi qu'il en soit, la dernière pièce de la correspondance est datée du 23 octobre 1634 : c'est une réponse de la dame van Halmale à une lettre du procureur. A cette réponse se trouvaient jointes cinq pièces, tendant à établir l'illégalité des poursuites intentées à Van Helmont.

A partir de ce moment, les documents nous font défaut pour compléter l'histoire de ce triste procès. Ce que nous savons, c'est que le malheureux médecin fut retenu prisonnier chez lui jusqu'en 1636. Il ne pouvait sortir qu'avec le consentement de l'archevêque. M. Broeckx a retrouvé dans les archives de Malines le texte d'une de ces autorisations, datée du 7 juillet 1635; elle permet à l'illustre médecin d'aller voir un malade. Pour donner une idée de la sévérité des poursuites dont on l'accablait, il nous suffira de dire que le lendemain de ce jour, un certain Henri Calernus dénonçait ce fait à l'archevêque de Malines, accusant le chancelier Langenhove d'avoir outrepassé ses pouvoirs. Ce trait seul nous prouve que Van Helmont fut sévèrement tenu prisonnier; s'il en avait été autrement, aurait-on vu s'élever des réclamations de ce genre?

Issue du procès.

Comment se termina ce procès? Ici encore, obscurité complète. Ce qui paraît certain, c'est qu'il n'y eut pas même de jugement, et qu'après avoir poursuivi pendant plus de dix ans un homme honorable, un savant distingué entre tous, on se borna, faute de preuves de culpabilité apparemment, à le laisser en liberté et à ne pas donner suite au procès. Ce résultat fut dû, paraît-il, à l'influence de la reine-mère Marie de Médicis, qui intercéda auprès de l'archevêque de Malines. Voici ce que dit à cet égard Guy Patin, dans une lettre du 3 décembre 1649 : « Van Helmont étoit un enragé. » Les Jésuites le vouloient faire brûler pour magie; la feue Reine mère le » sauva, parce qu'il lui prédisoit l'avenir, étant induite à cela par un cer- » tain Florentin, nommé Fabroni, qu'elle avoit près de soi, qui la repais- » soit de ces vanités astrologiques (1). »

En quelle année Van Helmont obtint-il son relâchement? Nous l'igno-

(1) *Lettres de Guy Patin*, t. I, p. 503.

rons ; la dernière pièce que M. Broeckx a pu recueillir, date du 10 décembre 1638. C'est une lettre adressée à l'archevêque de Malines, dans laquelle l'accusé se plaint des dommages que lui cause son procès et de la confiscation de plusieurs ouvrages d'une valeur considérable. Il termine sa lettre en suppliant l'archevêque de Malines de vouloir lui pardonner, puisqu'il n'existe plus aucun exemplaire de son Traité sur le magnétisme, et qu'il est prêt à souscrire telle déclaration qu'on exigera de lui (1).

Nous croyons donc, d'après l'examen de ces pièces, que Van Helmont ne fut laissé tranquille qu'en 1638. Nous rappelons encore ici que la liberté ne lui fut pas rendue à la suite d'un jugement; la poursuite fut seulement suspendue. Ce ne fut que deux ans après sa mort que l'archevêque de Malines, Jean Boonen, daigna, à la demande de la veuve de Van Helmont, mettre fin à cette longue persécution par le décret suivant :

« *Pro parte Domicellæ Margaritæ Van Ranst, viduæ quondam Joannis Helmontii, medici, ejusque liberorum enixè fuimus rogati, ut nostrum de vitâ, moribus et fide docti Helmontii proferre et scripto mandare velemus judicium; cui requisitioni satisfacientes, dicimus quod quamvis liber docti Helmontii, inscriptus : « Disputatio de Magneticâ vulenerum Curatione, » Parisiis impressus, et pleraque scripta manu ejus propriâ conscripta inter schedas ipsius reperta, postquam mandato nostro apprehensus, et custodiæ mandatus fuit ob graves errores et plerasque assertiones judicio gravissimorum Facultatis Lovaniensis theologorum partim apertè hæreticas, partim hæresim non parum redolentes, quæ dicto libro et schedis continentur, eum nobis de hæresi et pravâ religione vehementer reddiderint suspectum.*

*Quia tamen multa in dicto libro contenta specialiter revocaverit et detestatus fuerit, ac generaliter quæcumque tum in eo, tum in*

(1) Broeckx, *Notice*, p. 73. Broeckx parle encore de deux pièces, datées de 1642 et qui se trouveraient dans sa Notice, sous les numéros V et VI. Les deux pièces indiquées portent la date de 1634, et nous n'en avons pas trouvé d'autres, postérieures à 1638. Nous pensons que M. Broeckx a voulu faire allusion aux deux censures publiées en 1642, par les professeurs Moreau et Plempius, contre le *Traité des fièvres;* ces censures sont reproduites dans les *Interrogatoires du docteur J. B. Van Helmont*, p. 10 et 11.

*cæteris scriptis ante dictis comprehenduntur, judicio Sanctæ Romanæ Ecclesiæ submiserit, et quidquid ab eâ reprobatum est, vel reprobandum, reprobare se declaraverit, quamvis non eâ formâ, quæ de jure ad hoc requiritur, saltem in foro exteriori; cumque prætereà intellexerimus eum omnibus Ecclesiæ Sacramentis munitum piè et catholicè obiisse, ac multos viros doctos, graves et religiosos de ipso et vitâ ejus benè sentire, nec quicpiam in moribus ejus reprehensione dignum nobis compertum fuerit, quin potius ex relatione fide dignorum nobis constet multa eum bona opera præstitisse; declaramus nos eum non habere pro haeretico, sed piè existimare quod vixerit et obierit catholicus et Sanctæ Romanæ Ecclesiæ obediens filius.*

*Datum Bruxellæ, die* 23 *oct.* 1646 (1).

Conclusion.

Le procès de Van Helmont constitue un triste chapitre à ajouter au livre déjà si rempli de faits, des persécutions que le moyen âge infligea à tous les hommes de génie. M. Broeckx paraît attacher une certaine importance à justifier l'autorité ecclésiastique de Malines dans ce procès; d'après lui, ce n'est qu'à regret qu'elle se serait décidée à intervenir. « La reproduc-
» tion littérale des pièces, dit-il, semble prouver, à l'évidence, que l'office de
» Malines n'aurait jamais songé à poursuivre Van Helmont pour ses opinions
» sur le magnétisme animal, s'il n'y avait été forcé à diverses reprises par
» les publications et les sollicitations incessantes des ennemis du célèbre
» réformateur de la médecine au XVII^e siècle. (2). »

Il est possible que les poursuites intentées par l'office de Malines aient été entretenues par les menées des ennemis personnels de Van Helmont; nous croyons même que c'est probable, à en juger par les sentiments d'animosité, que nous trouvons consignés dans les ouvrages de cette époque, contre le médecin flamand. Mais il est certain que l'église catholique a vu dans les propositions qui lui étaient soumises des attaques contre les croyances religieuses, qu'elle inculquait aux populations; dès lors son ardeur à le poursuivre n'a rien qui doive nous étonner, quand on songe qu'à

(1) FOPPENS, *Bibliotheca Belgica*, etc., 2 volumes in-4°, Bruxelles, 1739. — (MARINUS, *Bulletin de l'Académie de médecine de Belgique*, 1851, p. 429.)

(2) BROECKX, *Interrog.*, page 49.

cette époque l'esprit du libre examen en matière de dogme venait de lui susciter dans tous les pays de l'Europe des ennemis, dont le nombre allait toujours croissant, et dont l'influence se faisait de plus en plus sentir, surtout dans les classes élevées de la société. L'Église catholique, convaincue qu'elle seule enseignait la vérité, ne reculait devant aucun moyen pour l'imposer aux habitants des pays où elle était maîtresse. C'est à l'application de ce principe que Van Helmont dut son emprisonnement; le clergé voulait ainsi arrêter dès ses débuts toute tentative d'opposition. Aussi croyons-nous que M. Broeckx n'exprimait que la vérité, quand il écrivait, en 1852, les lignes suivantes dans sa Notice sur le manuscrit de Van Helmont : « Quand on considère les vingt-sept propositions qui précèdent, » sous le point de vue catholique, elles sont très-répréhensibles. Pour qui- » conque a su apprécier l'esprit si éminemment catholique, qui régnait en » Belgique vers le milieu du dix-septième siècle, il ne paraîtra nullement » étonnant que l'official de la cour ecclésiastique de Malines ait cru de » son devoir de poursuivre Van Helmont conformément aux lois exis- » tantes du pays. Ce même esprit explique suffisamment, ce nous semble, » la persistance dont le ministère ecclésiastique fait preuve dans tout le » cours de l'instruction de l'affaire. (1). »

Cette question, du reste, est assez peu importante : que l'autorité ecclésiastique ait agi spontanément ou à l'instigation de quelques hommes envieux, — le fait de son intervention n'en reste pas moins vrai; et à une époque où l'Église était toute puissante, on peut lui reporter les conséquences de cette toute puissance, c'est-à-dire la responsabilité des poursuites intentées par ses agents à un homme de science.

## CHAPITRE CINQUIÈME.

### DERNIÈRES ANNÉES DE VAN HELMONT.

Mort de deux de ses fils

Une épreuve plus terrible encore que toutes ces poursuites judiciaires était réservée à Van Helmont. La peste sévit en Belgique, tandis qu'il était encore retenu prisonnier. Il eut la douleur de ne pas pouvoir suivre les

(1) *Loc. cit.*, p. 55.

impulsions de son cœur généreux, et dut rester chez lui, alors que le fléau sévissait partout au dehors.

Il ne lui restait plus que les consolations de sa famille; ce dernier bonheur devait, comme les autres, lui être cruellement ravi. La peste n'épargna pas sa maison : deux de ses fils furent atteints par la maladie. Le séjour de la campagne leur était nécessaire pour se guérir; mais ils refusèrent l'un et l'autre de quitter la ville, parce que leur père, retenu prisonnier chez lui, ne pouvait les accompagner. *Cumque præpotentum hostium meorum technis, structisque dolis, domi meæ, sub cautione fide jussoria detinerer, noluitque uterque, me deserendo, rus adire* (1). Ils succombèrent tous deux aux suites d'un bain, qu'ils avaient pris à l'insu de Van Helmont, et le malheureux père n'eut pas même la consolation de pouvoir les traiter; ils furent soignés par des religieuses, qui refusèrent d'employer d'autres médicaments que ceux qu'elles prescrivaient elles-mêmes. *Uterque obiit apud moniales, jurantes, se mea remedia admissuras; sed postquam filios meos recepissent, recusarunt remedia aliena* (1). »

Quel supplice pour un homme comme Van Helmont! Ce n'était point assez d'avoir été calomnié par ses confrères, d'avoir été détenu et de n'avoir pu sortir de prison que sous le serment de rester renfermé chez lui; il lui était réservé encore de passer par le plus douloureux de tous les chagrins qu'un père puisse éprouver : celui de voir mourir ses enfants loin de lui, de ne pas pouvoir, lui médecin, leur prêter les secours de son talent, et de devoir les abandonner aux soins de confrères, dont la pratique lui paraissait éminemment funeste. Il se résigna cependant à la volonté de Dieu, lui laissant le soin de sa vengeance : *Relinquo Domino meo vindictam, quem supplex obtestor, hostibus meis parcat, et lumen pœnitentiæ largiatur* (3).

Son dévouement pour les pestiférés.

A peine était-il rendu à la liberté, qu'oubliant les injustices des hommes et les souffrances qu'ils lui avaient fait éprouver, Van Helmont se mit à secourir les pestiférés avec ce dévouement, cette noble abnégation, que les persécutions de ses ennemis n'avaient pu altérer. « N'obéissant qu'au

(1) *Tum. Pestis*, p. 875.
(2) *Tum. Pestis*, p. 875.
(3) *Tum. Pestis*, p. 875.

» généreux élan de son noble cœur, Van Helmont se dévoue : il part, il » vole vers les points du pays qui souffraient le plus du fléau, non pour » s'instruire, mais pour accomplir un devoir, pour prodiguer à ses com- » patriotes, à ses semblables les soins et les secours, dont il devait la con- » naissance à ses longues et ardentes études. Au milieu de cette calamité » publique, il apparaît comme un ange consolateur, descendu des régions » célestes. Sa tâche était pénible et dangereuse, mais sublime : il sut la » remplir de la manière la plus honorable; car ni la fatigue, ni les priva- » tions, ni la malpropreté, ni les dangers auxquels il exposait continuelle- » ment sa vie, ne purent ralentir son zèle. (1). »

L'âge et les persécutions n'avaient en rien, comme on le voit par ce dernier trait, ralenti l'ardeur au travail qui animait Van Helmont. Il le prouva bientôt par une publication d'une importance capitale.

Publication du *Traité des fièvres.*

Le dernier ouvrage qu'il avait fait paraître datait de 1624 et avait pour titre : *Supplementum de spadanis fontibus.* En 1642, il publia à Cologne son magnifique traité *De febrium doctrina inaudita.* C'est le principal de ses ouvrages, qui ait été publié de son vivant. Son génie avait atteint alors toute sa maturité; ses idées y sont exprimées sous une forme plus claire que dans ses ouvrages précédents; elles y paraissent dégagées des nuages que la lecture de Paracelse avait rendus trop familiers au style de ses premiers travaux. A nos yeux, c'est l'ouvrage de médecine pratique le plus important qu'il ait publié. Il y expose, sous une forme très-concise et très-nette, les idées de pathologie et de thérapeutique générales, qui découlent de ses doctrines physiologiques. A ceux qui nient l'esprit pratique du médecin flamand et qui l'accusent d'avoir été impuissant à créer après avoir renversé l'édifice de Galien, nous opposons le Traité *de Febribus* comme la meilleure réponse; et nous sommes convaincu que la lecture attentive de cette œuvre capitale suffirait pour détruire tous les préjugés qui existent encore au sujet de Van Helmont.

C'est de tous ses ouvrages celui qui est le mieux rédigé et qui dénote le plus grand travail. Aussi eut-il un grand retentissement; et malgré les persécutions et les calomnies de ses confrères, Van Helmont reçut les féli-

(1) Losen de Seltenhoff, in *Belges illustres*, t. III, p. 224.

citations d'un grand nombre de médecins étrangers. Il fut plus heureux encore : il parvint à ébranler assez fortement les opinions régnantes, pour que l'on soit venu lui demander des détails sur ses opinions. C'est ce qu'il nous apprend lui-même dans le passage suivant : *Occasione libri mei de febribus, ad me è diversis Europæ sinubus, scripserunt magnæ notæ Viri, petentes elucidationem, circa remedia ibidem tradita. Fatentur quidem, se agnoscere, in audaciâ meæ promissionis, vera subesse febrium quarumcunque remedia : sed dolere nimiam scripti mei obscuritatem* (1).

Il publia, en 1644, une édition plus complète de ce Traité, et y ajouta la monographie du calcul, l'histoire de la peste et une réfutation succincte des opinions galéniennes.

Derniers moments de Van Helmont.

Mais le terme de sa carrière approchait. Usée par les excès de travail et par les chagrins de toute sorte, la constitution de Van Helmont avait fini par s'affaiblir. Malgré cela, il voulut persévérer dans le même genre de vie et il continua à travailler avec le plus grand zèle à son ouvrage principal, dans lequel il devait résumer tous ses travaux. Nous voulons parler de l'*Ortus Medicinæ*. Mais le temps ne lui permit pas de l'achever, et il dut confier le soin d'y mettre la dernière main au seul fils qui lui restait encore, à François Mercure Van Helmont.

Van Helmont succomba à une pleurésie, qui dura sept semaines et qu'il contracta en faisant une marche forcée par un brouillard froid et fétide. Rentré chez lui le 18 novembre 1644, à l'heure de midi, il écrivit une lettre d'une quinzaine de lignes; la respiration lui manqua tout à coup, au point qu'il fut forcé de se lever et de s'approcher d'une fenêtre ouverte, afin de pouvoir respirer; cette circonstance exaspéra la pleurésie. Il ne quitta plus sa chambre à partir de ce moment.

Mais, quoique retenu sur son lit de souffrance, il s'occupait encore continuellement des questions médicales, dans l'étude desquelles il avait déployé tant d'ardeur. A la fin même de sa carrière, son esprit agité ne lui accordait pas encore de repos. Après une vie consacrée tout entière à la poursuite de vérités scientifiques, il arriva au terme fatal, sans pouvoir se

(1) *De Lith.*, VIII, 1. p. 704.

dire qu'il avait atteint le but qu'il s'était toujours proposé. Une triste page à inscrire dans la biographie de la plupart des grands hommes, c'est l'expression du profond découragement qui les saisit vers la fin de la vie. Ils ont entrevu la vérité, mais sans avoir pu ni la saisir ni l'exprimer; et tous ont dû se répéter à leur lit de mort les paroles navrantes que Van Helmont prononçait dans les derniers jours de sa vie : *Tandem cum Salomone cognovi, me, frustra adhuc plerumque spiritum meum torsisse, vanamque esse scientiam omnium, quæ sub Sole sunt, vanas curiositatum indagationes. Et quem Dominus Jesus vocaverit ad sapientiam, ille, et non alius, venturus est. Imò qui ad fastigium pervenerit, minimum adhuc poterit, nisi Domini favor benignus affulserit. En sic adolevi, factus vir, et nunc quoque senex inutilis, et ingratus Deo, cui omnis honor* (1).

Peu de jours avant sa mort, il appela son fils, et lui remettant les pages de son *Ortus Medicinæ*, dans lesquelles il avait résumé toute sa doctrine, il le chargea de les mettre en ordre et de les publier : *Cape omnia mea scripta, tam cruda et incorrecta, quam penitùs expurgata, eaque conjunge; tuæ curæ nunc illa committo; omnia ad arbitrium tuum peragito. Omnipotenti Domino ita placuit, qui omnia fortiter aggreditur, omniaque benigne dirigit* (2).

La veille de sa mort, pressentant sa fin prochaine, il écrivit à un de ses amis de Paris une lettre dont son fils nous a conservé les lignes suivantes : *Deo laus et gloria in sempiternum, cui placitum est hoc me mundo evocare; ac prout conjicio, non ultra viginti quatuor horarum spatium vita suppetet; hodie siquidem primum Febris insultum sustineo præ imbecillitate vitæ, ejusque defectu, quibus mihi finiendum* (3).

Le lendemain 30 décembre 1644, à six heures du soir, Van Helmont succomba à l'âge de 67 ans, *cùm plenâ adhuc ratione uteretur, priusque omnia ejus Sacra solemnia et Justa ipsus postulàsset nactusque esset* (4).

(1) *Studia auth.*, 19, p. 16.
(2) *Præfatio ad Lectorem.*
(3) *Loc. cit.*
(4) *Loc. cit.*

La mort elle-même ne parvint pas à désarmer ses ennemis; et pour donner une dernière preuve de la haine acharnée et impitoyable, qui poursuivait cet homme de génie, il nous suffira de transcrire les lignes suivantes de Guy Patin : « Van Helmont étoit un méchant pendard flamand, qui est » mort enragé depuis quelques mois. Il n'a jamais rien fait qui vaille. J'ai » vu tout ce qu'il a fait. Cet homme ne méditoit qu'une médecine, toute » de secrets chimiques et empiriques, et pour la renverser plus vite, il » s'inscrivoit fort contre la saignée, faute de laquelle pourtant il est mort » frénétique (1). »

Conclusion générale.

Nous avons fini la première partie de notre travail, celle consacrée à la biographie de Van Helmont. Nous n'ajouterons plus que quelques mots, avant de passer à la seconde partie.

Doué d'un caractère ferme et loyal et d'une intelligence supérieure, le médecin flamand se heurta dès ses premiers pas dans la carrière médicale contre des obstacles de toute sorte, insurmontables dans les idées du temps. Les opinions scientifiques étaient astreintes à admettre aveuglément, comme points de départ dogmatiques, des doctrines déjà anciennes, et qui étaient loin de répondre aux besoins de la science. Le progrès était impossible dans ces conditions : car, avant tout, il faut que l'intelligence soit libre de toute entrave, pour que l'humanité puisse progresser. « αυτος εφη, » telle était la réponse que recevaient toujours ceux qui, voyant le vide des doctrines galéniennes, hasardaient de timides objections. Aristote et Galien régnaient en souverains dans toutes les branches de notre art. Comme le dit notre auteur dans son langage pittoresque, ils étaient les *antesignani* de l'armée scientifique. Ne pas les suivre, c'était faire fausse route.

Paracelse avait déjà essayé de renverser cette barrière, qui s'opposait à tout progrès; mais sa tentative échoua, parce qu'elle ne fut pas appuyée sur des bases assez sérieuses et que son défenseur lui-même fut loin de rester logique avec les principes qu'il prétendait introduire. Car comme le dit Van Helmont : *Ipse* (*Paracelsus*) *sæpè inconstans, ad humores labitur et complexiones, nondum sat in suis thesibus fundatus* (2).

(1) Lettres de Guy Patin, publ. par *Reveillé Parise*, t. I, p. 355 (16 avril 1645).
(2) *Schol. Humor. Pass. Decept.*, I, 8, p. 790.

Quelques historiens n'ont voulu voir dans Van Helmont que le continuateur de l'œuvre de Paracelse; c'est une erreur et une injustice. Si dans sa jeunesse, le médecin flamand se laissa parfois aller — comme le prouvent les ouvrages publiés par M. Broeckx — à des rêveries dignes du XVI^e siècle, on doit reconnaître avec l'historien anversois que cette période ne dura pas longtemps. Le génie de Van Helmont ne pouvait pas plus se contenter des théories spéculatives de Paracelse que des théories humorales de Galien. Aussi trouvons-nous à chaque page de ses œuvres la réfutation des opinions admises par le premier. Le médecin flamand se refuse à attribuer à l'influence des astres la production des maladies; il rejette les doctrines du médecin suisse sur les fièvres (1), sur la lèpre (2), sur l'apoplexie (3), etc.; et là lecture de l'*Ortus Medicinæ* fournit la preuve la plus évidente qu'il n'existe pas le moindre rapport entre le système de Van Helmont et celui de Paracelse; le premier succède au second dans l'ordre chronologique; mais, loin d'en procéder, il en est la négation la plus catégorique au point de vue de la médecine.

Nous venons de dire que les dogmes scientifiques d'Aristote et de Galien empêchaient au moyen âge toute tentative de progrès. Van Helmont fut le premier, qui s'éleva avec succès contre cette foi absolue dans la parole du maître. Personne n'a senti plus profondément que lui combien cette soumission aveugle à des principes insuffisants devait faire rétrograder la science. A chaque page de ses écrits, on retrouve ce cri de la conscience d'un homme de science honnête : *Nunquam in alicujus viri verba protervim jurasse, et auctoritates semper postposuisse rationibus* (4).

Cette phrase résume tout le caractère, toute la vie du médecin flamand. Il a consacré son existence entière à combattre ces gens : *euntes quà itum, non quà eundum erat, semper antecedentium gregem sequentes, cœcisque mentis judiciis sibi mutuò subscribentes* (5). Aussi ne trouvons-nous rien de surprenant dans la persécution acharnée dont il fut la

(1) *De freb.* III, 19, p. 748.
(2) *De lithiasi*, IX, 21, p. 712.
(3) *De lithiasi*, IX, 45, p. 718.
(4) BROECKX, *Domment.* περὶ διαιτῆς, p. 12.
(5) *De febr.* XV, 2, p. 777

victime. Il ne lui était pas possible de poursuivre son œuvre, sans froisser l'amour-propre de ceux qui, goûtant les charmes du repos scientifique à l'ombre de l'autorité des grands noms de l'antiquité, avaient peur de toute innovation, qui les aurait troublés dans ce repos. Nous regrettons seulement que, dans les attaques qu'il dirigea contre les galénistes, il se soit servi des termes de grossier mépris, en usage dans les discussions de cette époque, mais dont il aurait dû laisser le monopole à ses adversaires des Écoles.

Van Helmont ne ménagea pas l'erreur : c'est le secret de la haine que lui vouèrent ses contemporains, et que ne put calmer toute une vie de dévouement et d'abnégation. Il travailla sans relâche, jour et nuit; il se dévoua tout entier à l'œuvre qu'il avait entreprise; aussi, quand arrivé au terme de sa carrière, il jeta un regard désespéré sur l'incertitude de la science et déplora l'ignorance des médecins, c'est sans orgueil qu'il a pu s'écrier : *Per me non stat ampliùs, si mortales creduli febribus pereant* (1).

(1) *De febr.*, XIV, 6, p. 775.

# DEUXIÈME PARTIE.

## BIBLIOGRAPHIE DE J. B. VAN HELMONT.

Les écrits de Van Helmont sont utiles à consulter, non-seulement pour le médecin; ils offrent aussi un très-grand intérêt au point de vue de la philosophie, de la chimie et des autres sciences naturelles proprement dites.

Vivant à une époque où René Descartes vint secouer en philosophie le joug d'Aristote et des philosophes scholastiques du moyen âge et leur substituer les vrais principes du spiritualisme, Van Helmont participa à ce grand mouvement scientifique; il partageait complétement les idées de Descartes, comme on peut s'en convaincre en lisant la partie philosophique de son œuvre, et l'on peut même dire que ses doctrines médicales sont l'application aux êtres vivants des principes généraux formulés par le philosophe français.

Le mouvement que Van Helmont provoquait dans la médecine, correspond à la réforme du philosophe spiritualiste. L'un et l'autre se sont élevés les premiers avec la plus grande énergie contre la soumission aveugle à l'autorité de la tradition; et tous les deux ont indiqué comme le seul moyen de parvenir à la connaissance de la vérité, l'observation impartiale, sans esprit préconçu des phénomènes de la nature. Leurs opinions offrent de nombreux points de ressemblance; et si le temps ne nous obligeait pas de nous restreindre au cadre qui nous est tracé par le programme de la question, nous pourrions nous étendre longuement sur l'influence que ces deux puissants génies ont exercée l'un sur l'autre.

L'œuvre de Van Helmont peut donc être envisagée à différents points de vue; par rapport aux sciences naturelles, elle intéresse à la fois la

chimie, la physiologie et la médecine. Nous n'avons à nous occuper ici que de la partie, qui concerne plus spécialement la médecine. Cependant même à ce point de vue, il n'est pas possible de faire abstraction complète des autres travaux de Van Helmont; car la plupart des idées médicales de l'auteur se basent sur une connaissance approfondie de la chimie et de la physiologie. Il nous sera donc nécessaire dans le cours de cette étude d'empiéter parfois sur le terrain des sciences naturelles proprement dites, pour bien faire saisir la pensée de l'auteur.

Du reste, le médecin flamand lui-même n'a pas traité ces différentes branches *ex professo;* ses observations pathologiques sont à chaque pas parsemées de considérations chimiques ou physiologiques. Aussi pour se faire une idée de ses connaissances sur une branche quelconque, est-il nécessaire de parcourir toute son œuvre.

L'œuvre de Van Helmont comprend les travaux suivants publiés jusqu'à ce jour :

1. *Dageraad ofte nieuwe opkomst der Geneeskonst, in verborgen grond-reguden der Nature.*
2. *De magneticâ vulnerum curatione.*
3. *Supplementum de Spadanis fontibus.*
4. *Febrium doctrina inaudita.*
5. *De Lithiasi.*
6. *Scholarum Humoristarum passiva deceptio atque ignorantia.*
7. *Tumulus pestis.*
8. *Ortus Medicinæ.*
9. *In primum de diæta divi Hippocratis.*
10. *Commentarius in librum Divi Hippocratis de nutricatu Dietave sive alimentis, quem male Galenus putat Thessali vel Herophili.*
11. *Eisagoque in artem medicam a Paracelso restitutam.*

Nous devons la possession de ces trois derniers ouvrages au dévouement scientifique d'un historien médical belge, M. le docteur Broeckx, d'Anvers, qui a eu la patience de retirer de la poussière des archives ces opuscules du réformateur flamand, et s'est imposé la tâche patriotique de les publier lui-même.

## CHAPITRE PREMIER.

### DAGERAAD.

Le premier ouvrage, publié par Van Helmont, porte pour titre : *Dageraad ofte nieuwe opkomst der Geneeskonst, in verborgen grond-regulen der Nature.* Il parut, en 1615, à Leyde, et eut encore plusieurs éditions, même après la mort de l'auteur. En 1660, il en parut une chez J. Naeranus, à Rotterdam. Cette édition porte au-dessous du titre la mention suivante : *Noit in 't licht gesien, en van den Autheur zelve in't Nederduits beschreven* (ouvrage inédit et rédigé en flamand par l'auteur lui-même). Ces mots tendraient à faire croire que l'ouvrage n'a jamais paru du vivant de l'auteur. Cependant MM. Broeckx et Dezeimeris signalent une édition de l'ouvrage, in-4°, publiée à Leyde en 1615. Nous croyons que l'édition de 1660 diffère de celle de 1615, parce que dans la première se trouvent exposées les vues de l'auteur sur la peste, qu'il paraîtrait n'avoir rédigées que vers la fin de sa vie.

L'édition du *Dageraad,* publiée en 1660, est divisée en deux parties : dans la première partie, Van Helmont expose les principes généraux de philosophie, de chimie et de physiologie, qui ont présidé à l'édification de toute sa doctrine médicale. Il y combat les théories galéniennes du catarrhe et termine cette partie par quelques chapitres, consacrés à l'histoire de la formation des calculs.

La deuxième partie est réservée à l'histoire de la peste.

Nous ne croyons pas devoir entrer dans de plus amples détails sur cet ouvrage : tous les sujets qui y sont abordés, sont traités d'une manière beaucoup plus complète dans l'*Ortus Medicinæ.* Bornons-nous à signaler le mérite de ce travail au point de vue de la littérature flamande. Le style y est plus clair que dans les écrits latins de l'auteur et au point de vue exclusivement littéraire, il nous paraît que le Dageraad l'emporte sur l'*Ortus Medicinæ.* C'est, du reste, une question que nous n'avons pas à examiner ici.

## CHAPITRE DEUXIÈME.

### DE MAGNETICA VULNERUM NATURALI ET LEGITIMA CURATIONE, CONTRA R. P. JOANNEM ROBERTI THEOLOGIÆ DOCTOREM SOCIETATIS JESU (1).

Le traité du magnétisme animal est l'œuvre de la jeunesse de Van Helmont, de cette partie de sa vie, où dégoûté déjà des grossières théories du galénisme, il est encore en partie sous l'empire des idées mystiques de Paracelse. Il fut publié, à Paris, à l'insu de l'auteur en 1621, et a exercé sur sa vie une très-grande influence, comme on a pu s'en assurer dans la partie biographique de ce travail.

On attacha à ce traité, lors de son apparition, une importance qui nous paraît exagérée; car, de toutes les œuvres de Van Helmont, c'est incontestablement la plus faible : il est probable qu'il en jugeait ainsi, puisqu'il ne la destinait pas même à la publicité. Nous regrettons que l'on ait reconnu assez d'importance à cet écrit, pour le comprendre dans l'édition complète de ses travaux : c'est une page qu'on est surpris de retrouver au milieu des belles idées développées dans l'*Ortus Medicinæ*. Les œuvres complètes ont toujours un côté assez triste; il n'est pas, en effet, dans la destinée de l'homme, de se maintenir constamment au même niveau. Aussi croyons-nous qu'on rend incomplétement la pensée d'un homme de génie, en attachant une trop grande importance à des ouvrages, qui, comme celui qui nous occupe, sont tout à fait accessoires.

Dans ce Traité, Van Helmont admet comme démontrée l'existence du magnétisme animal et il s'efforce de faire partager son opinion par le lecteur. Il considère le magnétisme animal comme une propriété inhérente aux corps : *Magnetismum esse quidem virtutem cœlestem, nullatenus tamen sublunaribus tribuendam, multoque minus conficto unguento armorum* (2). Et il a recours à cette propriété, comme à un *Deus ex ma-*

(1) Paris, Victor Leroy, 1621 ; Liége, 1654, in-4°; Nuremberg, A. Endterus et Wolffgang, junior, 1662, in-4°.

(2) *De magnet. vuln. curat.*, 62, p. 604.

*china*, pour expliquer tous les phénomènes extraordinaires, qu'il entend rapporter ou dont il est témoin.

C'est le magnétisme animal qu'il invoque pour expliquer les guérisons miraculeuses produites par les reliques. *Frustra nos sanctorum reliquias veneramur, si sola materia impossibilis Aristotelicorum supersit, et non accidentia quædam in corrupto remanserint, quæ olim erant in vino* (1).

C'est à l'influence du magnétisme animal, conservé dans l'étole de Saint-Hubert, qu'il attribue la guérison miraculeuse et la préservation de la rage par l'imposition de cette étole sur le malade (2).

C'est à l'existence du magnétisme animal encore, qu'il attribue la puissance malfaisante des sorcières.

Van Helmont compare l'action du magnétisme animal à l'attraction exercée par le pôle sur l'aiguille aimantée. Dans les deux cas, dit-il, la cause est inconnue; mais cette ignorance ne permet pas de nier des faits évidents.

Malheureusement pour la thèse qu'il soutient, les faits sont loin d'être évidents; il y a longtemps déjà que les guérisons dites miraculeuses et obtenues par le contact de reliques, sont rejetées du domaine de la science. Il en est de même de la puissance des sorcières. Et si l'on recherche quels sont les autres faits sur lesquels se base Van Helmont, on est réellement stupéfait de voir jusqu'à quel point il poussait la naïveté. *Bonus quandoque dormitat Homerus :* c'est le cas de le dire ici, et pour le prouver, il nous suffira de rapporter les deux faits suivants, cités par l'auteur dans l'ouvrage que nous analysons.

Une dame sujette à de fréquents accès de goutte, faisait disparaître la douleur aussitôt qu'elle allait s'asseoir sur la chaise de son frère. Cet effet, suivant Van Helmont, est dû à l'influence du magnétisme animal et nullement à l'imagination de la malade : *effectus nullatenus imaginationi aut scrupulo adscribendus* (3).

(1) *Loc. cit.*, 39, p. 601.
(2) *Loc. cit.*, 45, p. 602.
(3) *Loc. cit.*, 53, p. 599.

Quant au second fait, le voici : Un Bruxellois, ayant perdu le nez dans un combat, se rendit chez un chirurgien nommé Tagliacozzum. Ce dernier eut recours pour le guérir sans difformité à l'autoplastie, et emprunta le lambeau de chair au bras d'un domestique. Le blessé revint chez lui avec son nez d'emprunt. Treize mois plus tard il fut tout à coup désagréablement surpris en voyant cet organe se refroidir et finir par se putréfier. Qu'était-il arrivé? Après bien des lamentations et des recherches, on apprit que le domestique au bras duquel le Bruxellois avait emprunté son nez, était mort au moment où cet organe se refroidit. Van Helmont ajoute : *Superstites sunt horum testes oculati Bruxellæ* (1).

Nous avons entendu raconter dans ce siècle, par un écrivain spirituel, l'*Histoire du nez d'un notaire;* mais ce n'était pas à titre de document scientifique. C'est sur des faits pareils que Van Helmont s'appuie pour admettre l'existence du magnétisme animal. Nous croyons en avoir assez dit sur cet ouvrage pour justifier la faible importance que nous lui accordons.

## CHAPITRE TROISIÈME.

### SUPPLEMENTUM DE SPADANIS FONTIBUS (2).

Cet ouvrage parut en 1624 à Liége, chez L. Streel, et se trouve reproduit dans l'*Ortus Medicinæ*. Il est divisé en six chapitres, dont les cinq premiers sont intitulés : *Paradoxum* (*primum, secundum*, etc.), et le dernier *Supplementorum Paradoxum numero criticum*. Van Helmont le composa à la suite d'un voyage qu'il avait fait à Spa, et pendant lequel il avait lu une note publiée par le docteur Henri de Heer (3), qui avait traité très-incomplètement et surtout très-peu scientifiquement ce sujet.

Le *Supplementum de Spadanis fontibus* est surtout intéressant à con-

(1) *Loc. cit.*, 22, p. 598.

(2) Leodii, apud Leon. Streel, 1624, in-8°. — Antverpiæ, 1646, in-16.

(3) *Les fontaines de Spa*, décrites premièrement en latin, soubs le titre de *Spadacrene*, maintenant traduict en françois avec des additions par Henry de Heer, docteur-médecin de S. A. Séren. Monseigneur le prince Ferdinand, Électeur de Cologne, etc. — A Liége, chez Ardt de Coerswarem, 1616.

sulter pour ceux qui s'occupent de l'histoire de la chimie. A ce point de vue c'est un ouvrage très-remarquable pour l'époque où il parut.

Le *Paradoxum quartum* fait connaître la composition des eaux de Spa.

Le cinquième et le sixième chapitre sont ceux qui offrent le plus d'intérêt au point de vue de la médecine pratique. Dans le *Paradoxum quintum,* Van Helmont examine l'action thérapeutique des eaux de Spa, dont il recommande surtout l'emploi dans les cas d'atonie, de faiblesse générale des tissus, d'anémie : *Ea itaque (ferri corrosa atque soluta minera) manifeste adstringit inprimis, ideoque stomachum ac vicina qœque roborat. Laxis ergo et dissolutis morbis, Spadanœ congruunt, puta lienteriœ, diarrhœœ, cœliacœ, atque dysenteriœ, etc.* (1).

Il les recommande encore dans les cas d'aménorrhée, dans les engorgements du foie et de la rate; il en conseille aussi l'emploi chez ceux qui ont des dispositions à la gravelle; car elles diminuent d'après lui la quantité d'acide urique qui se trouve dans les urines, et qui, comme il le dit ici et le répète dans son traité *De lithiasi,* est le *Solus calculorum architectus* (2).

Dans le *Paradoxum sextum,* Van Helmont résume en quelques lignes le mode d'administration des eaux de Spa et le choix qu'il convient de faire entre les diverses sources ferrugineuses de cette localité.

Le *Supplementorum Paradoxum numero criticum* est consacré à développer les usages thérapeutiques des eaux de Spa dans les cas de gravelle.

Cet ouvrage est rédigé avec beaucoup de soin. En le parcourant on comprend aisément la renommée qu'il acquit en peu de temps. Au point de vue des idées de l'époque (1624), il était très-avancé, car il mettait un terme à toutes les opinions extra-scientifiques qui avaient cours sur la composition et l'utilité des eaux de Spa.

(1) *Paradox. quint.*, 7, p. 553.
(2) *Loc. cit.*, 12, p. 554.

## CHAPITRE QUATRIÈME.

### FEBRIUM DOCTRINA INAUDITA (1).

C'est en 1642 que Van Helmont publia son *Traité des fièvres*. En 1644, il en publia une seconde édition, à laquelle il ajouta deux nouveaux chapitres (2). Nous aurons plus loin l'occasion de nous étendre longuement sur les doctrines que l'auteur y exposa; nous nous bornerons dans cette partie bibliographique à donner une idée générale de cet ouvrage, qui est, à notre avis, le meilleur travail de médecine pratique de Van Helmont.

Le *Traité des fièvres*, tel qu'il parut complété en 1644, comprend dix-sept chapitres.

Le premier chapitre est intitulé : *Definitio febris veterum examinatur*. Le titre indique suffisamment le sujet qui y est traité. Après avoir démontré l'importance capitale de la fièvre au point de vue de la médecine pratique, Van Helmont expose pour la combattre la définition généralement admise de la fièvre à son époque. Pour les Écoles, cet état consistait essentiellement en une chaleur surnaturelle, allumée d'abord dans le cœur et se répandant ensuite dans tout le corps. Van Helmont combat cette opinion par des arguments que nous ferons connaître plus loin et continue sa réfutation dans le second chapitre, intitulé : *Nutantes Scholæ introduxere putredinem*.

Les Écoles, s'apercevant que la chaleur *præter naturam* ne pouvait pas suffire pour constituer la fièvre, imaginèrent d'introduire un second élément pathogénique, consistant dans la putréfaction du sang dans les vaisseaux sanguins. Une des plus belles pages des œuvres de Van Helmont

(1) Antverpiæ, apud Viduam Joan. Cnobbari, 1642, in-16, 200 pages.

(2) Cette seconde édition parut dans les *Opuscula medica inaudita*, imprimés à Cologne chez J. Kalcoven, en 1644 (in-18°). Ce livre comprend les ouvrages suivants :

1° *De Lithiasi* (250 pages);

2° *Tumulus Pestis* (180 pages);

3° *Febrium doctrina inaudita* (118 pages et 20 pages supplémentaires);

4° *Scholarum Humoristarum Passiva Deceptio et Ignorantia* (100 pages).

Ces quatre ouvrages furent réunis plus tard dans les diverses éditions de l'*Ortus Medicinæ*.

est celle où il réfute cette idée antiphysiologique de la putréfaction du sang vivant et circulant. Il devait la développer plus tard dans un des plus beaux chapitres de son *Ortus Medicinæ*, le chapitre *Blas humanum*, où il traite de main de maître la question si importante en physiologie de la circulation sanguine.

Le troisième chapitre (*Doctrina Veterum de Circuitibus examinatur*) renferme la réfutation des opinions de quelques médecins qui attribuaient la production de la fièvre à l'influence des corps célestes. Van Helmont y réfute aussi l'opinion de Paracelse sur la nature des fièvres.

Le quatrième chapitre est intitulé : *Phlebotomia in febribus examinatur*. Nous renvoyons le lecteur à la partie réservée à la thérapeutique spéciale, où nous faisons connaître les idées qui sont développées dans ce chapitre.

Le cinquième chapitre (*Purgatio examinatur*) est réservé à l'examen critique de la médication purgative dans les fièvres.

Le sixième chapitre (*Consideratio Quartanæ*) est consacré à l'histoire de la fièvre quarte, l'opprobre de la médecine des Écoles, au point que *Medentes, post tot carnificinas, suos ægros deserunt debilitatos sub desperationis custodia, culinæque regimine commendatos* (1). Le siége de la fièvre quarte y est placé dans les artères de la rate. Nous citerons surtout ici le § 9, critique admirable de l'ancienne doctrine humorale de la fièvre quarte.

Le septième chapitre est intitulé : *Auxilia Medentum æstimantur*. Van Helmont y examine l'action des révulsifs et des lavements.

Le huitième chapitre (*Remedia usualia ponderantur*) est réservé à la critique de nombreuses médications instituées dans les fièvres.

Le neuvième chapitre (*Vera causa rigoris*) est consacré à nous faire connaître le mode de développement de la fièvre et la signification pathologique du frisson. Nous le résumerons plus loin.

Le dixième chapitre (*Sedes febrium*) est un des plus importants, car il nous prouve que les idées avec lesquelles Broussais bouleversa toutes les

(1) *De febrib.*, 5, p. 739.

doctrines médicales au commencement de ce siècle, ne sont autres que celles que Van Helmont a développées deux cents ans avant lui.

Dans le onzième chapitre (*Causa occasionalis febrium*), l'auteur examine l'action des causes occasionnelles de la fièvre. C'est l'application des principes développés dans le chapitre précédent, où il localise toutes les fièvres dans les organes gastriques.

Pour se convaincre que Van Helmont n'était pas moins grand médecin praticien que physiologiste, il suffit de parcourir le chapitre XII (*Diæta febrium*), dans lequel il indique les principes à observer dans le régime des malades. Sa thérapeutique se rapproche beaucoup de celle que le docteur Todd a fait prévaloir en Angleterre dans ces dernières années.

Le chapitre XIII (*Febris essentia*) est en quelque sorte la suite du chapitre IX; Van Helmont y expose sur la nature essentielle des fièvres des idées de pathologie générale, que nous aurons occasion de faire connaître plus loin.

Dans le chapitre XIV (*Perfecta febrium omnium sanatio*), l'auteur indique les règles à suivre dans le traitement thérapeutique des fièvres.

Le chapitre XV (*Responsio ad contumelias*) est consacré à faire ressortir l'utilité de l'étude de la chimie pour le médecin, surtout au point de vue des avantages que cette étude fournit à la matière médicale.

Les deux derniers chapitres (ch. XVI : *Detegitur essentia febrium*, et XVII : *Quidditatis febrilis indago*), ajoutés après coup par l'auteur, ne sont que le développement des idées qu'il avait déjà exposées dans les parties où il traite de la nature essentielle de la fièvre. Au point de vue de la pathologie générale ils sont très-intéressants à consulter, comme on le verra plus loin.

Telle est l'analyse sommaire du *Traité des fièvres*. Nous le répétons : à nos yeux, c'est le principal ouvrage de Van Helmont, considéré comme médecin praticien. Ce qui ajoute au mérite de l'ouvrage, c'est que le style y est beaucoup plus clair que dans les autres œuvres du réformateur.

## CHAPITRE CINQUIÈME.

### DE LITHIASI (1).

L'ouvrage intitulé : *De Lithiasi*, est un traité complet de la formation des calculs dans le corps humain. Par la publication de cet ouvrage, Van Helmont a fait la guerre au galénisme sur le terrain qui paraissait le plus favorable à ce dernier. Il est divisé en neuf chapitres.

Le premier chapitre, intitulé *Petrificatio* est consacré à des considérations chimiques générales sur la nature et la cause de la formation des calculs.

Le chapitre II (*Causæ Duelech* (2) *veterum*) fait connaître les diverses opinions admises jusqu'alors sur la causé de la formation des calculs. Van Helmont y rencontre les doctrines humorales de Galien, dont il démontre le peu de valeur.

Le chapitre III (*Contentum urinæ*) nous montre Van Helmont chimiste, cherchant à déterminer la composition de l'urine et du calcul vésical. Le point le plus intéressant de ce chapitre au point de vue pratique est celui où l'auteur repousse avec la plus grande énergie l'accusation que les Écoles lançaient contre le sel marin, de favoriser la formation des calculs. Nous reviendrons plus loin sur ce point.

Le chapitre IV (*Processus Duelech*) n'est que la continuation du sujet traité dans le chapitre III.

Dans le cinquième chapitre (*Continuatur historia Duelech*), Van Helmont fait ressortir l'influence de l'archée dans la formation du calcul. Il y expose aussi les indications que les diurétiques doivent remplir dans les affections calculeuses.

Dans le chapitre VI (*Uterus Duelech*), nous assistons à la naissance du calcul, produit sous l'influence de l'archée.

Dans le chapitre VII (*Duelech resolutum*), Van Helmont examine les

(1) Paru en 1644 dans les *Opuscula medica inaudita*, et reproduit depuis dans toutes les éditions de l'*Ortus Medicinæ*.

(2) Van Helmont donne à tous les calculs le nom de Duelech.

divers agents thérapeutiques dont l'emploi a été conseillé dans les cas de lithiase.

L'auteur continue l'étude de la thérapeutique des calculs dans le chapitre VIII, intitulé : *Tyronibus ferculum offert Author.*

Le chapitre IX est consacré à traiter diverses questions, dont quelques-unes n'ont aucun rapport avec la lithiase. Van Helmont consacre d'abord quelques paragraphes à examiner le rôle des nerfs dans la production de la douleur. (§ 1 à 18). Les paragraphes suivants sont occupés par une description de la lèpre. Après avoir consacré quelques paragraphes à des considérations physiologiques sur le siége de l'âme et de la sensation, l'auteur examine successivement l'apoplexie, le spasme, le coma et la catalepsie.

## CHAPITRE SIXIÈME.

### SCHOLARUM HUMORISTARUM PASSIVA DECEPTIO ATQUE IGNORANTIA.

Comme nous l'avons dit plus haut, il y a à considérer dans l'œuvre de Van Helmont deux parties bien distinctes :

1) La première partie est la réfutation des doctrines d'Aristote et de Galien.

2) La deuxième fait connaître la nouvelle doctrine, que le réformateur proposa en remplacement de celle qu'il rejetait.

La réfutation des doctrines humorales d'une importance capitale à l'époque où vivait Van Helmont, a cessé de nous offrir aujourd'hui le même intérêt, parce que ces doctrines — quoique se retrouvant encore souvent sous une forme déguisée dans beaucoup d'ouvrages modernes — sont cependant assez généralement rejetées du terrain de la pathologie générale.

Il n'en était pas ainsi à l'époque où Van Helmont parut. Galien régnait encore en maître absolu dans les écoles de médecine, et les attaques de Paracelse n'avaient guère diminué le nombre de ses adeptes. C'est au médecin flamand que revient la gloire d'avoir le premier démontré toute l'inanité des doctrines Galéniennes. Toutes les objections, qu'il a produites

contre ces doctrines, se trouvent résumées dans un ouvrage, qu'il publia en 1644, sous le titre : *Scholarum Humoristarum Passiva Deceptio atque Ignorantia.* C'est le réquisitoire le plus complet et le plus éloquent que l'on puisse lire contre les doctrines humorales.

L'ouvrage est divisé en cinq chapitres. Le premier de ces chapitres est intitulé : *Quatuor humores Galenistarum esse fictitios.* Le titre du chapitre nous indique suffisamment le but que Van Helmont y poursuit. Après avoir exposé et réfuté les opinions des Galénistes, l'auteur consacre la deuxième partie de ce chapitre à combattre la thérapeutique des Écoles. Il s'élève notamment contre l'abus et l'usage des saignées, sans lesquelles, dit-il, les Musulmans et les Indiens se portent très-bien : *Quippe sub Imperiis Ottomannico, Abyssino Indiarum parte potissima, est venæsectio inusitata. Harum tamen nationum robora, agilitates, promtitudinem, vigilantiam et laborum constantiam, tam ad agendum, quam tolerandum, discite ex Historiis* (1). Il conclut cette partie de son ouvrage, en déclarant que c'est la nature elle-même qui doit guérir les maladies ; il faut donc la soutenir, la tonifier et non l'affaiblir, comme le font les Écoles. *Naturam esse morborum Medicatricem, eam confortandam ideo, non consternandam* (2).

Le deuxième chapitre est intitulé : *Superfetatio supplementaria ad humorum fallaciam.* Van Helmont aborde ici la critique de la théorie des Écoles sur le catarrhe. Comme nous le verrons plus loin, les Écoles rattachaient la plupart des maladies au catarrhe ; il se formait dans l'estomac un mucus, qui se volatilisait et venait se condenser à la base du cerveau, pour tomber de là sous forme d'une pluie catarrhale dans les divers organes. Il combat également l'importance exagérée que les Galénistes attribuaient à la bile dans la production des maladies, et il finit le chapitre, en critiquant la théorie de la sanguification admise par les Ecoles.

Le troisième chapitre, intitulé : *Bilis mencius vomitus,* est la continuation de la discussion entamée dans le chapitre précédent ; Van Helmont

(1) *Schol. Hum. Pass. Dec.*, I, 87, p. 801.
(2) *Loc. cit.*, I, 88, p. 802.

fournit de nouvelles preuves de l'inanité de la théorie des Ecoles sur l'influence pathogénique de la bile.

Le quatrième chapitre est intitulé : *Uronomantia Veterum.* Van Helmont attache une grande importance à l'examen de l'urine des malades. Il recommande surtout la détermination du poids spécifique de ce liquide, comme élément de diagnostic.

Le cinquième chapitre, intitulé : *Icterum non a bile flava* est consacré à combattre les théories humorales sur l'ictère et à exposer l'opinion que Van Helmont professait au sujet de cette maladie. Nous renvoyons pour cette partie de son œuvre au chapitre que nous consacrons à l'ictère dans la pathologie spéciale.

## CHAPITRE SEPTIÈME.

### TUMULUS PESTIS.

Publié, en 1644, chez Kalecoen, à Cologne, ce Traité se trouva reproduit plus tard dans l'*Ortus Medicinæ.* Cet ouvrage est le résultat des observations que Van Helmont avait faites pendant la terrible épidémie de peste, qui ravagea la Belgique ainsi que l'Europe entière vers le milieu du dix-septième siècle.

Comme dans tous ses autres ouvrages, Van Helmont ne se borne pas dans son *Tumulus Pestis* à traiter de la peste ; il y a discuté d'autres questions de pathologie; nous citerons entre autres la lèpre, à l'histoire de laquelle il consacre un passage dans le chapitre *a labe nostra immune, ut et innocuum cœlum* (1).

Les premiers chapitres de cet ouvrage sont relatifs à l'exposition critique des doctrines admises jusqu'alors sur la nature de la peste. Comme dans toutes les autres maladies épidémiques, les astres jouaient dans la production de la peste un rôle très-important, que Van Helmont a prouvé être tout à fait illusoire. C'est à l'exposition de ces opinions qu'est spécialement réservé le chapitre intitulé : *A labe nostra immune, ut et innocuum coelum* (2).

(1) *Tum. Pestis*, p. 844.
(2) *Loc. cit.*, pp. 838 à 844.

Dans le chapitre suivant : *Peregrina Lues nova* (1), Van Helmont examine les diverses opinions émises sur la naissance de la peste; il s'attache surtout, comme dans les chapitres précédents, à prouver que le nombre des maladies a augmenté depuis le commencement du monde.

Le chapitre : *Opiniones Veterum* (2) est, comme l'avant dernier, consacré à l'exposition des théories produites sur la nature de la peste. Il en est de même du chapitre : *Conjuncta causa Veterum* (3).

Van Helmont expose son opinion sur la nature du fléau dans le chapitre : *Præparata sedes* (4). Pour lui, cette maladie est dûe comme toutes les autres à deux causes : une cause matérielle et une cause efficiente interne. Celle-ci n'est autre que l'archée. *Scilicet in natura, duas saltem esse, nec plures causas : materiam nimirum, et efficientem, quam in Peste Archeum, Vulcanum, sive semen appello* (5).

Quant à la matière pestilentielle, elle n'est autre qu'un esprit sylvestre vénéneux : *materia ergo Pestis, sylvester spiritus, veneno tinctus* (6). Cette matière a trois sources différentes : elle se dégage du corps vivant ou du cadavre des pestiférés; *ou bien,* il se produit au sein des terres marécageuses un gaz, qui pénètre dans l'économie, pour y acquérir peu à peu les propriétés nuisibles du gaz pestilentiel; *enfin,* dans certains cas, elle se produit dans notre corps lui-même, *absque externo adjutorio conficitur* (7). Ce poison pestilentiel est un corps tout à fait étranger à notre économie; comme tel il ne peut la pénétrer et y exercer ses effets, qu'après avoir agi sur l'archée, qu'il excite à la défense. (*Venenum*) *nondum tamen adhuc potest ad occulta vitalium seminaria ingredi, vel admitti* (*quia est toto sui esse, externum*), *quin prius venenosa qualitas, agendo in vitam, suscitet Archeum* (*omnium alioquin agendorum sub suo imperio, author atque opifex*) *in sui defensionem* (8).

(1) *Loc. cit.*, pp. 844 à 848.
(2) *Loc. cit.*, p. 848.
(3) *Loc. cit.*, p. 850.
(4) *Loc. cit.*, p. 852.
(5) *Loc. cit.*, p. 852.
(6) *Loc. cit.*, p. 852.
(7) *Loc. cit.*, p. 852.
(8) *Loc. cit.*, p. 853.

L'archée indigné crée une image de son trouble morbide et l'imprime sur une partie de sa propre substance. La peste n'est donc pas une simple qualité, un état particulier de l'économie : mais un être réel, un virus naturel existant en nous. *Pestis est ens, naturæ virus per se subsistens in nobis, constansque materia, forma ac proprietatibus suis* (1). Nous verrons plus loin la signification qu'il faut donner à ces paroles de Van Helmont.

Quant à l'origine du poison, qui envenime le gaz sylvestre et le rend pestilentiel, Van Helmont le croit dû à une vive terreur et en localise la production à l'hypochondre, où se perçoit la première conception de la terreur. *Docebo enim mox, pestem esse venenum terroris: ideóque notavi, sedem ejus, sive nidum primitivum, esse in Hypochondris; ubi videlicet prima terroris humani est conceptio, sive perturbationibus externis, seu demum sponte conceptorum motibus, contingat* (2).

L'anthrax, le bubon, les eschares ne sont que des produits de la peste et non sa *materia primitiva*.

Dans les pages suivantes, Van Helmont recherche les conditions les plus favorables au développement de la peste, dont il décrit les symptômes dans les chapitres : *Proprietas Pestis* (3) *et Signa* (4).

Les mesures prophylactiques, utiles à observer, sont indiquées dans le chapitre *Præservatio* (5).

Les derniers chapitres (*Zenexton* (6) et *Hippocrates redivivus* (7)) sont réservés à la thérapeutique de cette affection.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ces points, qui n'offrent par eux-mêmes qu'un médiocre intérêt pratique; leur importance réside tout entière dans les principes, qui les ont fait naître, et nous aurons l'occasion de faire connaître, dans la partie consacrée à l'exposé de la pathologie de

(1) *Loc. cit.*, p. 855.
(2) *Loc. cit.*, p. 855.
(3) P. 871.
(4) P. 875.
(5) P. 876.
(6) P. 879.
(7) P. 888.

Van Helmont, les principes généraux de pathogénie qu'il admet et les applications de ces principes aux maladies les plus importantes pour la clinique.

## CHAPITRE HUITIÈME.

### ORTUS MEDICINÆ.

Notice bibliographique.

Cet ouvrage fut publié en 1648, quatre ans après la mort de son auteur, par son fils François Mercure Van Helmont, à Amsterdam chez Louis Elzevir (in-4°), sous le titre de : « *Ortus Medicinæ, id est, initia physicæ inaudita. Progressus medicinæ novus, in morbo rum ultionem ad vitam longam. Authore Joanne Baptista Van Helmont, toparchâ in Merode, Royenborch, Oorschot, Pellines, etc., edente authoris Filio, Francisco Mercurio Van Helmont.* »

Cette édition comprend 800 pages. Il en parut une seconde plus complète chez le même éditeur en 1652; elle comprend 894 pages et se termine par une excellente table des matières, occupant 22 feuillets (1) Les éditions ne tardèrent pas à se succéder; (2). Au dire d'Eloy, « la meil- » leure de toutes ces éditions est celle d'Amsterdam (1652, in-4°, chez » Elzevir); celle de Venise est parsemée de différents morceaux, qui ne » sont point de la façon de l'auteur. On peut faire le même reproche aux » éditions allemandes (3). » M. Broeckx, dans son *Essai sur l'histoire de la medecine belge,* exprime la même opinion (4).

L'*Ortus Medicinæ* fut traduit et publié en anglais à Londres, en 1662, in-4°.

Il parut à Lyon, en 1670 (in-4°) une traduction française du même ouvrage, connue sous le titre de : *Les OEuvres de Jean Baptiste Van*

(1) Elle porte au-dessous du titre : *Editio nova, cumque locupletiori Rerum et Verborum Indice, pro illa Venetiis nuper excusa, multam partem adauctior reddita et exornatior.*

(2) Venise, chez Juntas et Jean Jacques Hertz, 1651, in-folio; Lyon, 1655, in-folio; Leyde, 1667, in-folio; Lyon, chez Jean Anthenius Huguetan et Guillaume Barbier, 1667, in-folio; Francfort, chez Jean Juste Erythropile, 1682, in-4°; Copenhague, chez Jérôme Christophe Paulli, 1707, in-4°.

(3) Eloy. *Dict. his. de la méd. anc. et mod.* (Mons, Hoyois, 1778), t. II, p. 481.

(4) Broeckx. *Essai sur l'histoire de la médecine belge avant le* XIX*e siècle*, p. 284.

*Helmont, traitant des principes de médecine et physique, pour la guérison assurée des maladies : de la traduction de M. Jean Leconte, docteur-médecin* (1). Cette traduction est très-incomplète et on y rencontre beaucoup d'inexactitudes.

M. Eloy parle encore d'une traduction hollandaise, qui aurait paru à Rotterdam en 1660 (in-4°); nous pensons qu'il fait allusion à l'édition du *Dageraad,* dont nous avons parlé plus haut. M. Broeckx ne signale pas de traduction flamande de l'ouvrage.

Dans l'étude que nous avons faite sur Van Helmont, nous nous sommes servi de l'édition publiée à Amsterdam en 1652, chez Louis Elzevir. Les citations que nous ferons se rapportent toutes à cette édition.

L'*Ortus Medicinæ* renferme les ouvrages les plus importants de Van Helmont; c'est l'œuvre complète de l'auteur, et comme telle, elle nous offre le plus grand intérêt. Il n'y manque en effet que les ouvrages que M. Broeckx a retrouvés et publiés récemment.

Peu s'en est fallu que l'*Ortus Medicinæ* ne fût à jamais perdu pour nous. Van Helmont dans un de ses accès de tristesse et d'abattement, mécontent de lui-même, résolut de livrer son œuvre aux flammes. Il en fut empêché par la profonde impression que produisit sur lui un rêve, qu'il nous rapporte dans les termes suivants : « J'aperçus un arbre d'une très-grande beauté, qui occupait presque toute l'étendue de l'horizon, et dont l'élévation et la circonférence me causèrent un profond étonnement. Cet arbre était couvert de fleurs innombrables, odorantes et parées des couleurs les plus agréables et les plus éclatantes. Plusieurs d'entre elles portaient des fruits par devant et des bourgeons par derrière. J'en cueillis une et au même instant son odeur, sa couleur et sa forme s'évanouirent, tandis que l'esprit de cette vision m'était soudainement révélé (2). »

Van Helmont interpréta ce rêve de la manière suivante; il comprit que les dons de Dieu sont l'image des fleurs de cet arbre, beaux et pleins d'avenir, si on ne les sépare pas de la source de leur vie, et il se décida à ne pas détruire son ouvrage, qu'il compare au fruit qu'il faut laisser mûrir sur

(1) Lyon. 1670, chez J. A. Huguetan et Guillaume Barbier.
(2) *Confessio auth.*, 13, p. 13.

l'arbre de la science : *Nimirum dona Dei singula, esse florum instar, et gloriosiora, quam Salomon in suo throno : magnarum scilicet expectationum, si in arbore remanserint..... Donum ergo Dei, decreveram deinceps relinquere in sua arbore, nec quicquam mihi arrogare decerpendo* (1).

Analyse de l'ouvrage.

L'*Ortus Medicinæ* se divise en quatre parties :

La première partie est destinée surtout à faire connaître les doctrines philosophiques et scientifiques de Van Helmont.

La deuxième a pour titre : *Tractatus de morbis.* Ce titre seul indique le sujet de cette partie.

La troisième, intitulée : *Supplementum,* est réservée au développement de quelques points de philosophie, indiqués dans les parties précédentes, et contient quelques chapitres de thérapeutique.

La quatrième partie est intitulée : *Opuscula medica inaudita.*

Première partie.

Les cinq premiers chapitres de l'*Ortus Medicinæ* sont destinés à nous faire connaître la vie et les travaux de Van Helmont. Ils nous ont été très-utiles, en nous permettant de faire l'histoire de la vie de l'auteur d'après des sources certaines.

Les chapitres qui suivent sont consacrés à des considérations philosophiques générales sur les sciences naturelles en général. Van Helmont y rencontre à chaque page les doctrines d'Aristote et de Galien ; il ne laisse passer aucune occasion de les réfuter. C'est dans cette partie qu'on le voit démolir pièce à pièce tout l'édifice si laborieusement construit sur les quatre éléments.

Le chapitre XXVI (*Blas Humanum*) est extrêmement important au point de vue de la circulation sanguine et des modifications que le sang subit dans son parcours. Nous devons ici ranger Van Helmont au nombre des médecins qui furent les premiers à se rallier à l'immortelle découverte de la circulation du sang, proclamée en 1628 par William Harvey.

Les chapitres XXX et XXXI (*Triplex Scholarum Digestio,* et *Sextuplex digestio alimenti humani*) résument parfaitement l'état de la science à cette époque sur les divers phénomènes de la digestion. Le cha-

(1) *Loc. cit.*, 13 et 14, p. 13.

pitre XXXI est consacré à l'exposé de la théorie de Van Helmont sur cette importante question physiologique.

Le chapitre XXXVIII (*Custos Errans*) est un de ceux qui intéressent le plus au point de vue de la médecine pratique; Van Helmont y commence la guerre contre la fameuse théorie des catarrhes, considérés comme causes pathogéniques. Nons développerons ses idées à ce sujet dans la partie qui concerne la pathologie spéciale.

Tous les chapitres suivants (XXXIX à LXVII) sont intéressants pour la médecine pratique à des degrés divers. Comme nous aurons l'occasion de revenir sur les points qui y sont traités, quand nous aborderons l'examen des idées pathologiques et thérapeutiques de l'auteur, nous n'insisterons pas beaucoup ici à leur sujet. Nous nous bornerons à appeler l'attention du lecteur sur quelques-uns d'entre eux.

Le chapitre XLV (*Scabies et Ulcera Scholarum*) renferme sur la cause de la gale et sur la nature des ulcères des idées fort originales, et qui ont été depuis reprises par beaucoup d'auteurs. Van Helmont considérait la gale comme une maladie locale, contrairement aux idées généralement reçues à cette époque; et bien qu'il ne connût pas l'*acarus scabiei*, la postérité n'a fait que ratifier son opinion sur le caractère local de la gale.

Il traite de la nature de l'asthme et de la toux dans le chapitre LII (*Asthma et Tussis*). Les observations qu'il y a réunies aux §§ 21-26, et ailleurs encore, sont la meilleure réponse que l'on puisse faire à ceux qui accusent Van Helmont de n'avoir été qu'un rêveur.

Le chapitre LIV (*Cauterium*) est consacré tout entier à la critique raisonnée de l'emploi thérapeutique des cautères.

Le Chapitre LVI (*Pleura furens*) contient l'histoire de la pleurésie et de la pleuro-pneumonie.

Dans le chapitre LIX (*Catharri deliramenta*), l'auteur reprend le sujet qu'il avait traité accessoirement dans le chapitre XXXVIII, pour exposer les effets funestes des théories catarrhales; celles-ci, comme on sait, faisaient dépendre toutes les maladies d'une prétendue vapeur catarrhale

qui, se dégageant de l'estomac, allait se condenser à la base du crâne, pour retomber de là sous forme de pluie muqueuse dans les divers organes et y déterminer les maladies.

Les chapitres LXI et LXII (*Pharmacopolium ac Dispensatorium modernorum* et *Potestas medicaminum*) sont consacrés à l'exposé de son système thérapeutique.

Le chapitre LXIV (*Ignotus Hospes morbus*) est très-important au point de vue de la pathologie générale, comme on le verra plus loin dans cette partie de notre travail.

Le chapitre LXV (*Ignotus Hydrops*) est consacré tout entier à l'histoire de l'hydropisie symptomatique.

La deuxième partie de l'*Ortus Medicinæ*, intitulée *Tractatus de morbis*, est entièrement consacrée à la pathologie interne et à la thérapeutique. Deuxième partie.

Les huit premiers chapitres nous font connaître d'une manière précise les opinions de Van Helmont sur la nature et le processus de la maladie en général.

Dans le cinquième chapitre (*De morbis Archealibus*), Van Helmont décrit la classe de maladies qui dépendent directement de l'archée; et dans le neuvième chapitre (*Morborum Phalanx et Divisio*), il expose la classification qu'il admet pour toutes les autres maladies, en prenant pour point de départ la considération de la cause occasionnelle.

Les chapitres suivants sont consacrés à la description de chacun des grands groupes morbides, que Van Helmont a déterminés.

Les quatre derniers chapitres sont remplis de dissertations philosophiques, qui n'offrent pas un grand intérêt au point de vue de la médecine.

La troisième partie de l'*Ortus Medicinæ* commence par l'opuscule que Van Helmont publia en 1624 sur les eaux de Spa. Nous en avons plus haut fait connaître le résumé. Troisième partie.

Les autres chapitres sont pour la plupart relatifs à des sujets de physio-

logie générale. Nous exceptons cependant quelques chapitres, au nombre desquels nous devons ranger le quinzième, qui est la reproduction du livre *De magnetica vulnerum curatione,* publié en 1621, et dont nous avons déjà donné une analyse.

Le chapitre dix-huit (*Arcana Paracelsi*) nous fait connaître les principaux agents thérapeutiques que Van Helmont employait sous le titre de *Arcana.*

Quatrième partie.

Quant à la quatrième partie, elle comprend les traités de la lithiase, des fièvres et de la peste, et la critique des doctrines humorales. Ayant déjà fait connaître ces ouvrages, nous n'avons plus rien à ajouter.

## CHAPITRE NEUVIÈME.

### COMMENTAIRE SUR LE PREMIER LIVRE DU RÉGIME D'HIPPOCRATE : περι διαιτης.

Retrouvé et publié par M. Broeckx, d'Anvers, en 1849 (1).

Le commentaire περι διαιτης, que Van Helmont a composé dans sa jeunesse, se trouvait au nombre des papiers que l'official de Malines fit saisir en 1634, lors de l'arrestation du médecin flamand. C'est un traité qui n'intéresse guère le médecin; il est consacré en effet tout entier à développer des idées de philosophie générale sur l'organisme vivant. Le premier chapitre cependant nous permet d'apprécier une des faces du caractère de Van Helmont considéré comme médecin. Il insiste beaucoup sur la nécessité de ne pas s'isoler dans l'étude d'une partie limitée de la science médicale; il blâme fortement les spécialistes; car dit-il, ils sont incapables de tirer parti dans leurs travaux des rapports qui unissent entre elles les diverses parties de la médecine et qui permettent de les mieux connaître. *Nemo etenim certe partem medicinæ callebit, qui non apte totum perlustraverit; nec id superficietenus quidem, sed cognoscere et percognoscere oportet ut habet textus* (2).

(1) Anvers, Buschmann, 1849, broch. in-8° de 38 pages.
(2) *Loc. cit.*, p. 15.

Dans l'ouvrage dont nous nous occupons en ce moment, on retrouve au plus haut degré cette indépendance d'esprit qui devait priver Van Helmont de l'amitié de ses confrères. Dès les premières lignes du commentaire l'auteur s'élève avec la plus grande énergie contre ces médecins qui admettent tout sur la parole du maître, sans s'efforcer, par de nouvelles recherches, de corroborer ou de renverser leur opinion : *Nostrum vero semper munus fuit, licet commentatoris vicem gereremus, nunquam tamen in alicujus viri verba protervim jurasse, et auctoritates semper postposuisse rationibus : quippe quod nec auctores citra rationes unquam verisimiliter certare ausi sint* (1).

Malgré le grand intérêt qu'offre ce traité au point de vue des idées de Van Helmont sur la philosophie générale des êtres de la nature, nous n'insisterons pas plus longuement sur ce sujet, qui n'est pas très-important au point de vue de la médecine.

## CHAPITRE DIXIÈME.

### COMMENTAIRE SUR UN LIVRE D'HIPPOCRATE INTITULÉ : περι τροφης.

Publié par M. Broeckx, d'Anvers, en 1851 (2).

Ce traité, comme le précédent, constitue un commentaire sur un des livres de la collection hippocratique, celui qui traite du régime et de l'alimentation. Il fut impossible à l'auteur d'y mettre la dernière main ; car son ouvrage, saisi par l'official de Malines, ne lui fut jamais rendu. A ce point de vue donc, il offre moins d'importance que les autres ouvrages, auxquels Van Helmont put donner tous ses soins ; il offre surtout moins d'importance que les magnifiques pages que le médecin flamand a consacrées à la diététique dans son traité des fièvres.

Le commentaire comprend seize chapitres dont les sept premiers sont consacrés à des considérations physiologiques générales sur la nutrition.

(1) *Loc. cit.*, p. 12.
(2) Anvers, Buschmann, 1851, broch. in-8° de 39 pages.

L'ouvrage est fort bien rédigé et fait parfaitement ressortir la pensée d'Hippocrate. C'est, du reste, le but principal que Van Helmont s'était proposé; car le rôle du commentateur se réduit, dit-il, à bien faire comprendre la pensée qui a dicté l'œuvre commentée. *Commentatoris non est exquirere quæ vera esse possunt, sed quæ auctoris menti congrua sunt ostendere* (1).

Nous ne nous étendrons pas plus longuement sur ce travail, dont nous recommandons cependant la lecture; on y trouve déjà les principes généraux que l'auteur devait développer plus tard.

## CHAPITRE ONZIÈME.

### EISAGOGE IN ARTEM MEDICAM A PARACELSO RESTITUTAM.

C'est encore au zèle infatigable de M. Broeckx que nous devons de posséder cet ouvrage. Il le publia en 1854 dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique* (2).

L'ouvrage a été composé en 1607; Van Helmont avait alors 30 ans; il revenait des voyages qu'il avait entrepris dans les diverses contrées de l'Europe. C'est le premier travail que nous connaissions de lui; il est à ce seul point de vue déjà très-curieux à consulter; il est consacré en grande partie à démontrer l'insuffisance des doctrines de Galien : *Cui quæso, Galenicæ medicinæ facilitas erroris suspicionem non induxerit?* (3). Et ailleurs encore : *Ægrotorum, non Græcorum servi sumus, quibus medicinam creavit Altissimus, et creatam nostris laboribus ac industriæ commisit* (4). — Au point de vue de cette critique, il est inférieur cependant à la *Scholarum humoristarum pass. deceptio,* que Van Helmont composa plus tard; cela n'est pas étonnant, puisqu'il a rédigé ce dernier ouvrage à la fin de sa vie, alors qu'une longue expérience avait mûri les idées du médecin.

(1) *Loc. cit.*, p. 13.
(2) Anvers, Buschmann, 1854, broch. in-8° de 147 pages.
(3) *Loc, cit.*, p. 118.
(4) *Loc. cit.*, p. 27.

L'*Eisagoge* comprend quinze chapitres et un épilogue. Les neuf premiers chapitres sont plus spécialement consacrés à l'exposition de notions générales sur les êtres organisés ; ces notions sont cependant entremêlées de nombreux documents, concernant exclusivement la médecine ; nous pourrions citer ici l'histoire de la gale qu'il donne à la page 28, etc. Nous tirerons parti de ce travail, quand nous nous occuperons de Van Helmont non plus exclusivement au point de vue de la médecine proprement dite, mais au point de vue des travaux scientifiques qu'il a publiés.

Les cinq derniers chapitres intéressent seuls le médecin praticien ; ils sont très-utiles à consulter, car ils nous montrent Van Helmont, alors qu'il était encore complétement sous l'influence de Paracelse. Aussi cette production diffère-t-elle en quelques points de l'*Ortus Medicinæ ;* mais comme les sujets que Van Helmont y aborde sont exposés d'une manière plus complète et plus claire dans ce dernier ouvrage, c'est à celui-ci que nous nous en sommes tenu pour étudier et critiquer la doctrine du médecin bruxellois.

L'authenticité des trois travaux publiés par M. Broeckx ne nous paraît pas pouvoir être révoquée en doute.

---

# TROISIÈME PARTIE.

# PATHOLOGIE GÉNÉRALE.

## CHAPITRE PREMIER.

### PRINCIPES PHYSIOLOGIQUES.

Pour faire bien comprendre les idées développées par Van Helmont au sujet de la pathologie interne, nous devons commencer par exposer les principes généraux admis par l'auteur en physiologie, principes qui servent de base à sa doctrine médicale.

L'auteur admet deux causes premières : l'âme et la vie, comme présidant à tous les actes de l'homme, à toutes les manifestations de l'organisme humain.

La première préside au fonctionnement de l'intelligence et siége dans le *duumvirat.*

La seconde régissant toutes les fonctions de la vie animale, est symbolisée dans *l'archée.*

Voyons ce qu'il faut entendre par chacune de ces deux expressions.

### I. DUUMVIRAT.

Le duumvirat est un nom créé par Van Helmont, pour désigner l'union de l'estomac et de la rate. Ces deux organes sont intimement unis par la communauté de leurs fonctions; l'un ne peut pas fonctionner sans que l'autre intervienne.

Van Helmont place dans le duumvirat le siége des fonctions intellectuelles; il se sépare ainsi de toutes les opinions admises jusqu'alors et que

la postérité devait confirmer. Car toujours on a été d'accord pour placer dans le cerveau le siége de l'intelligence; et si l'on a modifié en beaucoup de points les détails, admis à ce sujet par Galien, le fait capital de la localisation de la pensée dans le cerveau est resté admis aujourd'hui, comme au temps du médecin de Pergame.

Nous n'insisterons pas plus longuement sur la signification du duumvirat.

## II. ARCHÉE.

La vie, dit Van Helmont, est un principe d'action, un *initium formale*. C'est une lumière — *ens luminare,*— donnée par le Créateur à l'homme en un instant unique pendant la fécondation.

La vie est donc un principe immatériel; mais elle dispose d'un instrument, qui lui permet d'exercer son influence : c'est à l'*archée* qu'est dévolu ce rôle.

L'archée, emprunté au moine alchimiste Basile Valentin, avait déjà servi à Paracelse pour expliquer les opérations chimiques. Ce terme était employé comme répondant à un *summus exaltans spiritus, qui separatur e corporibus, exaltatur et ascendit; occulta rerum virtus, generalis omnibus artifex et medicus; vis est occultissima res omnes producens, divina virtute nimirum suffulta* (1).

Tout ce que la nature produit dans le monde possède nécessairement un principe excitateur propre qui préside à sa génération et à ses mouvements. Quelque durs que soient les corps, ils renferment tous en eux une *aura*, qui protége la génération future et accompagne le produit engendré jusqu'à la fin de sa carrière. *Quidquid igitur in mundum venit per naturam, necesse est habeat suorum motuum initium, excitatorem et directorem internum generationis. Singula ergo, utut dura et opaca, tamen ante sui istam solidilatem, claudunt in se auram, quæ ante generationem, semini hactenus fœcundo, internam, futuram generationem adumbrat, et generatum ad finem scenæ usque comitatur* (2).

(1) GUISLAIN. *La nat. consid. comme force inst.*, p. 26, ex *Blancardii Lexicon Nov. med.*
(2) *Archeus faber*, 2, p. 35.

Cette *aura* existe dans tous les corps naturels : on la retrouve dans le suc des végétaux et même dans les métaux *densissima homogeneitate inspissatur* (1). C'est l'*archeus faber*, l'archée primitif, qui revêt la forme du produit engendré. Il a la notion infuse des lois suivant lesquelles se développe tout organisme, et il est chargé de présider à la manifestation normale de ces lois. C'est ce que Van Helmont exprime dans son style allégorique, en disant que l'archée renferme en lui l'*image séminale* de l'organisme qu'il dirige.

L'archée préside à tous les actes tendant à la conservation de l'individu ou de l'espèce. Il existe déjà dans la semence; car la graine n'est que l'écorce de cette force invisible, que Van Helmont appelle archée. *Constat Archeus verò, ex connexione vitalis auræ, velut materiæ, cum imagine seminali, quæ est interior nucleus spiritualis, fœcunditatem seminis continens; est autem semen visibile, hujus tantum siliqua* (2).

L'archée — *Faber generationis ac Rector*, — parcourt tous les recoins de son logis vivant (*animantatis*) et partout il transforme la matière suivant les exigences et le but de la partie créée. Il le fait avec discernement; car il est *plena insignitum scientia, potestatibusque necessariis rerum in sua destinatione agendarum, ornatum; adeoque est vitæ et sensationis primarium organum* (3). Ici, il loge le cœur; là, il assigne sa place au cerveau; et partout où il dispose un organe, il laisse pour présider à sa fonction un directeur spécial : *ubique immobilem habitatorem præsidem, ex universali sui monarchia determinat, juxta exigentiæ, partium et destinationum fines* (4). Quant à lui-même, il reste *curator, rectorque internus finium, in obitum usque* (5).

Il y a donc deux ordres de principes directeurs pour la vie animale : l'*archée central* et les *archées locaux*.

(1) *Arch. fab.*, 3.
(2) *Loc. cit.*, 4, p. 33.
(3) *Loc. cit.*, 4, p. 33.
(4) *Loc. cit.*. 6, 33.
(5) *Loc. cit.*, 7, 33.

L'*archée central* siége à l'épigastre, d'où il se rend dans toutes les parties du corps qui réclament son concours.

Les *archées locaux* ou *blas* siégent dans les différents organes du corps et y exécutent les divers ordres de l'archée central. Ils président à tous les mouvements qui se produisent dans les organes; et par suite ils ont double fonction, suivant qu'ils dirigent le mouvement musculaire ou qu'ils président à la transformation des tissus, aux phénomènes intimes de la nutrition. De là un *blas motivum* et un *blas alterativum*.

D'autre part, comme il y a en nous deux espèces de mouvements, les uns volontaires, les autres involontaires, le blas moteur préside à une double série de phénomènes; aussi Van Helmont admet-il deux espèces de blas moteurs, correspondant aux deux espèces de mouvements : *Unum nempè, quod naturali motu, alterum vero voluntarium, quod per internum velle sibi motor exsistit* (1).

Le blas, qui préside aux mouvements de l'homme, est différent de celui qui gouverne le mouvement des astres (2), et qui sous le nom de *Blas meteoron* produit les vents et les tempêtes.

Il y a autant d'archées secondaires que d'organes : il y en a un pour chacun des viscères, le foie, les reins, les testicules, la matrice, les mammelles, le cerveau, etc. (3).

Aussi longtemps que les archées secondaires obéissent aux ordres de l'archée central, la santé persiste; mais dès que la discorde se produit entre eux, on observe les diverses maladies, qui varient d'après le siége occupé par l'archée local révolté.

L'archée agit sur le corps par l'intermédiaire de *ferments*. Par ce mot on entend une matière spéciale, qui agit comme stimulant soit en bien soit en mal sur les parties irritées par un archée. Nous aurons l'occasion de revenir plus longuement sur la signification précise que Van Helmont attribue aux ferments, lorsque nous ferons connaître les opinions qu'il émet sur les diverses maladies.

(1) *Blas Hum.*, 9, p. 145.
(2) *Loc. cit.*, 5-8, p. 145.
(3) *Ignot. Act. regim.*

### III. DIGESTION.

Un point qui, dans la doctrine physiologique de Van Helmont, doit fixer tout particulièrement l'attention, est celui qui concerne la digestion des aliments.

Van Helmont admettait six périodes distinctes dans le processus de la nutrition. La première digestion s'opère dans l'estomac, où l'aliment se transforme en chyme, sous l'influence d'un ferment acide. *Extra controversiam, est cibus et potus, una, pariterque dissolvi in cremorem planè diaphanum in cavo stomachi. Addo, id fieri vi fermenti primi, manifestè acidi à liene mutuati* (1).

Le chyme acide ainsi obtenu passe dans le duodénum, où, sous l'influence du fiel, il se transforme en un produit salin : *Fellis ergo fermento mutuatur quicquid in cremore fuit acidum, in salem urinæ* (2). *Tandem Cremor, e Pyloro in duodenum labens, confestim intra sphæram activitatis, a fellis inspiratione correptus, aciditatem sui in salem commutat, et aquosior ejus pars a meraciore fit segregalibis, quæ a renibus trahitur* (3). — C'est le but de la deuxième digestion, de celle qui s'opère dans le duodénum.

A ce sujet, Van Helmont fait une longue digression, pour prouver que le fiel et la bile sont deux produits distincts : il fait du premier le contenu de la vésicule biliaire, et de l'autre la matière colorante que le foie retire du sang et que nous désignons aujourd'hui sous le nom de *biliverdine*.

La troisième digestion se fait sous l'influence du ferment hépatique dans les vaisseaux mésaraïques. *Tertia igitur digestio, fit præside fermento hepatis, quod cœco Gas odore, sanguificationem in suo mesenterii stomacho incipit, ac tandem in vena cava perficit* (4).

La quatrième disgestion s'accomplit dans le cœur et dans l'aorte : le sang rouge y est soumis à un travail d'élaboration, qui le rend plus jaune

(1) *Sext. Digest. alim. human.*, 2, p. 167.
(2) *Loc. cit.*, 23, p. 170.
(3) *Loc. cit.*, 37, p. 176.
(4) *Loc. cit.*, 39. p. 177.

et tout à fait volatil. *Quarta porro digestio completur in corde ejusque arteria; in qua elaboratione, rubens, crassiorque venæ cavæ cruor, elaboratur, fit flavior et plane volatilis* (1).

La cinquième digestion a pour effet la transformation du sang artériel en un esprit vital. *Quinta autem digestio transmutat sanguinem arterialem in spiritum vitalem Archei, de quo sub Blas humano disserui, ut et sub spiritu vitæ* (2). Elle s'accomplit dans tout le corps, mais plus spécialement dans le cerveau.

La quatrième et la cinquième digestion, en opposition avec les premières, ne laissent pas de résidus.

La sixième digestion s'accomplit dans les divers tissus du corps humain; l'archée puise dans le sang les éléments nécessaires pour la nourriture de chaque organe et transforme cette nourriture dans les tissus propres de l'organe. La sixième digestion alimentaire comprend donc les phénomènes ultimes et intimes du processus nutritif.

Les principes physiologiques que nous venons d'exposer, ont exercé une très-grande influence sur les doctrines médicales de Van Helmont. L'archée et le duumvirat jouent un rôle capital dans la pathologie de l'auteur flamand; et de même qu'ils président dans l'état de santé à l'accomplissement des fonctions des organes, de même ils président, comme on le verra dans les pages suivantes, aux altérations de ces fonctions à l'état morbide. C'est à leur modification qu'il faut rapporter les troubles que l'on observe dans les diverses maladies.

Pour ce qui concerne la digestion, il y a une différence radicale entre l'opinion de Van Helmont et celle des Écoles du moyen âge. Ici tout était mécanique; selon le médecin flamand, c'est à l'influence des ferments qu'il faut demander l'explication des phénomènes de la digestion.

Si l'on examine dans ses détails la théorie qu'il chercha à introduire, on constate tout d'abord que les trois premières périodes de la digestion, celles qui s'accomplissent dans l'estomac, le duodénum et les veines mésentériques, sont très-clairement décrites par notre auteur;

(1) *Sext. Digest. alim. human.*, 60, p. 177.
(2) *Loc. cit.*, 62, p. 177.

il insiste particulièrement sur l'acidité du suc gastrique et l'alcalinité de la bile comme des conditions très-favorables à la marche régulière de la digestion. A ce sujet les travaux des physiologistes modernes n'ont fait que confirmer les vues que le médecin flamand exprimait dans la première moitié du XVII^e siècle.

Les trois dernières périodes de la digestion sont indiquées d'une manière moins précise. Cependant, si on examine la théorie à un point de vue général, on ne peut pas s'empêcher d'admirer la pénétration d'esprit de cet homme, qui — sans pouvoir préciser complétement sa pensée par suite du manque de moyens convenables d'investigation — a néanmoins déjà clairement entrevu et indiqué les différentes phases du processus nutritif, commençant à l'estomac pour se terminer dans les tissus du corps par le travail d'assimilation ultime. C'est ce dont on pourra se convaincre aisément, en lisant les chapitres qu'il consacre à l'étude de la classification pathologique, basée sur l'étiologie. (1).

Nous développerons dans le cours de ce travail, au fur et à mesure que l'occasion s'en présentera, les autres points de physiologie, moins importants au point de vue des doctrines médicales, sur lesquels Van Helmont a fixé son attention.

## CHAPITRE DEUXIÈME.

### IDÉE GÉNÉRALE ET DÉFINITION DE LA MALADIE.

#### I. IMPORTANCE D'UNE BONNE DÉFINITION DE LA MALADIE.

Qu'est-ce que la maladie?

Cette question — d'une importance capitale en pathologie générale — devait nécessairement occuper une place considérable dans les travaux de Van Helmont. En effet, le réformateur de la médecine attachait une grande importance à la recherche d'une définition de la maladie. La médecine n'a de chances de pouvoir progresser ou de soulager les patients, que lorsque celui qui la pratique sait à quoi il a affaire. Les Écoles, tout en définissant

(1) Voir plus loin les maladies dues aux *Retenta*.

la maladie, n'attachaient cependant à cette définition qu'une valeur très-secondaire; puisque leur traitement leur semblait parfait, elles ne se souciaient guère de chercher à définir la maladie. Pour elles l'insistance avec laquelle Van Helmont revenait sur ce point était inexplicable; c'était s'amuser, disaient-elles, à de vaines discussions de mots; puisque toujours — quelle que soit la définition admise — le but, poursuivi par la nature et par le médecin, est identique : l'élimination d'une matière morbide et le retour à la santé.

Admettre ce dernier fait, comme la conséquence du premier, c'est déjà, comme l'a relevé Van Helmont, — tout en voulant écarter comme oiseuse toute recherche de définition vraie, — admettre comme démontré que la maladie n'est que l'effet de la présence d'une matière morbide dans l'économie; c'est poser une définition, et qui plus est, une définition dont la conséquence ne se réduit pas à exercer de l'influence sur la partie purement scientifique de la médecine; mais dont les effets se font ressentir d'une manière incontestable sur le terrain de la pratique médicale.

Du reste, il est impossible qu'avec des points de départ erronés sur la nature de la maladie, la pratique médicale ne soit pas funeste au malade. Car du moment que l'on arrive au lit du patient, pour y traiter une intempérie, une dyscrasie ou une disproportion dans les humeurs — toutes choses qui ne répondent à rien de réel — la définition de la maladie n'est plus seulement une question de mots : il y va souvent de la vie du malade (1).

### II. ÉTAT DE LA QUESTION AVANT VAN HELMONT.

Toutes les opinions produites antérieurement à Van Helmont, pour préciser la nature de la maladie, comme, du reste, toutes celles qui ont été avancées à des époques plus rapprochées de nous, peuvent se ranger en deux catégories bien distinctes :

1) Pour les uns, la maladie est le résultat d'une lésion de l'organisme. La raison d'être de la maladie est puisée ici dans l'état de l'organe et ne réside pas dans les modifications imprimées à une force active, inhérente

(1) *Ignot. Hosp. Morbus*, 94, p. 405.

à celui-ci. En d'autres termes, la maladie est le résultat de la lésion d'un organe, de même que la vie est le résultat de la fonction des organes sains. Ces principes sont admis par toutes les variétés de l'école organicienne, qui compte encore aujourd'hui de nombreux représentants.

2) Pour d'autres, la maladie provient d'un trouble des forces spéciales, propres à tous les êtres vivants, forces spéciales, que l'on a baptisées de différents noms : force vitale, archée (Van Helmont) âme (Stahl), etc. Ici la lésion n'est plus qu'un effet; pour qu'elle existe, il faut qu'elle ait été déterminée par la force spéciale, qui caractérise les corps vivants et les distingue des corps inertes. La maladie dans cette doctrine est une modalité de la force vitale, et de même que celle-ci à l'état sain produit les diverses fonctions de nutrition, de même à l'état morbide, elle détermine ces fonctions, mais troublées cette fois, et entraînant à leur suite par l'effet de leur trouble la lésion fonctionnelle. *Quicquid in sanis edit actiones sanas, idipsum in morbis edit actiones vitiatas.* Sur ces principes se basent les doctrines vitalistes.

Cette dernière opinion, datant d'Hippocrate, n'avait plus guère de représentants, car toutes les Écoles humorales du moyen âge s'étaient ralliées à la première. Pour elles comme pour Galien, *morbus vel functionis vel structuræ læsio est.* Encore ne comprenaient-elles le trouble fonctionnel que consécutivement à un trouble matériel—quantitatif ou qualitatif—des humeurs du corps. La maladie présupposait donc toujours l'existence d'une lésion organique comme point de départ. Les termes différaient; mais les principes restaient les mêmes.

En effet, si nous cherchons à préciser les doctrines de pathologie générale qui avaient cours au moyen âge, nous trouvons d'abord la définition suivante, presque universellement admise par les Écoles : la maladie consiste dans une certaine disposition de l'économie, qui détermine la manifestation des phénomènes morbides. Cette disposition spéciale dérive de l'intempérie des humeurs, c'est-à-dire d'une lésion matérielle, agissant comme cause morbifique. Il suit de là que la maladie provient d'un organe lésé et non pas de la cause de cette lésion : *Adeoque tum morbus potius*

*læsæ actionis, quam lædentis actiones, vicem haberet* (1). Les Écoles désignaient cette disposition morbide, engendrée par l'intempérie des humeurs, par le nom de *diathèse*. La diathèse était donc la seule et vraie maladie.

III. CRITIQUE ET RÉFUTATION DE LA DOCTRINE GALÉNIENNE DES ÉCOLES.

Van Helmont a prouvé dans la partie physiologique de ses œuvres, que les humeurs n'existent que dans l'imagination des Écoles; il rejetait donc des conclusions déduites de ces données hypothétiques. Mais non content de les rejeter, il en montre encore toute l'inanité. Vous voulez définir la maladie, dit-il aux Écoles; et vous ne songez pas qu'en la considérant comme une disposition qui trouble la fonction, vous ne définissez que sa cause (2).

Mais il y a plus : l'épilepsie, la manie, la goutte, la fièvre quarte, etc., ne disparaissent pas avec l'accès d'exacerbation; ces maladies persistent en dehors des accès : un épileptique n'est pas guéri, du moment que l'accès convulsif est passé. Or, la doctrine des Écoles, en admettant la diathèse, est impuissante à expliquer ce fait; car dès que la maladie est réduite à n'être qu'un accident, une lésion, celle-ci persistant toujours, les symptômes doivent nécessairement continuer à se manifester : *etenim si Scholæ credant morbos esse mera accidentia, hæc sanè dormire nesciunt, nec sunt dum non agunt* (3). Dans des maladies à périodes, à manifestations intermittentes, il n'est donc pas possible d'admettre la diathèse, telle que la comprenaient les médecins humoristes.

Quelques partisans des Écoles, admettant ce raisonnement, ont cherché à s'y soustraire en donnant à la diathèse une autre signification. Pour eux elle ne constituerait plus l'essence même de la maladie; elle donnerait lieu à la formation d'un état neutre, d'un être hermaphrodite, intermédiaire entre la maladie et la santé. Cet état jouirait de la faculté de se manifester ou de rester latent; mais réduite à ces faibles limites, la diathèse, comme

(1) *Ignot. Hosp. Morb.*, 26, p. 595.
(2) *Loc. cit.*, 56, p. 597.
(3) *Loc. cit.*, 27, p. 595.

le fait remarquer Van Helmont, ne peut plus guère être considérée comme maladie; il faut la ranger parmi les symptômes.

Du reste, c'était renverser le principe même de l'École, que d'attribuer cette signification à ce mot. Car, quand elle doit attendre ainsi patiemment qu'elle ait atteint assez de maturité, pour pouvoir se manifester, ce n'est plus la diathèse elle-même qui constitue la maladie; mais son excès, son exagération. *Quare etiam non ipsa Diathesis, sed ipsius excessus est proprii nominis Morbus in Scholis* (1).

Comme conséquence de cette proposition, c'est la proportion des humeurs qui détermine et modifie la nature essentielle et l'espèce de la maladie; toute spécificité morbide est ainsi niée par les humoristes : *Solus qualitatum quarumvis gradus facit atque mutat suiipsius essentiam et speciem : nec species proïnde, in esse specifico, suam habet quidditatem : sed tantum in puncto excessus* (2).

Ce n'est, du reste, pas la seule contradiction qu'un examen critique un peu attentif fasse reconnaître dans la définition des écoles organiciennes. Que vient faire ici la diathèse? Si les causes matérielles suffisent pour troubler immédiatement les fonctions, il est parfaitement inutile de créer ce nouvel élément; il se confond dès lors avec la cause elle-même. Ainsi quand un calcul se place au col de la vessie et empêche l'urine de s'échapper, la diathèse n'a rien à y voir. Dans ce cas, en effet, elle se réduit à l'action oblitérante, déterminée par le calcul, et n'est plus qu'un simple rapport rationnel tout à fait étranger à l'idée de maladie. *Quippe non est oppilatio ulla, sive Diathesis, quæ intercludit meatum urinæ : si solus calculus id immediatè faciat, ac materialiter oppilet, totumque fundamentum relationis sic in se perfectè atque realiter continet, quod Diathesis, sive actio oppilativa, procedens ab oppilante calculo, non sit nisi relatio, ac merum ens rationis, quæ in morbis inter medendum, ut et in entibus veris, vereque existentibus, Locum non habet* (3).

Van Helmont s'attaquant ensuite à la seconde partie de la définition de

(1) *Ignot. Hosp. Morb.*, 29, p. 595.
(2) *Loc. cit.*, 29, p. 595.
(3) *Loc. cit.*, 51, p. 595.

l'École, se refuse à considérer le trouble fonctionnel comme constituant toute la maladie, et il invoque les considérations suivantes à l'appui de sa manière de voir :

1) Il n'est pas rare de voir succomber des sujets qui n'ont éprouvé aucun trouble fonctionnel : c'est le cas pour la mort subite ou la mort par suite de vieillesse. Le trouble fonctionnel est accidentel et comme tel, il n'accompagne pas toujours la maladie. *Id* (*functionnum læsio*) *est morbis accidentale posteriusque : non autem concomitans perpetuo* (1). Or, il n'est pas admissible qu'on puisse définir une chose au moyen de ses effets postérieurs et séparables (2).

2) Du reste, si la définition était exacte, si l'importance accordée au trouble fonctionnel était l'expression de la vérité, comment pourrait-on admettre que le fiévreux, le goutteux, l'épileptique soient aussi malades en dehors de l'accès que pendant l'accès, alors que cependant l'on n'observe de trouble fonctionnel que dans le premier de ces moments (3)?

3) Aux objections qu'on leur faisait, les Écoles opposaient des arguments spécieux. Elles prétendaient que la lésion de la fonction constitue la maladie et la fonction lésée le symptôme : *Læsio autem actionis esset morbus; et læsa actio, ipsum symptoma* (4). Distinction puérile, et même fort difficile à bien comprendre.

### IV. OPINION DE VAN HELMONT.

Tel était l'état de la question, quand Van Helmont parut. On peut le résumer et le caractériser en un mot : toute idée de spécificité morbide avait disparu du terrain de la pathologie.

Pour celui qui connaît les opinions physiologiques de l'auteur, la solution qu'il devait donner à cette question de principe — la définition de la maladie — ne peut pas être douteuse. Reconnaissant dans la vie non pas l'effet, la conséquence du fonctionnement des organes, mais le principe qui

(1) *Ignot. Hosp. Morb.*, 55, p. 597.
(2) *Loc. cit.*, 56, p. 597.
(3) *Loc. cit.*, 56, p. 597.
(4) *Loc. cit.*, 56, p. 597.

régit ce fonctionnement, Van Helmont ne voit dans la maladie qu'une manifestation du principe vital troublé : la même force régit l'organisme sain ou malade : *quidquid in sanis edit actiones sanas, idipsum in morbis edit actiones vitiatas* (1).

1. La vie elle-même est le siége de la maladie.

La maladie réside donc dans la force vitale; elle ne se conçoit pas en dehors de la vie; car elle cesse avec celle-ci. Les Écoles ont fait de la lésion la maladie sans remarquer que la lésion persiste après la mort alors que la maladie est terminée : *mirum est tamen, illos ignorasse, morbum, antequam noster fieret, ex intimo vitæ initio procedere, atque nobis incorporari debere, nec ideo causas occasionales posse esse connexas, constitutivasque morborum : siquidem permanent illæ causæ adhuc post vitam ; et tamen cessant morbi* (2). Il n'est venu à l'idée de personne d'appeler *malades* les cadavres de ceux qui viennent de succomber; on y trouve la lésion, mais on n'y rencontre plus la maladie. Que manque-t-il donc au cadavre pour qu'il soit malade? — Une chose, mais une chose capitale : c'est la vie, c'est-à-dire ce qui est le propre des êtres vivants, des seuls êtres naturels qui soient susceptibles de maladie. Or, quand un phénomène ne se rencontre jamais que pendant la vie, n'est-on pas autorisé à conclure qu'il doit être intimement uni à celle-ci et faire corps avec elle?

Van Helmont ne voyait donc dans les maladies que les désordres de l'archée, c'est-à-dire du principe vital qui gouverne l'économie vivante : *Ast ego non attendo functionum læsiones, pro essentia morbi : sed perturbationes operativas in Archeum distentas, contemplor in morbis* (3).

Ceci posé, examinons de plus près la doctrine du réformateur flamand.

2. Les accidents traumatiques ne sont pas des maladies.

Dans les études auxquelles il s'est livré pour parvenir à poser une définition vraie de la maladie, il a soin de bien distinguer de celle-ci les accidents traumatiques (plaies, contusions, brûlures, etc.), qui n'ont rien de commun avec la véritable maladie. On retrouve l'expression de cette réserve en différents endroits de son ouvrage, entre autres au chapitre *Ignotus Hospes Morbus* (4).

(1) *De febr.*, I, 27, p. 741.
(2) *Ignot. Hosp. Morb.*, 48, p. 596.
(3) *Loc., cit.*, 55, p. 597.
(4) *Loc. cit.*, 77, p. 401.

Caractères d'une bonne définition.

Pour donner une bonne définition, il faut prendre pour point de départ les causes qui ont présidé à la formation de l'objet à définir. Ces causes sont de deux natures : l'une est matérielle et purement occasionnelle ; l'autre, au contraire, est la cause immédiate, la cause efficiente interne ou séminale, celle qui recevant l'impression de la première, lui permet de se manifester : une cause externe et occasionnelle ne peut déterminer d'effets sur un organisme vivant (en dehors des cas de traumatisme), si elle n'a pas rencontré dans l'économie un point sur lequel elle puisse agir. C'est par la réunion de ces deux causes qu'existe l'objet défini (1). Van Helmont s'attache à bien préciser le rôle de ces deux espèces de causes. Nous avons rappelé plus haut ce qu'il entendait par l'archée; ces détails feront mieux saisir la pensée du médecin flamand.

4. Mode de production de la maladie. Du processus morbide.

Nous avons déjà vu que pour Van Helmont toute cause morbide agit sur la vie. Il s'ensuit que la maladie est intimement unie à celle-ci. Cette union intime n'est réelle que si la maladie occupe immédiatement la vie et y trouve son siége en tout ou en partie. Celle-ci perd son *aura vitalis* et devient incapable de présider encore au fonctionnement normal des organes.

Puisque la maladie s'attache ainsi le plus intimement possible à la vie, il s'ensuit que c'est dans cette dernière qu'elle trouve sa cause efficiente. Peu importe que son existence soit due à des causes occasionnelles ou à une erreur de la vie, engendrée dans l'archée lui-même : c'est toujours celle-ci qui est le siége de la maladie. Il s'ensuit ce point important : que la maladie n'est pas un être étranger, vivant d'une vie indépendante au sein de l'économie animale et en lutte avec cette économie, puisqu'elle est comme l'état de santé, due à l'action de la force vitale. Nous reviendrons plus loin sur ce point.

La vie étant un principe immatériel, un *ens luminare,* ne peut agir que par l'organe de l'*aura vitalis*, c'est-à-dire de l'archée, qui sert d'intermédiaire entre la lumière vitale et le corps : c'est donc dans l'archée que siége la maladie (2).

Ceci posé, voyons comment elle se manifeste? — Tout ce qui se

(1) *De freb.* XIII, 1, p. 774.
(2) *Ignot. Hosp. Morb.*, 8 et 9, p. 405.

produit dans la nature naît et se propage par des images enfermées dans la semence. Or, l'archée agit de même que tout esprit séminal sur la matière qui lui est soumise. Il produit une idée morbide, qu'il imprime sur une partie de sa substance (1). Il manifeste donc son action *per impressam notam vel Ideam sigillarem, quæ novit quid et quorsum sibi sit agendum* (2). Toute maladie a par conséquent sa *notam sigillarem ac velut actum seminalem,* qui a la conscience de ce qu'elle doit faire.

Les images morbides que l'archée fabrique, sont d'abord des produits de l'esprit, *mera entia mentis, incorporalia* (3); mais elles deviennent bientôt propres à leur union intime avec la vie—*intimo vitæ thoro nubiles* (4). Dès qu'elles sont empreintes sur la substance de l'archée, elles se revêtent de son corps, et deviennent des êtres très-puissants, qui donnent naissance à toutes les passions et à tous les désordres. Selon Van Helmont la matière immédiate et interne de la maladie fait partie de la masse de l'archée : *Sed affirmo materiam immediatam ac internam morbi, desumi ex mole ipsiusmet Archei* (5). — Quant à la cause efficiente, c'est l'idée séminale, née des désordres de l'archée.

Quand l'image morbide est empreinte sur l'archée, en d'autres termes, quand la cause morbifique a agi sur la vie, quand elle lui a imprimé une certaine tendance anormale, la maladie est produite : elle est donc le résultat de l'union de la cause morbifique et de la vie, ou plutôt de la modification de celle-ci par celle-là. Dans son langage figuré, Van Helmont voit dans la maladie la formation d'un nouvel être réel, bien distinct, qui s'établit dans le corps humain et y exerce ses effets : *Ens reale subsistens in corpore.* C'est un être né après la violation du principe vital par une puissance quelconque nuisible et passagère, qui en pénétrant la force vitale, la fait dévier de sa marche normale.

La maladie, dit-il, est construite d'un corps archéal et d'une idée active :

(1) *Ignot. Hosp. Morb.*, 42, p. 394.
(2) *Loc. cit.*, 10, p. 391.
(3) *Loc. cit.*, 94, p. 405.
(4) *Progr. ad morb. cogn.*, 7, p. 428.
(5) *Ignot. Hosp. Morb.*, 94, p. 405.

*corpore scilicet archeali et efficiente idea constructus* (1). C'est un *ens ipsum prævaricans, quod ex ipso Archeo cuditur vitali* (2).

V. RÉSUMÉ.

. La maladie est une modalité de la force vitale.

Après avoir exprimé les opinions de Van Helmont dans le style qui lui était familier, il nous reste à dégager sa pensée des images, dont il s'est plu à l'entourer.

La maladie réside dans la force vitale elle-même; celle-ci est la première atteinte par la cause occasionnelle morbifique. Troublée dans son essence, la vie manifeste ce trouble par une tendance anormale imprimée aux différents organes de l'économie. Voilà l'idée fondamentale que Van Helmont se faisait de la maladie : en un mot, celle-ci n'est pour lui qu'une modalité de la vie. Les lésions fonctionnelles et organiques sont consécutives à l'altération de la force vitale. Ce sont des symptômes, des effets, qui peuvent à la vérité agir à leur tour comme causes morbifiques, mais qui ne constituent pas du tout la maladie.

Quand celle-ci a atteint l'organisme, elle peut limiter ses effets à une partie de ce dernier, ou le transformer dans sa totalité. C'est ce que Van Helmont a exprimé en disant que la maladie peut prendre pour siége toute la force vitale ou seulement une partie de cette force. La partie atteinte subit entièrement l'action de la cause morbifique; elle se transforme complétement, et l'on peut dire que c'est un nouvel organe, en ce sens qu'elle n'agit plus suivant les lois de la physiologie, mais suivant des lois nouvelles, produites par la force vitale troublée.

La force vitale troublée est incapable de présider au fonctionnement normal des organes; elle dévie du plan qui lui est tracé par le Créateur pour les organismes sains, plan que Van Helmont désigne sous le nom d'image séminale. L'*image séminale* ne représente donc en dernière analyse, que le processus de la vie à l'état de santé.

Dans l'état de maladie, la vie ne peut suivre cette ligne de conduite ; les

(1) *Ort. imag. morb.*, 2, p. 441.
(2) *Progred. ad morb. cogn.*, 5, p. 428.

organes ne peuvent plus fonctionner comme à l'état sain, parce que le principe qui les régit, est incapable de les diriger dans ce sens. Ce principe malade agit alors dans une autre direction, mais toujours suivant un plan fixe, que Van Helmont désigne encore sous le nom d'image, mais ici d'*image morbide* ou de *nota sigillaris*. L'image morbide — pendant de l'image séminale — constitue ici une vue synthétique de l'ensemble des phénomènes morbides. C'est, en d'autres termes, ce que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de *processus morbide*.

2. Van Helmont réintègre la spécificité morbide.

En parlant de *nota sigillaris*, imprimée sur l'archée, Van Helmont veut dire que la maladie communique à l'économie une tendance à se laisser troubler dans une certaine direction. La *nota sigillaris* varie chez tous les malades : chez le goutteux c'est la diathèse goutteuse qui répond à cette expression et qui imprime à l'économie une tendance à la combustion imparfaite de l'urée ; chez le syphilitique, chez le scrofuleux, etc., la *nota sigillaris* est toute différente.

En d'autres termes, exposez plusieurs sujets à l'action de la même cause morbifique ; elle ne produira pas chez tous la même maladie. La force vitale, déviée de son action normale, déterminera chez tel malade un effet différent de celui qu'elle produit chez un autre. Chez le goutteux, les manifestations qui succèdent à l'action de cette cause, seront autres que celles qui se produisent sous l'influence de la même cause chez le syphilitique ou chez l'épileptique. — Si nous traduisons cette vérité généralement admise dans le style imagé de Van Helmont, nous dirons que l'archée imprime chez ces malades sur sa substance propre une *nota sigillaris* différente.

On voit déjà par ce qui précède que du premier pas, Van Helmont introduit de nouveau dans la pathologie l'idée de spécificité morbide, que les Écoles en avaient bannie. Ne voyant dans toute maladie qu'une lésion, elles ne pouvaient pas comprendre la spécificité. Quand elles se trouvaient en présence de ces cas, où manifestement la notion de lésion est insuffisante pour nous rendre compte des faits observés, les médecins humoristes se bornaient, comme dit Van Helmont, à hausser les épaules et à relever les sourcils, en disant que la recherche de ces propriétés occultes est im-

possible à l'esprit humain. C'était un moyen facile, mais fort peu scientifique, d'éviter la difficulté. Si du moins, en faisant sur la spécificité cet aveu d'ignorance, — que nous devons du reste répéter au XIXe siècle, — ils avaient conservé l'idée de cet élément dans leur pathologie; mais, loin de là : ils reculaient devant cet obstacle clinique qui défiait leurs doctrines, et comme celles-ci leur paraissaient être l'expression de la vérité absolue, ils finissaient par nier ce qu'ils ne parvenaient pas à expliquer par le jeu des éléments et des humeurs du corps.

Le premier effet de la doctrine de Van Helmont fut donc de réintégrer la spécificité morbide dans la place importante qu'elle doit occuper en pathologie générale. La *nota sigillaris*, qui est l'expression imagée de ce fait, est déjà à ce seul titre une de ses plus heureuses conceptions.

3. L'opinion de Van Helmont est l'antithèse de l'ontologie : il n'y a pas de maladies, il n'y a que des malades.

Van Helmont ne comprend pas la notion de la maladie à un point de vue abstrait : il ne la connaît qu'entée sur la vie, comme modalité de celle-ci et comme telle présidant aux fonctions troublées de l'organisme. « C'est » pour cela que l'apoplexie, la lèpre, l'hydropysie ou la démence, en tant » que qualités abstraites, ne sont pas pour moi des maladies; mais en » tant qu'être apoplectique, lépreux, hydropique, etc., qui comprend en » lui le but et les causes mêmes des maladies. » — *Quare Apoplexia, Lepra, Hydrops vel Amentia, quatenus qualitates in abstracto, penes me non sunt morbi : sed quatenus ens Apoplecticum, leprosum, maniacum, etc., scopum et causas ipsas morborum in se complectitur* (1).

Nous nous arrêterons un moment ici, parce que ces paroles du réformateur de la médecine au XVIIe siècle, mal comprises et mal interprétées, ont fait peser sur lui une accusation trop grave, pour que nous ne tenions pas à l'en justifier.

On a reproché à Van Helmont d'être ontologiste. Si l'on s'en tient aux termes seuls, si on ne voit pas au delà de la lettre morte, le reproche est fondé; mais il n'a aucune importance, par cela même que le point de départ n'a aucune valeur. Si l'on cherche au contraire à pénétrer le fond même de sa pensée, tel qu'il se trouve formulé dans l'ensemble de ses ouvrages, ce reproche n'est pas mérité. Nul n'eut, plus que Van Hel-

(1) *Progr. ad morb. cognit.*, 3, p. 428.

mont, la conviction que la maladie n'existe pas comme un être spécial, vivant d'une vie distincte au sein de l'économie animale. Que l'on parcoure ses divers ouvrages : nulle part il ne traite de la maladie considérée à un point de vue abstrait, comme les ontologistes modernes l'ont fait depuis. Il n'avait pas fallu longtemps à cet observateur profond et judicieux des phénomènes naturels, pour arriver à cette conclusion, que la maladie revêt une allure différente chez chaque sujet, et que par suite, à un point de vue abstrait, elle ne répond à rien de réel. Il a cherché la raison de cette variété, et comme la maladie réside dans la vie, c'est là qu'il a dû porter ses recherches. Il n'a pas pu la préciser, parce qu'il ne connaissait pas la nature intime de la vie; mais cette impuissance ne l'a pas conduit à l'étrange conclusion des Écoles, qui ne pouvant pas la comprendre, trouvaient tout simple de nier ou tout au moins de laisser de côté cette variété de manifestations dans la même maladie.

Van Helmont a eu recours à une image, pour mieux faire saisir sa pensée : dans chaque maladie, dit-il, la force vitale imprime à l'organisme une *nota sigillaris* spéciale, qui lui donne son caractère propre,— qui ne crée pas la maladie, mais qui transforme un individu sain en un être malade. Voilà l'être morbide, dont parle Van Helmont et dont on a voulu faire une abstraction purement ontologique. Son *ens epilepticum* n'est pas un être spécial, développé chez un sujet atteint d'épilepsie, vivant pour ainsi dire à côté de la force vitale et en lutte avec elle. Il ne connaît pas cet *être;* car l'admettre, ce serait chercher en dehors de la vie la raison de la maladie : or, toute l'œuvre du médecin flamand s'élève contre cette dernière hypothèse.

Je ne connais ni l'épilepsie, ni la lèpre, ni l'apoplexie, nous dit-il; je ne connais que des individus épileptiques, lépreux, apoplectiques. La maladie n'existe que dans la vie, dont elle est une modalité, variant chez chaque sujet. En dernière analyse, en parlant d'*un ens epilepticum, leprosum,* etc., Van Helmont n'a eu d'autre idée en vue que d'exprimer cette vérité, que Broussais devait formuler en d'autres termes deux siècles plus tard : « Il n'y pas de maladies, il n'y a que des malades. »

## CHAPITRE TROISIÈME.

### ÉTIOLOGIE.

Nous passons maintenant à l'exposition des idées que Van Helmont professait sur l'étiologie des maladies.

Dans l'étude de l'étiologie, il faut soigneusement distinguer deux ordres de causes : 1) la cause efficiente interne; 2) la cause occasionnelle externe, purement accidentelle. *Morbus est ens reale, habens causas materialem et efficientem, à causis occasionalibus proritatas* (1).

### I. CAUSE EFFICIENTE INTERNE.

Les Écoles organiciennes avaient toujours négligé de faire la distinction, sur l'importance de laquelle Van Helmont insiste beaucoup; elles ne considéraient qu'une série de causes, les causes occasionelles, celles que l'on doit chercher hors de l'économie. *Crediderunt causam morbificam esse externam respectu corporis humani, vel saltem intuitu œconomiæ vitalis* (2).

Aussi n'avaient-elles aucune idée saine de l'étiologie morbide. Pour elles, la maladie se réduisant toujours à un accident, quel que soit le nom qu'on lui donne : diathèse, intempérie, trouble fonctionnel, etc.; son étiologie se réduit aussi à l'hypothèse d'un duel entre les causes nuisibles externes et nos facultés directrices (3). Comme elles ne connaissaient pas la cause efficiente interne des maladies, elles ne voyaient partout que l'action de causes chimiques et physiques, se manifestant comme telles sur le corps humain. Ainsi la cataracte dans l'œil, le calcul dans la vessie ou ailleurs, etc., étaient autant de causes efficientes morbifiques, immédiates. Pour Van Helmont ce ne sont là que des causes occasionnelles et externes par rapport à la vie. Or, comme c'est dans la vie elle-même, que réside la

(1) *Ign. Hosp. Morbus*, 40, p. 394.
(2) *Loc. cit.*, 37, p. 394.
(3) *Loc. cit.*, 40, p. 394.

maladie, l'étiologie des Écoles ne peut pas nous fournir la connaissance de la véritable cause efficiente ; ce qu'elles considèrent comme telle, ne fait pas même partie de la matière de la maladie ; ce n'en est que la cause occasionnelle : *permanet itaque concitatrix et occasionalis causa morborum* (1).

Cette considération est importante au point de vue de la doctrine ; car elle seule nous permet de nous bien rendre compte de la production de la maladie. Nous avons vu plus haut que celle-ci n'est qu'une modalité de la force vitale : elle doit dès lors renfermer en elle-même sa cause efficiente ; celle-ci ne se conçoit qu'intimement unie à la vie.

Il s'en suit que les maladies diffèrent des autres êtres de la création, en ce que, contrairement à ceux-ci, elles n'ont pas une existence propre ; elles n'existent pas en dehors de nous ; car pas plus que leurs causes, on ne les conçoit hors de la vie. *Distincti attamen (morbi) semper à creatis reliquis in hoc, quod primæ constitutionis creata habeant in se propriam existentiam : morbi verò nec esse, nec subsistere queant, extra nos* (2).

Les Écoles n'ont pu admettre cela ; car elles ne comprenaient pas l'union de la cause efficiente et de l'effet produit ; elles ne songeaient pas que bien souvent la cause et l'effet sont unis dans la nature, quoique séparés dans nos traités, et que leur considération isolée dans nos livres n'a d'autre raison d'être que la facilité de l'étude, sans indiquer autre chose qu'une division purement mentale.

En appliquant ses idées étiologiques à la pratique, Van Helmont en arrive à exclure de la catégorie des maladies proprement dites toute une série d'états morbides, qui n'ont rien de commun avec la médecine. Ainsi l'abstention alimentaire, quoique entraînant la mort en peu de jours à l'instar des maladies aiguës, n'est pas cependant une maladie : car elle n'est pas due à l'existence de véritables causes morbides : *Est nempe Archeus, tam in fame quàm in saturitate, nedum morbi, sed ipsiusmet sanitatis causa* (3). L'archée n'est pas malade dans la mort par inanition : *Archeus nullatenus est morbosus in fame* (4).

(1) *Ignot. Hosp. Morbus*, 64, p. 398.
(2) *Loc. cit.*, 47, p. 395.
(3) *Loc. cit.*, 51, p. 396.
(4) *Ibid.*

Van Helmont a eu le grand mérite d'insister fortement sur la différence radicale qui existe entre les deux catégories de causes efficiente interne et occasionnelle. Selon lui, la véritable origine de la maladie réside dans l'impression, déterminée sur la force vitale par une cause nuisible. A un certain point de vue, celle-ci peut encore être considérée comme la cause première, mais à condition que l'on y mette cette réserve, qu'elle ne peut pas troubler directement des fonctions qui ont pour caractère distinctif de n'obéir qu'aux ordres de la force vitale. Or, la cause occasionnelle est toujours étrangère à la vie, et ne peut agir, à part les cas de traumatisme, qui ne sont pas des maladies, que consécutivement à l'impression occasionnée à l'archée.

Cette impression a pour résultat, dit Van Helmont, d'exciter l'archée à diverses manifestations désordonnées; sous l'influence de ces troubles, il se produit une idée morbide qui s'imprime sur l'archée (1). Le produit composé de celui-ci et de l'idée séminale est la véritable maladie séminale. *Istudque compositum ex materia Archei et præfata Idea seminali, tanquam efficiente initio, est verè Morbus omnis seminalis* (2).

La maladie n'existe donc que quand la cause occasionnelle a agi sur l'archée et y a suscité la cause efficiente morbide. Celle-ci doit pénétrer la vie, elle doit y résider; car elle constitue la maladie, qui cesse par la mort : *Usque adeo et illud in morbis seminalibus perpetuum est, quod morbus, ut nunquam est in cadavere : ita non potest non esse in vivo* (3).

Nous voilà bien loin, comme on le voit, de l'action physique ou chimique de l'agent nuisible, considérée comme cause efficiente morbide. Celle-ci est, en effet, vitale de sa nature. *Vitæ symbolum continere est prorsus necessarium* (4).

## II. CAUSE OCCASIONNELLE EXTERNE.

Si nous passons maintenant à la considération de la cause occasionnelle externe, à celle qui, agissant sur la vie, a déterminé le trouble de cette

(1) Voir plus haut la signification de ces mots.
(2) *Ignot. Hosp. Morb.*, 34, p. 395.
(3) *Loc. cit*, 65, p. 398.
(4) *Ibid.*

force, nous devons avant tout préciser ce que Van Helmont entend par le mot *externe*. En se servant de ce terme, notre savant ne veut pas dire que la cause occasionnelle est toujours extérieure au corps humain ; car un produit morbide, enfermé dans les organes, peut à son tour agir comme cause morbifique. Il veut seulement exprimer ce fait généralement admis, qu'elle ne participe pas de la nature de la cause efficiente intime. Quoiqu'ayant pénétré dans le corps, elle reste cependant externe, en ce sens qu'elle n'a pas de racine intérieure (1).

Van Helmont, pour faire comprendre son idée, prend pour exemple l'effet produit sur la vessie par le séjour prolongé d'un calcul dans cet organe. Il en compare l'effet à l'action du fer, qui divise les tissus. Il est vrai que quelques-unes de ces causes efficientes externes — le calcul, par exemple — sont produites par des causes séminales; mais par rapport aux maladies qu'elles déterminent secondairement, elles n'ont pas de semence et elles restent étrangères et externes à la maladie elle-même (2).

Les diverses parties du corps, tant contenantes que contenues, ainsi que les causes occasionnelles des maladies, sont inertes et ne peuvent ni se mouvoir elles-mêmes, ni imprimer un mouvement : rien ne se meut de soi-même, qui ne soit vital, sauf en vertu des lois de l'attraction universelle (3). C'est l'archée, qui nous a formé dans l'utérus, qui continue à nous diriger pendant toute notre vie. Il s'en suit que les causes occasionnelles, pour pouvoir agir, doivent commencer par être perçues dans l'archée; celui-ci donne naissance à des idées, qui trouvent immédiatement leur blas; et c'est ce blas, qui les meut, les dirige, les transforme et leur fait produire tous les phénomènes de la santé et de la maladie.

## CHAPITRE QUATRIÈME.

### DES SYMPTÔMES ET DES PRODUITS.

Van Helmont distingue bien soigneusement les symptômes de la maladie de ce qu'il appelle ses *produits*.

(1) *Ignot. Hosp. Morbus*, 77, 6°, p. 401.
(2) *Loc. cit.*, 66. p. 399.
(3) *Loc. cit.*, 77. 8°, p. 401.

Par *produit* de la maladie, il entend une modification matérielle du corps, qui succède à la maladie, et qui est reliée à celle-ci par un rapport de cause à effet. Il consiste donc essentiellement dans un nouvel être — produit dégénéré de l'organe sain, — et une fois formé, il trouve en lui-même en dehors de toute maladie la raison de son existence : car il conserve en lui les propriétés de la semence morbide. *Producta et morborum effectus sunt generationes seminales, dependentes sic à seminibus, quod horum proprietates referant* (1).

Les Écoles avaient complétement négligé de faire cette distinction, et elles considéraient les produits de la maladie comme des symptômes de celle-ci ou comme dus à une nouvelle intempérie et à un nouvel afflux d'humeurs (2).

Quant aux symptômes, ce sont, d'après Van Helmont, des accidents, dus à une erreur de nos facultés (3) ; ils consistent dans les divers troubles de nos fonctions et de nos facultés (4). A ce titre on doit les considérer comme une manifestation qui doit être mitigée par l'archée, mais qui ne doit pas être traitée, *quantum ex se est;* car ils disparaissent avec la maladie, dont ils sont, comme le dit Van Helmont, en quelque sorte la signature. *Distat denique morbi productum à symptomate in hoc, quatenus hoc est fructus, mitigationem quidem ab ipso Archeo : non autem curationem postulat, quantum ex se est* (5).

Il faut ranger parmi les symptômes la chaleur, le froid, le vertige, la douleur, l'insomnie, l'angoisse, le vomissement, etc. ; car ce sont là de simples accidents qui n'existent pas par eux-mêmes, et disparaissent avec les maladies qui leur ont donné naissance. *Quod calor, frigus, calores, etc., cum non sint causæ propriæ morbi, neque morborum vera producta : sed tantùm accidentia symptomatica et signaturæ morborum, ideo nec per se subsistunt etiam : sed ita à morbis dependent, ut unà cum illis,*

(1) *Ignot. Hosp, Morb.*, 77, 9°, p. 401.
(2) *Loc. cit.*, 74, p. 400.
(3) *Loc. cit.*, 77, 7°, p. 401.
(4) *Loc. cit.*, 70, p. 399.
(5) *Loc. cit.*, 74, p. 400.

*umbræ instar, recedant. Utpote sunt errores luminis vitalis sive Blas erroneum, è morbis concitatum* (1).

Le produit de la vie persiste après la mort, tandis qu'on ne retrouve plus le symptôme; celui-ci étant un phénomène essentiellement vital, ne peut persister en l'absence de la vie.

## CHAPITRE CINQUIÈME.

### CLASSIFICATION DES MALADIES.

#### I. GÉNÉRALITÉS.

Ainsi que Van Helmont le répète plusieurs fois dans ses ouvrages, les maladies doivent d'abord être divisées en *maladies extrinsèques* et en *maladies intrinsèques*.

Les premières ne sont autres que les accidents traumatiques ou les conséquences de l'oblitération des ouvertures naturelles par un corps étranger. Elles ne relèvent pas d'une cause interne, et ne rentrent pas, par suite, dans le domaine de la pathologie interne. A ce point de vue, nous n'avons pas à nous en occuper. *Morbi extrinseci, quales sunt vulnera, et quæcunque meatum aliquem intercipiunt, cum non oriantur seminali initio, nec causam foveant, quæ Archeum concitet, alterius sunt monarchiæ clientes* (2).

Nous n'avons donc à nous occuper que des maladies intrinsèques, que Van Helmont appelle des *maladies séminales*. Nous avons fait ressortir plus haut le sens qu'il attache à ce mot.

#### II. DIVISION DES MALADIES.

Les maladies proviennent toutes d'un trouble de l'archée. Ce trouble peut être déterminé par deux ordres de causes :

1) *Des causes propres à l'archée,* qui troublent l'économie sans l'intervention d'une cause occasionnelle étrangère.

(1) *Ignot. Hosp. Morb.*, 77, 10°, p. 401.
(2) *Loc. cit*, 31, p. 393.

2) *Des causes externes à l'archée :* nous rangeons ici l'action des médicaments, des poisons, et de tous les corps que Van Helmont désigne allégoriquement sous le nom d'*épine*.

De là deux ordres de maladies :

A) Des maladies archéales.

B) Des maladies dues à des causes occasionnelles.

## A. MALADIES ARCHÉALES.

### I. GÉNÉRALITÉS.

Les maladies archéales correspondent à ce groupe de maladies qui ne sont caractérisées que par des troubles fonctionnels, sans lésions organiques, ou tout au moins sans lésions appréciables à nos moyens actuels d'investigation. Nous croyons inutile de faire remarquer que Van Helmont ne faisait pas cette dernière restriction. *Doctrinæ jam traditæ, adstipulantur morbi omnes potestativi, quique velut absque sordium omnem contactum incrudescunt* (1). Comme telles, on doit les regarder comme affectant directement la force vitale, comme constituées par un trouble qui réside dans la nature même de la force vitale, *archeus faber et opifex*.

Van Helmont commence l'exposition de ses idées sur ces maladies par quelques notions générales, sur lesquelles nous ne nous arrêterons pas longtemps, les ayant exposées dans la partie réservée à la pathologie générale.

Tous les phénomènes de la nature présupposent l'existence d'un moteur initial; cette loi est applicable aussi à l'espèce humaine. Rien ne se meut de soi-même dans l'organisme humain ; et par mouvement, il faut entendre autant les transformations organiques que le mouvement musculaire proprement dit. — Mais indépendamment de ce moteur commun, de cette cause première, qui préside à l'ensemble de tous les phénomènes naturels, il existe encore des moteurs particuliers, propres à chaque semence. Ces

(1) *De Morb. Arch.*, 11, p. 459.

moteurs règlent les lois en vertu desquelles la semence acquerra son développement propre, et ils tiennent sous leur dépendance les phénomènes particuliers à chaque corps; ce sont, pour parler le langage figuré de Van Helmont, les blas moteur et modificateur, agissant suivant des idées séminales.

Les Écoles avaient complétement méconnu l'existence de ces blas, sans lesquels on ne peut comprendre l'existence propre et particulière des êtres naturels. C'est en vertu de ces blas que tout être vivant (animal ou végétal) se meut, croît, etc., *ad nutum propriæ destinationis*. C'est *l'impetum faciens* d'Hippocrate, au delà et en deçà duquel rien ne peut se mouvoir, sentir ou se transformer dans les êtres vivants.

De plus, l'archée fonctionne — au moyen du blas — suivant une idée qui lui est imprimée pendant l'acte de la génération ou qu'il acquiert plus tard. C'est l'*idée* ou l'*image séminale*, dont nous avons parlé plus haut, et qui n'est autre chose que le plan suivant lequel se développe et fonctionne l'organisme. Il s'ensuit que la même faculté préside aux modifications physiologiques et à toutes celles *quæ irregulariter fiunt*. En d'autres termes la maladie aussi bien que la santé réside dans l'archée.

La vie et la santé, avons-nous dit, se manifestent suivant des images séminales, imprimées sur l'archée; on voit que la maladie procède de la même manière. *Si per imagines semini impressas sit vita sitque sanitas: per consimiles quoque, sed præposteras idæas fiunt morbi* (1).

La maladie de l'archée est déterminée dans un grand nombre de cas par une cause externe, dont l'action modificatrice est manifeste; mais il n'en est pas toujours ainsi; il arrive que l'archée s'altère directement par lui-même, sans le concours d'aucun agent étranger. Car il a ses affections, ses inclinations, ses passions et ses désordres; il peut se troubler *proprio luxu sponte, et Prothei instar, seipsum voluptuosè transformare* (2).

Les idées régulières, qui président aux mouvements du blas — *unde archeus omne suum blas habet* — sont imprimées au germe pendant la génération — *a libidine generantis*.

(1) *De Morb. Arch.*, 3, p. 438.
(2) *Loc. cit.*, 7, p. 438.

Les idées irrégulières, qui président aux maladies, viennent des passions mêmes de l'archée, qui crée ainsi des images *excentricas ac virulentas* (1).

Il est impossible d'expliquer par quels moyens l'archée se livre à ces excentricités spontanées; — l'on ne peut pas même constater directement chez l'homme les passions de l'archée ou, en d'autres termes, les troubles primitifs, idiopathiques de la force vitale; mais cette objection n'arrête pas Van Helmont. Car, dit-il, pouvons-nous constater davantage notre sommeil, *Nisi facultatum quædam sit facta mutualis traductio in hospitium* (2). Le sommeil est cependant une fonction physiologique des plus importantes, comme il l'a fort bien démontré dans une autre partie de ses œuvres. Or, l'archée est actif, dès qu'une fonction entre en jeu; il doit donc l'être pendant le sommeil.

Bien plus : celui qui engendre, sait-il qu'il forme une idée, *quæ tam superbum ædificium mox struet?* Songe-t-il seulement au fœtus qui va résulter de son acte? Non; car dans la volupté, l'esprit est dérangé et se retire en lui, pendant que l'archée forme son image. *In libidine enim mens alienatur quodammodo, seseque velut subtrahit interim, dum Archeus sui imprimit imaginem, absque imaginativa* (3).

Nul ne contestera l'activité de l'archée dans ces deux cas. Il est donc établi que cette force peut subir des modifications, exercer son influence, sans que nous en ayons conscience. Il en est ainsi dans les maladies archéales. L'archée est troublé primitivement sans l'action d'une cause externe; de ce désordre naissent des idées, *ignaviæ authrices,* — dont les manifestations ne sont pas plus régulières que ne l'a été leur naissance. Car les idées morbides sont incapables de conseiller : *sunt quippe ideæ ejusmodi, consilii inopes et extra curias solitas formatæ* (4). Sous leur influence l'archée ne fonctionne plus normalement; il n'obéit plus aux mêmes lois que l'organisme sain : tantôt il travaille vite, tantôt lentement. De là des troubles digestifs divers, des pesanteurs, des tristesses, des atro-

(1) *De Morb. Arch.*, 7, p. 458.
(2) *Loc. cit.*, 8, p. 459.
(3) *Loc. cit.*, 8, p. 459.
(4) *Loc. cit.*, 9, p. 459.

phies, la peste, etc. — L'archée, être tout à fait irrationnel, se prépare ainsi des souffrances. En effet, par suite de ces troubles, la sixième digestion, c'est-à-dire la nutrition intime, est profondément altérée; la substance alimentaire, qui n'est pas absorbée au moment voulu, conçoit un ferment morbide : dès lors elle n'atteint pas son but : car à peine ce ferment est-il formé, qu'il agit à son tour comme cause occasionnelle externe morbifique sur l'archée, qui a facilité sa formation.

II. SUBDIVISION.

Van Helmont divise toutes les maladies archéales en quatre classes :

1) Dans la première, il range les maladies héréditaires et posthumes : *A generante cum semini infuso.* Ce sont celles dont l'idée morbide a été imprimée sur le germe même, fourni par les parents. Elles offrent cette particularité, que ces idées attendent parfois patiemment pendant des années le moment de leur manifestation; parfois même elles épargnent une génération, pour ne se produire que dans les générations alternantes.

Toutes les maladies des ascendants ne sont donc pas héréditaires; on ne peut considérer comme telles que celles dont les idées ont atteint l'archée viscéral des parents. *Porrò et inde conspicuum non omnes morbos parentum in proles transferri; sed illos dumtaxat, quorum ideæ contaminarunt Archeum viscerum in parentibus* (1).

2) La deuxième classe comprend les maladies à accès, intermittentes, que Van Helmont appelle *morbos silentes.* Il place ici l'épilepsie. Cet ordre de maladies peut dormir des mois et des années, et être provoqué par des émotions morales, par l'accouchement, etc. Elles ne dépendent d'aucune lésion matérielle : *neque est enim ulla materia, fomes caduci, alicubi detenta* (2); car elles existent dans la vie même.

3) Le troisième groupe comprend des maladies dont les manifestations sont en rapport avec les mouvements des corps célestes; le vulgaire les appelle *ephemerides ægrorum.* Cette influence des astres ne se fait jamais

(1) *De Morb. Arch.*, 16, p. 440.
(2) *Loc. cit.*, 17, p. 440.

sentir sur l'homme bien portant : *neque enim Archeus se Astris obligari ostendit, nisi per morborum importunitates... Rectè ergo valentibus, Archeus non regitur ab Astris* (1). Van Helmont range dans cette classe la maladie vénérienne, à laquelle il donne le nom de *torturas noctis.*

4) Les maladies du quatrième groupe sont innées ou acquises. Ce sont toutes celles qui sont dues à une faiblesse générale ou à un défaut d'équilibre des divers éléments de l'économie.

## CHAPITRE SIXIÈME.

### B. MALADIES DUES A DES CAUSES OCCASIONNELLES.

#### GÉNÉRALITÉS ET SUBDIVISION.

Van Helmont, nous le verrons plus bas, attache, au point de vue thérapeutique, une importance très-grande à bien connaître la cause des maladies ; de même au point de vue de la classification de celles-ci, il s'adresse à l'élément étiologique comme base principale. Voilà une nouvelle preuve à l'appui de ce que nous disions plus haut : le médecin flamand n'a jamais professé de doctrines ontologiques. S'il avait été ontologiste, comme Littré le lui reproche, il aurait donné à sa classification un caractère tout différent de celui que nous lui trouvons. Il n'envisage pas, en effet, les maladies comme des êtres distincts, ayant une existence propre et indépendante ; il classe les différents états morbides de l'économie en ayant égard à leur cause occasionnelle.

Van Helmont divise les causes occasionnelles morbides et les maladies qu'elles déterminent en deux grandes classes : les *Recepta,* qui sont produites au dehors de nous, et se trouvent dans le milieu qui nous entoure ; — les *Retenta,* qui se développent au sein de l'économie animale.

Chacune de ces classes se subdivise à son tour en plusieurs catégories, comme le montre le tableau suivant que nous transcrivons de l'*Ortus Medicinæ* (2) :

(1) *De Morb. Arch.*, 18, p. 440.

(2) *Morb. phal. secund. caus. occas.*, p. 492. Ce tableau contient une faute d'impression ; il range, en effet, les *Assumta* et les *Heteroclita* parmi les *Recepta*. Or, comme le prouve la lecture du chapitre *Retenta* (p. 492), c'est dans cette dernière classe que l'on doit placer ces deux catégories de causes.

MORBORUM PHALANX SECUNDUM CAUSAS OCCASIONALES.

- Ens morbosum, in Archeo inordinato. Nam sive ex idea hominis primario suscitetur, sive ex idea Archeali immediatè consurgat, semper tandem in Archei hospitium recidit.
  - Primarium.
    - Recepta.
      - *Injecta* à sagis.
      - *Concepta.*
      - *Inspirata* ab Endemicis.
      - *Suscepta* ab Irruentibus.
  - Secundarium.
    - Retenta.
      - *Assumta.*
        - *Assumta.*
          - Potu.
          - Cibo.
          - Veneno.
          - Pharmaco.
        - *Heteroclita.*
          - Tortura noctis.
          - Robur inæquale.
          - Sterilitas.
      - *Innata.*
        - *Relicta* sive excrementa in 1, 2, 3, vel 6 digestionibus.
        - *Transmutata* in 1, 2, 3, vel 6 digestionibus.
        - *Transmissa* ab una digestionum in alteram.

Horum fit mentio à veteribus sub nomine qualitatis abstractæ, vel relationis terminorum : adeoque nomine tenus dumtaxat agnoscuntur, quatenus causam occasionalem, id est, remotam agnoverunt. Cujus ratione hanc divisionem retentis nomenclaturis manere jussi.

## I. RECEPTA.

Ce premier groupe comprend une série de causes qui se produisent au dehors de nous et sont, pour ce motif, complétement étrangères à l'organisme humain : elles se développent dans le milieu où nous vivons et c'est de là qu'elles pénètrent traîtreusement en nous. Elles portent leur action sur l'archée qu'elles impressionnent profondément; de cette impression résulte un état particulier de cette force, qui est la cause réelle de la maladie, ou plutôt, qui en constitue l'essence : *atque sic veri morbi verus parens fiat* (*archeus*) (1). C'est ce que Van Helmont exprime en disant que l'archée, irrité par la cause occasionnelle, fabrique une image morbide, qu'il imprime sur sa propre substance. Comme on l'a vu dans le tableau que nous venons de transcrire, il subdivise cet ordre de causes en quatre catégories : les *Injecta,* les *Concepta,* les *Inspirata* et les *Suscepta.*

Nous consacrons les lignes suivantes à préciser la signification de ces diverses causes morbides occasionnelles.

### 1. INJECTA A SAGIS.

Les Injecta constituent tout un groupe de causes occasionnelles morbides, dues à l'influence de Satan. *Recepta injecta sic voco, quæ sunt portenta velut spiritualia, cooperatore Satanæ perpetrata* (2).

(1) *Divis. morb.*, 3, p. 435.

(2) *Rec. inj.*, 1, p. 453.

A l'exception de Karichter, nul médecin ne s'était occupé des maladies dues à ce genre de causes. Van Helmont consacre trois chapitres de son ouvrage à essayer d'établir ce fait : il existe toute une catégorie de maladies, qui sont développées chez l'homme par des sorcières — *a sagis* —, ou par des agents dévoués à satan — *mancipio sibi* (*diabolo*) *devoto*. Il est assez curieux, au point de vue historique, de le suivre dans cette démonstration.

Satan par lui-même ne peut que vouloir le mal : *quia quicquid à Deo recessit, id est malum, et ideo non potest non malè velle* (1). Cependant il est incapable d'exercer aucune influence malfaisante sur les hommes, *nisi adjutus per animam sui mancipii*. Pour faire le mal, il devrait, soit obtenir la permission de Dieu, ce qui n'arrive jamais ; soit trouver à sa disposition dans l'Univers une volonté libre, qu'il puisse diriger et pousser vers le but qu'il poursuit : *potestatem liberam, quam optat applicare* (2). Il a recours à ce dernier moyen, et il se sert des sorcières dans le but de réaliser ses trames infernales, que par lui-même il ne peut que projeter. L'homme peut évidemment par ses désordres nuire à sa santé, à sa vie. Mais il y a plus : les diverses passions auxquelles il est sujet, ne se bornent pas toujours à faire ressentir leurs effets sur lui-même ; elles peuvent aussi se traduire sur le produit de la conception et y déterminer des déviations du plan normal du développement organique ; l'influence de ces impressions de la mère, si elle se fait sentir assez tôt, peut aller jusqu'à transformer tout l'embryon en un monstre.

Après avoir établi ainsi que l'influence des idées peut se faire sentir même chez d'autres personnes que chez leurs auteurs, Van Helmont ajoute que tout ce qui est naturel et ordinaire chez une femme enceinte, peut à coup sûr être naturel à une sorcière non enceinte. Celle-ci peut avoir toutes sortes d'idées, bonnes ou mauvaises. Le démon suscite en elle des idées de mal, et en infecte ses déjections. Les sorcières méritent donc le nom qu'on leur donne, empoisonneuses, *sive factrices venenorum* (3) : non

(1) *Recepta injecta*, 11, p. 455.
(2) *Ibid.*
(3) *Loc. cit.*, 12, p. 456.

qu'elles fassent prendre directement du poison à leurs victimes; mais parce qu'elles transforment en poisons les substances les plus inoffensives : *quod ex non venenis venena conficiant* (1). Ces excréments empoisonnés sont employés de deux manières : tantôt la sorcière s'en lave les mains, *ut per contactum illa venena transferat in objectum, cui nocere voluerit* (2). Tantôt elle les enterre devant la porte, et inspire ainsi la haine et le désir du mal à celui qui franchit le premier le seuil de la maison.

Les sorcières possèdent encore un moyen de nuire; celui qu'elles ont en commun avec le basilic et la tortue; la fascination du regard : *Pariter attactu, vel ictu simplici, sua incantamenta sagæ transferunt in objectum* (3).

Les maladies, dues aux *Injecta,* sont donc toujours produites par des sortiléges — *incantamenta.* Tout le pouvoir de Satan dans le monde réside dans ses esclaves, les sorcières; il suffit que celles-ci refusent de se soumettre à lui, pour qu'il se trouve réduit à l'impuissance.

Dans deux autres chapitres de son *Ortus Medicinæ* (*De Injectis materialibus,* et *Injaculatorum modus intrandi*), Van Helmont va plus loin encore; il rapporte de nombreux cas où des corps très-volumineux ont, grâce à des sortiléges, traversé des ouvertures trop étroites pour les laisser passer à l'état naturel : *Sintque non raro majora suo foramine, per quod intromitti potuerunt* (4). Il dit avoir été témoin de faits semblables. Pour les expliquer, il suppose que le démon a le pouvoir de pulvériser ces objets au moment de leur entrée et de leur sortie; et de leur rendre immédiatement leur forme première, dès qu'ils sont en place : *Quo ad modum introïtus autem et exitus, asserunt* (*authores*), *illa prius comminui à diabolo, in tenuissimum pulverem, restitui intus in corpore, in pristinam integritatem, figuram et conditiones* (5).

Nous croyons pouvoir abandonner ce sujet; l'opinion exprimée par Van

(1) *Rec. inj.*, 12, p. 436.
(2) *Ibid.*
(3) *Loc. cit.*, 18, p. 437.
(4) *De Inj. mat.*, 1, p. 475.
(5) *Loc. cit.*, 3, p. 476.

Helmont n'a plus qu'une valeur historique depuis longtemps déjà; elle nous montre à quel point les esprits les plus éminents de cette époque étaient dominés par des superstitions de toute nature, qu'on ne peut même plus discuter aujourd'hui.

### 2. CONCEPTA.

Van Helmont range sous la rubrique des maladies dues aux causes *Concepta* toute une classe d'affections, dont le siége principal se trouve dans la rate et dont la plus grande partie appartient au domaine de la médecine mentale.

Les *Concepta* sont des causes morbides, qui consistent dans des troubles de l'âme. A ce point de vue, c'est dans la rate surtout qu'il faut en chercher le siége; car cet organe est le siége propre de l'imagination : *splen tam fons est Idearum conceptarum in Imaginativa hominis, quàm ipsius Archei* (1). Mais elle n'en est pas le siége exclusif; car on retrouve encore cette faculté dans l'archée, qui, de son côté, a des sympathies et des antipathies, à l'influence desquelles il obéit. Tant que l'âme reste à l'abri de l'atteinte d'une impression quelconque, elle sommeille, *velut somnialis, indistincta* (2); mais dès qu'elle subit l'influence d'une passion quelconque, elle devient malade; il se forme des idées morbides, qui à leur tour entraînent comme conséquence des affections caractérisées par l'hypochondrie, la folie, etc. *Contagium loci subeunt, fiuntque ac cuduntur judicio orbatæ Ideæ, seminaliterque pariunt affectus, suis causis conformes : Hypochondriacæ nimirum amentiæ, confusionis ac perturbationis suspectos* (3).

Les troubles de l'âme ou les *Concepta* sont de toutes les causes morbides les plus puissantes et les plus tenaces; car elles sont irrationnelles et nous frappent à notre insu; on ne peut donc pas y remédier. Tous ceux qui se laissent entraîner par leurs passions, sont particulièrement sujets aux maladies de cette catégorie. Aussi rencontre-t-on souvent ces cas chez des hommes instruits et intelligents. C'est cependant chez les femmes qu'on

(1) *De Conc.*, 2, p. 482.
(2) *Loc. cit.*, 3, p. 482.
(3) *Loc. cit.*, 3, p. 482.

les constate le plus fréquemment. *Ob uteri consonantiam et propinquitatem* (1). Car l'utérus est sous ce rapport comme une seconde rate; de même que celle-ci, il peut donner lieu à toute la série de maladies dont nous nous occupons. La femme est donc soumise à toute une catégorie de causes morbifiques, à l'influence desquelles l'homme échappe. *Misera ergo, quæ tali subjacet imperio : subest inquam tot morbis, quatenus homo; et iisdem paret iterum ex ente uteri* (2). Elle doit ce triste privilége à l'utérus, qui jouit pour ainsi dire d'une vie propre et indépendante. Ce dernier point est surtout établi par ce fait que l'utérus expulse le produit de la conception, même plusieurs heures après la mort de la mère (3).

L'utérus a ses maladies propres. Van Helmont s'occupe ici de l'étude des manifestations si variées de l'hystérie, qu'il range dans la catégorie des maladies dues aux *Concepta. Quid namque dementius fieri potest, quàm quod uterus collum mulieris stringat, et suum subjectum miserè perdat? poros pulmonis contrahat? totum cruorem præcipitanter profundat?* (4) Les idées morbides, qui se forment dans ces cas, se bornent à atteindre la femme, chez qui elles ont été créées; elles ne peuvent se transmettre à d'autres femmes, comme cela a lieu pour les maladies dues aux *Injecta*. La malade subit complétement l'empire de ces idées morbides, qui l'entraînent à commettre des actes, qu'elle ne voudrait pas poser à l'état de santé; en un mot l'influence de ces idées détermine la folie. *Cudunt nempe sibi Ideas, quibus sæpè non secus atque desperationis maligno spiritu circumactæ Sagæ, gubernantur, abripiunturve ad ea, quæ aliàs nollent, propriamque et invitam nobis plangunt dementiam* (5). Il faut ranger dans cet ordre de maladies les faits suivants, rapportés par Plutarque : toutes les jeunes filles de l'île de Chio avaient la manie de se pendre; on ne put arrêter cette épidémie qu'en menaçant de déshonneur la mémoire de celles qui se seraient laissées aller à leurs passions.

(1) *De Conc.*, 5, p. 482.
(2) *Loc. cit.*, 18, p. 484.
(3) *Loc. cit.*, 16, p. 484.
(4) *Loc. cit.*, 15, p. 484.
(5) *Loc. cit.*, 7, p. 482.

Tout trouble de l'utérus retentit sur la santé générale de la femme. L'aménorrhée, la dysménorrhée, la métrorrhagie sont autant de causes morbifiques qui lui sont exclusivement propres (1). D'autre part, toutes les passions de l'âme retentissent dans l'appareil utérin et l'excitent, *velut dormientem canem*, à tourmenter la femme. C'est ce que Platon a bien compris, quand il a appelé l'utérus un *animal furieux*.

Les idées religieuses sont aussi très-fréquemment le point de départ des maladies dont nous nous occupons. Ceux qui se livrant à l'étude de la théologie, en sont arrivés à renier la foi, à se fier exclusivement à leur propre raison, ne tardent pas à être les victimes d'idées morbides, qui les mènent à l'athéïsme, aux superstitions ou à l'orgueil (2). Van Helmont décrit très-bien dans les lignes qui suivent la manie religieuse, et celle qui se rapportant encore à des sujets religieux, consiste dans une vanité démesurée : *Si ergo fides confidensque superstitio, peccent sola credulitate, jam cudunt Ideas, per quas se existimant incantatos, incurabiles, et desperatæ amentiæ servi fiunt. Prosternatis enim viribus emaciantur, pallescuntque dementes. Sin verò scrupulositas indiscreta, atque inordinata angat; ipsa sibi fabricat Ideam anxiam, timore Inferni turbidam, undè ipsis vita horrida, omnium conversatio formidolosa, penè atque si diabolica esset. Fatuitatem enim generant, quam agnoscunt, fatentur, plangunt : quia non se ab illa liberare valent. Ac tandem ita succumbunt impotentes, ut Ideam tanquam animam arripiant. Sin autem scrupulositas, ante totalem victoriam, pro deliberatione recurrat ad mentem, et nihilominus interim novas inordinatasque cudat Ideas : migrat instabilis facilè in oppositum, quasi jam prioris scrupuli horrens, libertatem spiritualem, cum præsumtione meriti, et aliorum despectu assumit. Quoquo enim surgere nititur altiùs, mergitur eò profundiùs* (3).

La présomption est déjà un degré de la folie. Chacun se forge des idées de grandeur, conformes à son caractère : l'un exalte son courage, tel autre

(1) *De Conc.*, 17, p. 484.
(2) *Loc. cit.*, 8, p. 482.
(3) *Loc. cit.*, 9, p. 485.

sa force;—celui-ci son intelligence, celui-là sa richesse;—ici c'est la voix, ailleurs c'est l'éloquence, qui constitue le fond de la folie. La plus grave des manies ambitieuses est celle qui se rapporte à la politique (1). Il est rare de constater des cas de démence, sans une période antérieure d'excitation vaniteuse; à moins que le malade ne soit stupide : *Rara sanè insania absque præsumtione est, si non cognata sit stupiditas* (2).

Tous les troubles intellectuels amènent à leur suite des idées et des infirmités spéciales. Ainsi il n'est pas rare de trouver des malades qui parlent fort sensément pendant plusieurs heures; mais qui, du moment qu'ils abordent le sujet dont l'idée les a troublés, se mettent immédiatement à divaguer (3).

La nature et le mode d'action de la cause *Concepta*, qui a déterminé la maladie, exercent une grande influence sur le caractère de la manifestation symptomatique de celle-ci. Ainsi :

1) Une douleur, qui dure longtemps et sans répit, détermine la mélancolie hypochondriaque chez la femme et l'ictère chez l'homme.

2) Si la tristesse s'associe au désespoir, il n'est pas rare d'observer la paralysie ou la contracture, surtout chez les jeunes filles.

3) La colère et la haine, portées à un haut degré, déterminent l'épilepsie et l'avortement. Si la passion est subite, il en résulte chez la femme de vives douleurs utérines; chez l'homme de l'asthme, de la dyspnée et une fièvre, qui précède l'apparition de l'ictère ou de l'hydropisie.

4) La haine et l'avarice entraînent à leur suite l'émaciation ou l'atrophie (4).

L'idée morbide, qui conçue par l'âme constitue la cause même des maladies dont nous nous occupons, est de deux espèces :

1° Dans un cas elle dépend d'une semence morbide : *quædam enim è morbosis seminibus rerum proficiscitur.* Il en est ainsi pour le virus rabique et la tarentule (5).

(1) *De Conc.*, 10, p. 483.
(2) *Loc. cit.*, 10, p. 483.
(3) *Loc. cit.*, 11, p. 483.
(4) *Loc. cit.*, 12, p. 483.
(5) *Loc. cit.*, 21, p. 483.

2° Dans le second cas, la maladie est produite par des poisons engendrés à l'intérieur. *Altera ergo Conceptorum amentia ex intus genitis consurgit* (1).

Van Helmont établit une subdivision dans cette dernière catégorie, suivant que l'idée morbide

1) est produite par une altération idiopathique de l'imagination ;

2) ou qu'elle est le résultat du séjour prolongé dans l'économie de matières excrémentitielles dégénérées et hostiles ; c'est ce que l'on voit dans les fièvres, dont le délire est dû à une cause de cette nature (2).

### 3. INSPIRATA.

La troisième série des *causes morbides Recepta* est formée par les *Inspirata*. Comme leur nom l'indique, elles pénètrent en nous du dehors et le plus souvent en même temps que l'air. On les trouve dans les cavernes, les marais, les mines, les montagnes; souvent elles sont produites par les excréments et les déchets des animaux et des végétaux, etc. — Ce sont des exhalaisons, qui insensiblement et traîtreusement nous enlèvent la vie.

Les médecins sont particulièrement exposés aux maladies produites par ces causes; car, dit Van Helmont, ils aspirent des ferments cruels. Après eux, viennent les plombiers, les doreurs, les fossoyeurs. C'est à ce genre de causes qu'on doit rapporter les empoisonnements métalliques observés dans certaines professions, et sur lesquels Paracelse a le premier fixé l'attention des médecins. Ces maladies sont extrêmement graves; car les médicaments du règne végétal ne jouissent d'aucune efficacité pour les combattre, et il faut, pour en obtenir la guérison, avoir recours à des *arcana majora ejusdem monarchiæ* (3).

Quoique les agents délétères, que l'on respire ainsi, n'enlèvent pas immédiatement la vie, ils l'abrègent considérablement et la soumettent à beaucoup de misères : *Saltem breviant, eamque variis cladibus subji-*

(1) *De Conc.*, 21, p. 485.
(2) *Ibid.*
(3) *De Insp.*, p. 491.

*ciunt*. C'est ainsi que plusieurs endémies dues à l'absorption de miasmes, ont rendu des provinces inhabitables. En effet, c'est à leur influence qu'il faut attribuer que l'Illyrie, la Dalmatie et Alexandrie sont aujourd'hui presque désertes (1). La mer elle-même, quoique salée, détermine parfois de graves maladies de cette catégorie : le scorbut et diverses fièvres sont là pour le prouver.

Les éléments étiologiques que nous étudions en ce moment, ont pour effet de troubler profondément la sixième digestion, c'est-à-dire le travail d'assimilation. Mais ils commencent toujours par manifester leurs effets à l'estomac. Ce dernier organe, suivant Van Helmont, absorbe les odeurs; et dès que le corps aspiré est arrivé à l'estomac, il y développe des ferments morbides très-puissants. C'est ainsi que la peste, les fièvres malignes, les fièvres des camps et d'autres maladies qui ravagent les populations, font d'abord ressentir leurs effets surtout autour de l'estomac. Le larynx, à ce point de vue, est mieux partagé, grâce au *custos errans* qui veille à son entrée. La digestion souffre de l'impression de ces causes — *impressis supra stomachi convexum* —, elle laisse à sa suite des produits d'élaboration incomplète, des matières excrémentitielles, qui agissent à leur tour comme causes morbifiques et produisent souvent l'asthme, les palpitations et les vomiques, etc.

Van Helmont termine ce chapitre de son ouvrage, en établissant l'insuffisance complète de la doctrine de Galien sur l'influence prépondérante de la chaleur, comme cause des phénomènes naturels. A coup sûr, dit-il, un froid intense ou une forte chaleur font du tort au poumon ou au cerveau : tout comme ils brûlent la peau.—Mais qu'y a-t-il de commun entre cet effet et l'intempérie des quatre humeurs? *Quid aër, tempestas temporum, tangat humorum ametriam?* L'air chaud d'un jour d'été engendre-t-il de la bile ou une matière excrémentitielle, qu'un degré de chaleur moindre aurait tranformée en cruor vital (2)? Il faut rejeter ces opinions purement hypothétiques, dont Fernel lui-même n'avait pas réussi à s'affranchir, malgré toute son indépendance scientifique. Le travail de nutrition ou d'assimilation

(1) *De Insp.*, p. 490.
(2) *Loc. cit.*, p. 491.

n'est pas un simple effet de la chaleur; c'est plus que cela : c'est un phénomène indispensable à la vie humaine et qui, pour ce motif, ne peut être subordonné à des phénomènes extérieurs incertains.

### 4. SUSCEPTA.

Les *Suscepta* constituent la quatrième espèce de causes occasionnelles de maladies, de la catégorie des *Recepta*. Ce sont les blessures faites par toutes sortes d'instruments, les lacérations, les morsures, les contusions, les brûlures, les congélations, les étranglements, les fractures, les luxations, etc.; en un mot, toutes les lésions, qui sont plus particulièrement du ressort de la chirurgie. Il faut en excepter les ulcères entretenus par une cause interne; ceux-là intéressent directement la médecine — *spectant singulariter ad Physicum* (1).

Van Helmont revient encore ici sur la distinction qu'il établit entre la maladie et les lésions chirurgicales. Celles-ci ne sont pas des maladies, parce qu'elles ne sont pas dues à l'action de l'archée : *omnes morbos oriri atque foveri seminalibus principiis* (2). Selon Van Helmont toutes les lésions chirurgicales sont des causes occasionnelles morbides. Dès que le fer a divisé la continuité d'un tissu, il y a irritation (par cause occasionnelle violente) de l'archée, qui aussitôt commence ses tempêtes, *id est morbos.*

Les causes morbides réunies sous le terme *Suscepta* ont ceci de particulier, *quod per se potiùs mortem quàm morbum introducant* (3).

### II. RETENTA.

Les quatre catégories de causes, dont nous venons de nous occuper, sous le nom de *Recepta,* proviennent exclusivement du milieu ambiant dans lequel nous vivons; c'est ce qu'indiquent du reste les noms des subdivisions de ces agents morbifiques. Il nous reste à traiter maintenant de

(1) *Suscepta*, p. 491.
(2) *Ibidem.*
(3) *Ibidem.*

l'influence d'une série de causes, qui se développent à l'intérieur même du corps. Elles dépendent toujours d'un état morbide antérieur, de sorte que les maladies auxquelles elles donnent naissance ne sont, à proprement parler, que des maladies secondaires.

De là résulte déjà cette importante conclusion thérapeutique : pour guérir les maladies, dues aux causes *Retenta*, il faut avant tout guérir la maladie qui a donné naissance à celles-ci ; cette première indication remplie, il ne reste plus qu'à chercher à éliminer le produit morbide.

Les causes de cette espèce se divisent en deux classes : les *Retenta Assumta, quæ forinsecus assumuntur ;* — et les *Retenta Innata, quæ intus domestica nascuntur per internam inordinationem* (1).

### 1. RETENTA ASSUMTA.

Les *Retenta Assumta* ne sont autre chose que les diverses substances alimentaires, médicamenteuses, etc., introduites dans le corps par les voies digestives.

A la première vue on serait tenté de croire que Van Helmont aurait dû les classer parmi les *Recepta*. Mais pour peu qu'on y réfléchisse, on s'aperçoit bien vite qu'il ne doit pas en être ainsi : les *Assumta* n'agissent pas, comme les causes de la première classe, en vertu de propriétés morbifiques inhérentes à elles-mêmes ; mais uniquement parce qu'elles ne sont pas soumises dans les voies digestives à un travail d'élaboration convenable. Quoique reçues de dehors, c'est donc en définitive à l'intérieur du corps que ces substances acquièrent leurs propriétés nuisibles.

Les *Retenta Assumta* agissent en nous par leur quantité, leurs qualités ou leur viciation.

Elles agissent par leur *quantité*, lorsque, inoffensives de leur nature, elles ne produisent d'effet nuisible que par leur excès, par une répétition trop fréquente de leur effet ou par l'excès contraire. La gloutonnerie rentre dans cet ordre de causes et y occupe même une place très-importante ; car, comme le dit Van Helmont, *plus ferit ense gula.*

(1) *Retenta*, p. 492.

Elles agissent par leur *qualité,* quand elles sont de nature vénéneuse.

Elles agissent par leur *désordre* ou leur *viciation,* quand elles produisent leur effet intempestivement, *extra horam et modum* (1). Dans cette dernière catégorie, on peut ranger la persistance des règles chez la femme enceinte.

Les substances inoffensives sont viciées par un séjour trop longtemps prolongé dans le corps. C'est ainsi que les causes morbides de cette catégorie agissent parfois comme les causes *Innata* dont nous devons nous occuper maintenant; de même que les *Inspirata* déterminent parfois des effets identiques à ceux des *Retenta.*

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les *Assumta,* dont il est du reste facile de saisir le mode d'action.

### 2. RETENTA INNATA.

Les causes morbides, que Van Helmont range ici sous la rubrique des *Retenta Innata,* sont des éléments pathogéniques dus à un état particulier des fonctions digestives. Elles consistent dans les divers produits nutritifs préparés dans les organes de la digestion, et qui étaient primitivement destinés à faire partie de notre corps.

L'action pathogénique de cette catégorie de causes peut dépendre de trois motifs, suivant que les produits nutritifs *Retenta* pèchent par la longue durée de leur séjour, leurs qualités ou leur siége.

Dans le premier cas, on a les *Retenta Relicta;* dans le second cas les *Retenta Transmutata,* dans le troisième enfin les *Retenta Transmissa.*

La plupart de ces produits morbifiques sont le résultat de maladies antérieures : *Retenta innata plerumque à primariis morbis initiantur* (2). A la suite de ces maladies primaires, il se forme des matières récrémentitielles, qui servent d'éléments à de nouvelles maladies : *è quorum (primariorum morborum) sinu videlicet oriuntur vel degenera-*

(1) *Retenta,* p. 492.
(2) *Loc. cit.,* p. 493.

*tionem recrementa, ansam facientia novis Ideis sive morborum insultibus* (1). Il n'est guère possible, en effet, quand l'archée est violemment impressionné par l'idée morbide, qu'il ne se forme pas dans le corps un déchet que les forces digestives troublées transforment en matière récrémentitielle; et comme nous venons de le dire, une fois formée, celle-ci entretient la maladie première, ou donne naissance à un nouvel élément morbide.

*A.* Les ***Relicta*** seules font exception à ce sujet. Car ce sont les produits normaux des diverses fonctions digestives, retenus dans l'économie au delà du temps qu'exige leur rôle physiologique. Relicta.

Les ***Relicta*** diffèrent donc complétement sous ce rapport des deux autres catégories de causes, puisque ces dernières sont dues à un trouble de la digestion et des ferments, à une altération de l'esprit influx, etc. *Quæ nempe descendunt digestionum ac fermentorum è vitio, spiritus videlicet influi peccato universali, vel particulari insiti errore, lascivientis Ideæ spontanea deturpatione, ab humanis vel Archealibus passionibus productæ* (2).

Les ***Relicta*** se rapprochent beaucoup des ***Assumta.*** Comme celles-ci, elles ne sont pas le produit de maladies archéales. Van Helmont les range cependant dans la même catégorie que ces produits, à cause de leur grande ressemblance avec eux : *inter Producta refero, propter strictam affinitatem cum illis* (3).

La présence des ***Relicta,*** si elle ne détermine pas directement la maladie, favorise la production de conditions qui troublent l'économie; lorsque ces causes ont réussi à porter le désordre dans l'organisme, elles sont expulsées par les diverses voies d'élimination; parfois elles déterminent des abcès, par lesquels elles sont portées au dehors. Dans ce dernier cas, les ***Relicta*** rentrent dans la catégorie des ***Transmissa,*** comme on le verra plus loin.

(1) *Retenta*, p. 493.
(2) *Loc. cit.*, p. 494.
(3) *Ibidem.*

Si leur viciation provient de l'état des voies digestives, l'effet des *Relicta* est identique à celui qui est produit par les *Assumta*.

Il est fort difficile de tracer une limite entre ces diverses causes occasionnelles produites en nous. Van Helmont lui-même le reconnaît. Les *Assumta* deviennent des *Relicta*, quand un trouble fonctionnel de l'estomac met obstacle à leur digestion. Nous venons de voir que les *Relicta* deviennent des *Transmissa* dans certaines circonstances. Ces causes occasionnelles n'ont donc pas de caractères distinctifs très-nets.

Transmutata. *B*. Les *Transmutata* qui constituent la deuxième catégorie des causes morbides *Retenta*, sont des produits nutritifs viciés, dus à l'altération des digestions et des ferments.

Dans l'étude de l'action exercée par cet ordre de causes, Van Helmont examine successivement les phénomènes qui se produisent à la suite de l'altération des divers ferments.

Si le ferment de la première digestion est diminué par l'âge ou les progrès de la maladie, il en résulte que les diverses substances introduites dans l'estomac doivent s'y vicier; et il faut, dit-il, attribuer à cette viciation la production de la lienterie, de la diarrhée, du choléra et d'autres troubles digestifs.

Si le ferment de la deuxième digestion (celle qui s'accomplit dans le duodénum) fait défaut, il se produit de la strangurie. Au contraire, si ce ferment pèche par excès ou par virulence, il en résulte bientôt des maladies conformes à la cause — *illis radicibus conformia* : vertige, syncope, apoplexie, diarrhée, choléra, vomissements, atrophies, etc.

L'auteur rapporte à des troubles de la quatrième et de la cinquième digestion (celles qui se passent dans le cœur et dans les artères des diverses parties du corps) les petits ulcères que l'on trouve parfois à la surface de l'endocarde, les concrétions calculeuses (dégénérescences athéromateuses ?) des artères, etc.

On doit rattacher aux troubles de la sixième digestion, un grand nombre de maladies de l'estomac. Cet organe, comme le fait très-bien remarquer Van Helmont, a une double fonction à remplir : il doit élaborer les éléments nutritifs pour toute l'économie et soigner sa propre nutrition :

*non solùm pro toto; sed et pro se coquit* (1). Il est donc sujet à un double travail : travail de digestion commune et de nutrition propre : *propriæ digestionis et sextæ* (2).

L'estomac, pour accomplir ce double travail, dispose de deux ferments : l'un qui est le suc gastrique; l'autre, dont Van Helmont ne spécifie pas la nature et qui sert au travail de la sixième digestion : *Dixi dein duplex stomacho esse fermentum : unum quidem pro Prima, quod ipsi ex Liene affluit. Aliud verò proprium pro Sexta, quod sibi ex insito spiritu vernaculum, ac suæ coquinæ proprium* (3). Chacun de ces deux ferments peut être altéré; et c'est à l'altération de celui qui préside au travail de nutrition intime, qu'il faut rapporter la production des *Transmutata* de la sixième digestion.

Van Helmont rapporte aussi aux causes de cette catégorie les atrophies et les hypertrophies. Il exprime à ce sujet une opinion assez curieuse et qui, comme telle, mérite d'être rapportée : il avait commencé par admettre que l'époque de croissance passée, la faculté de croître s'éteignait en même temps; mais après avoir vu continuer à se développer par des maladies certains organes, faisant partie normale de l'économie, il a fini par admettre que la croissance n'est arrêtée que par un seul obstacle : l'arrêt de développement des os.

Ces effets ne sont point encore les seuls que détermine l'action des causes *Transmutata*. Par suite de l'obstacle qu'elles apportent à l'accomplissement normal de la sixième digestion, la circulation sanguine est gênée dans son fonctionnement. Or, les diverses parties du corps, dit Van Helmont, ne sont nourries que pour autant qu'il existe une certaine proportion, inconnue encore entre le sang veineux et le sang artériel. Dès que ce rapport est troublé, il se produit des maladies plus ou moins graves, suivant le siége de la partie souffrante. Il faut rapporter à cette catégorie de causes la goutte, la lithiase, etc.

On voit que Van Helmont attribue dans la production des maladies une

(1) *Retenta*, p. 495.
(2) *Loc. cit.*
(3) *Loc. cit.*, p. 496.

part très-grande aux phénomènes de nutrition intime, qui s'opèrent dans le tissu même des organes. Il a entrevu très-clairement le rôle capital que la physiologie pathologique était appelée à jouer plus tard dans l'histoire de la médecine; s'il n'a pas pu préciser davantage les points qu'il a indiqués, nous croyons qu'il n'a été arrêté que par le manque de moyens convenables d'investigations.

Transmissa. *C.* Les *Transmissa* prennent naissance dans deux ordres de circonstances : 1° lorsque les substances nutritives introduites dans le corps sont viciées par les transformations qu'elles subissent; 2° lorsqu'elles s'écartent de la route qu'elles devaient suivre, pour remplir normalement leur fonction.

La transmission des produits de la digestion peut se faire d'une digestion à l'autre, sans que le produit doive nécessairement passer par les digestions intermédiaires. Les *Transmissa* pèchent donc surtout par erreur de lieu, par hétérotopie. Ainsi, quand les substances transformées et viciées dans la première digestion, au lieu d'être expulsées par le vomissement, passent dans cet état dans le duodénum, où se fait la seconde digestion, il survient de la fièvre, des coliques, des nausées, etc. Si elles arrivent jusqu'à la troisième digestion (dans les veines mésaraïques), on observe l'hydropisie, l'ictère, la dysurie, des douleurs hypogastriques, diverses cachexies, etc. Si elles parviennent dans la sixième digestion, on a les diverses espèces de fièvre, la pleurésie, la pneumonie, etc.; dans certains cas, le malade éprouvera des vertiges, et parfois on observera l'apoplexie, la paralysie, etc.

Si les *Transmutata* de la deuxième digestion reviennent à la première, il se déclare des vomissements bilieux, le choléra, la lienterie, etc. S'ils arrivent à la troisième, ils donnent lieu à des fièvres, à l'ictère, etc.

Si les *Transmutata* de la troisième digestion arrivent dans les organes destinés à la première, on observe l'hématémèse, la dysenterie, les hémorrhoïdes, etc. — S'ils s'arrêtent à la seconde, on a la diarrhée et diverses fièvres. — S'ils parviennent à la quatrième, palpitations, syncopes, et morts subites, — et s'ils sont transportés dans la sixième digestion, on observera des apostèmes de diverses natures.

---

# QUATRIÈME PARTIE.

# PATHOLOGIE SPÉCIALE.

## CHAPITRE PREMIER.

### DES FIÈVRES.

Exposer les opinions de Van Helmont sur la nature des fièvres, c'est faire connaître les bases mêmes de son système pathologique. Il les a résumées dans un ouvrage qu'il publia en 1642, et qui est, à coup sûr, le travail le plus important de l'illustre réformateur flamand. Nous résumerons ses idées, au sujet de cette question, dans les lignes suivantes.

Van Helmont, dans son traité, envisage la fièvre à un point de vue général. Il ne traite pas d'une espèce particulière de fièvre, mais il l'envisage comme un état qui accompagne, précède ou suit la plupart des maladies; il en recherche la nature, les causes, et examine les indications thérapeutiques que l'on doit en déduire.

### I. EXAMEN CRITIQUE DES OPINIONS DES ÉCOLES.

La fièvre, selon les écoles du moyen âge, n'était autre chose que *calor prœter naturam, accensus primùm in corde, dein delatus per totum corpus* (1).

Cette définition est vicieuse pour plusieurs motifs. Elle attribue d'abord à la chaleur une importance beaucoup trop grande, puisqu'elle en fait l'essence même de la fièvre, un phénomène tout à fait inséparable de celle-ci. Or, les fièvres des camps se distinguent au contraire par l'absence de toute chaleur : *citra sitim ac manifestum calorem accidunt.* (2). C'est

(1) *De feb.*, I, 2, p. 739.
(2) *Loc. cit.*, I, 4, p. 739.

déjà un premier argument, qui prouve que les Écoles se sont trompées.

Il y a plus : dans la doctrine qu'elles soutiennent, quelle est la part faite au frisson ? On n'en fait pas mention ; on le néglige complétement, et cependant c'est un phénomène très-important, puisqu'il peut à lui seul déterminer la mort. *Neque enim, qui talibus initiis moritur (quod plerumque in Intermittentibus fit) verâ febri extinctum, credat qui volet* (1).

Le phénomène principal de la fièvre d'après les Écoles est la chaleur ; voyez les malades, disent-elles, ils ne demandent qu'à boire. Mais cet argument ne prouve rien ; car, puisque les boissons ne calment pas la soif fébrile, comment conclure que la chaleur soit cause de la fièvre ?

Van Helmont continue cette critique pendant tout le premier chapitre de son ouvrage, et après avoir démontré toute l'inanité de la théorie des Écoles, il expose ses idées sur la nature et la cause de cet état morbide. Nous y reviendrons plus loin, quand nous aurons fini l'examen de la première partie de son traité.

Il examine aussi à un point de vue critique les causes mêmes de la chaleur fébrile, telles que les admettent les humoristes des Écoles. D'après eux, elle trouverait sa source dans la putridité des humeurs de l'économie. Rien ne prouve cette assertion. Les Écoles faisaient jouer le rôle principal dans la production de la fièvre à la putréfaction du sang dans le corps humain. L'auteur réfute parfaitement bien cette idée toute théorique. Pour lui, le sang ne se putréfie jamais dans les veines, à moins que la veine elle-même ne se putréfie, comme c'est le cas dans la grangrène (2). *Venæ à Creatore sunt ordinatæ, ut sanguinem servent à corruptione, quia vita confermentata est sanguini venarum* (3).

Tout ce qui est corrompu et putréfié *nunquam iterum redit in gratiam*, parce que la putréfaction présuppose la privation des forces vitales et conséquemment la mort. Or, le sang, qui paraît corrompu dans la peste et la pleurésie, *redit iterum in gratiam : ergo non fuit semel corruptus* (4).

(1) *De febribus*, I, 6, p. 739.
(2) *Loc. cit.*, II, 21, p. 743.
(3) *Loc. cit.*, II, 23, p. 744.
(4) *Loc. cit.*, II, 36, p. 745.

Toutes ces opinions, *adeò fabellis similes, quod vix crederem Scholas seriò locutas* (1), ne mériteraient même pas une mention, si elles n'avaient dirigé le traitement, et exercé ainsi une grande influence sur les maladies; si les Écoles, *respectum ab antiquitate potiorem venerantes quàm à veritate: quasi fontes Sapientiæ in Galeno exhausti essent* (2), n'avaient pas transporté leurs rêveries sur le terrain pratique.

Quant au type des fièvres, on l'attribuait tantôt à l'influence des astres : la *materia febrilis syngamia cum astris* expliquait tout, sans égard pour les démentis de l'observation clinique, qui montrait la fièvre se produisant à toute heure du jour et sans régularité. Pour d'autres, la matière fébrile se comportait à l'instar des semences dont les unes germent vite et les autres lentement : c'était résoudre la question par la question (3). Fernel (1497-1558) s'éleva le premier contre ces vaines théories; ce qui lui a valu le titre de *Scholæ desertorem et apostatam*. Il fixa le siége des fièvres intermittentes *circa Stomachum, Duodenum et Pancreas*, et le siége des fièvres continues *circa Cor* (4). Il n'osa cependant ni aller jusqu'au bout ni s'écarter de l'ancienne méthode de traitement des fièvres et se laissa ainsi enlever sa découverte.

Paracelse a défini la fièvre *morbum sulfuris ac nitri;* et ailleurs *terræ motum Microcosmi*. Van Helmont rejette cette opinion et reproche à son auteur d'être tombé, de même que Galien, par une étrange irréflexion, *in Microcosmi paræmias Medico indignas.*

## II. OPINION DE VAN HELMONT.

1. Exposé.

Selon le médecin flamand, toutes les causes invoquées par les Écoles avec le secours de la matière peccante, ne sont que des causes occasionnelles, accidentelles des symptômes de la fièvre. L'archée seul est *omnis alterationis opifex;* car, comme nous l'avons vu plus haut au sujet

(1) *De febribus*, II, 55, p. 745.
(2) *Loc. cit.*, III, 4, p. 746.
(3) *Loc. cit.*, III, 15 et 16, p. 748.
(4) *Loc. cit.*, III, 18, p. 748.

de la pathologie générale, *quidquid in sanis edit actiones sanas, idipsum in morbis edit actiones vitiatas* (1). Le même principe anime l'homme sain et celui qui est atteint de la fièvre.

Van Helmont, pour mieux rendre son idée, emploie pour la représenter une image qui lui est familière, celle de l'épine implantée dans les chairs. Dans l'inflammation qui est la conséquence de la présence d'un corps étranger dans l'économie, c'est la vie qui est la cause réelle, efficiente de tout le mal : le corps étranger n'est que la cause accidentelle. L'archée seul excite partout la fièvre : il s'allume lui-même — *accendit nimirum seipsum Archeus* — dans le but d'expulser la matière occasionnelle, qui agit *tanquam sibi impactam spinam* (2). Van Helmont rejette donc toutes les théories humorales de la fièvre; pour lui, c'est l'esprit vital qui est l'*impetum faciens ductorque omnium, quæ in nobis contingunt* (3).

La cause du tremblement observé pendant le frisson, est que l'archée veut *excutere adhærens parti similari excrementum.* Mais s'apercevant bientôt qu'il gagne peu par les frissons, il excite le *Blas alterativum* à se manifester. De même que l'année commence en hiver, pour passer par le printemps et l'été à l'automne; de même tout ce qui existe dans la nature nous offre un commencement, un accroissement, une période d'état et un déclin. C'est l'influence du *Blas alterativum*, qui préside à ces successions. Or, comme la nature suit en toutes choses un mode unique, c'est à ce même *Blas alterativum* que l'archée s'adresse, pour produire successiment le froid et le chaud.

L'archée ressemble ainsi au lutteur, qui pendant le combat s'arrête *suspiriosus,* se repose un moment, retrouve sa respiration; puis ayant repris ses forces, arrache la victoire à son adversaire, qui paraissait plus favorisé. Tel est aussi le rôle de l'archée dans la marche de la fièvre : *naturali ductu univoco, Archeus in febribus sibi quietes per intervalla imperat, ac dein resumtis viribus et vicibus, hostem febrim nititur excutere* (4).

(1) *De febribus*, I, 27, p. 741.
(2) *Loc. cit.*, I, 51, p. 741.
(3) *Loc. cit.*, IX, 1, p. 766.
(4) *Loc. cit.*, IX, 6, p. 766.

La partie qui se contracte d'abord dans cet effort expulsif, est celle qui est le siége de la matière fébrile : on peut le constater à la région précordiale. En effet, dans la partie atteinte tous les vaisseaux contractent leurs fibres obliques *quodam consensu :* de là, le pouls lent, dur et peu développé, *frigoris index ac opifex* (1). Cette contraction n'est pas du reste un fait isolé ; elle est constante dans la nature : c'est ainsi qu'on la retrouve dans le scrotum, au moment où les matières excrémentitielles, — fécales ou urinaires, — arrivent aux sphyncters. Or, il est tout aussi naturel de voir les vaisseaux malades se contracter, pour expulser le produit qui les irrite.

A ce sujet, Van Helmont établit une distinction très-nette entre les deux espèces de mouvements, que l'on peut rencontrer dans les muscles : l'un, *le mouvement volontaire;* car les muscles sont *clientes voluntatis;* — l'autre, se produisant *invità voluntate* (2). C'est cette seconde espèce de mouvement qui se produit par intermittences, et que l'on observe dans le tremblement fébrile, la jactitation, le tremblement sénile et celui des buveurs, — *potatoribus familiaris.* Des deux facultés motrices, propres aux muscles, l'une se repose *quamdiu musculi benè se habent;* mais elle entre en jeu *velut auxiliaris, in occursu rerum sibi molestarum* (3).

Revenons à notre sujet. Comme Van Helmont l'a dit plus haut, c'est l'archée qui est la cause première du tremblement de la fièvre : *omnem motum, tam in sanis quàm in ægris, immediatè proficisci constitutivè, et efficienter, ab Impetum faciente Archeo ; occasionaliter verò à causis occasionalibus* (4).

Rien ne se meut de soi dans la nature, sauf l'archée, *primus motor animantis ;* mais, une fois qu'il a communiqué son impulsion, celle-ci se conserve et se continue *propria virtute* dans les organes, *quæ sub sphæra activitatis suæ continentur.* Après avoir excité le *Blas frigoris* et le *Blas caloris,* l'archée détermine l'expulsion d'urines troubles et épaisses.

On observe encore d'autres phénomènes, dus à son influence : ainsi il se

(1) *De febribus*, IX, 7, p. 766.
(2) *Loc. cit.*, IX, 8, p. 767.
(3) *Loc. cit.*, IX, 9, p. 767.
(4) *Loc. cit.*, IX, 10, p. 767.

produit des gaz acides, indigestes, fétides même, qui *euntes in loca impropria, frigoris causam augent.* — D'autre part, le fiel, qui à l'état normal change le chyme acide de l'estomac en chyme salin, le convertit ici en chyme amer. L'archée — *totus expulsioni intentus* — rejette ce produit amer; mais le vomissement ne soulage pas les fiévreux, parce que l'excrément dans les fièvres n'est qu'un produit de la maladie, *non autem mali radix occasionalis.* L'archée indigné enfin de ses vains efforts, s'enflamme au plus haut degré et réussit à soulager l'économie par l'excrétion d'une sueur abondante et fétide : *velut iratus, Archeus seipsum accendit, hostemque adoritur, æstuat, olidumque tandem sudorem profundit* (1).

2. Résumé de l'opinion de Van Helmont.

Tel est le tableau que Van Helmont nous trace des diverses périodes de la fièvre. Nous sommes loin, comme on le voit, de la matière peccante admise par les Écoles, et dont la chaleur *præter naturam* devait donner lieu à tous les phénomènes morbides. Un abîme sépare ces deux opinions. Van Helmont, en effet, cherche la raison d'être de la fièvre dans une force dont les Écoles méconnaissaient complétement l'importance, en la rejetant du domaine des considérations pathologiques générales.

Si nous abandonnons un moment les expressions figurées de l'auteur (archée, image morbide, etc.), nous pouvons réduire sa pensée à des termes très-simples : la fièvre est pour lui un effort de la force vitale réagissant contre l'action d'une cause morbifique. La force vitale préside à tous les phénomènes, à toutes les fonctions de l'organisme sain; sa présence y est manifestée par l'existence de ces fonctions. Cette force n'est cependant pas à l'abri de l'atteinte des causes morbifiques; elle peut être troublée, elle l'est dans les maladies, et celles-ci ne sont dès lors qu'une série de phénomènes anormaux produits par suite de cette modification. La raison d'être de la fièvre réside donc, non pas dans le trouble matériel ou fonctionnel, mais dans l'altération subie par la force vitale.

Quand cette force est saine, elle fait fonctionner régulièrement tous les organes de l'économie : les divers processus de la nutrition — la digestion, la circulation, le travail récrémento-excrémentitiel — s'accomplissent

(1) *De febribus*, IX, 10-17, p. 767.

normalement, sans laisser de résidu, de corps étranger dans l'économie.

Quand la force vitale est malade, ces processus sont troublés : la digestion souffre, la preuve s'en trouve dans l'embarras gastro-intestinal, par lequel les fièvres débutent si souvent; — la circulation est modifiée, l'état du pouls l'établit suffisamment; — le travail récrémento-excrémentitiel est dérangé; pour s'en convaincre, il suffit d'examiner les urines, les selles, la transpiration cutanée. Il résulte de tous ces troubles une élaboration imparfaite de la nourriture; de là des résidus qui, agissant comme corps irritants et comme causes morbifiques, doivent être expulsés avant que la force vitale ne puisse revenir à son état normal.

De là la fièvre, c'est-à-dire la manifestation de la force vitale troublée. La fièvre ne consiste pas seulement, comme le croyaient les Écoles, dans une succession de froid, de chaleur et de transpiration; ne voir que cela en elle, c'est se mettre à côté de la question, c'est accorder à des symptômes toute l'importance des causes. Il y a plus que cela à considérer dans cette affection; car les organes de la digestion, de la sécrétion et de la nutrition intime souffrent autant que la circulation et la chaleur animale : l'ensemble de tous ces phénomènes morbides réunis permet seul de se faire une idée juste de la nature de la fièvre.

Telles sont au fond et dégagées de leurs formes imagées, les idées de Van Helmont sur la nature de cette importante affection.

### III. SIÉGE DES FIÈVRES.

Le siége des fièvres continues est le même que celui des fièvres intermittentes. Aussi voit-on débuter comme continues, des fièvres qui se terminent en intermittentes (1). Elles diffèrent non pas par leur siége, mais par la seule nature de la cause occasionnelle; Van Helmont rejette donc non-seulement la théorie de Galien, mais encore celle de Fernel, qui, comme on l'a vu plus haut, assigne un siége différent aux fièvres continues et intermittentes.

Où faut-il placer le siége unique de ces affections? Selon Van Helmont, la

(1) *De febribus*, X, 1, p. 769.

question n'est passible que d'une seule solution. Le nid des fièvres se trouve dans les premières voies ; il s'étend du pylor jusqu'au foie, par le duodénum, les intestins et les veines mésaraïques, *Nidus ergò febrium in primis est officinis ; extenditur scilicet à Pyloro per duodenum, et vasa ibidem multiplicia, Intestina item, venas Mesenterii, Lienem, usque ad Hepar* (1).

Nous ne saurions trop insister sur les idées développées par Van Helmont dans ces lignes. Il nous suffira, pour en faire sentir toute l'importance, de rappeler qu'en 1642 — époque à laquelle il publia son traité *De Febribus,* — le réformateur flamand exprimait des idées qui, proscrites pour le moment, devaient être reprises deux siècles plus tard par Broussais et bouleverser toute la pathologie. Van Helmont prophétisait donc, quand il écrivait les lignes suivantes : *Ætas mea, quia perversorum ingeniorum ferax, paradoxum hoc cum aliis multis ridebit. Quod tamen sequens posteritas lubens amplexabitur* (2).

Mais continuons l'exposition des doctrines du médecin flamand. Il trouvait la confirmation de son opinion sur le siége des fièvres dans les divers symptômes qui caractérisent ces dernières : les nausées, qui se produisent dès le début, surtout à la vue et à l'odeur de la viande et du poisson ; la soif, l'anorexie, la céphalalgie sincipitale, l'hémicrânie gauche, le délire, le sopor, l'insomnie, la sensation de chaleur *circa os stomachi,* le trouble de la digestion, le vomissement, la coloration de la langue, sa sécheresse, son état fendillé, les renvois acides, les urines nuageuses, etc. — Tous ces signes annoncent une lésion du duumvirat *in actione regiminis.* La fièvre quarte seule siége dans la rate elle-même et les vaisseaux voisins.

Les fièvres sont d'autant plus à craindre que leur siége est plus rapproché de l'orifice de l'estomac. Il en est de même quand elles résident à la face convexe, et non à la face concave de cet organe, parce qu'il faut un *extraordinarium arcanum* pour atteindre cette partie (3).

La fièvre quotidienne, comme la fièvre hectique, a son siége dans l'es-

(1) *De febribus*, X, 3, p. 769.
(2) *De Lith.*, IX, 118, p. 752.
(3) *De febr.*, X, 1 à 7, p. 769.

tomac. Les fièvres des camps et toutes les fièvres endémiques sont plus opiniâtres que les autres, et, le plus souvent, celui qui en est atteint ne souffre pas de la soif. La chaleur y est à peine perceptible, et les malades succombent à la seule anxiété, qui revêt un caractère continu. Cette catégorie de fièvres atteint *ultimum stomachi nutrimentum*. Nous aurons plus loin l'occasion d'expliquer ce que Van Helmont entend par là.

La peste diffère de toutes les autres fièvres malignes; elle ne siége ni dans des ordures fébriles, ni dans le cruor; mais elle affecte l'esprit vital par son odeur : c'est ainsi qu'elle pénètre jusqu'à l'estomac. Dans la partie bibliographique, nous avons consacré quelques lignes à bien préciser la pensée de Van Helmont; nous y renvoyons le lecteur. Nous ajouterons seulement ici que le venin de la peste arrivé dans l'estomac, imprime son influence à la nutrition de cet organe; *unde mox vomitus, cephalalgia, sopores, deliria, syncopes, et quæ vitiati oris stomachi consequuntur dominium* (1).

### IV. CAUSES OCCASIONNELLES DES FIÈVRES.

Van Helmont, après avoir déterminé ainsi le siége des fièvres, a cherché à en connaître les causes occasionnelles. Pour lui, il y a deux espèces de causes occasionnelles :

1° Comme il l'a démontré dans la partie physiologique de son *Ortus Medicinæ*, le sang est un composé naturel et simple; et non le résultat du mélange de quatre éléments. Dans la dernière digestion des aliments, tandis que les parties solides du corps cherchent à retirer leur nourriture du sang, il se produit souvent des dégénérescences de cette nourriture, *velut abortus præposteros*. Or, cet aliment dégénéré, subissant ainsi diverses déviations de sa transformation normale, engendre aussi les diverses espèces de fièvres.

Celles-ci ne proviennent donc ni de la bile, ni de la pituite, ni du cruor putréfié; mais de causes secondaires, non putrides, et nées de la dégénérescence des aliments pendant le cours de l'assimilation. Cette dégénérescence elle-même peut être due à trois causes : l'adjonction d'un corps

(1) *De febribus*, X, 8, p. 770.

étranger, une impression passagère, ou enfin une erreur de l'archée indigné.

2° Nous trouvons dans l'état des vaisseaux mésaraïques la seconde cause occasionnelle des fièvres, admise par Van Helmont. Les veines mésaraïques, répandues sur toute l'étendue des intestins, ont pour fonction d'y sucer le liquide nourricier. Comme dans les parties inférieures des intestins, à la fin de l'iléon et dans le gros intestin, il n'y a plus guère d'aliments, mais plutôt des matières fécales; les veines y absorbent un *ens hactenus anonymum, quapropter illi novum nomen dare debui* (1). Van Helmont donne à ce produit le nom de *scorie* ou *stercus liquidum*. C'est cette scorie qui communique à l'urine sa coloration. Aussi longtemps qu'elle est transportée à la vessie, comme à son émonctoire naturel, tout va bien; mais si *obliquè aliò feratur,* il s'ensuit une fièvre continue : tant parce que de sa nature cette scorie est un excrément, que parce qu'elle occupe une place *indebito* (2).

Telles sont les deux causes occasionnelles auxquelles Van Helmont attribuait la production des fièvres. La première de ces causes, c'est-à-dire la déviation du processus ultime de la digestion, donne lieu aux fièvres intermittentes. La combinaison des deux causes occasionnelles donne naissance à des fièvres bâtardes, *hepialas, hemitritœas, sesquialteras et erraticas* (3).

### V. TRAITEMENT DES FIÈVRES.

L'opinion de Van Helmont sur la nature des fièvres différait trop radicalement de celle des Écoles, pour que son traitement ne fût pas l'antithèse de celui auquel elles avaient recours. Le point capital qui sépare les deux traitements a rapport à l'emploi de la saignée générale et des purgatifs.

1. Saignée. Nous nous proposons d'exposer plus loin les idées de Van Helmont au sujet de la saignée générale. Au point de vue de l'action de la saignée et de

(1) *De febribus*, XI, 6, p. 771.
(2) *Loc. cit.*, XI, 14, p. 771.
(3) *Loc. cit.*

ses indications spéciales, nous n'avons qu'à renvoyer le lecteur à ce passage de notre travail. Il nous suffira de dire ici que le médecin flamand est l'adversaire le plus décidé de la saignée, et que sous ce rapport les principes qui le guidaient sont ceux qui dirigent aujourd'hui la pratique des médecins anglais et de la plupart des médecins allemands.

Il combat la saignée, parce qu'elle enlève à l'économie le sang qui est le *sedes et thesaurus vitæ*. Elle ne mitige en rien la fièvre, dit Van Helmont; le plus souvent elle fait du mal, et cette action nuisible se manifeste pendant un temps très-long. Il n'arrive même jamais qu'elle ne nuise pas. Dans les cas où son effet immédiat est avantageux, elle affaiblit considérablement le malade, le dispose aux rechutes et prolonge de beaucoup la durée de la convalescence.

Il en est de même de la médication purgative. Elle aussi a pour effet principal de *deprædari de viribus vitæ*. Nous devons renvoyer encore le lecteur au chapitre que nous consacrerons à la médication purgative, dans la partie qui fait connaître les opinions thérapeutiques de l'auteur. 2. Purgatifs.

Nous n'ajouterons que peu de mots : dans son opposition, Van Helmont nous paraît s'être emporté au delà des justes limites. A coup sûr, à l'époque où il parut, la saignée générale, appliquée sans discernement et sans mesure dans tous les cas de fièvre, pour combattre la *calorem præter naturam*, — essence même de la fièvre, — la saignée générale, disons-nous, a fait beaucoup de mal. Mais faut-il en accuser le remède ou celui qui l'appliquait à tort et à travers? — Van Helmont, en combattant la généralisation de la phlébotomie, a rendu un immense service; nous regrettons de devoir ajouter que, suivant nous, il est allé trop loin. La saignée est, sans contredit, un agent thérapeutique violent, héroïque, si l'on veut; elle peut faire du mal; elle en fait même beaucoup dans certaines circonstances : cela nous paraît incontestable. Mais dans le choix de nos médicaments, ne sommes-nous pas souvent forcés de faire un léger mal, pour en éviter un plus grand? Une action énergique est exercée sur l'économie par la saignée; suivant Van Helmont, cette action est pernicieuse. Cependant il peut se rencontrer des cas, où la modification si profonde déterminée par

la déplétion sanguine, viendra combattre efficacement des effets morbides, opposés à ceux que produit la saignée.

5. Diaphorétiques. Quels moyens Van Helmont préconise-t-il donc contre la fièvre? Il nous le dit dès les premières pages de son traité : *Febres cieunt sub finem sudores spontaneos. Estque Crisis, quæ per sudores terminatur, longè saluberrima et per consequens etiam* REMEDIA SUDORIFERA (1).

Il conseille d'avoir recours à l'administration des agents sudorifiques. Ces médicaments sont les seuls appropriés à la nature de la maladie : *Diaphoretica sola esse febrium appropriata atque specifica remedia* (2). La nature nous indique, du reste, la marche que nous devons suivre à la fin de l'affection fébrile : *iratus Archeus..... hostem adoritur, æstuat, olidumque tandem sudorem profundit* (3). Il est impossible d'être plus affirmatif que Van Helmont l'est à ce sujet. Selon lui, il est évident que la matière occasionnelle fébrile doit être expulsée de l'économie comme étant un corps étranger non vital, et par conséquent hostile à l'archée. Cette matière est retenue *præter vota naturæ, locis indebitis, quibus non est ulla sentina corporis* (4).

Il est inutile de recourir aux vomitifs et aux purgatifs; ils ne peuvent expulser la matière occasionnelle fébrile, parce qu'elle ne réside ni dans l'estomac, ni dans les intestins. Dans tout l'arsenal thérapeutique, il n'y a qu'une seule arme qui détruise la cause occasionnelle des fièvres. Ce sont les sudorifiques : aussi constituent-ils la médecine universelle de cette classe d'états morbides. *Estque universalis febrium medicina, diaphoretica quidem* (5).

Van Helmont, parmi les diaphorétiques, donne la préférence au *Præcipitatus diaphoreticus* de Paracelse, comme étant le plus convenable. Par l'emploi de cet agent, on guérit toutes les fièvres *unica potione, hecticam autem intra lunæ cursum* (6). Le hasard avait fait connaître à Paracelse les

(1) *De febr.*, II, 9 et 10, p. 742.
(2) *Loc. cit.*, IX, 18, p. 767.
(3) *Loc. cit.*, IX, 16, p. 767.
(4) *Loc. cit.*, XIV, 2, p. 775.
(5) *Loc. cit.*, XIV, 7. p. 775.
(6) *Loc. cit.*, XIV, 8, p. 775.

vertus antifébriles de cette préparation; car il n'avait aucune idée précise soit sur la nature de la fièvre, soit sur les indications qui en dérivent (1).

Ceci posé, suivons Van Helmont dans l'examen critique qu'il fait des agents thérapeutiques employés par les Écoles, indépendamment de ceux dont nous venons de nous occuper.

Les Écoles, dans le traitement des fièvres, faisaient un très-grand usage des eaux distillées. Elles en employaient les diverses espèces connues : les eaux distillées réfrigérantes (de chicorée, laitue, pourpier, plantain), les eaux distillées altérantes (capillaire, chardon bénit, scorzonère), et les eaux cordiales. 4. Eaux distillées

Van Helmont combat cette pratique à un double point de vue : il trouve d'abord le mode d'administration mauvais, parce que les eaux distillées ne contiennent que les parties les moins actives des plantes; suivant son expression pittoresque, elles en renferment la sueur, et non le sang : *non sunt revera nisi herbarum sudores, non autem sanguis illarum* (2). Mais l'auteur va plus loin; son observation ne lui a pas permis de retrouver dans ces agents toutes les propriétés thérapeutiques que leur reconnaissent les Écoles. Pour lui, ces médicaments sont inertes, et leur défaut capital est qu'ils font perdre du temps et laissent passer ainsi l'occasion propice, sans en tirer parti : *interim benè agendi occasio elabitur* (3).

Les Écoles avaient encore recours aux décoctions aqueuses d'un grand nombre de racines. Van Helmont s'oppose à l'emploi de ces médicaments : le mucilage et la gomme qu'ils renferment, empâtent l'estomac déjà malade; ils déterminent des nausées et des éructations, et sont évacués par les selles, sans avoir produit d'effet. 5. Décoctions racines.

(1) Cette préparation renferme du calomel, comme le prouve sa formule que nous transcrivons ici telle qu'elle se trouve consignée dans le livre : *De morte rerum* et dans la *Chirurgia magna* de Paracelse :

« R. *Pulverem Joannis de Vigo propria manu paratum. Hic pulvis, affuso elemento ignis,* » *de Vitriolo Veneris extracti, cum aqua Regia cohobandus est quinies, sub finem augendo* » *ignem : nam fixatur planè. Et est pulvis valdè corrosivus. Qui deìn cohobetur decies cum* » *aquâ vitæ optimè deflegmata, et vicibus singulis renovata, donec omnem corrosionem secum* » *abstulerit. Et tum iste pulvis, instar sacchari, dulcis est.* » (*Defebr.*, XIV, 9, p. 775.)

(2) *De febr.*, VIII, 1, p. 764.

(3) *Loc. cit.*, VIII, 2, p. 764.

6. Pierres précieuses, perles et corails.

Une autre catégorie d'agents fortement recommandés par les Écoles leur était fournie par les pierres précieuses, les perles et le corail. Mais ces agents sont sans efficacité aucune, puisqu'ils traversent le tube digestif sans subir d'altération : ils ne sont pas modifiés par le feu ; à plus forte raison, dit Van Helmont, ils ne le seront pas par les forces digestives. Autant vaudrait avaler du sable ou du verre pulvérisé : *non plus proficiunt levigatæ gemmæ, quàm si silices aut vitrum pulverata assumantur* (1).

Il en est des perles comme des autres pierres précieuses : on a beau les additionner d'un peu d'acide acétique, cela ne les rend pas plus assimilables. Elles restent à l'état de poudre — *manens pulvis qui ante* — sans pouvoir entrer dans la composition du sang : *non potest fieri cruor, ideoque neque subire in venas.*

7. Vésicatoires.

Jusqu'à Van Helmont, on fit un très-grand usage des vésicatoires dans le traitement des fièvres. Les Écoles se proposaient, par l'application de ces agents révulsifs, d'endormir la surexcitation morbide, l'agitation, le délire, etc., qui accompagnent la fièvre et laissent à leur suite l'accablement le plus profond. Aussi se réjouissaient-elles de voir tirer de leur affaissement les malades soumis à l'action des vésicatoires : *Soporosos enim præ dolore tot ulcerum excitare gaudent.* Elles ignoraient que la maladie ne consiste pas dans le sommeil et que celui-ci, ainsi que le sopor, n'en constitue que l'effet.

Aussi l'indication à remplir dans ces cas n'est-elle pas d'empêcher le sommeil, mais de chercher à détruire la cause du sommeil morbide (2). Or, cette dernière indication est-elle remplie par le vésicatoire? Van Helmont n'hésite pas à répondre négativement. C'est se leurrer d'un vain espoir, dit-il, que de vouloir déraciner un mal, en retirant à la peau *insontem cruorem* (3). Les vésicatoires sont toujours *summè nocua et à spiritu nequam Moloch excogitata* (4). Car l'eau et la sérosité qui s'échappent, ne

(1) *De febr.*, VIII, 6, p. 765.
(2) *Loc. cit.*, VII, 7, p. 765.
(3) *Loc. cit.*, VII, 2, p. 762.
(4) *Loc. cit.*, VII, 5, p. 762.

sont que du cruor transformé. C'est aux dépens des forces des malades que l'on cherche à triompher de la maladie.

Les Écoles prétendent que le liquide qui s'écoule à la suite de l'application des vésicatoires, n'est que de l'eau qui se trouve en excès dans le corps. Selon Van Helmont, cette notion est complétement fausse, et il professe à cet égard des opinions qui sont tout à fait d'accord avec les idées admises aujourd'hui. C'est aux dépens du cruor du sang que se fait l'épanchement de sérosité à la surface du vésicatoire. Aussi ces derniers agents sont plus dangereux que les saignées : on arrête celles-ci à volonté, ce qui n'est pas le cas pour le vésicatoire.

Les Écoles faisaient un très-grand usage des lavements, dans le but de remplir l'une ou l'autre de ces deux indications : 8. Lavements.

1) Évacuer le mal.

2) Nourrir le malade.

*a*) *Lavement évacuant.*—Le lavement détermine incontestablement un effet évacuant : car tout lavement est un corps irritant porté dans le rectum. Les larmes, même salines, ne font aucun mal à l'œil, parce qu'elles sont *oculo familiaris et cognata.* L'eau pure, au contraire, exercera sur cet organe un effet irritant. Il en est de même pour l'urine, par rapport à la vessie ; celle-ci supporte parfaitement le contact du liquide excrémentitiel, même quand il est chargé de matières salines; par contre elle sera vivement irritée, si l'on y injecte par la sonde la décoction la plus émolliente. Ainsi encore les matières fécales n'irritent pas l'intestin, jusqu'à ce qu'elles arrivent au sphincter anal.

En un mot, tous les organes du corps sont appropriés aux fonctions qu'ils doivent remplir; mais ils ne supportent pas sans irritation et autres phénomènes morbides le contact de corps étrangers. Aussi le lavement est-il toujours *intestino molestus atque ingratus* (1); il y détermine une irritation, ayant pour effet final l'appauvrissement du sang. C'est le seul effet que produise le lavement; car pour ce qui regarde la fièvre, personne

(1) *De febr.*, VII, 8, p. 765.

n'a jamais pu en triompher par l'emploi de cet agent; et cela parce que le lavement n'atteint pas le siége du mal (1).

2) *Lavement nutritif.*—L'usage d'alimenter les malades par l'injection de jus de viandes était, à cette époque, beaucoup plus répandu qu'il ne l'est de nos jours. Van Helmont condamne formellement cet usage : *quod profectò intolerandæ stupiditatis est argumentum* (2).

Il invoque plusieurs raisons à l'appui de son opinion : les liquides injectés sont répandus dans des organes dont la fonction est de tout transformer en excrément; ces organes ne peuvent pas agir autrement à l'égard des lavements nutritifs. De plus les lavements nutritifs, rejetés deux heures après leur injection, ne ressemblent pas à de la matière fécale; suivant l'expression de Van Helmont, ils passent à l'état de cadavres, *injecta juscula cadaverantur* (3). Cela n'est pas étonnant, puisque rien de ce qui n'a d'abord revêtu les propriétés fermentatrices de la première digestion ne peut être absorbé comme aliment; or, ces propriétés préparatoires à la vie, les aliments ne les acquièrent que dans l'estomac. Tout ce qui sort non digéré de ce dernier organe est un corps irritant, et détermine la diarrhée, les coliques, etc. Les substances, passées en lavement, sont réduites à l'état de corps étrangers irritants, et ne se transforment pas en aliments — en un mot *cadaverantur*—, parce qu'elles manquent du ferment de la digestion vitale. Il s'ensuit que les lavements nutritifs ne méritent pas d'être conservés. *Anile ergò inventum enema nutriens* (4).

9. Du régime à prescrire dans les fièvres.

Van Helmont a consacré tout un chapitre de son traité à déterminer le régime le plus avantageux à observer dans les cas de fièvre.

Hippocrate a dit : *In morbis acutis, statim tenuissimo victu utendum.* Van Helmont se refuse à voir dans ce conseil la prescription d'une diète absolue. On ne peut à coup sûr supprimer les boissons dans le cours des fièvres : *detestor in febribus abstinentiam à potu* (5). Car

(1) *De febr.*, VII, 12, p. 763.
(2) *Loc. cit.*, VII, 16, p. 763.
(3) *Loc. cit.*. VII, 16, p. 764.
(4) *Loc. cit.*, VII, 18, p. 764.
(5) *Loc. cit.*, XII, 3, p. 772.

enlever toute boisson à un malade, altéré par la fièvre, c'est appauvrir plus encore le cruor du sang et augmenter la souffrance du patient. Chaque fois que le désir de boire se fait sentir, il faut le satisfaire; de même qu'il faut uriner, quand on en éprouve le besoin. Selon Van Helmont, l'une de ces actions n'est pas plus *naturæ consonum* que l'autre.

Notre auteur, après avoir admis la nécessité de laisser boire les fiévreux, s'occupe de déterminer les boissons les plus salutaires. Pendant le stade de chaleur, toute boisson tiède ou chaude répugne aux malades; on se bornera alors à leur donner de l'eau froide par petites gorgées—*in gradu remisso*—sans devoir craindre de répercussion. Pendant le stade de sueur, on donnera des boissons chaudes.

L'eau de source des terrains sablonneux est préférable à l'eau de rivière ou à celle qui jaillit d'un sol boueux. Car cette dernière est déjà *mixtæ malignitatis particeps.*

On s'est beaucoup occupé de la question de savoir si l'usage du vin est utile ou nuisible dans les cas de fièvre. Pour les Écoles, cette question n'était passible que d'une seule solution : le vin devait être sévèrement proscrit du régime des fiévreux, attendu qu'il a pour effet d'augmenter la *calorem præter naturam.* Pour elles, le vin est à la fièvre ce que l'huile est au feu. Emploi du vin.

Selon Van Helmont, cette manière de faire est tout à fait erronée et contraire aux enseignements de l'observation journalière. Chaque fois que dans les fièvres on prescrit le vin à dose modérée, la convalescence est plus prompte; les forces se conservent mieux et reviennent par conséquent plus rapidement à leur état premier, que chez ceux qui guérissent par les seuls efforts de la nature. La peste en offre un exemple frappant : c'est de toutes les maladies aiguës fébriles celle qui se termine le plus promptement par la mort, à moins qu'on n'administre les sudorifiques et le vin, à l'exclusion de toute médication antiphlogistique proprement dite (saignée et purgatifs). S'il en est ainsi dans une forme aussi grave de la fièvre, *multò minus erit vinum auferendum in mitioribus febribus* (1).

Les Écoles craignent l'augmentation de chaleur déterminée par l'emploi

(1) *De febr.*, XII, 7, p. 773.

du vin. A leur point de vue, elles ont raison; mais Van Helmont, après avoir établi, d'une manière irréfutable, que la chaleur loin de constituer l'essence de la fièvre, n'en est qu'un symptôme—*per accidens consequens* —ne pouvait pas se rallier à leur manière de faire.

La fièvre et la chaleur sont radicalement distinctes. Ainsi chez l'adulte on observe une fièvre légère et une chaleur brûlante à la peau; — tandis que chez le vieillard une fièvre mortelle est à peine accompagnée d'une légère élévation de la température de la peau. Si vous augmentez l'élément chaleur par l'administration du vin, il ne s'ensuit pas du tout que vous rendez la malignité fébrile plus grande.

L'inconvénient que le vin détermine chez le malade en augmentant la chaleur animale, est largement compensé par l'augmentation des forces vitales—*morborum unicæ medicatrices* — qui suit son administration. Il y a plus : selon Van Helmont, le degré de chaleur est en raison directe de l'énergie des forces vitales. Ce qui dans l'action du vin effraie le plus les Écoles, est donc un phénomène de bon indice. Car les fièvres les plus graves sont à peine accompagnées de chaleur, et toute fièvre devient froide à l'approche de la mort.

Les Écoles objectaient encore à Van Helmont, — et cette fois en allant chercher des armes dans ses propres théories, — que puisque la chaleur fébrile est l'effet *indignati impetum facientis*, il s'ensuit que c'est par le degré de chaleur qu'il faut mesurer l'indignation de l'archée; par conséquent tout ce qui augmente la chaleur fébrile, aggrave la maladie (1). Van Helmont n'eut pas de peine à répondre à cette argumentation spécieuse. La chaleur fébrile, indice de l'indignation de l'archée, n'est qu'une réaction de celui-ci contre la fièvre, réaction destinée *ad expulsionem hostis*. Or puisque le vin augmente la chaleur animale, celui qui s'en sert dans les fièvres, *juxta conformitatem naturæ medetur* (2). Le vin augmente donc la force vitale, et la chaleur qu'il détermine est un agent thérapeutique semblable à la vie et même au moyen, dont l'archée se sert lui-même : *calor verò à moderato vino, est medium simile vitæ*

(1) *De febr.*, XII, 10, p. 775.
(2) *Loc. cit.*, XII, 8, p. 775.

*et medio, quo ipse Archeus utitur* (1). Van Helmont ne craint donc pas d'augmenter la fièvre, — comme disent les Écoles—pour que l'archée s'insurge plus fortement *ad expulsionem radicis febrilis* (2). Si les Écoles désignent cet effet du traitement par les mots *auctam febrim*, il ne croit pas devoir attacher une grande importance à cette manière de voir.

Le vin offre encore un avantage au point de vue de la thérapeutique des fièvres; il constitue le véhicule le plus convenable pour la plupart des médicaments. Il agit alors non-seulement par lui-même, mais encore en introduisant dans l'économie des moyens *copulata sibi*, qui agissent ainsi d'autant plus activement, *quod Archeum, operando, sibi consonum habeant* (3).

## CHAPITRE DEUXIÈME.

### DES CATARRHES.

#### I. OPINION ADMISE AVANT VAN HELMONT.

La source des catarrhes, d'après les théories universellement admises par les Écoles au temps de Van Helmont, se trouvait dans un état trop froid de l'estomac et dans une trop grande chaleur du foie. L'estomac constamment échauffé par ce dernier organe, dégage des vapeurs qui se rendent à la base du cerveau; celui-ci, froid de sa nature, agit à l'instar du couvercle d'une cornue, sur lequel les vapeurs se réduisent à l'état d'eau; comme celle-ci doit descendre en vertu des lois de la pesanteur, elle fournit en tombant dans les divers organes une abondante matière qui donne lieu à la production des catarrhes (4).

Cette matière tombe sous forme de pluie muqueuse dans les yeux, les oreilles, sur les amygdales, les dents et y détermine de la gêne. Si elle

(1) *De febr.*, XII, 8, p. 775.
(2) *Loc. cit.*, XII, 10, p. 775.
(3) *Loc. cit.*, XII, 7 et 9, p. 775.
(4) *Catarrhi deliramenta*, 14. p. 348.

tombe dans le poumon, elle donne lieu à la toux, à la phthisie, aux palpitations du cœur, à la mort subite.

Si elle tombe dans l'estomac, celui-ci recueille les tristes fruits de sa faute, sous forme d'inappétence, de vomissements, de cardialgies, d'obstructions, de diarrhées, de choléra, de coliques, d'atrophies, d'hydropisies, de squirrhes et de toutes les maladies propres à cet organe.

Il n'est pas jusqu'aux fièvres, jusqu'aux calculs rénaux et vésicaux, qui ne puisent leur origine dans les mucosités catarrhales des Écoles.

Si ces mucosités arrivent dans le sinus du cervelet, on observe la mort subite, l'apoplexie et les paralysies.

Si elles se rendent par la nuque aux nerfs, aux vaisseaux, aux artères, aux muscles, on observe les diverses formes de l'arthritis, la pleurésie, les paralysies partielles et les convulsions.

Les accidents chirurgicaux eux-mêmes se ressentent de l'action des mucosités des catarrhes, qui peuvent donner lieu à toutes sortes de plaies et d'ulcères.

Si les mucosités ne s'écoulent pas, il se produit de l'assoupissement, du coma, de la léthargie, des vertiges, l'apoplexie, la perte de la mémoire et des facultés sensoriales.

## II. OPINION DE VAN HELMONT.

Telles étaient les théories universellement admises à l'époque où parut Van Helmont. Elles étaient si solidement établies, que Paracelse lui-même n'avait pas osé les attaquer de front, et qu'il admit toujours dans ses ouvrages le terme de fluxion — de *fluxio,* flüssen, — impliquant la reconnaissance des théories catarrhales (1).

Il était utile, croyons-nous, de rappeler ces détails, pour mettre dans tout son jour un des plus beaux titres de Van Helmont à la reconnaissance de la postérité. Le premier, il osa s'élever contre ces théories absurdes, qui ne s'appuyaient sur aucune base scientifique. Dans la guerre qu'il avait entreprise contre le galénisme dégénéré, un point aussi important ne

(1) *Cat. delir.*, 13, p. 347.

pouvait échapper à son attention; aussi le réformateur flamand s'est-il attaché à battre ces théories en brèche, et l'on doit avouer, après la lecture de son chapitre *Catarrhi Deliramenta*, qu'il a admirablement réussi dans ses efforts.

Nous ne croyons pas devoir reproduire ici les longues dissertations qu'il a publiées sur ce sujet; elles n'offriraient qu'un faible intérêt historique, attendu que ces théories ne se sont pas relevées des coups qu'il leur a portés. Il nous suffira de dire que Van Helmont rejette complétement l'idée des anciens sur l'origine des catarrhes : il n'existe pas de vapeur, qui s'élevant de l'estomac au cerveau, se condense dans ce dernier organe, pour tomber plus tard sous forme de pluie muqueuse dans les viscères placés au-dessous. Selon lui, les mucosités sont sécrétées par les organes malades : *ex propria cujusque partis idiopathia, sive propria indispositione, fermentis topicis, superinducta, morbi oriuntur* (1). Dans les affections bronchiques, caractérisées par la toux et l'expectoration de mucosités, celles-ci sont sécrétées à l'intérieur même du poumon, *per violatum loci fermentum.*

La sécrétion de ce mucus catarrhal, qui était pour les Écoles un phénomène physiologique, est tout l'opposé pour Van Helmont. Il désigne sous le nom de *custodes* les facultés qui déterminent la formation du mucus (2).

Quel que soit l'état de l'atmosphère, l'air doit pénétrer dans le poumon et dans l'organe de l'odorat. Le Créateur, accommodant les dispositions des organes et leurs fonctions aux usages et aux besoins de l'économie, plaça un gardien dans les derniers confins du cerveau et un autre dans le larynx. Si nous laissons de côté les images auxquelles Van Helmont a recours pour rendre son idée, nous pouvons exprimer celle-ci plus simplement, en disant que les derniers confins du cerveau (les nerfs olfactifs?) et le larynx sont pourvus d'une faculté spéciale à laquelle Van Helmont a donné le nom de *Custos Errans.*

Quelle est sa fonction? La voici : chaque fois que l'air extérieur irrite

(1) *Cat. delir.*, 4, p. 546.
(2) *Cust. Errans*, 27, p. 210.

une partie quelconque des voies respiratoires, cette faculté a pour effet de déterminer la formation d'un mucus, qui sert de tégument et de rempart à la partie blessée : *tanquam vestem utque interstitiam* (1). L'air sévit dans ce produit nouveau; il y mitige la rudesse de sa première atteinte et le mucus conserve seul le mal causé par l'air, ou recouvre les traces qu'il aurait pu laisser. Le début du coryza le démontre clairement. Dès que l'influence du froid a agi comme cause occasionnelle, on observe dans les fosses nasales et dans le larynx la production d'un mucus qui agit comme protecteur de la membrane malade. C'est à l'action des deux *Custodes Errantes* que cette production est due. Aussi longtemps que la faculté formatrice du mucus est saine, le *Custos Errans* triomphe de la fureur de l'air. Mais si par suite de faiblesse, il est incapble de remplir sa fonction, il se borne à fabriquer une grande quantité de mucus, pour détruire tout le mal (2).

Telle est l'idée que Van Helmont se faisait de la production du mucus. Cette opinion, dégagée de toute image, nous paraît être l'expression de la vérité; elle se réduit à dire que l'influence de l'air extérieur détermine sur les muqueuses la sécrétion d'un produit qui préserve leur surface de l'action irritante de l'air lui-même. Que l'on compare dans tous les cas ces notions nettes et précises, basées sur une observation attentive, aux ridicules propositions du galénisme régnant, nous ne croyons pas qu'on puisse, au sujet des catarrhes plus qu'à celui des fièvres, nier les services éminents que Van Helmont a rendus à la médecine.

### III. CORYZA.

Des variétés de catarrhes, celle que l'on rencontre le plus fréquemment est le coryza. Van Helmont s'arrête surtout à la description de cette maladie, pour faire bien comprendre ses idées de pathologie générale sur les catarrhes.

Au début du coryza, le mucus est plus ou moins aqueux ; mais il ne tarde pas à s'épaissir et à protéger ainsi plus efficacement la muqueuse des

(1) *Cust. Err.*, 24, p. 209.
(2) *Loc. cit.*, 30, p. 210.

voies aériennes contre les atteintes répétées de l'air extérieur (1). Plus la maladie dure longtemps, plus la muqueuse devient susceptible d'obéir à l'impression de l'air. Si le malade ne se soigne pas, il arrive un moment où la sécrétion du mucus n'est plus suffisante pour la préserver : *Jam titubat custos* (2). La sécrétion change alors complétement de caractère; son épaisseur augmente; et elle finit même, dans certains cas, par ressembler à l'albumine de l'œuf. On dirait que le custos, ne trouvant plus dans la masse liquide du sang assez d'éléments pour en fabriquer le mucus protecteur, va les puiser jusque dans la substance alimentaire qui sert à la nutrition intime (3). Les fosses nasales finissent ainsi par être complétement obstruées par un mucus jaune et épais : *canalis ad organum olfactus sive os spongiosum, totum alieno hospite obturatur* (4).

Le coryza atteint non-seulement l'odorat, mais encore le goût, et cela au point que l'on ne puisse plus reconnaître la saveur des clous de giroffle.

Le mal s'étend parfois au cerveau même; il n'est pas rare de constater dans ce cas une toux, due à l'influence du cerveau sur le larynx. Cette toux, dépendant directement du coryza, est un phénomène réflexe, indépendant d'une lésion organique du larynx.

### IV. TRAITEMENT DU CORYZA ET DES AFFECTIONS BRONCHIQUES ET PULMONAIRES CHRONIQUES.

Van Helmont recommande, quand le coryza vient de se produire, d'aspirer le plus tôt possible un sternutatoire, composé de parties égales d'hellébore noir et de sucre; il s'en est toujours bien trouvé (5).

Le traitement à l'examen duquel il consacre le plus de temps, est celui qui convient pour calmer la toux. L'auteur rejette comme inefficaces les décoctions de plantes béchiques, que les Écoles recommandaient beaucoup.

(1) *Asthma et Tussis*, 65, p. 298.
(2) *Cust. Err.*, 54, p. 210.
(3) *Loc. cit.*
(4) *Asthma et Tussis*, 66, p. 298.
(5) *Loc. cit.*, 65, p. 298.

Elles avaient encore recours à des préparations sucrées ; elles préconisaient les sirops, les loochs et d'autres préparations émollientes, dans le ridicule espoir que ces substances se rendraient directement dans le poumon : *sperantes* (*ridiculum id suo loco ostendi*) *lentè deglutiendo, salivam cum eclegmate delabi per rimam vocis, in laryngem* (1). Van Helmont a fait justice de ces opinions purement théoriques.

Les *narcotiques* soulagent la toux et sont souvent avantageux dans quelques cas de coryza ; aussi notre auteur en recommande-t-il l'emploi dans certaines circonstances.

Dans les toux qui dépendent de pleurésie, de péripneumonie, le poumon ne peut se débarrasser des mucosités qui le remplissent que par la toux ; si la toux n'expulse pas les crachats, ceux-ci déterminent une vomique et la consomption. C'est ce qui arrive souvent, quand le patient mène une vie sédentaire. Aussi Van Helmont conseille-t-il l'exercice à ceux qui souffrent de catarrhes pulmonaires, afin d'activer la respiration et de faciliter ainsi l'expulsion des excréments logés dans le poumon.

Nous verrons plus loin, dans la partie consacrée à la thérapeutique générale, les étranges propriétés pharmacodynamiques que les Écoles reconnaissaient à certaines substances. Nous trouvons un exemple frappant de la singularité de leur thérapeutique dans le traitement qu'elles recommandaient contre l'oppression habituelle dans certaines maladies pulmonaires : elles prescrivaient hardiment l'usage interne des poumons de renard. Elles basaient leur croyance à l'utilité de ce moyen sur ce curieux raisonnement, que le renard étant un animal très-agile et infatigable, ses poumons doivent jouir des mêmes propriétés : *nesciæ enim penitus Scholæ harumque dispensatoria, quod pulmo sit tantum aëris cribrum, nec quicquam prorsus adminiculi ferat, ad motus diuturni inspirationes* (2). Autant croire, dit Van Helmont, que l'on soulagera le boiteux ou le paralytique, en lui faisant prendre chaque jour des pieds de lièvre ou de cerf. *Nesciæ* (*Scholæ*) *inquam, quod*

(1) *Cust. Err.*, 37. p. 211.
(2) *Loc. cit.*, 38, p. 211.

*claudicanti vel paralytico, nil tribuat solaminis, et si pedibus leporis aut cervi vesceretur quotidiè* (1).

Les Écoles recommandaient encore contre la toux opiniâtre, symptomatique de catarrhes bronchiques invétérés, l'aloès, le safran, la myrrhe, le vitriol brûlé, les alcalis, etc. Tous ces agents sont également inefficaces, et selon Van Helmont, c'est aux *arcana majora* qu'il faut avoir recours dans ces cas, à cause de leurs propriétés toniques : *renovativa et ad generis amplitudinem assurgentia* (2).

Le soufre fut introduit dans la pratique par les chimistes; ils avaient remarqué que la terre se dessèche là où se produit cette matière, et ils espéraient que le mucus se dessécherait également par l'administration de la fleur de soufre (3). Van Helmont tout en rejetant complétement l'explication ridicule des chimistes, admet cependant l'utilité du soufre dans certains cas de maladies chroniques des poumons. Nous insistons sur ce point, parce que deux siècles plus tard, Bordeu devait proclamer comme le plus utile de tous les traitements l'emploi des sulfureux dans les affections pulmonaires chroniques.

Le médecin flamand, en s'occupant du régime à faire observer dans les affections bronchiques rebelles, s'écarte encore de l'opinion reçue par les Écoles. Il insiste beaucoup sur l'avantage qu'il y a à mettre les malades à la diète : *Abstinentia et satietas multi cibi enchymi, fœcunda sunt tam ad sanandum, quàm infirmandum media* (4).

Les tisanes d'orge, de salsepareille, de quinquina, etc., exercent une bonne action, surtout *à vera nutritione, ciboque enchymo substantiali, atque spermatico* (5). Van Helmont recommande cependant de ne pas prendre beaucoup de liquides; il considère même l'abstention de boissons comme un agent plus utile que les vésicatoires et les mixtures des Écoles : *Possent nimirum parcimonia ciborum plus efficere quàm omni pellis*

(1) *Cust. Err.*, 38, p. 211.
(2) *Asthma et Tussis*, 69, p, 299.
(3) *Cust. Err.*, 39.p. 211.
(4) *Asthma et Tussis*, 73, p 301.
(5) *Loc. cit.*, 75, p. 301.

*laceratione, aut truculenta ignium ambustione, vel lignorum, radicumque barbararum potu* (1).

Cautères. Un usage très-répandu à cette époque, beaucoup plus qu'à l'époque actuelle, consistait à appliquer un cautère au bras des malades atteints d'affections bronchiques ou pulmonaires chroniques. Les Écoles espéraient par la suppuration déterminée par ce moyen, évacuer les humeurs morbides de l'économie. Van Helmont tout en rejetant l'explication, admet cependant l'utilité du moyen dans certains cas très-opiniâtres, dans lesquels l'expectoration est très-abondante : pour lui le cautère n'agit nullement sur la maladie elle-même; il se borne à diminuer la masse liquide en circulation, et par suite l'aliment, qui sert de matière première aux mucosités expectorées : *non sanè, quod descendentem Catarrhi materiam evacuent, aliò divertant, diducant aut trahant; sed quatenus totalem massam minuunt tam Laticis, quàm cruoris alimentarii* (2).

## CHAPITRE TROISIÈME.

### DE L'ASTHME.

Van Helmont, dans ses considérations sur l'asthme, regarde comme affection asthmatique toute gêne de la respiration; ainsi l'oppression que l'on éprouve en faisant une montée rapide, est considérée par lui comme rentrant dans cette catégorie morbide. C'est, du reste, comme on sait, la signification que beaucoup de pathologistes donnent à ce mot, comme ressortant de son étimologie (ἀσθμαίνειν, haleter).

Il a soin cependant, tout en reconnaissant l'identité des phénomènes fournis par l'état de la respiration, de distinguer dans ses écrits cet asthme purement accidentel, pour ainsi dire, de celui qui reconnaît une cause organique et permanente; et dans les études auxquelles il s'est livré à ce sujet, il établit aussi une catégorie spéciale pour l'oppression et la gêne respiratoire, dues à la présence de l'hydropisie, d'un cancer, etc.

(1) *Asthma et Tussis*, 75, p 501.
(2) *Loc. cit.*, 74, p. 501.

Van Helmont admet deux espèces d'asthme : UNUM *quidem muliebre, ex solo uteri regimine pendens;* ALTERUM *verò promiscuum, utrique sexui commune* (1).

Voyons ce qu'il entend par ces deux variétés d'asthme.

### I. ASTHME DES FEMMES.

L'asthme est si fréquent chez la femme, *quod omnem uteri Arithmum (qui permultiplex est) Scholæ dicaverint uteri præfocationibus, unoque velut capite, ingens volumen morborum præteriisse voluerint* (2).

Il est des femmes qui sont atteintes d'une difficulté extrême de la respiration, quand elles respirent des odeurs suaves pour couper court à des céphalalgies ou à des menaces de syncope; — chez d'autres on observe le même effet sous la seule influence du vent du Nord; — chez d'autres enfin, l'asthme se produit sous l'influence de la colère, de la tristesse, etc.

Pour expliquer ces faits, les Écoles accusaient toujours la pituite, *depluentem scilicet in pulmones.* Elles disaient qu'il s'élevait de l'utérus des vapeurs corrompues qui, par elles-mêmes et d'autre part par l'estomac, suscitaient d'autres vapeurs; tout le mucus expectoré, considéré comme la cause de l'oppression, provenait de la condensation de ces dernières.

Les Ecoles, dans l'étude de cette maladie, se sont tout à fait trompées sur l'influence exercée par l'utérus sur l'organisme entier. Toute l'économie de la femme est régie par cet organe; de même que la lune *solo adspectu aquis præsidet,* — de même *uteri vita atque potestas toti imperet mulieri* (3).

L'utérus vit d'une vie propre et ne connaît d'autre ennemi que les passions de l'âme (*animi pathemata*). L'influence de ces passions se traduit en différents organes : tantôt les nerfs, tantôt les intestins, les os, les viscères et les membranes sont agités par l'utérus troublé par les passions.

(1) *Asthma et Tussis*, 9, p. 289.
(2) *Loc. cit.*, 10, p. 289.
(3) *Loc. cit.*, 15, p. 289.

Van Helmont rapporte différents faits qui prouvent jusqu'où peut conduire l'action des troubles nerveux de cause utérine : c'est ainsi qu'il a vu des luxations se produire pendant les convulsions. On peut encore attribuer à l'influence de l'utérus beaucoup de cas d'apoplexie, de paralysie, de coliques, d'hémicrânie, etc.

Les Ecoles traitent en vain toutes ces affections par des remèdes énergiques ; on pourrait même dire qu'elles les négligent ; car elles en ignorent la cause première. Elles ne peuvent pas comprendre une si grande influence de l'utérus, comme si par une étrange prérogative, le gosier seul devait obéir aux ordres de ce viscère.

Le sexe féminin est donc doublement éprouvé : *duplices corruptæ naturæ pœnas tolerat,* — puisque indépendamment des maladies communes à l'homme, la femme est encore sujette à toute une série de maladies de cause utérine.

D'après la description de Van Helmont, l'*asthme propre aux femmes* ne serait constitué que par les symptômes d'oppression et de suffocation, que l'on rencontre si souvent dans l'hystérie. Ce serait en un mot une variété de cette dernière maladie.

## II. ASTHME COMMUN AUX DEUX SEXES.

On peut diviser en deux catégories l'asthme commun aux deux sexes :

1) L'asthme sec.

2) L'asthme humide.

Il existe une troisième variété, intermédiaire entre les deux précédentes : *partim siccum, partimque humidum, quod tenerum pulmonem affectat* (1).

Avant d'aborder la description de chacune de ces espèces, nous ferons connaître quelques idées générales, qui peuvent s'appliquer à tous les cas.

1. Nature de l'asthme.

Les causes de l'asthme étaient complétement inconnues aux Ecoles galéniennes du moyen âge. Comme le catarrhe, avec lequel elles le con-

(1) *Asthma et Tussis*, 63, p. 298.

fondaient, l'asthme était dû, suivant elles, à la précipitation dans le poumon de mucosités condensées au cerveau.

Van Helmont, après avoir rapporté plusieurs histoires d'asthmatiques, remarquables surtout par l'esprit d'observation profonde qui s'y décèle, aborde la question de la nature de l'asthme. Pour lui, cette maladie est due à une semence virulente, qui s'est logée dans l'archée d'un viscère quelconque : *stat Asthma in semine virulento, quod spiritum alicujus visceris, pro radice atque diversorio, est nactum* (1). Cette semence virulente ou, pour s'exprimer plus clairement, cette disposition morbide a pour effet de contracter les pores pulmonaires.

Quant au siége même, au nid (*nidus*) de l'asthme, il se trouve dans le duumvirat, qui régit toute l'organisation humaine. Si la maladie ne siégeait pas dans le *spiritum influum*, si elle n'avait pas une racine intérieure stable, elle ne se répéterait pas.

En examinant bien la nature de l'asthme, il est impossible de concevoir cette affection établie ailleurs que dans une partie qui gouverne tout le régime du corps. Sous ce rapport, l'asthme a une grande analogie avec l'épilepsie; à la vérité il n'atteint pas l'intelligence, ne contracte pas les muscles des membres et du tronc, ne détermine pas de syncope. Mais l'action qu'il exerce sur les poumons, en troublant l'archée, est un effet de contraction des tuyaux bronchiques. Il ne manquait à Van Helmont, pour compléter son assimilation entre l'asthme et l'épilepsie, que la connaissance des fibres musculaires que Reisseisen a découvertes dans les conduits bronchiques au commencement de ce siècle.

L'asthme agit également sur les reins et sur le foie; mais son action sur ces organes n'est pas aussi manifeste que celle qu'il exerce sur le poumon.

Van Helmont conclut son examen sur la nature de l'asthme, en donnant à cette maladie le nom d'*épilepsie du poumon : Licet itaque libertate philosophica, Asthma nominare caducum pulmonis* (2). Quoiqu'il siége dans le duumvirat et atteigne même l'esprit *totius rector*, l'asthme se développe cependant particulièrement — *fructificat* — dans le poumon, que

(1) *Asthma et Tussis*, 27, p. 291.
(2) *Loc. cit.*, 29, p. 292.

l'on peut considérer comme son domaine propre; le poumon, suivant l'expression imagée de Van Helmont, se trouve empoisonné par un venin, qui agit sur lui de la même manière que la cantharide agit sur les voies urinaires (1). Ce poison doit attendre pour agir sa maturité et son union à l'esprit *totius*. Différentes circonstances peuvent hâter sa manifestation : dans certains cas le séjour dans des lieux élevés et chauds suffit pour la déterminer; — dans d'autres l'hiver et les milieux paludéens sont au contraire plus favorables. *Quare proprie loquendo, ipsum semen est Asthma et caducus pulmonis, licet sileat dudum* (2).

Van Helmont admet qu'un asthmatique est aussi malade en dehors du paroxysme, que pendant l'accès : *eò quod ipsi insit verum Asthma*. Ainsi, ajoute-t-il, le poirier reste poirier en hiver, aussi bien qu'en automne, à l'époque où il porte ses fruits (3).

Causes occasionnelles de l'asthme.

L'accès d'asthme est déterminé dans certains cas, chez les sujets prédisposés, par des odeurs suaves; dans d'autres cas, c'est la tristesse ou la joie, qui constitue la cause occasionnelle. C'est ce qu'on remarque surtout dans la variété d'asthme propre aux femmes (hystérie). Van Helmont a soin d'ajouter qu'il ne considère pas ces circonstances comme la cause même de la maladie, puisque chez beaucoup de sujets elles sont *grata et innoxia*. L'action particulière de ces agents, dans certains cas, dépend, selon lui, d'une fureur spéciale de la folie utérine.

Les ouvriers en métaux, les doreurs, etc., sont d'ordinaire facilement atteints d'asthme, parce que le gaz inspiré avec l'air vicie la muqueuse du larynx et des bronches, trouble ainsi la période ultime de la digestion de ces parties, c'est-à-dire le travail intime de la nutrition. Il s'ensuit que l'aliment, loin d'être assimilé, dégénère en produit excrémentitiel, et si celui-ci n'est pas expulsé, il oblitère les conduits aériens.

Tout gaz nuisible inspiré trouble la digestion du poumon; il résulte de ce trouble des produits de nutrition imparfaite de cet organe, qui agissent à leur tour comme causes morbides. Or, quand le poumon a succombé à

(1) *Asthma et Tussis*, 29, p. 292.
(2) *Loc. cit.*, 33, p. 292.
(3) *Loc. cit.*, 34, p. 292.

l'action de ces causes morbides, de ces venins, l'asthme ne tarde pas à paraître.

Dans un cas rapporté par Van Helmont, l'accès d'asthme était déterminé par le séjour prolongé au lit; il cessait dès que le malade se levait.

La marche sur un plan ascendant détermine, dans le plus grand nombre des cas, un accès d'asthme. Les Écoles avaient déjà cherché à expliquer ce fait, en ayant recours à leurs théories humorales. Nous croyons pouvoir passer ici leurs explications sous silence. Ce sont, comme toujours, des rêveries. Nous nous bornerons à dire que, pour elles, tout mouvement de sa nature fait naître des fuliginosités dans le poumon; et que plus le mouvement est fatigant, plus la quantité de fuliginosités produites est grande. Or, le mouvement ascensionnel étant évidemment plus fatigant que le mouvement sur un terrain horizontal ou déclive, il s'ensuit qu'il y a formation plus abondante de fuliginosités dans toute montée; et pour expulser celles-ci, il faut une respiration accélérée. De là l'asthme.

Nous ne suivrons pas Van Helmont dans la longue réfutation qu'il a faite de cette doctrine imaginaire. Selon lui, il doit exister une autre cause en vertu de laquelle le thorax se resserre, le cœur palpite et la gorge se dessèche. Il croit *aliquod omnibus Asthmaticis subesse pulmonis vitium* (1), et que c'est à l'influence de ce vice encore inconnu qu'on doit attribuer la gêne de la respiration pendant la montée. Il est possible, du reste, que d'autres causes accessoires interviennent encore ici. Ainsi Van Helmont se demande si les muscles cruraux, plus énergiquement contractés par la montée et comprimant par suite plus fortement les artères, ne sont pas en partie cause de l'oppression? Dans ces mouvements, les muscles ne compriment-ils pas alternativement les artères de manière à modifier la circulation sanguine et, par suite, à gêner la respiration?

D'autre part, dans toute marche ascensionnelle, on retient sa respiration plus que dans la descente; c'est là un phénomène qui est constant chaque fois que l'on fait un effort.

En troisième lieu, lorsqu'on monte, à chaque pas la respiration est

(1) *Asthma et Tussis*, 56, p. 296.

interrompue, comme si on disait : *Ha! ha! ha!*—tandis que dans la marche plano, il n'y a qu'un seul *ha!*

Van Helmont, plus sincère que ses prédécesseurs les galénistes des Écoles, a la franchise de reconnaître qu'aucune de ces raisons ne répond encore à la question : *Cur motus acclivis tardior anhelet, non autem declivis celerior* (1).

3. Division. Nous allons faire connaître maintenant quelques particularités sur chacune des deux espèces d'asthme admises par le médecin flamand.

1° Asthme sec. 1° *Asthme sec.* — Cette variété est celle qui mérite à juste titre le nom d'*épilepsie du poumon.* Dans l'asthme sec, l'archée universel du corps est atteint dans sa racine et la lésion d'un organe (utérus, rate, etc.) détermine la maladie de l'archée pulmonaire, *spiritum innatum pulmonis.*

Il s'ensuit qu'il existe une différence considérable entre l'asthme sec et la toux ; aussi les Écoles se sont-elles trompées, en appliquant le même traitement à ces deux états (2). Van Helmont en parlant de la *toux,* n'indique spécialement aucune maladie; dans tout le cours de son ouvrage, il donne ce nom à toutes les affections bronchiques et pulmonaires chroniques qui s'accompagnent de toux et d'expectoration; il en exclut seulement la consomption, qu'il considère comme le résultat d'affections pulmonaires ou bronchiques mal soignées et dégénérées.

Il a observé différents cas d'ictère se compliquant d'asthme sec, et croit pouvoir rattacher ce dernier à l'ictère par un rapport de causalité; il explique sa pensée, en donnant comme cause de l'affection bilieuse l'influence d'un venin ou d'un produit dégénéré de sécrétion, qui irait aussi irriter le poumon (3).

Asthme humide. 2° *Asthme humide.* — L'asthme humide au contraire, par opposition à l'asthme sec, est dû à une affection localisée dans le poumon. Quoiqu'il détermine souvent la toux pour expulser les mucosités produites, sa cause première réside dans la toux. Nous avons dit plus haut ce qu'il faut entendre par ce mot dans le style de Van Helmont.

(1) *Asthma et Tussis*, 56, p. 296.
(2) *Loc. cit.*, 60, p. 297.
(3) *Loc. cit.*, 64, p. 298.

La cause accidentelle est diverse : tantôt cette variété d'asthme est due à une vomique existant dans le poumon ; — tantôt à la production d'un phlegme muqueux, qui obstrue les bronches ; — tantôt à l'impression du froid ou d'une autre cause externe, qui donne naissance à des mucosités, en altérant la nutrition pulmonaire ; — dans d'autres cas enfin, c'est moins à l'état morbide du poumon qu'à la faiblesse du *Custos Errans,* qu'il faut attribuer la production de ces mucosités. C'est ce qui arrive notamment chez les ouvriers en métaux et chez ceux qui respirent des vapeurs d'eau forte. Chez ces sujets, l'action de ces agents affaiblit considérablement le *Custos Errans,* et le poumon est obligé de puiser dans ses propres éléments, pour en retirer des mucosités dont la présence entretient une irritation continuelle (1).

3° *Asthme mixte.* — Il existe encore une troisième variété d'asthme, *partim siccum, partim humidum,* qui est due à *quibusdam endemicis injuriis,* et s'attaque surtout aux poumons affaiblis. 3° Asthme mixte.

## III. TRAITEMENT DE L'ASTHME.

Les Écoles avaient fait complétement fausse route dans le traitement qu'elles avaient institué contre l'asthme. Les remèdes étaient tous appliqués sur la tête, afin que celle-ci ne fabrique, n'envoie ou ne laisse pas tomber dans les poumons ces matières catarrhales, que l'on rencontre dans l'asthme. Autant vaut dire que les malades n'étaient pas traités, puisque les soins donnés ne tendaient aucunement à corriger cette faculté corruptrice, qui, d'un bon aliment pulmonaire, fabrique des mucosités catarrhales nuisibles. Comme dans toutes les maladies, l'ignorance des causes fit que les Écoles dirigèrent leurs efforts thérapeutiques contre l'effet de la maladie.

Voulant à tout prix nettoyer les tuyaux bronchiques obstrués par les mucosités, elles avaient recours à des sirops très-lourds, dans l'espoir qu'il en tomberait une partie dans le poumon. Erreur d'autant plus inconcevable, que les Écoles savaient que les aliments liquides passent directement

(1) *Asthma et Tussis*, 61, p. 297.

dans l'estomac, sans que rien pénètre dans le poumon. Du reste, elles ne pouvaient pas ignorer, que même si ces remèdes béchiques arrivaient dans la poitrine, ils y auraient causé plus de trouble que les produits excrémentitiels qui s'y accumulent peu à peu. On aurait ainsi tout au moins ajouté un nouveau mal au mal déjà existant (1).

Les Écoles avaient recours à de nombreux expectorants, parmi lesquels ils affectionnaient surtout les roses, le peuplier blanc, les poumons de renard, etc.; mais ces moyens ne remplissent nullement l'indication curative. Celle-ci veut, en effet, le rétablissement de la fonction lésée. Or, les moyens qui procurent une expectoration plus facile, attaquent la maladie *a tergo* et seulement dans ses effets. Toute l'erreur des Écoles dans le traitement de l'asthme provient de là : elles croyaient que les remèdes à employer contre la toux sont ceux qui réussissent dans l'asthme; tandis que ces deux maladies diffèrent immensément et sous tous les rapports dans leur principe et dans leurs causes (2).

Résumant son opinion, Van Helmont dit qu'il est cruel de proposer dans cette maladie un remède *capiti catarrhoso vel stomacho evaporanti* (3). Il faut éviter, surtout dans l'asthme sec, de solliciter l'expectoration par tous les moyens usités : illinctus, loochs, sirops, saignée, purgatifs, etc.; en un mot, il est inutile de recourir aux remèdes employés contre la toux (4). Les saignées et les purgatifs sont mauvais, non-seulement parce qu'ils n'ont aucune action sur la maladie, mais surtout parce qu'ils diminuent les forces du malade. Il faut également rejeter comme inefficaces les remèdes proposés par Paracelse dans son traité *de Asthmate :* le tartre, le soufre, la mélisse, etc. J'avoue, conclut Van Helmont, que par l'emploi de tous ces moyens, je n'ai guéri personne, *delusisse verò quotquot se meæ ignorantiæ confisi sunt* (5); et je ne comprends pas que tant d'esprits éminents n'aient pas encore dit adieu à toutes ces idées fausses.

(1) *Asthma et Tussis*, 3 à 6. p. 288.
(2) *Loc. cit.*, 8, p. 289.
(3) *Loc. cit.*, 36, p. 292.
(4) *Loc. cit.*, 37, p. 292.
(5) *Loc. cit.*, 39, p. 293.

Van Helmont préconise contre l'asthme sec les préparations métalliques ou *arcana,* dont il recommande aussi l'emploi dans les cas d'épilepsie. Quant à l'asthme humide, c'est aux toniques surtout qu'il conseille d'avoir recours, pour diminuer la sécrétion et tonifier la muqueuse. *Remedia Asthmati debentur sicco, quæ Epilepsiæ inveteratæ. Magna autem confortativa, et restaurativa tam respectu Pulmonis, quàm custodis, requiruntur pro Asthmate humido* (1).

## CHAPITRE QUATRIÈME.

### PLEURÉSIE.

#### I. OPINIONS ADMISES AVANT VAN HELMONT.

Les Écoles rangeaient la pleurésie parmi les catarrhes et la définissaient un apostème sanglant, dans lequel la plèvre est éloignée de la côte; la maladie est accompagnée d'une forte fièvre et d'une violente douleur de côté. Les Écoles avaient encore recours aux mucosités fournies par le cerveau, pour expliquer le décollement de la plèvre. Après avoir montré tout le ridicule de cette théorie, qui faisait tomber le catarrhe comme une pluie du cerveau dans un point très-limité de la plèvre, Van Helmont s'élève aussi contre l'opinion d'*Almansor*, qui attribuait la production de la pleurésie à une maladie du système veineux azygos (2).

Paracelse, voulant déterminer la cause de la pleurésie, crut la trouver dans un sel nouveau, qu'il baptisa du nom d'*ogertinum* et qui, produit et déposé par le sang en un point de la plèvre, y détermine toute la maladie; c'est tout aussi inadmissible (3).

#### II. OPINION DE VAN HELMONT.

*Nature de la pleurésie.* — Pour Van Helmont, il y a deux choses à

(1) *Asthma et Tussis*, 64, p. 298.
(2) *Pleur. fur.*, 6, p. 317.
(3) *Loc. cit.*, 11, p. 318.

considérer dans la pleurésie : la cause interne, point de départ, et la cause de la lésion pleurale : *Ego autem in pleuritide considero primum motorem internum, sive calcar; ac dein Laceratorem pleuræ. Et utrumque unum idemque efficiens sui, ipsam voco pleuritidem* (1). Il admet que le sang afflue au point malade et que cet afflux de sang donne lieu à la production d'un apostème ou d'un épanchement; mais c'est déjà un effet de la maladie, c'est un produit; et pour faire comprendre son idée, il a recours à son image favorite, l'épine implantée dans les tissus vivants. Le premier effet qui en résulte, est la douleur; l'afflux de sang succède à ce premier phénomène et entraîne lui-même à sa suite la tuméfaction de la partie, un épanchement, et bientôt la fièvre. *Spina ergo post se movet cætera* (2).

Il en est de même pour la pleurésie; et pour continuer à nous servir de son langage métaphorique, l'*épine pleurétique* est un acide particulier formé par l'archée, et qui entraîné par le sang, va bientôt, en se déposant à un point de la plèvre, donner lieu à un épanchement que l'on doit considérer *tanquam Pleuritidis productum*.

Autant l'acidité est agréable à l'estomac, autant elle est nuisible quand on la rencontre hors de cet organe. On doit attribuer les coliques intestinales, la strangurie, les douleurs goutteuses, etc., à une acidité anormale, *præter naturam*. Quand elle se produit dans les liquides du corps, elle détermine la *pleuritidem notham*. Car si l'archée suscite le développement d'une réaction acide dans le sang, cet acide est rejeté de l'intérieur de la veine et engendre un apostème, c'est-à-dire un épanchement partout où il se dépose. Si le sang s'acidifie, il ne tarde pas à se coaguler, ce qui est très-défavorable dans les cas dont nous nous occupons (3).

Pour que cette acidification se prononce, quelque légère qu'elle soit, il faut que l'archée ait été infecté par un poison acide endémique respiré ou développé dans le corps; c'est la cause efficiente et réelle de la pleurésie : *Hoc inquam est calcar efficiens atque vera Pleuritidis* (4). C'est

(1) *Pleur. fur.*, 13, p. 319.
(2) *Loc. cit.*, 13, p. 319.
(3) *Loc. cit.*, 14, p. 319.
(4) *Loc. cit.*, 17, p. 320.

ce que Hippocrate a senti, quand il a dit : *Non calidum, frigidum, humidum siccumvè morbi sunt; sed quod acre, amarum, acidum et austerum est* (1).

Van Helmont dit avoir été amené à conclure à la présence d'un acide dans les cas de pleurésie par ces faits, que l'urine se trouble dès son expulsion, et que le sang recueilli par la saignée se prend de suite en couenne, ce qui est l'effet observé à la suite de l'action d'un acide sur le sang.

L'acide, déposé dans un point de la plèvre, y détermine de la douleur. Or, la convulsion est l'accompagnement constant de la douleur. Aussi le pouls ne tarde-t-il pas à devenir dur. Dans tout mouvement respiratoire, dit l'auteur, la plèvre s'éloigne des côtes; or, chaque fois que la plèvre s'éloigne ainsi de la face interne des côtes, le sang envahit cette partie et la reproduction de ce phénomène amène bientôt la formation d'un épanchement sanguin. Cet épanchement devient acide et ne tarde guère à se coaguler. Si la réaction acide existe dans le sang de la veine artérieuse (artère pulmonaire), comme celle-ci constitue les vaisseaux pulmonaires, on observera la péripneumonie. Van Helmont nous paraît confondre ici les artères qui nourrissent le poumon et celles qui ne servent qu'à l'élaboration du sang dans cet organe.

La pleuropneumonie ne diffère de la pleurésie ni par les causes occasionnelles, ni par le traitement. Dans la pneumonie, le sang s'épanche dans le parenchyme pulmonaire et y agit *juxta spinam pleuriticam*.

### III. TRAITEMENT DE LA PLEURÉSIE.

Le traitement de la pleurésie était basé par les Écoles sur l'idée purement théorique qu'elles admettaient, que le sang de la veine azygos est la cause du mal. Elles instituaient la phlébotomie comme un moyen de retirer de cette veine le sang, *causa proxima immediata et continens* (2).

Pour quelques auteurs cependant, l'effet utile de la saignée consistait dans la dérivation obtenue par son emploi. Nous ferons ressortir plus tard

(1) *Pleur. fur.*, 18, p. 320.
(2) *Loc. cit.*, 7, p. 318.

tout ce que la théorie de la révulsion et de la dérivation avait d'absurde, entendue comme la comprenaient les Anciens. La saignée générale, pratiquée dans la pleurésie, n'agit pas comme dérivatif et révulsif; mais elle agit en diminuant la masse du sang et les forces de l'économie. La nature, effrayée de cette déperdition, cesse alors d'envoyer un nouvel excès de sang à la plèvre (1). En un mot, la phlébotomie n'a d'autre puissance qu'une puissance privative. *Phlebotomia privationis tantùm vim habet* (2).

La saignée n'est pas le moyen curatif de la pleurésie; Van Helmont, pour faire saisir son idée, s'est servi de son langage métaphorique habituel. Comme nous l'avons dit plus haut, il compare la pleurésie à l'inflammation d'une partie, dans laquelle se trouve une épine. Le traitement dans ce dernier cas consiste non dans la saignée, mais dans l'extraction du corps étranger; il en est de même dans la pleurésie. *Denique sicut apostema, natum ab infixa digito spina, non nisi temerè curatur per venæ sectionem : sed propter solam spinæ evulsionem sanationem promittit : ita contingit in Pleuritide* (3).

La pleurésie est due, suivant notre auteur, à un acide anormal du sang, qui se dépose en un point de la plèvre. Mais le sang que l'on retire par la saignée générale, ne peut empêcher le dépôt de cet acide (4).

Par le traitement qu'elles instituent au moyen des saignées générales, les Écoles n'aboutissent qu'à diminuer considérablement les forces du malade : comme si, après avoir abattu les forces, on pouvait avoir encore quelque espoir de guérison, alors que le malade est réduit à l'état le plus triste (5). C'est ce qui n'arriverait pas si, négligeant la phlébotomie et se bornant à conserver le baume de la vie et les forces de la nature, les Écoles s'attachaient à enlever l'épine, cause de tout le mal.

La pleurésie, guérie par la saignée, est plus disposée à revenir et laisse plus fréquemment la phthisie comme suite. Van Helmont attribue surtout

(1) *Pleur. fur.*, 8, p. 518.
(2) *Loc. cit.*, 16, p. 519.
(3) *Loc. cit.*, 15, p. 519.
(4) *Loc. cit.*, 17, p. 519.
(5) *Loc. cit.*, 31, p. 521.

cet effet à l'esprit systématique de ceux qui appliquent la saignée; ils ont une confiance extrême dans ce moyen et négligent complétement le traitement de l'épanchement qui s'est formé; or, la guérison de ce dernier est abandonnée aux seules forces de la nature, *absque adjutorio, restaurante characterem ibidem morantem* (1).

Il y a dans le traitement de la pleurésie deux indications à remplir : il faut d'abord et avant tout enlever à l'archée sa propriété acidifiante (2). Il faut ensuite s'occuper de faire disparaître l'apostème ou l'épanchement ; car celui-ci une fois formé persiste par lui-même comme cause morbifique, même quand il n'est plus entretenu par un vice de l'archée; — il faut, comme dit Van Helmont, arracher cette épine du corps. *Semel formato apostemate vel ulcere, licet à tergo nec radicem in corpore sint nacta, nec aliunde foveantur, per se stant deinceps, subsistuntque absque alia sui tutela. Incumbendum ergo spinæ evellendæ* (3).

La pleurésie a, par elle-même, une tendance naturelle vers la guérison ; mais l'état phlegmasique aigu passé, il faut pour achever le traitement, combattre l'épanchement amené à la suite d'un trouble de la nutrition de cette partie.

Van Helmont, adversaire convaincu de la saignée comme on vient de le voir, admet cependant qu'elle est très-utile quand elle est pratiquée dès le début de la pleurésie; alors, suivant lui, elle arrête l'hémorrhagie et les malades s'en trouvent bien. Mais plus tard, quand l'épanchement s'est déjà formé, la saignée non-seulement ne fait plus de bien, mais elle dispose à la phthisie et à la rechute, en affaiblissant le malade.

Les remèdes employés par Van Helmont, dans les cas de pleurésie, sont des diaphorétiques ; ces agents lui paraissent de nature à calmer l'archée, à détruire l'acidité du sang et à amender les symptômes de la pleurésie; de plus, ils facilitent grandement la résorption du liquide épanché : *Hujusmodi namque præsidia, Archeo amica, atque domestica naturæ humanæ, causam immediatam in Archeo corrigunt, tolluntque acorem,*

(1) *Pleur. fur.*, 24, p. 520.
(2) *Loc. cit.*, 17, p. 519.
(3) *Loc. cit.*, 21, p. 520.

*et ad diaphœresin disponunt cruorem, dolorem pacant, quia aciditatem extinguunt. Ablato quoque acoris fermento, resolvunt quantum possunt cruoris extravenati reliquumque, neglecta puris destinatione, tempestiva dejiciunt per tussim* (1).

Parmi ces moyens il préconise la poudre de la verge du cerf ou du taureau, le sang du bouc, le suc de la chicorée, les fleurs de pavot sauvage; il accorde surtout une très-grande valeur au sang de bouc, recueilli convenablement (2).

Quant à tous les loochs de peuplier blanc, de poumons de renards, etc., que préconisaient les Écoles, il ne leur accorde aucune importance.

## CHAPITRE CINQUIÈME.

### HYDROPISIE.

#### I. OPINIONS ADMISES AVANT VAN HELMONT.

Il en était de l'hydropisie comme de toutes les autres maladies; sa nature était complétement méconnue par les galénistes des Écoles; ils professaient même à ce sujet des idées si étranges, que l'on ne comprend pas aujourd'hui qu'elles n'aient pas été réfutées avant le XVII^e siècle.

Les Écoles admettaient trois espèces d'hydropisie :

1) l'*anasarque* ou *aqua intercus* (hydropisie entre chair et peau) ou *leucophlegmasie;*

2) l'*ascite,* qui se manifeste d'abord dans le ventre, pour se porter ensuite aux membres inférieurs ;

3) la *tympanite* ou hydropisie gazeuse (*ventosus hydrops*), que l'on ne trouve que dans le ventre.

Les Écoles distinguaient facilement la tympanite de l'anasarque et de l'ascite. Mais il n'en était pas de même quant à ces deux dernières : elles pouvaient à peine différencier ces deux états morbides par leurs causes et

(1) *Pleur. fur.*, 32, p. 322.
(2) *Loc. cit.*, 32, p. 322.

leur siége; cependant elles en faisaient deux classes séparées. Ils débutaient tous deux, disaient-elles, par de l'œdème autour des malléoles. Si l'œdème s'étendait jusqu'au ventre, il prenait alors le nom d'ascite. Elles ne distinguaient donc l'ascite de l'anasarque que comme des degrés d'une même maladie. Elles rapportaient au foie la cause première de ces deux états morbides.

Van Helmont n'admet pas cette manière de voir; il est vrai que le foie peut, dans certains cas, être le point de départ d'une hydropisie; mais celle-ci ne se produirait pas si les reins fonctionnaient suffisamment bien. *Adeoque non peccat hepar, generando urinam (quippe quæ est constitutionis naturæ nostræ productum naturale), quantum renes peccant, non emulgendo eam* (1). Aussi, selon lui, le vice capital paraît-il résider dans le rein plutôt que dans le foie. *Quapropter vitium potius in Rene mihi subsistere visum, quàm in hepate* (2).

Les Écoles croyaient que le liquide de l'hydropisie n'est autre que le sérum du sang ou la pituite transformée en urine *inaudito hactenus modo.* Mais, en admettant cette opinion, elles assimilaient le sérum du sang à l'urine; ce qui n'est pas plus exact que si l'on disait que l'aliment est de la matière fécale, en se fondant sur ce qu'il donne naissance à celle-ci.

Paracelse croyait que l'hydropisie est due à l'influence de l'étoile Zédo. L'étoile, d'après lui, transforme le sang en mucilage et celui-ci en eau (3).

## II. OPINION DE VAN HELMONT.

Van Helmont eut à soutenir de puissantes luttes pour défendre l'opinion qu'il professait et qui ne lui permettait pas de reconnaître le foie comme cause constante de l'hydropisie (4). Convaincu que les Écoles se faisaient une fausse idée de la nature de cette affection, il se livrait avec ardeur à la dissection des cadavres des hydropiques, dans l'espoir de trouver par ces

(1) *Ignot. Hydr.*, 3, p. 407.
(2) *Loc. cit.*, 3, p. 407.
(3) *Loc. cit.*, 21, p. 412.
(4) *Loc. cit.*, 3, p. 407.

recherches la solution de la question qui le préoccupait. Dans un grand nombre de cas, il ne constata pas la moindre trace de maladie du foie : il en rapporte de nombreux exemples dans son chapitre *Ignotus Hydrops* (1).

Dans d'autres cas, la paracenthèse abdominale a suffi pour guérir beaucoup de ces malades; ce qui ne pourrait être, dit-il, si l'hydropisie provenait toujours d'une affection hépatique.

Il objecte encore qu'il a vu plus de deux mille hydropiques revenus à la santé, et ajoute qu'il n'aurait pas été capable de les guérir si le foie avait été atteint même légèrement. D'autre part, il a observé un grand nombre de maladies du foie sans hydropisie.

Après avoir discuté et démoli toutes les propositions sur lesquelles les Ecoles basaient leurs théories, Van Helmont examine l'influence que les maladies rénales peuvent exercer sur l'hydropisie. Pendant l'hydropisie, la sécrétion urinaire est notablement diminuée. Si l'on excite cette sécrétion, à mesure que la quantité d'urine expulsée augmente, on voit diminuer le volume du ventre.

Van Helmont croit, d'après ces faits, pouvoir rapporter la production de l'hydropisie à l'état des reins. Ce n'est pas cependant l'obstacle même à l'accomplissement intégral de la fonction rénale, qui est la cause de l'hydropisie; cet obstacle amène à sa suite une gêne dans la circulation du sang; il se forme un épanchement de sérosité du sang. Cette sérosité épanchée, stagnante donne naissance à un ferment, le *fermentum excitativum* de l'archée rénal. Dès ce moment l'hydropisie existe. Il s'ensuit que l'épanchement de sérosité observé dans l'ascite et dans l'anasarque, ne constitue pas l'hydropisie dans sa nature essentielle; il n'en est qu'un effet.

Cette opinion est diamétralement opposée à celle des Écoles : pour elles l'hydropisie ne consiste que dans la sérosité épanchée; selon Van Helmont, celle-ci n'est qu'une conséquence, un effet nécessaire d'une affection siégeant ailleurs.

Il y a dans le liquide de l'hydropisie trois éléments différents à considérer : 1) le sérum du sang; 2) l'eau; 3) une substance née dans le rein : *in internis vitalibus principiis Archei renum.*

(1) *Ignot. Hydr.*, 11, p. 408.

C'est dans les reins que l'hydropisie prend naissance; la cavité péritonéale ne sert que comme réservoir où le rein envoie le liquide, produit de la maladie. La cause immédiate de l'hydropisie est l'archée du rein. Quand une cause occasionnelle quelconque a excité sa fureur, il forme une idée morbide qu'il entretient et en vertu de laquelle il y a suspension ou diminution considérable de la sécrétion urinaire. Mais l'archée frappé par son idée, ne se borne pas à négliger sa fonction; il chasse le sang vers l'abdomen où se produit un épanchement de sérosité.

Il y a suppression complète d'urine chez ceux dont les reins sont oblitérés par des calculs; cependant la mort arrive sans qu'il y ait eu hydropisie. Cela n'a rien d'extraordinaire. Car ici le rein peut remplir sa fonction, et en effet il cherche à la remplir; tandis que dans les cas d'hydropisie, il est en état de la remplir et ne veut pas le faire : *Quibus uterque Renum obstipatur à Calculo....., Ren se exonerare intendit : sed non potest. In Hydrope verò valet : sed non intendit se exonerare. In Hydrope ergo furor virulentus est Archei : non item in obstructione à calculo* (1).

Van Helmont insiste beaucoup sur ce point capital que, dans l'hydropisie, l'action du rein n'est pas arrêtée par un obstacle mécanique, comme c'est le cas dans l'obstruction calculeuse; si le rein ne fonctionne pas, c'est par suite du trouble de son archée; il arrive même que le malade succombe, sans qu'à l'autopsie on trouve aucune lésion rénale (2).

Ce qu'il y a de remarquable dans ces cas, c'est que lorsqu'un des reins est ainsi fonctionnellement troublé, le trouble atteint toujours en même temps le second.

Pour que l'hydropisie se produise, il ne suffit pas que le rein ne remplisse pas sa fonction; il faut encore qu'il envoie la sérosité du sang dans le péritoine et qu'il existe une forte contraction des pores du péritoine, afin que le liquide épanché ne transpire pas de ce côté. *Requirit autem Hydropis essentia, ut nedum Ren negligat laticis separationem, claudatque seram urinæ; verum insuper necesse est, ut simul etiam*

(1) *Ignot. Hydr.*, 22, p. 412.
(2) *Loc. cit.*, 22, p. 412.

*laticem ad loca abdominis dimittat, imò et poros membranarum arctè claudat, ne scilicet quippiam laticis aut ventorum transpiret ac erumpat* (1).

Après s'être longuement étendu sur le double caractère de l'hydropisie, en vertu duquel un liquide abondant est sécrété dans le sac péritonéal, en même temps que l'absorption du péritoine est considérablement diminuée, Van Helmont résume son opinion sur la nature de l'hydropisie dans les lignes suivantes, qui renferment la définition de la maladie comme il la comprend : l'hydropisie est une maladie qui trouve son point de départ dans une dépravation du sang à la suite d'une *idea indignationis*, imprimée par l'archée au rein. Sous l'influence de cette idée d'indignation, il y a obstacle au cours du sang dans le rein; le sang subit des altérations qui permettent à sa partie liquide de s'épancher dans la cavité péritonéale ; d'autre part, le péritoine voit considérablement diminuer sa puissance d'absorption (2).

On voit par cette définition que Van Helmont exclut la tympanite de la catégorie des hydropisies ; il insiste même longuement sur ce point dans un autre passage. Pour lui, la production des gaz dans la tympanite est due à l'action de l'estomac. Il prend pour point de départ de cette démonstration l'axiome admis par les Écoles : *Quod ejusdem sit facultatis, actio sana et infirma* (3). Or, puisque l'estomac et les intestins sécrètent des gaz à l'état de santé, on doit admettre qu'ils jouissent de cette même propriété dans l'état de maladie. D'autre part, la sécrétion des gaz n'est pas limitée à la surface concave des intestins ; leur surface convexe jouit aussi de cette faculté sécrétante, et c'est à cette propriété que l'on doit attribuer la production des cas de tympanite. Elle serait due dans les cas pathologiques à une irritation de l'archée local, qui transforme en gaz l'aliment propre du péritoine : *Ipse Archeus loci indignatus.... vertit.... proprium membranarum alimentum in flatus* (4).

(1) *Ignot. Hydr.*, 22, p. 412.
(2) *Loc. cit.*, 42, p. 416.
(3) *Loc. cit.*, 43, p. 416.
(4) *Loc. cit.*, 43, p. 416.

### III. TRAITEMENT DE L'HYDROPISIE.

Van Helmont recommande dans les hydropisies l'administration des purgatifs hydragogues ; il redoute l'emploi des cholagogues, dont l'action est beaucoup trop violente.

Le mercure précipité de Paracelse est très-utile dans les épanchements hydropiques.

Il recommande aussi l'emploi de la bryone.

Les préparations diaphorétiques de l'antimoine lui paraissent également très-avantageuses ; elles portent leur action tant sur la cause occasionnelle de l'hydropisie que sur l'irritation même de l'archée rénal. *Tollit tam causam occasionalem, quàm ipsam furientis Archei ametriam* (1).

## CHAPITRE SIXIÈME.

### ARTHRITIS (GOUTTE).

### I. OPINION DES ÉCOLES.

Van Helmont préfère dans ses ouvrages au mot *goutte* les mots *arthritis* ou *podagre*, comme n'impliquant aucune des idées humorales des Écoles.

Celles-ci, fidèles à leurs opinions, avaient attribué la production de l'arthritis à l'influence de causes catarrhales ; cette opinion était même si universellement reçue que dans la plupart des pays on avait adopté pour désigner cette maladie le nom de *goutte*, encore admis du reste aujourd'hui, mais dans un autre sens que celui que lui donnaient les Écoles. Tout en rangeant l'arthritis parmi les catarrhes, les Écoles ne se sont pas prononcées sur son origine, et on cherche vainement à s'assurer dans leurs ouvrages si ce catarrhe siégeait dans l'estomac, le foie ou un autre organe (2).

### II. OPINION DE VAN HELMONT.

Van Helmont rejette ici, comme pour les autres maladies, la doctrine du catarrhe et en démontre l'inadmissibilité. Pour lui, la goutte est due au

(1) *Ignot. Hydr.*, 40, p. 416.
(2) *Vol. viv. morb. antiq. putat.*, 5, p. 512.

transport morbide de l'acide normal de l'estomac dans la synovie ou *seminale gluten* (1). L'acide normal de l'estomac a pour fonction de faciliter la digestion des aliments; mais quand il se rencontre ailleurs que dans l'estomac, il est le signe d'un état morbide, et de plus agit lui-même comme cause morbifique. En effet, quand par erreur fonctionnelle ou excès de production — deux états déterminés par l'influence de l'archée — cet acide ne remplit pas sa fonction, il infecte l'archée lui-même; dès ce moment l'arthritis est conçu. L'archée, irrité par la réaction acide qu'il a déterminée dans l'économie et qui agit sur lui comme un corps étranger, excite une fièvre modérée qui revient tous les jours; c'est par l'influence et l'action de cette fièvre que la maladie se manifeste dans les articulations (2). Il se produit bientôt des douleurs assez sourdes d'abord, mais qui ne tardent pas à s'exaspérer. Les articulations douloureuses se tuméfient et la maladie est développée dans toute sa puissance. Par les progrès de la maladie la synovie se coagule et devient incapable de remplir encore sa fonction. Il se forme ainsi un produit de dégénération, *infelix nodorum mater* (3).

Nous venons de dire que l'acidité se manifeste de préférence aux articulations. Mais dans le cours de la maladie, elle atteint aussi d'autres organes : *Ubi morbus vires acquisivit eundo, et natura suas amisit* (4).

Quand elle s'attache aux aliments ou aux boissons, il en résulte des coliques et des névralgies intestinales goutteuses. Dans quelques circonstances, elle favorise le développement de l'épilepsie; dans d'autres cas, elle donne lieu à des vertiges auxquels succède parfois l'apoplexie (5).

L'arthritis est une maladie qui, lorsqu'elle s'est déclarée chez un sujet, reste le compagnon fidèle de toute sa vie pour se transmettre même à ses descendants. Elle peut attendre pendant de longues années cet état de

(1) *A sede animæ ad morbos*, 9, p. 233.

(2) *Confirm. morb. sedes in anim. sensit.*, 13, p. 451; et *Vol. vie. morb. antiq. putat.*, 14, p. 314.

(3) *Vol. vie. morb. antiq. put.*, 21, p. 314.

(4) *Loc. cit.*, 17, p. 314.

(5) *A sede anim. ad morb.*, 11, p. 236.

maturité qui lui permet de se manifester; sous ce rapport même la maladie qui nous occupe est intéressante à étudier. Ainsi elle reste parfois à l'état latent pendant plus de trente ans. Il y a plus : on voit des personnes, n'ayant jamais eu d'atteinte d'arthritis, avoir des enfants arthritiques et n'offrir elles-mêmes les symptômes de cette maladie qu'un an après la naissance de leur enfant. Dans ce cas spécial on voit donc l'affection latente chez le père se produire chez l'enfant *ante seminis sui justam maturitatem :* comme si la nature humaine pouvait elle-même produire l'arthritis.

Cette union si intime de l'organisme et du caractère arthritique qui résiste aux transformations que subit l'économie pendant un laps de temps assez long, parfois de nombreuses années, est pour Van Helmont la preuve la plus frappante que le principe cause de l'arthritis est combiné avec l'esprit vital lui-même, *eundem spiritui vitali copulari* (1). C'est dans la semence de l'être qu'il faut chercher l'empreinte et le germe de l'arthritis et ce germe y reste à l'état latent, jusqu'à ce que par l'action de circonstances favorables il y acquiert sa maturité complète : *est ergo Podagræ character in semine, tanquam vita prima, cum determinatione silentii, ut dormiat usque in paroxysmum primum, velut hirundo tota hyeme* (2).

Le germe de l'hérédité goutteuse transmis par la semence, réside dans les parties essentielles de l'organisme humain, c'est-à-dire dans l'archée qui siége à l'estomac. Toutefois, il n'est pas conservé dans les plis et dans les rugosités de la muqueuse gastrique ; mais il fait partie de l'archée vital lui-même (3).

Van Helmont trouve encore une preuve de la vérité de son opinion dans la manière dont se manifeste la maladie. Quand elle atteint une articulation d'un des doigts, la lésion a beau n'être visible qu'à cette seule articulation, ce n'est pas là seulement que siége l'arthritis; aussi l'amputation du doigt malade ne guérit-elle pas la maladie.

(1) *Vol. viv. morb. antiq. putat.*, 10, p. 313.
(2) *Loc. cit.*, 8, p. 313.
(3) *A sede anim. ad morb.*, 10 et 11, p. 236.

L'arthritis est toujours de même nature, qu'il soit le produit de l'hérédité ou l'effet du régime suivi par le malade (1). Il importe peu aussi quant à sa nature qu'il soit accompagné de violentes douleurs ou qu'il se manifeste avec des caractères moins aigus. Ce ne sont que des degrés différents d'une seule et même maladie (2).

L'apparition de l'arthritis est hâtée par l'action de toutes les substances qui augmentent l'acidité de l'esprit vital : telles sont le vin blanc, les acides, les asperges, etc. Le même effet est produit par les substances qui empêchent la diminution de l'acidité de l'esprit vital (3). Les émotions morales vives déterminent souvent un accès de goutte. Ainsi Van Helmont en a vu produits par une crainte extrême de la mort (4).

Le médecin flamand résumant son opinion, dit que l'arthritis ne réside ni dans le sang, ni dans des excréments; mais que cette maladie est due à un caractère morbide séminal de l'esprit vital; ce germe morbide à sa maturité développe un acide qui excite les manifestations de la maladie (5).

### III. TRAITEMENT DE L'ARTHRITIS.

Van Helmont ne s'étend pas longuement au sujet du traitement qu'il convient d'instituer dans les cas de goutte. L'indication fondamentale consiste à détruire le caractère séminal de la maladie et le ferment propre; mais le traitement n'aboutit à aucune élimination matérielle, parce que l'arthritis est une maladie *sine materia occasionali* (6).

Il ne faut pas s'attacher à détruire l'acide produit, *quæ fructus et posterioris vices habet;* il faut chercher à extirper de la vie même le germe de l'arthritis. La purgation par l'*arcanum corallinum* remplit cette indication (7).

(1) *Volup. viv. morb. antiq. put.*, 5, p. 315.
(2) *Loc. cit.*, 31, p. 315.
(3) *Loc. cit.*, 25, p. 315.
(4) *Ort. imag. morb.*, 9, p. 442.
(5) *Vol. vir. morb. antiq. put.*, 28, p. 315.
(6) *Ign. Hosp. morb.*, 94, p. 405.
(7) *Volup. viv. morb. antiq. put.* — Le précipité rouge de mercure constitue un des principaux ingrédiens de cet arcanum. (*Vide* Mohr : *Pharmac. univ.*, II, p. 99). Voici le mode de

Van Helmont rejette l'emploi des cautères dans le traitement de l'arthritis; ils n'ont d'autre résultat, dit-il, que d'éliminer du pus et de la sanie, c'est-à-dire des produits du cautère même. Il rejette également les saignées générale et locale comme inefficaces. Il en est de même des sudorifiques, qu'il considère comme moins funestes à la vérité que les purgatifs et les saignées; mais comme tout aussi inutiles (1).

## CHAPITRE SEPTIÈME.

### DE LA LITHIASE.

#### I. EXAMEN CRITIQUE DE L'OPINION DES ÉCOLES SUR LA GENÈSE DES CALCULS.

Van Helmont, dans tout le cours de son traité *De Lithiasi*, se sert du mot *Duelech*, emprunté à Paracelse, comme synonyme de calcul. Le médecin suisse lui avait donné ce nom bizarre, parce que ce corps n'a pas d'analogue dans la nature.

Les Écoles avaient sur la genèse des calculs des opinions tout aussi inadmissibles au point de vue d'une critique scientifique sérieuse que celles qu'elles professaient sur la plupart des autres maladies. D'après elles, la lithiase serait due à une cause externe. La substance du calcul est une espèce particulière de mucilage, qu'elles ont baptisée du nom de *viscidam sive mucosam pituitam*. C'est à l'influence de la chaleur animale qu'elles attribuent la formation de cette matière.

Elles se sont laissé induire en erreur par les apparences. En effet, elles ont vu des urines troubles dans les cas de calculs vésicaux, et se sont dit : voilà la *causam proximam atque continentem calculi* (2). Elles prenaient, comme presque toujours, l'effet pour la cause. Le nuage, qui trouble les

préparation que Van Helmont prescrit pour obtenir cette substance : *Est nimirum mercurius vulgi, á quo liquor Alkahest semel distillatus est, residetque in fundo coagulatus et pulverabilis, nequicquam in pondere auctus aut diminutus, à quo pulvere cohobanda est aqua albuminum ovorum, donec corallii colorem acquisiverit.* (*Arcan. Paracelsi*, p. 628.)

(1) *Volup. viv. morb. antiq. put.*, 31, p. 316.

(2) *De Lithiasi*, II, 4, p. 664.

urines des calculeux, loin d'être la cause de la formation des calculs, en est au contraire l'effet; son existence permet de supposer la présence d'un calcul. *Non est ergo ista mucago, materia calculi ex qua : sed hujus lugubris effectus* (1). Car la vessie est troublée dans sa digestion par suite de la présence du calcul, corps étranger pour elle; comme conséquence de ce trouble fonctionnel, elle perd une partie non digérée de sa nourriture. Il en est de même, du reste, quand il existe une paille dans l'œil; on observe alors une certaine irritation, qui se traduit par du larmoiement, du spasme blépharique, etc.; cependant personne ne songe à admettre que les larmes sont la cause de la paille.

Il est absurde d'attribuer la formation des calculs à l'évaporation de l'urine dans la vessie, sous l'influence de la chaleur animale; car il est établi *nil unquam in vesica posse exsiccari, aut arescere, quamdiu vivitur* (2). Il aurait suffi, du reste, pour s'en convaincre, d'évaporer l'urine : on aurait vu que la matière, laissée comme résidu, loin d'offrir les caractères du calcul, n'est qu'un *tophus aliquis friabilis* (3).

Ce qui avait amené les Écoles à admettre que la dessiccation de l'urine se faisait dans la vessie sous l'influence d'un excès de chaleur animale, c'est que les malades se plaignent assez généralement d'éprouver dans les lombes une sensation assez vive de chaleur. Mais ce symptôme est encore l'effet du calcul, ainsi que dans le doigt pénétré par une épine, la chaleur provient de l'épine, et non pas l'épine de la chaleur.

Après avoir établi dans le second chapitre de son ouvrage, que l'opinion des Écoles sur la cause de la Lithiase est tout à fait erronée, Van Helmont expose dans le chapitre suivant les recherches auxquelles il s'est livré, pour arriver à la connaissance de la composition de l'urine et avoir ainsi un point de départ stable pour l'étude de la formation du calcul. Ces recherches sont extrêmement intéressantes au point de vue de l'histoire de la chimie; mais comme elles n'offrent pour le médecin qu'un intérêt pure-

(1) *De Lithiasi*, II, 4, p. 664.
(2) *Loc. cit.*, 7, p. 665.
(3) *Loc. cit.*

ment physiologique, nous nous bornons à appeler l'attention des physiologistes sur ces expériences.

Cette étude, du reste, offre encore un autre attrait. Elle nous montre Van Helmont entouré de mille difficultés de détails, harcelé par les Écoles qui prétendaient être en possession de la vérité, poursuivre cependant avec une ardeur admirable ses recherches purement scientifiques. Le dévouement a toujours quelque chose de noble et de sympathique; et quand ce dévouement s'applique à un sujet purement scientifique, qui ne peut se traduire par aucune rémunération matérielle, et ne trouve sa récompense que dans le sentiment d'avoir accompli son devoir, il inspire un respect plus grand encore pour l'homme qui en est animé. Plusieurs fois dans le cours de ses recherches, Van Helmont fut saisi de découragement; il quitta son laboratoire, désespéré de ne pouvoir arriver à réédifier, là où il avait détruit; mais chaque fois sa vocation triompha des difficultés qu'il rencontra et chaque fois il se remit au travail avec une nouvelle ardeur.

## II. OPINION DE VAN HELMONT.

Le résultat de ses recherches sur la formation des calculs peut se résumer en deux mots. La présence de trois agents est nécessaire dans l'urine pour la formation du calcul : l'acide urique (esprit d'urine), l'eau-de-vie (esprit coagulateur) et le ferment qui décompose l'urine. *Itaque reperi potentialem aquam vitæ humano lotio intimam, eamque lenam, inter spiritum coagulatorem, et spiritum putrefactum, coaguli præfati susceptorem... Ergo tria insunt lotio humano, quæ concurrere est necessum* (1).

Quant au calcul même, c'est un produit anormal du sel urinaire (urée), qui n'a pas d'analogue dans l'univers, par la raison que l'urine n'existe jamais en dehors du corps de l'homme. *Didiceram autem hactenus, Duelech esse coagulatum anomalum, à sale urinario natum, qui sibi parem in toto universo non haberet : eò quòd extra hominem, nuspiam reperiatur urina humana* (2). On a vu plus haut, du reste, que le calcul

(1) *De Lith.*, III, 43, p. 676.
(2) *Loc. cit.*, III, 32, p. 674.

avait reçu de Paracelse le nom bizarre de *Duelech,* parce qu'il n'a pas d'analogue dans la nature.

Paracelse avait une opinion très-fausse sur la genèse du calcul. Admettant les idées de Basile Valentin, le moine alchimiste du xv^e siècle, il croyait à la préexistence dans les veines d'un mucilage tartré, comme matière première du calcul (1), et il ne voyait dans la formation de ce dernier qu'un phénomène analogue au dépôt de tartre dans le vin.

Il y a cependant une immense différence entre ces deux phénomènes. Dans ce dernier cas, en effet, il y a un simple dépôt d'un produit déjà existant dans le vin; tandis que dans la formation du calcul il y a plus qu'un dépôt, il y a une formation nouvelle : *in Duelech constituitur novum ac neutrum ens* (2). *Ejusmodi associatio non est nuda partium quædam commistio : sed unitatis indissolubilis connubium, substantialis quædam transmutatio, entis novi productio, ab agente et patiente, in corpus neutrum* (3).

Van Helmont insiste beaucoup sur ce dernier point, ce qui n'a rien d'étonnant, attendu qu'il professait une opinion généralement rejetée à cette époque, et qu'il devait par suite développer avec plus de détails.

L'urine contient, il est vrai, les principes essentiels à la formation du calcul, mais quoiqu'elle renferme en elle la semence et la matière du calcul, elle n'en est cependant pas la matrice; elle n'est que la matrice de la semence calculeuse. Il lui manque le ferment, qui fait germer cette semence : *In lotio quidem inest apta materia inestque semen pro Duelech; indiget saltem actuante et excitante fermento, quod semen germinare procuret* (4). Le calcul existe donc dans l'urine : *Ut ens in potentia, quod prorumpit in actum, dum lotii sive prioris entis corruptio imminet* (5). C'est le rein qui conçoit le ferment corrupteur de

(1) *De Lith.*, V, 6, p. 685.
(2) *Loc. cit.*, IV, 5, p. 677.
(3) *Loc. cit.*, III, 5, § 8, p. 669.
(4) *Loc. cit.*, V, 6, p. 685.
(5) *Loc. cit.*, V, 6, p. 684.

l'urine, c'est-à-dire celui qui détermine la formation du calcul : *Lotii fermentum corruptivum est excitativum seminis* (1).

Il ne suffit donc pas d'accuser le liquide urinaire comme produisant les calculs ; il faut remonter plus haut pour trouver la cause de cette affection. *Necesse est loca esse, quibus res fiant, antequam nascantur, idque tam prioritate locorum, quàm motuum* (2). Il faut chercher, en d'autres termes, quelle est la cause initiale de la disposition calculeuse, après avoir établi quelles sont les conditions sous l'influence desquelles se produit le calcul. C'est ce que Van Helmont appelle rechercher l'*utérus du calcul.*

La génération de ce produit suit nécessairement les lois des générations des autres corps naturels. Or, toutes les générations séminales sont les œuvres de l'archée et présupposent deux conditions : une disposition particulière de la matière et son acheminement progressif vers la maladie complète. *Semper credidi, generationes seminales fieri è dispositione materiæ, hujusque perfectionem paulatim introduci, opera Archei* (3).

Il en est ainsi pour le calcul. Sa disposition préparatoire est insensiblement amenée, et lorsqu'elle est arrivée à un certain degré, la maladie se produit instantanément. Le point de départ de celle-ci se trouve dans une mauvaise disposition de l'archée. Cette indisposition a pour effet l'expulsion d'une urine claire ; elle apporte un obstacle à la coction ou à la digestion du produit de la sécrétion rénale, c'est-à-dire à sa *promotionem ad urinalem perfectionem* (4). Il n'y a pas encore de graviers, mais seulement un sédiment très-ténu. Peu à peu cependant ce sédiment s'accumule et le calcul se trouve formé : *Duelech sensim in majora grana firmatur* (5).

L'utérus des calculs n'existe donc pas seulement dans les reins. Van Helmont compare sous ce rapport l'action du rein dans la formation

(1) *De Lith.*, V, 6, p. 685.
(2) *Loc. cit.*, VI, 1, p. 688.
(3) *Loc. cit.*, VI, 4, p. 688.
(4) *Loc. cit.*, VI, 10, p. 689.
(5) *Loc. cit.*, VI, 10, p. 689.

de l'urine à l'action de cet organe dans la formation du calcul; l'urine existe déjà en substance dans le foie et le mésentère; le rein a pour fonction de séparer cette urine du cruor, en un mot de la sécréter. Il en est de même pour le calcul, qui, loin de naître dans le rein, ne fait que s'y manifester (1). Pour exprimer la pensée de Van Helmont, en d'autres termes, nous dirons que l'auteur ne considère l'action du rein dans la formation du calcul, que comme une phase du développement de ce dernier.

Symptômes.

Van Helmont, après avoir exposé ses idées sur la nature de la lithiase, examine l'importance de quelques-uns des symptômes de cette affection.

Celui qui devait le premier attirer son attention est la douleur que ressentent les calculeux. A quelle cause faut-il l'attribuer? Nous trouvons, ici encore, Van Helmont en opposition avec les opinions reçues par les Écoles. Jusqu'alors on attribuait la production de cette douleur au passage des graviers. Selon le médecin brabançon, au contraire, elle provient de la contraction spasmodique des voies expultrices. Il rejette l'opinion des Écoles parce qu'il a vu parfois l'expulsion d'un gros calcul accompagnée de moins de douleur que celle d'un petit. La douleur naît parce que l'archée, voulant expulser l'ennemi, envoie une grande quantité de liquide dans les reins pour les nettoyer; il se produit donc des contractions dans toutes les veines rénales; les intestins participent à cet effort expulseur, et la douleur existe comme résultat de la contraction dans toutes ces parties. *Volens Archeus hostem eluere, et excusare instantem paroxysmum, accersit undecunque omnem laticem et ad eluendum renes, demittit. Contrahuntur ergo venæ in calculosis renibus, consentiuntque intestina, atque dolorem colicum ideò mentiuntur, ob consensum* (2).

## III. TRAITEMENT.

Traitement antérieur à Van Helmont.

*Traitement antérieur à Van Helmont.* — L'ignorance de la nature de la lithiase eut pour effet de créer une mauvaise thérapeutique. Tous les efforts des Écoles tendaient à débarrasser l'économie du gravier accumulé.

(1) *De Lith.*, VI, 1 et 6, p. 688.
(2) *Loc. cit.*, VI, 16, p. 690.

Elles ne songeaient pas qu'après l'expulsion du calcul, elles n'ont porté remède qu'à un symptôme. Elles se bornaient à faire avancer le calcul et à distendre les voies urinaires.

Comme elles attribuaient la formation du produit lithiasique à l'action de la chaleur animale sur l'urine, elles défendaient aux calculeux de coucher sur le dos, position qui augmente la chaleur de la région lombaire (1). Elles préfèrent, pour le même motif, la literie bourrée de laine à celle bourrée de plumes : *nesciæ, quòd plumæ minus calefaciant, quàm lana : ob minùs accuratam aëris exclusionem* (2).

Galien défendait de prendre des aliments riches en nerfs, en membranes, etc., de crainte que ces parties ne donnassent lieu à la formation de mucilage ou de pituite (3).

Une chose plus essentielle au point de vue pratique est l'abstention du sel de cuisine. Les Écoles croyaient que l'emploi du sel de cuisine favorise la formation des calculs, et en proscrivaient l'usage chez tous les calculeux. Van Helmont a rendu un immense service à la médecine pratique en combattant ce préjugé pernicieux, cause de tant de maux (4).

Traitement de Van Helmont.

*Traitement de Van Helmont.* — Selon le médecin flamand, il y a deux indications capitales à remplir dans le traitement de la lithiase :

1) L'une consiste à mettre fin à la tendance morbide productrice du calcul ;

2) L'autre concerne l'expulsion du calcul formé.

*Una nimirum, quæ inclinationem tollit, ac metum recidivæ. Altera verò, quæ generatum demoliatur Duelech* (3).

Première indication.

*Première indication.* — Pour remplir la première de ces indications, Van Helmont recommande l'emploi de l'*Aroph* de Paracelse, c'est-à-dire l'*Aroma philosophorum*. Nous n'en connaissons pas la composition exacte. Voici ce qu'en dit notre auteur : *Præparatum sub fimo, cum mixtura*

(1) *De Lith.*, V, 21, p. 687.
(2) *Loc. cit.*, V, 22, p. 687.
(3) *Loc. cit.*, V, 11, p. 685.
(4) *Loc. cit.*, III, 30, p. 672.
(5) *Loc. cit.*, VII, 6, p. 694.

*panis secalini, ac postmodum spiritu vini extractum* (1). D'après Mohr, l'aroph ne serait autre chose que le muriate de fer et d'ammoniaque (2).

Van Helmont a guéri par l'emploi de cet agent, prescrit deux fois par semaine, un vieux baron qui souffrait de la gravelle ; il mourut dix-huit ans plus tard, sans avoir ressenti de nouvelles atteintes de la maladie. L'auteur rapporte cette observation, choisie entre un très grand nombre de faits semblables, pour établir les bons effets de cette médication.

On a encore préconisé d'autres moyens pour guérir la lithiase : c'est ainsi que Van Helmont a vu des cas de guérison par l'emploi d'une décoction de *semence de Daucum* dans la bière (3).

Le *Ludus de Paracelse* est encore un médicament fort utile. On l'administre à la dose de 14 à 20 grains par jour. En voici la préparation : *Teratur Ludus in pulverem in mortario et sub pistillo. Dein sub cote, in silice, iterum. Tum dein calcinetur. Non quidem igne torrido; sed addatur illi sal circulatum, de quo Paracelsus, libro de renovatione et restauratione : et distillato inde sale, dicitur Ludus calcinatus* (4).

Van Helmont recommande encore l'*infusion de Beccabunga* dans la bière, et la *liquor ex cortice vulneratæ Betulæ*, qu'il appelle le *balsamum Lithiasis* (5).

Seconde indication.

*Seconde indication.* — Ici le nombre de remèdes proposés est si grand que nous n'avons que l'embarras du choix.

En première ligne se rangent les diurétiques. Pour les généralités relatives à l'action de ce médicament, nous renvoyons le lecteur au chapitre de la thérapeutique qui concerne leur emploi. Van Helmont en admet l'utilité, en ayant bien soin de répéter constamment que les diurétiques n'exercent qu'une action palliative et n'ont aucune importance curative. *Non sanatur nephritis, deturbando calculum. Nil quicquam actum præmio*

(1) *De Lith.*, VII, 14, p. 697.
(2) *Pharmac. Univ.*, Heidelbergæ, 1845, II, p. 714.
(4) *De Lith.*, VII, 14, p. 697.
(3) *Loc. cit.*, VII, 22, p. 700.
(5) *Loc. cit.*, VIII, 24, p. 708.

*dignum, si epilepticus à lapsu erigatur, si non à recidiva etiam in posterum* (1). L'emploi de ces agents est indiqué dans les cas où le calcul est peu volumineux. Il est contre-indiqué pendant les accès de douleur, parce qu'alors l'uretère est spasmodiquement contracté. Si le calcul reste engagé dans l'uretère et y détermine des contractions énergiques, il est préférable de s'abstenir des diurétiques et de recourir à des émollients internes et externes qui calment les mouvements convulsifs : *Tam externa fomenta, quàm interna quæ convulsivos illos motus placant* (2).

Les Écoles craignent que par l'emploi des diurétiques on ne fasse tomber plusieurs calculs dans l'uretère, qui pourrait en être obstrué. C'est une crainte chimérique qui ne serait réelle que dans le cas où l'uretère serait non pas une membrane molle et relâchée, mais un tissu sec et inflexible. *Quapropter nec timendum aut avertendum diureticum, præ formidine casus irregularis et monstrosi* (3). Elles se faisaient, du reste, une idée imparfaite de l'action des diurétiques dans la lithiase. A leurs yeux, ces agents n'agissent qu'en augmentant la sécrétion urinaire et en activant l'expulsion de l'urine, et par suite celle du calcul par une force *a tergo*. Il y a à considérer plus que cela au sujet de ces médicaments : ils exercent en effet sur la nutrition du rein une action spéciale, ayant pour effet d'apporter une entrave au processus calculeux.

Pour Van Helmont donc, l'administration bien réglée des diurétiques est avantageuse dans les cas de calcul. *Ergò diuretica laudo in Nephritide, modò simul spasmum ureterum leniant et consopiant* (4).

Les Écoles, se basant sur des principes erronés, accusaient l'estomac de fabriquer un *phlegma petrosum* (5). Le résultat de cette vue théorique était de leur faire employer les laxatifs ; c'est ce qu'elles firent, *ut antecedentem calculi everrant molem*. Elles croyaient que toute la matière calculeuse provenait de l'estomac, et s'imaginaient devoir guérir leur malade,

(1) *De Lith.*, V, 9, p. 685.
(2) *Loc. cit.*, V, 16, p. 686.
(3) *Loc. cit.*, VII, 11, p. 695.
(4) *Loc. cit.*, VII, 11, p. 696.
(5) *Loc. cit.*, V, 12, p. 685.

*si repetita cacatione æger obsequiosus fuerit, regulasque victus servarit* (1). Van Helmont rejette cette pratique systématique, tout en admettant cependant l'utilité des laxatifs dans certains cas spéciaux.

L'indication capitale de tout traitement exige l'élimination du mal : *Sanativa indicatio mandat promptissimam nocui ablationem, magisque ejus, quod per moram deinceps mage grandescit* (2). Si le calcul est trop volumineux pour sortir par les voies naturelles, il faudra tâcher de le dissoudre sur place, avant de recourir à l'opération de la taille. Les Écoles nient la possibilité de dissoudre les calculs. A cette négation toute gratuite, Van Helmont oppose des cas de guérison, *sic ut in posterum* (*ægri*) *planè vixerint liberi*; il ajoute que les Écoles ne peuvent en faire autant, *cum videlicet non nisi cruda et ignava remedia hactenus agnoscant* (3).

C'est dans ces cas que Van Helmont préconise l'emploi du Ludus de Paracelse, les noyaux des fruits réduits en un suc laiteux, etc. Il a essayé aussi d'injecter dans la vessie diverses solutions qui attaquent le calcul et le dissolvent; il a même inventé une sonde pour rendre ce traitement plus pratique; mais quand ils arrivaient dans la vessie, les liquides injectés déterminaient une irritation très-vive et une douleur aussi forte que celle d'un fer rouge. Quand on les administrait à l'intérieur par la bouche, ces solutions n'agissaient pas sur le calcul. Le suc de citron et diverses autres préparations acides se trouvent dans ce cas (4).

Van Helmont parle encore, dans l'examen qu'il fait de tous les médicaments employés dans les cas de calcul, du nitrate de potasse et des yeux d'écrevisse; il les considère comme inefficaces. La poudre d'écrevisse cependant est un excellent diurétique : *Rarissimum diureticum ex hoc lapide cancrorum colligi, etiam vulnerarium, ac febrifugium, modò resolvatur in formam pristini lactis* (5).

(1) *De Lith.*, V, 10, p. 685.
(2) *Loc. cit.*, VII, 11, p. 696.
(3) *Loc. cit.*, VII, 14, p. 696.
(4) *Loc. cit.*, VII, 28, p. 702.
(5) *Loc. cit.*, VII, 32, p. 705.

## CHAPITRE HUITIÈME.

### ICTÈRE.

#### I. OPINION DES ÉCOLES.

L'argument principal sur lequel s'appuyaient les Écoles pour établir l'existence de la bile jaune comme cause pathogénique, leur était fourni par l'ictère. L'ictère est dû, d'après leur système, à une production exagérée de bile jaune; celle-ci ne pouvant être éliminée est résorbée par l'économie, qu'elle infecte tout entière, comme le prouve la coloration jaune de tout l'habitus des malades.

Nous devons rappeler ici un point de physiologie, admis par Van Helmont. Il établissait une grande différence entre la bile et le fiel. Le *fiel* était le produit de la sécrétion hépatique, contenu dans la vésicule biliaire. Ce n'était pas un excrément, mais une humeur nécessaire à la vie, un véritable baume vital qui n'engendre jamais aucune maladie. La *bile,* au contraire, est le principe colorant répandu dans la masse du sang.

#### II. OPINION DE VAN HELMONT.

Van Helmont rejette comme dénuée de preuves l'opinion des Écoles attribuant l'ictère à un excès de bile : *Est tota bilis inventio futilis, mendosa et perniciosa* (1); il croit qu'il se produit dans l'ictère un virus excrémentitiel autre que le fiel ou la bile. Ce ferment virulent siége au pylore et occupe tout le duodénum. *Sedetque virus istud vel in duodeno, vel longiùs ab Ileo communicatur* (2). Il est encore plus explicite dans un autre passage, quand il dit : *Nidus autem sive officina Icterici est à pyloro usque ad finem duodeni* (3). Il impressionne l'archée pylorique au point que celui-ci trouble non-seulement la digestion mais la répartition des aliments. *Efficiens Icteri est fermentum præter naturam*

(1) *Schol. Humor. Pass. Decept.*, V, 31, p. 824.
(2) *Loc. cit.*, V, 18, p. 822.
(3) *Loc. cit.*, V, 33, p. 824.

*virulentum : quod pylorum sic malè affectat, ut digestiva simulque distributiva alienentur* (1).

Deux éléments concourent donc à la production de l'ictère : l'un consiste dans un trouble de la seconde digestion ; le chyme est converti en un produit excrémentitiel, au lieu d'être transformé en chyle propre à être assimilé. Le second élément consiste dans une perversion de la faculté distributive de l'estomac. *Duo itaque in Ictero simul concurrunt. Unum est alienatio secundæ digestionis, quo chylus pervertitur, tam qui regulariter bonus esset, et in cruorem mutandus, quàm qui aliàs naturaliter, in stercus liquidum, intra Intestina facessit. Alterum autem est alienatio distributivæ ac digestivæ stomachi* (2).

### III. TRAITEMENT.

Van Helmont préconise comme traitement l'emploi des alcalis dans les cas d'ictère (3).

Les Écoles, qui admettaient sur la cause de l'action des médicaments des idées très-singulières, recommandaient l'emploi de médicaments de couleur jaune comme très-utiles contre l'ictère par suite de leur coloration. Van Helmont les raille très-spirituellement à ce sujet (4). Elles recommandaient également la décoction de chiendent et d'herbe. Notre auteur rejette encore cette pratique, se fondant sur ce que les vaches qui paissent tout le long du jour sont très-sujettes aux obstructions hépatiques (5).

Un autre moyen, préconisé par les Écoles, consiste dans l'application d'un poisson sur l'hypochondre droit des ictériques ; on doit le laisser en place jusqu'à ce qu'il soit pourri. Le vulgaire s'imagine ainsi *se traxisse bilem ab Icterico* (6).

(1) *Schol. Humor. Pass. Decept.*, V, 18, p. 282. Van Helmont dit encore qu'il admet *in omni Ictero aliquod consimile virus patrans latere : quod digestivam et distributivam alienet. Loc. cit.*, V, 14, p. 822.

(2) *Schol. Humor. Pass. Decept.*, V, 8, p. 821.

(3) *Loc. cit.*, V, 35, p. 825.

(4) *Loc. cit.*, V, 20, p. 822.

(5) *Loc. cit.*, V, 22, p. 822.

(6) *Loc. cit.*, V, 35, p. 824.

## CHAPITRE NEUVIÈME.

### APOPLEXIE.

#### I. OPINION DES ÉCOLES.

L'opinion dominante à l'époque de Van Helmont attribuait la production de l'apoplexie à un épanchement de pituite dans le quatrième ventricule du cerveau, placé *initio spinalis medullæ* (1).

#### II. CRITIQUE ET OPINION DE VAN HELMONT.

Van Helmont s'est élevé avec la plus grande force contre une pareille théorie, que rejettent à la fois, dit-il, l'observation clinique et l'anatomie pathologique (2). Selon lui l'apoplexie n'est pas une obstruction du ventricule par la pituite; ce n'est pas une conséquence nécessaire, passive d'un épanchement comprimant le cerveau. C'est plus qu'une lésion; c'est une affection ayant une origine bien positive : *Veris ac seminalibus constat principiis* (3). — *Originem Apoplexiæ esse positivam : non autem privativam, vel oppilationem sinus cerebelli, factam per phlegma isthuc repentè decidens* (4). Van Helmont établit sous ce rapport une distinction radicale entre l'apoplexie et les paralysies consécutives aux luxations des vertèbres, à la pendaison, etc. (5).

C'est une maladie qui a son siége à la région précordiale, et n'agit sur le cerveau que consécutivement à l'influence que les parties inférieures exercent sur cet organe. *Apoplexiæ limen est in præcordiis ; in cerebro autem, non nisi per deuteropathiam, quâ cerebrum vicissim auscultat inferiorum regimini* (6).

Van Helmont a été amené à cette opinion par l'observation attentive des

(1) *De Lith.*, IX, 42, p. 718.
(2) *Loc. cit.*, IX, 49, p. 720.
(3) *Loc. cit.*, IX, 77, p. 727.
(4) *Loc. cit.*, IX, 51, p. 720.
(5) *Loc. cit.*, IX, 80, p. 727.
(6) *Loc. cit.*, IX, 52, p. 720.

cas de vertige, qui sont à ses yeux un premier acheminement vers l'apoplexie. Ainsi il a vu que le vertige du mal de mer et de la congestion cérébrale est levé par des vomitifs, qui constituent le meilleur mode de traitement dans ces cas. Sujet moi-même au mal de mer, dit-il, *in me ipso experiebar, vertiginem, etiam læso capite, à stomacho, adeoque à duumviratu suscitari atque foveri* (1).

Les causes occasionnelles des vertiges résident dans l'hypochondre, d'où elles influent sur le cerveau même. *Harum rotationum* (*vertiges*) *causæ occasionales perstant in hypochondriis : unde vi regiminis, ipsum cerebrum, non autem mentis abstractas facultates in spiritibus immediatè sigillatas, vitiant* (2).

Nous venons de dire que l'apoplexie est consécutive à une altération de sécrétion de l'estomac. A la suite de ce trouble fonctionnel il se produit un venin que Van Helmont appelle *anodin apoplectique : generatur autem anodynum apoplecticum, per modum cæterorum naturalium* (3). Sous l'influence de cette production il se forme dans l'estomac une matière excrémentitielle qui irrite l'archée; cette irritation de l'archée donne naissance à l'apoplexie : *unde confestim, tanquam ictu jaculi suscitatur Apoplexia* (4).

La maladie est donc déterminée *occasionaliter* par une cause virulente conçue dans l'estomac. Cette cause virulente s'y perfectionne et infecte l'archée de cet organe. Dès lors, celui-ci porte son action sur le cerveau qu'il abat. Le cerveau ne souffre donc que consécutivement à la lésion de l'estomac. *Generatur occasionaliter ex præludio virulento anodyno et cadaveroso, in præcordiis præconcepto. Quod, dum suam ibidem acquisivit perfectionem, maturitatemque requisitam, inficit Archeum loci, qui statim eò ipso vires cerebri superat et consternat. Non autem quod cerebrum primariò la-*

(1) *De Lith.*, IX, 54, p. 721.
(2) *Loc. cit.*, IX, 54, p. 721.
(3) *Loc. cit.*, IX, 69, p. 724.
(4) *Loc. cit.*, IX, 69, p. 725.

*boret, subditasque partes in conspirationem suæ necis trahat* (1).

Suivant Van Helmont, le point de départ de l'apoplexie se trouve donc dans l'état de l'estomac, et la maladie siége dans l'archée épigastrique : *Locus nativitatis Apoplexiæ in præcordiis est... Locus ergo Apoplexiæ in Archeo præcordiorum est* (2). Si la pituite était cause de la paralysie qui accompagne l'apoplexie, cette paralysie serait *ambulatoria*, parce qu'elle devrait se déplacer par suite des mouvements du malade. En effet, la pituite, *inobediens excrementum*, se portant à droite ou à gauche, occasionnerait nécessairement aussi le déplacement de la paralysie, ce qui n'arrive pas. Voilà la meilleure preuve, que c'est dans les organes mêmes, dans leur Archée vital et non dans une pituite imaginaire, qu'il faut chercher la cause effective de l'apoplexie et de la paralysie qui en résulte. *Unde patet in ipsis organis, Archeo scilicet vitali, non autem in pituità fictà illius sinus, occultari rationem effectivam, cur Archeus Apoplecticus semper suam pedissequam Paralysin ad latus flectat* (3).

Van Helmont range donc l'apoplexie dans la classe de ses maladies archéales; comme toutes les maladies héréditaires, elle peut atteindre une famille entière. *Apoplexia latet actualiter in Archeo, sive semine, per modum morborum hæreditalium, adeòque et grassari sic, per integras familias* (4).

Notre auteur considère la brièveté du cou comme une cause occasionnelle de l'apoplexie : *Brevitas colli non continet nudum signum, aut prædictionem Physiognomiæ : sed insuper causam aliquam occasionalem* (5). Nous nous bornons à signaler ce détail sans entrer dans la critique de la cause qu'invoque Van Helmont pour expliquer cette influence de la longueur du cou sur l'apoplexie; car cette cause doit, croyons-nous, être rangée dans la catégorie de celles que Van Helmont attaque si vivement, si victorieusement aussi dans les doctrines des Écoles.

(1) *De Lith.*, IX, 81, p. 727.
(2) *Loc. cit.*, IX, 70, p. 725.
(3) *Loc. cit.*, IX, 78, p. 727.
(4) *Loc. cit.*, IX, 76, p. 727.
(5) *Loc. cit.*, IX, 64, p. 724.

### III. TRAITEMENT DE L'APOPLEXIE.

On peut, dit Van Helmont, conclure à l'inanité de la thérapeutique que les Écoles opposaient à l'apoplexie de l'ignorance complète de la nature de cette affection.

Dans les cas d'apoplexie récente, Van Helmont recommande fortement l'emploi des vomitifs suivis de toniques. Plusieurs fois il a réussi à rétablir la parole, la sensibilité et la motilité par l'emploi de ces moyens.

Il s'est également bien trouvé de l'emploi du *Diaphorétique* de Paracelse dans les cas d'hémiplégie (1).

Dans les apoplexies légères ou débutantes, les Écoles recommandaient les frictions des extrémités, et pour retirer de la tête la pituite et les vapeurs qui s'y trouvaient, elles poussaient ces frictions *usque in pellis atrocem decorticationem et clysteres acres*. A vrai dire, elles excoriaient la peau pour empêcher qu'elle ne perdît sa sensibilité. On ne voit pas, même en admettant l'opinion des anciens sur la présence de pituite dans le quatrième ventricule, comme cause de l'apoplexie, en quoi l'enlèvement de la peau des cuisses pourrait remédier à ce mal. Van Helmont termine sa critique de ce moyen en disant : *Interim an potiùs cutim quàm vapores detrahant, testentur mecum adstantes* (2).

## CHAPITRE DIXIÈME.

### ÉPILEPSIE.

L'épilepsie est une affection *sine materia;* elle ne doit pas son existence à l'action exercée sur l'économie par une matière récrémentitielle. *Neque est enim ulla materia, fomes caduci, alicubi detenta* (3). C'est une des maladies archéales de Van Helmont; comme telle elle est due à une impression de l'archée vital. *Sigillatur quippe in idea entis activi*

(1) *De Lith.*, IX, 51, p. 720.
(2) *Loc. cit.*, IX, 66, p. 724.
(3) *De Morb. Archeal.*, 17, p. 440.

*et constantis per totam vitam* (1). L'esprit vital obéit à des idées morbides et traduit en actes les impressions qu'il en reçoit.

L'épilepsie reconnaît pour cause un virus hilariant et narcotique qui se développe dans le voisinage de l'estomac. Ce poison a pour effet de détruire momentanément l'action du duumvirat (2), et c'est consécutivement, par deutéropathie, qu'il fait ressentir son influence à la tête. L'archée de la tête, atteint par le poison, forge des idées virulentes qui en se réalisant déterminent le summum du mal.

Un épileptique est aussi malade en dehors du paroxysme de son mal que pendant l'accès même : dans le premier cas il n'y a que la manifestation morbide qui fasse défaut (3). Dans l'intervalle des accès, l'idée séminale de l'archée, c'est-à-dire le principe, la cause même de la maladie, persiste toujours. La moindre cause occasionnelle suffit pour l'exciter à se manifester. Une odeur, même peu pénétrante, développe parfois un accès d'épilepsie (4). Dans d'autres cas l'accès a pour cause occasionnelle une lésion insignifiante (5). D'autres fois c'est une vive émotion morale qui en est le point de départ : *la terreur* (6), *la tristesse* (7), *l'inquiétude* (8), *l'amour* (9), etc.

## CHAPITRE ONZIÈME.

### ULCÈRES.

#### I. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Les ulcères sont le résultat d'une blessure mal soignée, d'une contusion, d'un apposthème abcédé, ou enfin d'un venin engendré dans l'économie qui se manifeste à la peau par ses propriétés malignes.

(1) *De Morb. Archeat.*, 17, p. 440.
(2) *Jus Duumvir.*, 32, p. 248.
(3) *Ignot. Hosp. Morb.*, 27, p. 393.
(4) *Imago fermenti impregnat massam semine*, 17, p. 93.
(5) *Confirmat. morbor. sedes in anim. sensitiv.*, 3, p. 449.
(6) *De conceptis*, 12, p. 483.
(7) *Confirm. morbor. sedes in anim. sensitiv.*, 12, p. 430.
(8) *Ort. imag. morbos.*, 9, p. 442.
(9) *De morb. archeat.*, 17, p. 440.

Les Écoles se sont efforcées de prouver que les ulcères proviennent d'humeurs fabriquées par le sang et les chairs à la suite de l'intempérie d'un des viscères de l'organisme. Pour elles, comme pour Galien, l'ulcère fournit deux produits d'excrétion : l'un assez liquide, l'ichor ou la sanie; l'autre plus consistant, le pus (1).

Appliquant ces idées à la pratique, elles disaient qu'il fallait recourir à deux agents thérapeutiques pour guérir les ulcères : l'un qui jouisse de la propriété de dessécher la plaie en absorbant la sanie; l'autre qui enlèverait le pus (2). Le traitement des ulcères se réduisait donc pour les Écoles à une thérapeutique toute locale. A leur point de vue, la guérison de l'ulcère était obtenue, quand on avait enlevé les excréments fournis par la plaie : on n'avait pas à s'occuper de la cause générale qui entretenait ou avait provoqué celle-ci, de la racine du mal, comme dit Van Helmont (3).

Selon notre auteur, la sanie et le pus sont le produit de la semence ou de la racine de l'ulcère : *Sunt producta seminum sive radicum ulceris* (4). Aussi tout traitement est-il inefficace s'il ne vise pas à atteindre la cause première de ce dernier. C'est ce que l'on observe surtout dans les ulcères de nature maligne. Le pus et la sanie ne sont que des produits dérivant d'une viciation du sang. Celui-ci, qui arrive dans la partie ulcérée pour la nourrir, ne peut pas y subir l'élaboration propre à le convertir en substance alimentaire; sous l'influence du ferment ulcératif qui s'y trouve, il dégénère et se transforme en pus, non dans la cavité même de l'ulcère, mais dans la partie où siége le ferment corrupteur. *Transmutatur cruor in radice partis, qua corruptor locatur residetque; non autem in ipsa ulceris cavitate sive alveo* (5). S'il en était autrement, il faudrait que le sang s'épanchât dans la cavité de l'ulcère pour ne s'altérer qu'à cet endroit, ce qui est inexact. S'il arrive que l'ulcère saigne, cela provient d'une irritation mécanique de la plaie qui a déterminé la lésion d'une veinule.

(1) *Scab. et Ulcer. Schol.*, 15, p. 257.
(2) *Loc. cit.*, 14, p. 257.
(3) *Loc. cit.*, 16, p. 258.
(4) *Loc. cit.*, 17, p. 258.
(5) *Loc. cit.*, 19, p. 258.

Nous insistons sur ce point, parce qu'il prouve que Van Helmont avait entrevu d'une manière très-nette l'existence d'une membrane pyogénique, à laquelle il attribuait une grande importance. Le siége de toute ulcération se trouve dans le fond et les bords de l'ulcère. La cavité ulcéreuse elle-même qui, aux yeux de la généralité des médecins, constitue l'ulcère même, n'est qu'un produit négatif de ce dernier. *Radix ergo cujusque ulceris est in fundo et labris, sive margine, id est : partibus cavitati finitimis habitat..... Ipsa autem cavitas ejus, quæ vulgò medentum ulcus æstimatur, est productum privativum atque deficiens. Sicut enim pagus crematus, aut destructus, non est bellum : sed est effectus defectum, privationem, desertionem factamque destructionem accusans* (1).

## II. TRAITEMENT.

Il ne suffit donc pas pour guérir un ulcère de dessécher et d'enlever le pus et la sanie, il faut encore détruire la cause interne et hostile qui constitue l'ulcération. *Non itaque pus et saniem abstersisse, atque exsiccasse sat est : sed hostilis fabricator, partique insidens corruptor, delendus* (2). Or, il y a autant de ferments ulcératifs que d'espèces d'ulcères. *Sunt nimirum totidem ulcerum fermenta, quot ulcerum diversæ corruptiones, corruptorumque distantiæ* (3).

C'est la destruction de ce ferment qui amène la véritable guérison de l'ulcère. *Est ergo plena atque exacta ulcerum sanatio, fermenti sui ablatio : non autem hepatis refrigeratio, non bilis somniatæ vel saniei abstersio* (4). La disparition de cette cause ulcérante permet aux bourgeons charnus de se développer et de combler la cavité de la plaie. *Quo veneno ulceris fabro, semel in totum demortuo, non cessat deinceps caro sponte, è fundo succrescere : itaque cavitas ulceris, carnis succretionem pellisque cicatricationem indicat, ut ablata scilicet fiat restitutio* (5).

(1) *Scab. et Ulcer. Schol.*, 21, p. 238.
(2) *Loc. cit.*, 26, p. 239.
(3) *Loc. cit.*, 29, p. 239.
(4) *Loc. cit.*, 30, p. 239.
(5) *Loc. cit.*, 31, p. 239.

Parmi les moyens préconisés par Van Helmont pour arriver à ce résultat, il range en première ligne le *colcothar* (peroxyde de fer), dont le mode d'application doit être varié suivant la nature de l'ulcère. *Quod nempe Colcotar enecet omnem vulnerum corruptorem* (1).

Il se loue beaucoup aussi du *realgar fixum* (sulfure rouge d'arsenic) (2).

Les solutions de continuité à la suite de plaies doivent être traitées par l'application d'emplâtres agglutinatifs, dans le but d'amener ainsi une réunion par première intention. Dans les plaies traumatiques, que Van Helmont distingue soigneusement des ulcères, il recommande l'emploi d'huiles, d'onguents, de baume, etc., préparés avec les résines, avec des herbes ou des substances minérales, comme la céruse, le colcothar, l'arsenic, etc. Il recommande surtout l'*onguent Samech* de Paracelse (3). Il prescrit ce médicament dans le but de calmer l'irritation de l'archée, et de prévenir ainsi, ou de guérir, s'il est trop tard pour instituer un traitement prophylactique, les douleurs, l'inflammation, la tuméfaction des parties.

## CHAPITRE DOUZIÈME.

### GALE.

Nous avons déjà eu l'occasion, en racontant la vie de Van Helmont, de nous étendre longuement sur ce que les anciens entendaient par la gale. Nous ne reviendrons plus ici sur cette maladie que pour faire connaître l'opinion que notre auteur avait de sa nature.

Selon lui, la gale est une maladie de la peau, rien que cela (4). Cette opinion fut rejetée à cette époque comme absurde; il était réservé à la postérité de la confirmer d'une manière irréfutable.

Le foie n'est pas altéré dans la gale, dit Van Helmont. Le mode de production de celle-ci suffit déjà pour prouver qu'elle n'est pas due à un vice

(1) *Scab. et Ulcer. Schol.*, 35, p. 261.
(2) *Loc. cit.*, 31, p. 259.
(3) *Loc. cit.*, 36, p. 261.
(4) *De febr.*, V, 12, § 1, p. 756, et *Scab. et Ulcer. Schol.*, 7, § 8, p. 257.

des humeurs. Le contact de la main ne suffit pas pour vicier les humeurs ni pour rendre le foie malade. Or, la gale se déclare brusquement en quelques heures, après que l'on s'est exposé à la contagion, et il n'est pas admissible que le foie puisse ainsi s'enflammer subitement, sans cause aucune.

La gale n'est qu'une affection locale de la peau qui se communique par contagion : *Cujus semen sive fermentum est in pelle præfata vel linteo: embryo ejus dein, conceptus est in pelle tangentis. Cujus productum tandem visibile erumpit* (1). Substituez le mot *acarus* aux mots *semen* et *fermentum*, et l'opinion formulée par Van Helmont au XVII^e siècle n'est autre que celle qui est démontrée aujourd'hui.

Le traitement qui convient dans la gale est exclusivement local : c'est une nouvelle preuve que le foie n'a rien à faire ici. *Solis curantis unguentis, sive ope externa, nec attenditur calor hepatis* (2). *Scabies non postulat interna remedia, sed sola topica, quæ istud pruritivum sal sunt enecando* (3). Van Helmont recommande surtout l'emploi externe du soufre — en bains et en lotions —, les baies de laurier et l'hellébore.

Nous croyons en avoir dit assez pour faire comprendre les idées du réformateur flamand. Nous avons choisi les maladies les plus importantes dont Van Helmont nous a laissé la description, et ce que nous en avons dit, permettra au lecteur, pensons-nous, de se rendre bien compte des idées pathologiques qu'il professait. A la liste des maladies dont nous venons de nous occuper, nous devons cependant ajouter encore celles que nous avons décrites dans d'autres parties de ce travail; nous citerons notamment la peste (V. p. 60) et les maladies mentales (p. 106).

(1) *Scab. et Ulcer. Schol.*, 11, p. 257.
(2) *Loc. cit.*, 11, p. 257.
(3) *De Lith.*, IX, 23, p. 715.

# CINQUIÈME PARTIE.

# THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

## CHAPITRE PREMIER.

### PHARMACODYNAMIE.

#### I. EXAMEN CRITIQUE DES OPINIONS ADMISES AVANT VAN HELMONT.

Après avoir exposé les opinions professées par Van Helmont sur la nature de la maladie, il nous reste à faire connaître ses principes thérapeutiques. Toutefois, nous commencerons, pour mieux faire ressortir à ce sujet les mérites du médecin flamand, comme nous l'avons fait pour la partie pathologique, par exposer l'état de la thérapeutique médicale au moment où Van Helmont publia ses ouvrages.

L'étude des propriétés thérapeutiques des médicaments avait été complétement négligée depuis Dioscoride. Tous les naturalistes qui s'étaient occupés des plantes (*Mathiolus, Tabernæmontanus, Brasavolus,* etc.), s'étaient bornés à décrire les propriétés physiques des herbes (1), et quant à leurs vertus pharmacodynamiques, ils avaient trouvé plus simple de les transcrire des ouvrages de Dioscoride (2).

Rembert Dodoneus (3) est le seul qui se soit efforcé de compléter nos connaissances à ce sujet. Assisté de quelques amis, il fit de nombreuses expériences qui lui permirent d'ajouter à la science un contingent assez

(1) Van Helmont comprend aussi dans le mot herbes, les arbres et les fruits : *Enimverò subter censum herbarum, arbores ac frutices quoque intelligo.* (*In verb., herb. et lap.*, p. 461.)

(2) *Pharmacop. ac Dispensator. modern.*, 9, p. 368.

(3) Né à Malines, en 1518, mort à Leyde en 1585.

riche de faits nouveaux. Cependant tout ce qu'il publia à cet égard est encore très-vague et très-incertain; en effet, il a puisé le plus souvent ses renseignements, non dans l'observation scientifique, mais dans les contes populaires ou dans des observations et des expériences incomplètes.

Pour montrer jusqu'à quel point les Écoles galéniennes du moyen âge poussaient le manque d'esprit critique scientifique en matière de thérapeutique, il nous suffira de rappeler qu'elles préconisaient beaucoup les poumons de renard contre toutes les maladies des organes thoraciques. Or, l'unique raison qui déterminait la vogue de ce moyen, c'est que le renard étant infatigable pendant la vie, les Écoles s'imaginaient que les poumons conservent cette propriété après sa mort et la transmettent à ceux qui les mangent (1).

Il en était de même de certains médicaments préconisés contre la paralysie : on attribuait une grande vertu au cerveau du lapin et du lièvre, *quod veloces sint cursu* (2). La verge de cerf était aussi recommandée dans les cas d'anaphrodysie, parce que le cerf est l'animal le plus lascif,— *eò quod fera salacissima* (3).

Il est surperflu de dire, pensons-nous, que Van Helmont ne fait mention de ces absurdités que pour en faire un sujet de raillerie contre les Écoles qui y ajoutaient foi. Pourquoi donc, leur dit-il, ne préparez-vous pas des loochs avec la queue du cheval, qui, pendant l'été, est continuellement en mouvement pour chasser les mouches? — Vous disposeriez ainsi d'un médicament bien plus puissant encore que celui que vous trouvez dans les poumons de renard.

On comprend que la science médicale engagée dans une voie semblable ne pouvait faire aucun progrès en thérapeutique. Il fallait la faire sortir de cette impasse avant de songer à asseoir la pharmacodynamie sur des bases sérieuses. Van Helmont le comprit; et faisant table rase de ces absurdités, il en appela à l'observation des effets des médicaments, comme seul moyen de faire progresser la science thérapeutique.

(1) *Pleura furens*, 50, p. 521.
(2) *Loc. cit.*, 50, p. 521.
(3) *Loc. cit.*, 50, p. 521.

## II. L'OBSERVATION EST LA SEULE SOURCE DE NOS CONNAISSANCES EN PHARMACODYNAMIE.

L'observation, mais une observation attentive et longtemps prolongée, nous permet seule de juger quelles sont les propriétés réelles des agents médicamenteux (1). Il n'existe aucun moyen de connaître *à priori* quelle est l'action pharmacodynamique d'une substance : car aucun rapport rationnel ne relie la maladie au remède. En effet, qu'a de commun la pleurésie avec le sang du bouc, la verge du taureau, et les autres médicaments si utiles dans cette maladie, demande Van Helmont? C'est le hasard seul qui conduit à la découverte des propriétés médicamenteuses des herbes : *credo Deum dare scientiam simplicium, cui vult; ex gratia supernaturali : non autem per signa naturæ* (2).

Les Écoles avaient cru évidemment trouver la clef de la connaissance des propriétés thérapeutiques dans la saveur dont elles sont douées : *Scholæ enim, per sapores, sive gustus, introïtum ad simplicium scientiam promiserunt* (3). Elles admettaient que les propriétés médicinales des herbes varient avec la saveur de celles-ci, et que l'on peut connaître d'avance et *à priori* ces propriétés d'après la saveur âcre, amère, saline, douce, astringente, acide et insipide. Mais les observations des Écoles elles-mêmes ont renversé cette prétendue base de nos connaissances thérapeutiques. Ainsi elles admettent que l'*amarum* développe de la chaleur; cependant elles rangent l'opium, substance très-amère, dans la catégorie des *frigida*. Nous n'avons donc plus à nous occuper de ces idées purement théoriques.

En voyant les Écoles méconnaître à ce point la nécessité d'une observation attentive, on n'est plus étonné de constater qu'elles aient enseigné sur la nature des propriétés des médicaments et leur mode d'action des propo-

(1) Van Helmont désigne les propriétés pharmacodynamiques des remèdes par le terme *saveurs*, —*sapores*. Il distingue donc deux espèces de saveurs dans les plantes médicinales : la saveur âcre, amère, etc., qui se perçoit par le sens du goût; et une saveur spéciale, spécifique—*sapor specificus*—, qui ne se manifeste pas au goût, et n'est autre, en dernière analyse, que la propriété pharmacodynamique. (*Potest. medicamin.*, 12, p. 379).

(2) *Pharmacop. ac Dispensat. modern.*, 5, p. 367.

(3) *Loc. cit.*, 15, p. 369.

sitions aussi incomplètes qu'erronées. Elles attribuaient toutes les propriétés des médicaments à une action directe, d'ordre physique ou chimique, produite par les qualités de ces substances sur l'économie animale. Ainsi, les réfrigérants agissent en vertu de leur température peu élevée, les corps qui nous réchauffent doivent cette vertu à la qualité opposée, et ainsi de suite (1). Telle était l'opinion généralement admise par les Écoles galénistes du moyen âge sur le mode d'action des médicaments.

Depuis peu, Paracelse avait cherché à substituer à cette doctrine une théorie nouvelle en rapport avec celle qu'il avait publiée sur la nature de la maladie. De même qu'il attribuait la production de celle-ci à l'influence des corps célestes sur l'organisme humain, il rapportait aussi aux signes du zodiaque les propriétés utiles des herbes médicamenteuses. Nous nous bornons à signaler cette rêverie de l'alchimiste suisse.

### III. MODE D'ACTION DES MÉDICAMENTS.

Van Helmont rejette ces deux théories qu'il considère comme ne résistant même pas à une discussion peu approfondie. Ce n'est pas à leurs propriétés physiques ou chimiques qu'il faut attribuer les propriétés médicinales des plantes; celles-ci ne se manifestent que quand le médicament s'approprie convenablement à la maladie dans laquelle on l'emploie. *Quæ autem nos calefaciunt, refrigerant, humectant vel exsiccant, sensi id non quidem contingere ratione excessus illarum qualitatum, quarum sortiebantur nomina : sed respectu appropriationis objecti* (2).

Il faut, pour que les médicaments puissent imprimer à la maladie une tendance à la guérison, qu'ils agissent sur l'essence même de la maladie, c'est-à-dire sur l'archée souffrant, la force vitale troublée. La guérison de la maladie consiste donc, d'après Van Helmont, dans la sédation de l'archée et l'élimination du caractère séminal morbide produit par celui-ci. Telle est la guérison véritable. *Itaque sensi sanationes, tam per medicamina, quàm per naturam fieri per sedationem agitati Archei et ablationem*

(1) *Pot. med.*, 4, p. 378.
(2) *Ibidem.*

*seminalis, et morbosi characteris, ab Archeo producti. Hanc nimirum sensi proximam, tutissimam atque summam sanationem* (1).

Il s'ensuit qu'il existe dans toute maladie deux indications capitales de traitement : la première tendant à calmer l'archée, la seconde ayant pour but l'élimination du produit morbide. Comme Van Helmont reconnaît l'existence d'une série de maladies qui ne laissent pas de produits à leur suite, l'indication pour ces dernières se réduit à calmer l'archée.

La première de ces deux indications est celle concernant l'apaisement de l'archée troublé. Que faut-il entendre par cette expression qui revient si souvent sous la plume de Van Helmont dans ses chapitres thérapeutiques : le calme de l'archée, — *pacatio Archei?* Idiosyncrasies.

C'est encore une de ces figures de rhétorique telle que le médecin flamand aimait à en employer pour rendre sa pensée d'une manière plus saisissante. Nous croyons que la signification précise de ce mot ressort clairement de la lecture attentive de ses ouvrages. En différents endroits de son œuvre nous trouvons l'expression de cette pensée : les remèdes ne sont efficaces que pour autant *quod Archeum, operando, sibi consonum habeant* (2). Nous croyons que cette phrase nous permet de bien saisir la pensée de Van Helmont. Pour lui, en effet, le médicament ne peut agir sur nous que pour autant que la force vitale consente à son action. A ce point de vue il exprimait une idée très-juste et à laquelle tout médecin praticien se ralliera sans difficultés. Tous, en effet, nous avons connu de ces cas rebelles à toute médication dans lesquels on voit échouer les médicaments dont l'action est la plus certaine. Les fièvres intermittentes pernicieuses résistent fréquemment à la quinine; la syphilis nous offre parfois aussi de ces cas où le mercure et l'iode sont impuissants à enrayer la marche de la terrible affection, sans que rien nous fournisse la raison de cette résistance.

Ce que l'on désigne sous le nom d'idiosyncrasie ne signifie pas autre chose en dernière analyse que cette résistance de l'économie à subir l'action du médicament. C'est justement cette considération d'une force que nous

(1) *Pot. med.*, 14, p. 379.
(2) *De febr.*, XII, 9, p. 775.

ne connaissons qu'*à posteriori*, qui rend l'étude de la thérapeutique si difficile. Rien ne nous permet de prévoir de quelle manière l'économie réagira sous l'influence d'un médicament. Capricieux ici comme dans la variété des troubles morbides auxquels il donne naissance chez divers sujets atteints de la même maladie, l'organisme humain — sain ou malade — est soumis pour sa réaction à des lois que nous ne connaissons pas. *Statuarius statuam, calcearius calceos indubie parat. Solus autem medicus nil audet ex arte spondere sua : quia nititur fundamentis incertis, per accidens duntaxat, subinde atque dolose proficuus* (1).

Dans d'autres cas l'obstacle à l'action du médicament ne provient pas d'une idiosyncrasie; il dépend de l'état de la force vitale : ainsi quand elle est trop fortement déprimée, comme dans la période algide du choléra, elle est rebelle à l'action de tout agent thérapeutique.

Critique des opinions des Écoles.

Donc, avant tout, pour que le médicament puisse manifester ses propriétés utiles, il faut qu'il agisse sur la force vitale, il faut qu'il la rende *consonum sibi*. En d'autres termes, quelles que soient les propriétés d'un médicament, elles ne peuvent se manifester que par l'intermédiaire de la vie.

C'est ce que les Écoles avaient complétement méconnu. Cela devait être, comme conséquence logique de leurs doctrines; car après avoir relégué la force vitale sur l'arrière plan de leur pathologie, elles devaient, pour rester conséquentes avec elles-mêmes, méconnaître également l'importance de cette force dans la thérapeutique. Selon elles, la chaleur du corps humain suffit pour provoquer la manifestation des vertus du médicament; jusqu'à ce qu'ils aient subi l'action de la chaleur animale, les médicaments sont inertes : *pharmaca esse penitùs inertia ac velut demortua, nisi prius à calore nostro, velut coquo, præparentur et excitata acuentur* (2). Mais leurs propriétés thérapeutiques se produisent du moment où ils ont été soumis à un certain degré de température animale, et si les manifestations de ces propriétés d'un même médicament varient chez divers sujets, c'est

(1) *De febr.*
(2) *De Lith.*, IX, 104, p. 730.

à une différence dans le degré de chaleur animale qu'il faut l'attribuer : *Quasi unicus calor tam multiformium effectuum causa foret primaria* (1). Les Écoles allaient même jusqu'à dire que si le médicament agit autrement sur le vivant que sur le cadavre, c'est uniquement à cause d'une différence de degré thermométrique chez ces deux sujets. C'était, comme on le voit, pousser leurs principes à l'extrême et même ne pas reculer devant l'absurde.

Van Helmont, impitoyable adversaire de ces erreurs, ne ménage pas les reproches aux Écoles organiciennes. Les médicaments n'ont pas besoin de notre chaleur pour produire leurs effets ; ils agissent sur nous à l'instar des causes occasionnelles morbides, c'est-à-dire *respectu animæ sensitivæ,* et c'est à défaut de cet agent principal et immédiat, la vie, qu'ils n'opèrent pas sur le cadavre (2). Les propriétés des médicaments sont donc tout à fait *tributæ agenti sive efficienti vitali atque principali* (3), et c'est dans ce fait qu'il faut chercher la raison d'être de la variété des effets produits chez différentes personnes par le même médicament.

La vie, que Van Helmont appelle ici *force sensitive,* a besoin d'agents et d'objets sensibles pour sentir et agir. Ces agents — dans le cas spécial qui nous occupe, ce sont les médicaments — l'excitent de diverses manières et provoquent ainsi en elle une nouvelle action propre. *Anima sensitiva* (*quam Scholæ cum calore turpiter confundunt*) *susceptas vires applicat, atque inde novam sibi quandam actionem propriam, ac prorsus vitalem fabricat* (4). Mais ces forces nouvelles, dues aux médicaments, restent toujours à l'état de causes occasionnelles, que la vie peut *præterire ac negligere.* On en trouve la preuve dans de nombreux cas d'idiosyncrasie ; Van Helmont cite à ce sujet quelques cas exceptionnels dans lesquels des sujets robustes prenaient les laxatifs les plus violents en guise de boissons, *ut cibos.* Et cependant, à coup sûr, la chaleur animale ne faisait pas défaut chez eux.

(1) *De Lith.*, IX, 105, p. 750.
(2) *Loc. cit.*, IX, 110, p. 751.
(3) *Loc. cit.*, IX, 111, p. 751.
(4) *Loc. cit.*, IX, 105, p. 750.

## IV. RÉSUMÉ DE L'OPINION DE VAN HELMONT.

Si nous cherchons à résumer les principes généraux qui guidaient Van Helmont, au point de vue thérapeutique, dans l'édification de sa doctrine, nous constatons tout d'abord que pour lui la maladie et le remède se réduisent au trouble et à l'apaisement de l'archée. *Ipsum morbum totum ejusque remedia, considero in Archeo scilicet alterato vel pacato* (1).

Le remède agit sur l'archée à l'instar d'une cause occasionnelle morbide; il reste donc toujours comme celle-ci externe par rapport à la vie : *Cuncta atque singula remedia manent respectu vitæ externa* (2). Il détermine l'excitation de la force vitale par un simple contact, une sorte de rayonnement : *Adeoque minimo attactu, vibratione, jaculatione, imò sola radiatione, sive illuminatione* (*modò in sede animæ, sensitivam vitam attingerint*) *perfici ac compleri sanationes, non habito causarum occasionalium respectu* (3).

Les remèdes ne peuvent jamais empêcher la vie de décliner, ils ne peuvent ni ajouter de nouvelles forces, ni créer de nouvelles puissances pour arriver à l'immortalité : *Remediis nullis est datum, ut partium defectus renovent in pristinam juventutem, et immortalitatem pariant* (4). Car leurs forces ne peuvent ni pénétrer dans notre matière vitale, ni se transformer en elle, de manière à pouvoir s'ajouter aux éléments de première constitution.

A ce point de vue, l'action des poisons est beaucoup plus énergique que celle des médicaments. Elle a, en effet, pour résultat de tuer les parties, de les priver de toute force. Or, les médicaments ne peuvent pas régénérer, recréer en quelque sorte l'organe. Toute leur activité, tout leur effet reste limité à la modification qu'ils impriment à l'archée de l'estomac — *vitæ principem clavique gubernatorem.* — Or, c'est aussi, comme nous l'avons

(1) *In Verb., Herb. et Lap. est magna Virtus*, p. 460.
(2) *Loc. cit.*, p. 465.
(3) *Loc. cit.*, p. 460.
(4) *Loc. cit.*, p. 465.

vu, dans l'archée de l'estomac que les maladies sévissent, soit primitivement, soit consécutivement, *per deuteropathiam* (1).

## CHAPITRE DEUXIÈME.

### SOURCES DES INDICATIONS.

#### I. EXAMEN CRITIQUE DES OPINIONS DES ANCIENS.

Si nous cherchons maintenant à préciser la doctrine thérapeutique des Écoles du moyen âge, au point de vue des sources des indications, nous pouvons les rapporter toutes aux trois principes généraux suivants :

1) *A juvante aut lædente;*

2) *Contraria contrariis curantur;*

3) *Similia similibus curantur.*

1. *A juvante aut lædente.* — Van Helmont insiste longuement dans ses œuvres sur l'inanité d'une doctrine thérapeutique qui prescrit d'essayer successivement chez le malade les divers médicaments, sans fournir aucune règle qui puisse guider dans le choix des agents à employer; dans ce système, on s'arrêtait à un traitement suivant l'effet avantageux produit par le moyen auquel on avait recours. On frémit quand on songe aux conséquences d'une pareille règle thérapeutique appliquée systématiquement. Autant il est utile et même indispensable d'avoir égard à ce précepte général *a lædente aut juvante,* quand on prescrit un traitement rationnel, autant il faut le rejeter du domaine de la doctrine, comme règle à appliquer systématiquement, ainsi que le faisaient les Écoles. 1. A juvante aut lædente.

2. *Contraria contrariis.* — Quant au second de ces préceptes — *contraria contrariis* — on peut dire qu'à cette époque il était presque universellement admis. Cela devait être; car, pour les Écoles, toute guérison de maladie était relative aux simples qualités, aux excès de degré de telle ou telle humeur, etc. *Credita est omnis sanatio, qualitatibus nudis, graduum excessibus, respectibus relativis et actionibus subesse. Hinc* 2. Contraria contrariis.

(1) *In Verb., Herb. et Lap. est magna Virtus,* p. 465.

*etiam contrariorum contraria finxere remedia : nullumque morbum demulceri bonitate naturæ, medicaminum mansuetudine, pacationeque ac resipiscentia Archei, turbati prius* (1). — Dès lors, au point de vue des Écoles, on n'obtenait rien, si on ne parvenait à rétablir l'harmonie de proportion entre les éléments. *Sola pugna, velitatione atque bello, reduci in medium, sive temperiem primarum qualitatum* (2). Le choix de la thérapeutique à suivre dans les maladies devenait ainsi bien simple ; il ne s'agissait que de prendre dans la matière médicale des moyens dont l'action fut opposée aux symptômes de la maladie; en un mot, il suffisait de mettre en pratique le précepte : *Contraria contrariis.*

Les Écoles, faisant abstraction de l'élément vital dans leurs considérations sur l'organisme humain, ne voyaient dans les maladies qu'une série de phénomènes analogues à ceux que l'on observe dans les corps inanimés, et pour les expliquer, elles avaient recours aux mêmes arguments. Elles avaient observé que la chaleur brûle et que le froid mortifie; d'autre part, elles avaient remarqué que le corps subit l'influence de ces diverses causes externes. Comme conséquence de cette observation, elles avaient conclu que le froid et le chaud considérés comme symptômes morbides devaient être attribués à l'action d'un feu interne ou à la présence de l'eau dans l'économie. Il en était ainsi de tous les phénomènes qui se manifestent en produisant le froid ou la chaleur. Il y avait dans l'organisme une lutte continuelle entre ces deux éléments : l'eau et le feu. Dès lors le choix des médicaments pouvait-il offrir la moindre difficulté? La nature n'indique-t-elle pas clairement qu'il faut dans le traitement des maladies suivre le précepte *contraria contrariis* (3)?

Les Écoles faisaient complétement fausse route en suivant ce raisonnement. C'était faire exclusivement de la médecine du symptôme et même de la plus mauvaise médecine du symptôme. Car, non-seulement toute idée de cause était laissée de côté dans un pareil système thérapeutique; mais on se bornait encore à ne considérer que les symptômes extérieurs, pure-

(1) *Ignot. Hosp. morb.*, 44, p. 393.
(2) *Loc. cit.*, 44, p. 393.
(3) *Potest. medicam.*, 9. p. 379.

ment physiques, pour leur opposer aussi des remèdes purement physiques. On prenait ainsi *causas externas et occasionales pro principalibus ac vitalibus*, en négligeant de rattacher *res effectas efficientibus propriis* (1).

C'était, du reste, la conséquence logique de la doctrine pathologique des Ecoles : méconnaissant l'influence de la force vitale, elles ne pouvaient se douter de l'existence de lois en vertu desquelles cette force susciterait le chaud et le froid, sans avoir ni feu ni glace à sa disposition.

Van Helmont s'élève avec la plus grande force contre des idées semblables. Pour lui, le froid et le chaud, ainsi que toutes les altérations qui se produisent dans l'économie vivante pour cesser dans le cadavre, ne dépendent pas du tout d'un feu ou d'un froid interne ou de l'état des humeurs. Il y a dans l'action rafraîchissante ou antiphlogistique produite, de même que dans la stimulation déterminée par les remèdes, autre chose qu'un simple effet physique, déterminé par le feu ou par l'eau. Ce sont là des phénomènes vitaux ; car, avant tout, il faut y voir l'influence exercée par l'archée, l'ἔνορμον d'Hippocrate.

L'épine implantée dans les chairs ne détermine pas une élévation de température par une chaleur propre à elle, mais parce qu'elle excite et irrite l'esprit sensitif. Si les Écoles avaient bien observé les faits, elles auraient vu que les bains chauds ne nous dessèchent pas, mais qu'ils nous rafraîchissent, à moins que leur température ne soit exagérée et leur application trop prolongée. Et alors encore le corps ne se dessèche que parce qu'il perd beaucoup plus qu'il n'absorbe (2).

Puisqu'on ne peut attribuer ni à l'eau ni au feu les symptômes de chaud et de froid que l'on observe dans l'économie malade, quelle importance, demande Van Helmont, faut-il encore attacher au principe *contraria contrariis?* N'est-il pas évident que l'effet obtenu par l'application de ce précepte ne modifie en rien la maladie, puisqu'il ne se rapporte qu'à un des phénomènes extérieurs de celle-ci? *Scholæ respiciunt duntaxat pro-*

(1) *De Lith.*, IX, 105, p. 730.
(2) *Pot. med.*, 9 et 10, p. 579.

*ductum sive posterius ; nequaquam autem ad causam, ne quidem occasionalem* (1).

Les Écoles s'inquiétaient fort peu de déterminer la cause et la nature de la maladie, persuadées que cet élément était parfaitement inutile pour instituer une thérapeutique réellement efficace : *Jurant se fideliter sanaturos infirmitates, quas ostendi ipsos nescire penitus* (2). On peut même dire qu'elles n'avaient en réalité pour but que le traitement palliatif, celui qui s'adresse aux effets de la maladie : *Solam curam palliativam circa effectus et producta posteriora occupatæ* (3). Comme elles s'attaquaient partout à des éléments accessoires, le succès qu'elles obtenaient n'impliquait en rien la guérison de la maladie même. *Totam Medendi operam ad posteriora direxerint* (*Scholæ*) (4).

5. Similia similibus.

5. *Similia similibus.* — Pour une autre secte des Écoles galénistes dégénérées du moyen âge, la thérapeutique entière devait être basée sur le précepte suivant : *Similia similibus curantur.* On voit par là que les prétendues vérités de l'homœopathie ne datent pas d'une époque aussi récente qu'on le croit. Il y a plus : en y regardant de près, le système produit en 1790 par Samuel Hahnemann n'est, à un certain point de vue, que la mauvaise copie d'une mauvaise doctrine, celle que professait une partie des Écoles humorales du moyen âge. L'homœopathie n'est, en définitive, que le résultat de l'amalgame bâtard et monstrueux de l'humorisme du moyen âge et de l'animisme de Stahl dans ce que ces deux doctrines avaient de plus imparfait. C'est une conviction que nous avons puisée dans l'étude de l'œuvre de Van Helmont et que nous nous proposons de développer plus tard ; ce point est, du reste, tout à fait indépendant du travail que nous faisons en ce moment.

Selon Van Helmont, le traitement par les semblables ne répond pas mieux que celui par les contraires à la véritable indication thérapeutique ; il croit *quod nulla sanatio per contraria, ut neque propter similia, fiat* :

(1) *De Lith.*, V, 21, p. 687.
(2) *Loc. cit.*, VII, 2, p. 695.
(3) *Pleura fur.*, 50, p. 521.
(4) *Retenta*, 6e, p. 495.

*quia morbus consistit in Idæa seminali essentialiter, et in materia Archei : at saltem substantiæ non admittunt inesse sui contrarietatem* (1).

## II. OPINION DE VAN HELMONT.

Il faut donc chercher ailleurs que dans les symptômes morbides seuls la source des indications thérapeutiques. Van Helmont voulant, comme toujours, réédifier après avoir détruit, se demande où l'on trouvera cette véritable source. Il formule nettement et simplement le résultat de ses recherches, en disant que dans toute maladie, c'est la nature de celle-ci qui doit constituer la source première et principale de l'indication thérapeutique. En opposition avec la doctrine de l'empirisme — quel que soit le nom qu'on lui donne — qui n'attache pour le choix de ses agents médicamenteux aucune importance à la nature des maladies, Van Helmont édifia donc son système thérapeutique sur la connaissance exacte de la nature et de la cause des affections.

En dehors de ce principe, la thérapeutique ne peut jamais aboutir à la guérison radicale de la maladie : *Defectu cognitionis causarum efficientium, duntaxat circa producta vagantur : non soliciti de fabricatore radicali ac priore, ad submovendum effectum tantùm occupantur* (2). Les succès que les Écoles obtenaient parfois sans avoir suivi ce précepte, sont entièrement dus au hasard ; c'est ce que Van Helmont exprime en disant : *Sanationes fuisse per accidens institutas : cum ignorantia universæ habitudinis internarum proprietatum, efficaciæ et alteritatis* (3).

Nous pensons qu'il est inutile d'insister longuement sur ce point. En exigeant que le traitement, pour être réellement efficace, soit toujours dicté par la connaissance exacte de la nature de la maladie, Van Helmont a posé un principe que l'observation attentive des faits rend inadmissible. En effet, en quoi la connaissance de la nature de la fièvre intermittente indique-t-elle l'emploi du sulfate de quinine? On ne peut admettre l'opinion

(1) *Ignot. Hosp. morb.*, 77, 4°, p. 401.
(2) *De Lith.*, IX, 137, p. 736.
(3) *Ign. Hosp. morb.*, 45, p. 395.

du médecin flamand qu'à un point de vue restreint, car la nature de la maladie ne nous fournit d'indication thérapeutique que pour autant que l'observation antérieure nous ait appris l'utilité du médicament dans un cas donné.

## CHAPITRE TROISIÈME.

### DE LA POLYPHARMACIE.

Un des effets les plus déplorables de la médication symptomatique des Écoles consiste dans l'importance exagérée qu'elles attachèrent à la polypharmacie dans la pratique médicale.

Les symptômes morbides leur fournissaient, comme nous venons de le voir, les seules sources d'indications thérapeutiques auxquelles elles croyaient devoir se conformer. Niant toute spécificité morbide, elles ne pouvaient chercher ailleurs que dans les symptômes l'indication du traitement qu'il fallait instituer. A priori, on peut déjà affirmer que les Écoles devaient recourir à la polypharmacie; car, du moment que la maladie en est réduite à n'être qu'une série de symptômes, et que chacun de ceux-ci constitue un phénomène capital auquel il faille s'adresser par la thérapeutique, on doit opposer à chacun d'eux le remède qui lui convient, et par suite prescrire autant d'agents thérapeutiques qu'il y a de symptômes à combattre. Aujourd'hui encore cette opinion compte des partisans; et nous nous rappelons avoir vu dans un pays voisin un praticien jouissant d'une grande réputation, appliquer dans toute leur rigueur les principes de la polypharmacie du moyen âge dans un cas de fièvre typhoïde.

Quand Van Helmont parut, la polypharmacie la plus monstrueuse régnait en souveraine sur le terrain de la médecine pratique : une maladie étant donnée, il fallait pour la combattre efficacement, réunir dans une potion ou dans un électuaire tous les moyens médicamenteux indiqués pour combattre les divers symptômes. On arrivait ainsi à des formules qui, comme l'*Aurea Alexandrina Nicolai* (1), renfermaient jusqu'à 65 ingré-

(1) Confection opiacée fort en vogue dans les Écoles du moyen âge.

dients. C'était nous ramener aux beaux jours de la Thériaque et du diascordium. On croyait ainsi être plus sûr d'obtenir la guérison du malade; car, comme le dit spirituellement Van Helmont dans son traité des fièvres : *Medici, composita compositis nectentes, mille quandòque simplicium farraginem ægris propinant, ut si unum non juvet, juvet saltem aliud... Hæc est Pharmacia hodierna* (1).

Il suffit de se reporter par l'esprit à l'époque où régnait un pareil système, pour comprendre un des grands mérites de Van Helmont considéré comme médecin praticien. Il s'éleva avec la plus grande violence contre l'abus de la polypharmacie, et employa tous ses efforts pour parvenir à simplifier les formules usitées : *Custodiens crases simplicium incorruptas, absque condimento alieno* (2).

Tout est simple dans la nature, nous dit-il; tout y vit d'une vie propre, sans supporter aucun mélange. *In natura siquidem res quæque singularis est, propria vivit œconomia, nec conjugio gaudet* (3). En s'engageant dans la polypharmacie, on quitte donc la voie que nous indique la nature elle-même, pour aller se perdre dans un véritable dédale thérapeutique, d'où les Écoles elles-mêmes sont impuissantes à sortir. En accumulant médicaments sur médicaments, il leur est impossible de déterminer l'effet que leur feront obtenir les agents employés.

Il y a plus : toute une catégorie de médicaments agissent surtout par leur odeur et leur saveur. Ces propriétés naturelles exercent leur effet sur les muqueuses viscérales, *tam intus quam extra*. Or, dans un grand nombre de mélanges, on détruit ces propriétés en ajoutant à une substance aromatique active une autre substance qui neutralise et annule ses bons effets. *Suspecta igitur mihi aromatum et dulcium associatio* (4).

Van Helmont, praticien avant tout, c'est-à-dire dégagé de tout esprit systématique, ne rejette pas cependant d'une manière absolue les mélanges de médicaments. C'est ainsi qu'il les admet et les recommande comme

(1) *De febr.*, XV, 9, p. 778.
(2) *Pharm. et Disp. mod.*, 37, p. 372.
(3) *Loc. cit.*, 37, p. 372.
(4) *Loc. cit.*, 41, p. 372.

utiles, chaque fois que les substances acquièrent par leur réunion des propriétés dont elles ne jouissaient pas isolément. *Attamen quoties res singulæ non habent intentum, adjunctiones subinde admitto, si res suo congressu copulativè acquirant, quod in singularitate non habent* (1).

Quelle que soit l'opinion que l'on ait du talent de Van Helmont, nul ne pourra lui contester l'immense service rendu par lui à la médecine pratique par la guerre acharnée qu'il a faite à la polypharmacie. C'est un point que malheureusement ses historiens n'ont pas fait assez ressortir jusqu'ici : et cependant, c'est à coup sûr l'un de ses plus grands titres de gloire, comme médecin-praticien. Ses connaissances étendues en chimie lui facilitèrent cette tâche; l'analyse des divers médicaments lui permit de retirer de ceux-ci les principes les plus actifs, les seuls qui exercent une action pharmacodynamique réelle, comme il le dit très-explicitement dans le passage suivant : *Vires remediù Chymici arctantur in parva quantitate, sub qua placent, dum quæque suis proportionibus respiciant vim et necessitates ægrorum* (2). Un peu plus loin il complète sa pensée par l'exemple suivant : *Si oleum cinnamomi, caryophyllorum, lavendulæ, etc., noveris transmutare in salem volatilem, nactus es medicamen temperatum, efficiens quantum de istis simplicibus sperari potest, in uteri vertigine, palpitatione, Apoplexiâ similibusque* (3).

## CHAPITRE QUATRIÈME.

### DE LA PRÉPARATION DES MÉDICAMENTS.

Van Helmont attachait la plus grande importance à la bonne préparation des médicaments; il insiste surtout sur ce point dans les chapitres VII et VIII de son traité *De Lithiasi*. Il attribue en grande partie l'état d'imperfection de la thérapeutique médicale à l'infidélité ou à l'ignorance des

(1) *Pharm. et Disp. mod.*, 27, p. 370.
(2) *De febrib.*, XV, 5, p. 778.
(3) *Loc. cit.*, 7, p. 778.

marchands de drogues, les pharmaciens de son temps. Aussi est-ce un des motifs pour lesquels il recommande si vivement à tous les médecins l'étude de la chimie pratique.

Il faut avant tout, dit-il, bien connaître le moment le plus favorable à la récolte des diverses herbes médicamenteuses. Ce moment varie suivant l'espèce des plantes, qui n'atteignent pas toute leur maturité à la même époque (1).

Quand les médicaments ont été recueillis, il faut, pour leur donner la forme la plus convenable à l'administration, les soumettre à l'action de tous les agents pyrotechniques (2). Le choix de la préparation à prescrire est d'une importance capitale, car l'ignorance des modes les plus convenables a donné lieu à une grande quantité de prescriptions, toutes plus irrationnelles les unes que les autres. C'est ainsi que les Écoles, croyant que toutes les vertus médicinales des plantes se trouvaient dans le suc de celles-ci, se bornaient dans la préparation de leurs remèdes à employer ce suc à l'exclusion du parenchyme.

D'autre part, elles appliquaient indistinctement à toutes les herbes le traitement par la lixiviation, l'infusion, la décoction, etc., sans tenir compte des principes volatils contenus dans certaines plantes, et que la chaleur devait leur enlever. Ainsi, dit Van Helmont, l'aloës perd son suc par le lavage et il ne lui reste que sa résine, qui détermine de violentes coliques et un flux hémorrhoïdaire. D'autre part, les substances aromatiques, quand elles sont chauffées, perdent leur arôme, qui en constitue la partie la plus active, *vis genialis et præcipua*. Van Helmont admet, au contraire, qu'on ne peut soumettre toutes les herbes au même mode de préparation ; il faut tenir compte de leurs éléments dans la recherche de la forme d'administration la plus convenable. *Odi idcirco simplicium præparationes quoties lotio, ebullitio, assatio, associatio, vel calcinatio virium dispendia facit* (3).

Notre auteur s'attaque ensuite aux confections dont on faisait alors un

(1) *Pharm. et Disp. mod.*, 59, p. 376.
(2) *Loc. cit.*, 18, p. 370.
(3) *Loc. cit.*, 38, p. 372.

très-grand abus. On y réunissait les médicaments les plus disparates; c'est dans cette classe qu'il faut ranger l'*Aurea Alexandrina Nicolai* dont nous avons parlé plus haut. Dans toutes ces préparations on rencontrait le même désordre de mélange. Nous n'insisterons pas sur le goût et l'aspect désagréables de ces préparations auxquels Van Helmont fait allusion dans les lignes suivantes : *Horridus ergò, nauseosus, et tædiosus confectionum cunctarum usus* (1). On supporterait volontiers ce désagrément du sens du goût, si le médicament qui l'occasionne jouissait au moins de propriétés réellement spéciales et utiles : ce qui n'était pas le cas pour les confections. On voulait paralyser plus ou moins par la réunion de toutes ces substances l'énergie des agents trop actifs, et l'on ne songeait pas que bien souvent on neutralisait ainsi toutes les propriétés utiles d'un médicament en réunissant sans discernement aucun un très-grand nombre d'herbes qui se nuisent réciproquement et détruisent leur action (2).

Les reproches que Van Helmont adresse aux confections, il les formule encore contre les électuaires, les pilules et les sirops des Écoles. Un autre défaut qu'il signale dans la matière médicale en usage de son temps, est l'emploi que l'on faisait des feuilles d'or et de la poudre des pierres précieuses : *Quasi stomachus inde vel minimum exspectet subsidium* (3). Il rejeta l'emploi de ces substances, même quand on les a fait dissoudre dans les acides minéraux. Car, dit-il, l'action des acides sur l'or, l'argent, le corail et les perles est ou dissolvante ou simplement désagrégente : dans le premier cas, c'est à un composé nouveau et non à une solution pure et simple que l'on a affaire;—dans le second cas, il n'y a pas même solution : ainsi les acides ne font que désagréger la substance du corail et des perles; et ces corps restent à l'état pulvérulent dans les acides. Or, cette poudre quelque fine qu'elle soit, ne peut être absorbée et par suite ne peut nous communiquer aucune force : *qui (pulvis) utcunque in tenuissimum pollinem sit redactus, nihil tamen à stomacho conficitur, aut nobis suas vires partitur* (4).

(1) *Pharm. et Disp. mod.*, 57, p. 572.
(2) *Loc. cit.*, 44, p. 575.
(3) *Loc. cit.*, 55, p. 575.
(4) *Loc. cit.*, 55, p. 575.

En résumé, le choix de la forme la plus convenable à donner à un agent thérapeutique est aux yeux de Van Helmont une question très-importante. Car la préparation à laquelle on soumet le médicament peut agir de plusieurs manières sur la composition de ce dernier. C'est surtout à l'effet déterminé par l'application du feu qu'il faut avoir égard; car *Ignis enim cum sit mors rerum, semina rerum si non totaliter destruat, at saltem insigniter transmutat* (1).

Quant aux agents thérapeutiques locaux, aux topiques proprement dits, Van Helmont proscrivait tous ceux dans la composition desquels entraient les huiles et les graisses. Les baumes, les onguents et les emplâtres, dans lesquels on retrouve ces substances, sont à rejeter du terrain de la pratique, parce que chez la plupart des malades ils déterminent à la peau des démangeaisons et des pustules : *Hominum magna pars non patitur in pelle unguina, quod pruritus pustulasque cum tumore excitent* (2). Au sujet de cette question pratique, l'opinion de Van Helmont se trouve admise aujourd'hui par la plupart des Écoles chirurgicales contemporaines.

## CHAPITRE CINQUIÈME.

### IMPORTANCE DE LA THÉRAPEUTIQUE.

#### I. LES MÉDICAMENTS DOIVENT ÊTRE INDIVIDUALISÉS.

Il ne suffit pas que l'on étudie avec le plus grand soin les divers modes de préparation à employer pour chaque substance; il faut encore que dans chaque cas spécial le médecin individualise sa thérapeutique. En d'autres termes, l'administration de tout médicament exige une étude approfondie de chaque cas particulier; il faut, avant de prescrire un médicament, bien connaître l'état des diverses fonctions du malade auquel on s'adresse; il faut surtout bien connaître l'état de son estomac, si l'on veut que les médicaments produisent leur effet. *Laboribus itaque et curâ singulari,*

(1) *Pot. med.*, 37, p. 383.
(2) *Pharm. et Disp. mod.*, 55, p. 375.

*omnino erat anticipandum, ut languenti stomacho cuncta præparemus, si ad conceptos optatosque fines jucundè pertingere speremus* (1). Avant que le médicament puisse agir sur la maladie, il faut qu'il ait subi la digestion gastrique. L'estomac, par son ferment propre, transforme l'agent thérapeutique en une substance assimilable, et tout ce qui échappe à son action modificatrice, passe dans les intestins comme un excrément inutile et nuisible (2). Il en est ainsi de toutes les parties accessoires — *id est non cibiformis* — des végétaux; ces parties non digérées deviennent des excréments dans le corps humain (3).

Van Helmont fait cependant une exception à ce sujet; il croit que certains agents thérapeutiques sans être dissous ou transformés, sans pénétrer dans les tissus mêmes de l'organe, peuvent agir de loin sur l'archée malade : ils le calment par leur aspect seul, par une sorte d'éjaculation, de rayonnement de leurs forces, sans rien perdre eux-mêmes de leur poids et de leurs propriétés : *Solo quasi sui aspectu, irradiatione vel ejaculatione suarum virium, in medio productarum, retentis adhuc pristinis et non mutatis pondere et proprietatibus* (4).

Pour établir la vérité de cette assertion, notre auteur rapporte le fait suivant : placez du mercure dans un vase rempli d'eau; le mercure ne perdra rien de son poids, et cependant l'eau aura acquis des propriétés thérapeutiques qu'elle ne possédait pas avant son contact avec le métal. Il est donc certain, dit-il, qu'une force thérapeutique est communiquée à l'eau par le seul contact du mercure : *Manifestum est itaque, quod vis quædam medica transferatur, mutetque suum subjectum naturale, et abeat in objectum peregrinum solo velut radio, vel aspectu sui* (5). Il ajoute que cet exemple sert d'argument à ceux qui célèbrent la vertu infinie des remèdes : *Exemplum sanè hoc loco adductum inservit argumento, postmodum de virtute propemodum infinita remediorum,*

(1) *Pharm. et Disp. mod.*, 37, p. 372.
(2) *In verb., Herb. et Lap.*, etc., p 458.
(3) *Loc. cit.*, p. 465.
(4) *Loc. cit.*, p. 460.
(5) *Loc. cit.*, p. 459.

*celebrando* (1). Il paraît que dès ce temps on invoquait la vertu des médicaments à dose infinitésimale. Nouvelle preuve que l'homœpathie de Hahnemann pourrait, si elle s'en donnait la peine, trouver bien des aïeux au sein des Écoles du moyen âge : ce qui serait, du reste, loin d'ajouter quelque force à ses prétendus arguments.

Le fait que Van Helmont cite, a été confirmé dans le siècle actuel; car, ainsi que le disent MM. Trousseau et Pidoux dans leur *Traité de thérapeutique* (2), M. Gaspard a publié dans le *Journal de physiologie* de Magendie (3) une notice dans laquelle il cherche à établir les propriétés utiles d'une infusion ou d'une décoction de mercure dans l'eau. Nous nous bornons à signaler le fait, sans toutefois lui accorder l'importance que lui prête Van Helmont. L'analyse chimique est loin d'avoir dit son dernier mot sur toutes ces questions, et nous croyons qu'elle finira par nous prouver que la décoction de mercure — si toutefois son activité est confirmée — doit cette activité à des vertus moins immatérielles que celles admises par Van Helmont.

## II. IL N'Y A PAS DE MALADIES INCURABLES.

Van Helmont n'admet pas qu'il y ait des maladies incurables. *Profectò nullus in specie morbus est incurabilis. Deus namque, ut non fecit mortem, ita nec lætatur in perditione vivorum* (4). Car, suivant lui, les plantes les guérissent toutes : *itaque credo simplicia in sui simplicitate esse sufficientia pro sanatione omnium morborum* (5). Il va plus loin; comme la maladie est curable dans toute l'étendue de la terre, il ne lui paraît pas nécessaire de recourir à des remèdes exotiques. Dieu n'a pas été moins clément, dit-il, pour les Européens avant la découverte de l'Inde qu'il l'est depuis cette époque (6).

(1) *In Verb., Herb. et Lap.*, p. 459.
(2) TROUSSEAU et PIDOUX, *Traité de thérapeut. et de mat. médic.*, 6e édit., t. I, p. 238.
(3) MAGENDIE, *Journal de physiologie expérimentale et pathologique*, t. I, p. 242.
(4) *De Lith.*, VII, 4, p. 694.
(5) *Pharm. et Disp. mod.*, 5, p. 367.
(6) *Loc. cit.*, 33, p. 371.

### III. DES CRISES.

Il avait donc une foi profonde dans la nécessité de la thérapeutique. Il croit que le médecin doit intervenir pour empêcher la maladie de prolonger son cours. Il professait même à ce sujet des opinions assez étranges sur la part qu'il convient de réserver aux crises dans la marche des maladies. D'après lui, il ne faut pas attendre que la crise se produise dans le cours d'une maladie : il faut la prévenir ; ce qui est toujours possible, ajoute-t-il, attendu que la crise ne se produit que lorsqu'on a abandonné le mal à lui-même. *Bonus autem Medicus negligere crises debet, quia anticipare. Nam natura crisim non facit, nisi dum sola totum onus bajulat, statis diebus. Verus ergò Medicus, ante crisim, morbum superare debet; ideóque nec crisim exspectat, nec optat : Infidus autem, postergata naturæ intentione, Crisim vel impedit, vel dilatat* (1).

Hippocrate professait à ce sujet une opinion tout à fait opposée; en effet, il a écrit cette phrase qui indique bien toute la confiance que lui inspiraient les forces médicatrices de la nature : *naturæ ipsæ sunt morborum medicatrices; medicus verò tantùm illarum minister.*

Van Helmont n'admet l'exactitude de cette proposition que pour un certain nombre de cas. A son point de vue, la nature peut se présenter dans les maladies sous trois états différents : elle peut rester debout, être déprimée, ou enfin, être complétement abattue. *Porrò in morbis est natura stans, sedens et jacens* (2).

Dans le premier de ces états, elle guérit spontanément, *spontanea bonitate.* Ce sont les seuls cas dans lesquels se vérifie complétement l'aphorisme d'Hippocrate (3).

Quand la nature est déprimée — *sedens* — quoiqu'elle puisse se guérir spontanément, c'est déjà beaucoup plus difficile, car elle doit commencer par se relever.

Dans le troisième état, quand la nature est tout à fait abattue, elle ne peut

(1) *De febr.*, X!, 18, p. 772.
(2) *Ignot. Hosp. morb.*, 89, p. 404.
(3) *Ign. Hydrops*, 30, p. 417.

se relever d'elle-même. C'est ce que l'on voit dans l'épilepsie, l'asthme, la lithiase, l'hydropisie, etc. (1). Dans ces cas le rôle du médecin est d'une importance capitale; car, sans son intervention, la maladie ne peut se terminer par la guérison. Le médecin n'est plus alors le ministre de la nature; il en est le directeur, c'est lui qui lui imprime la marche à suivre pour qu'elle puisse aboutir à la guérison : *ubi natura succubuit, ut suis resurgere viribus nequeat, Medicus, à Domini benignitate electus, et apud quem omnes morbi ferè ejusdem sunt pretii manet non amplius minister : sed interpres, Rector et herus præpotens* (2).

(1) *Ign. Hosp. morb.*, 89, p. 404.
(2) *Catarrhi Delimenta*, 1, p. 546.

# SIXIÈME PARTIE.

# THÉRAPEUTIQUE SPÉCIALE.

## CHAPITRE PREMIER.

### SAIGNÉE.

Un des agents thérapeutiques contre l'emploi duquel Van Helmont s'est surtout élevé, c'est la saignée. A chaque page des œuvres de l'auteur, on retrouve la condamnation énergique de ce moyen qu'il considère comme inutile tout au moins, comme pernicieux le plus souvent. Ici encore, pour bien apprécier l'influence exercée par Van Helmont, il faut se reporter par l'esprit à l'époque où il écrivait.

On admettait alors que dans les maladies aiguës graves, le sang se décompose dans les veines, et donne naissance à des symptômes immédiatement menaçants; pour y parer, il n'y avait qu'un seul moyen : enlever la cause du mal, en retirant le sang du corps.

Ce raisonnement est vicieux, même en admettant comme prémisse exacte la corruption du sang dans les veines. Nous ne croyons pas devoir reproduire ici l'argumentation de Van Helmont à ce sujet. L'idée théorique de la corruption du sang dans les veines a été combattue par le médecin flamand avec une verve admirable dans son traité du *Blas Humanum;* il y revient encore dans le traité des fièvres (1).

Pour lui, la saignée est inutile, chaque fois que son indication spéciale manque : en d'autres termes, il n'y a pas de maladie qui exige nécessairement la déplétion sanguine comme moyen de traitement. C'est faire la guerre à toute thérapeutique systématique.

(1) *De febr.*, II, 20-39, pages 743 à 745.

Horace Augenius, se rendant l'écho d'une opinion très-répandue et qui trouve aujourd'hui encore un grand nombre de défenseurs, dit que dans les cas de fièvre, la pléthore — *sive venarum nimia plenitudo, id est, nimia cruoris abundantia* (1), — est la seule indication de la phlébotomie; il admet que dans ces cas restreints la saignée est indiquée, non pour guérir la fièvre, mais pour faire cesser la pléthore. C'est donc pour combattre un symptôme qu'il avait recours à la saignée. C'était déjà une immense concession faite à Van Helmont.

Mais elle ne suffisait pas à ce dernier. Allant plus avant dans l'étude de cette question et ne se contentant pas de vaines paroles, notre auteur se demande ce qu'il faut entendre par cette pléthore existant chez des malades accablés par la fièvre. De deux choses l'une : ou le sang en excès est de bonne qualité ou il est vicié. S'il est de bonne qualité, qu'y a-t-il à craindre? Les forces ne peuvent jamais *peccare abundantiâ, nequidem in Mathusalem : ita nec bonus sanguis peccat nimietate, eò quòd vires vitales et sanguis sint correlativa. Quia, juxta Scripturam, anima sive robur vitale est in sanguine* (2). On ne peut donc considérer l'excès d'un sang de bonne qualité, comme une variété de pléthore indiquant la nécessité de la saignée. D'autre part, le sang ne se putréfie jamais dans les veines, contrairement à l'assertion des Écoles.

La seule altération que l'on puisse donc rencontrer et qui, au point de vue des Écoles, indique la saignée, c'est une abondance trop grande de sang altéré dans sa composition. Mais c'est à tort que l'on applique à cet état le nom de pléthore; on doit lui réserver celui de cacochymie. Les Écoles, pour être logiques avec elles-mêmes, devraient prescrire non la phlébotomie, mais la médication purgative qui enlèverait le mauvais sang en laissant celui qui est de bonne qualité.

Elles croyaient encore que la saignée a pour effet de rafraîchir l'économie, de diminuer la surcharge veineuse, de ranimer les forces, d'enlever une partie de bonne et de mauvaise humeur, et surtout d'apaiser la tendance des humeurs vers la putridité par la révulsion et la dérivation.

(1) *De febr.*, IV, 5, p. 749.
(2) *Loc. cit.*, IV, 1, p. 750.

*Bona sunt verba; at non prosunt famelicæ,* dit à ce sujet Van Helmont (1).

Ce dernier point est un de ceux que les Écoles considéraient comme des plus importants dans les effets de la saignée. Ainsi, dans la pleurésie, elles croyaient être en état par la saignée de retirer — *revellere* — le sang des veines et de l'empêcher ainsi de déterminer des maladies. Il était impossible qu'une idée aussi contraire à la saine physiologie ne fût pas victorieusement combattue par Van Helmont. Retirez tout le sang qui se trouve dans la veine humorale jusque dans la veine cave ; videz encore le système azygos, dit-il aux Écoles ; vous devriez savoir qu'immédiatement après vos saignées, le sang remplira de nouveau les vaisseaux. Vos espérances de révulsion et de dérivation sont donc vaines, parce que, même en les admettant, l'effet produit n'est que de faible durée... *Licet vena cubiti tota posset evacuari (quod nunquam). tamen mox iterum totus cruor æquaretur per totum venarum contextum. Unde manifestum fit, vanas esse Revulsionis et Derivationis nœnias : quippe quibus concessis, adhuc non nisi pro paucula mora inservirent intentioni* (2).

Les doctrines des Écoles ne permettent donc pas, conclut Van Helmont, de trouver jamais l'indication de la saignée. Il arrive que chez les sujets robustes la saignée ne produit pas de lésion notable ; au contraire, elle soulage souvent les malades, parfois elle les guérit. Mais, malgré cela, on doit désapprouver l'emploi de ce moyen, parce que sans lui les malades guérissent mieux. Ceux qui se rétablissent après l'emploi des déplétions sanguines, ont une convalescence plus longue et plus pénible.

Un autre ordre d'idées invoqué par les Écoles à l'appui de la saignée, c'est l'influence que cette médication exerce sur la chaleur animale. Or, pour les Écoles, la fièvre est essentiellement constituée par la chaleur : *Scholæ febrim definiunt, quòd sit calor prœter naturam, accensus primùm in corde, deìn delatus per totum corpus* (3). Appliquant à la thérapeutique les idées exprimées dans cette définition, les Écoles s'attachaient à combattre ce qui, pour elles, était le phénomène capi-

(1) *De febr.*, IV, 13, p. 750.
(2) *Pleura fur.*, 7, p. 318.
(3) *De febr.*, I, 2, p. 739.

tal de la fièvre : la chaleur,—et comme un des effets de la saignée consiste dans la diminution de la température du corps, elles voyaient dans ce fait un argument de plus en faveur de l'emploi de ce moyen. Van Helmont ne trouve pas dans la chaleur fébrile plus que dans la pléthore d'indication spéciale systématique de la phlébotomie : la chaleur de la fièvre est un phénomène vital dû à la force vitale (1); il s'en suit que la saignée ne refroidit que parce qu'elle enlève du calorique vital, et non parce qu'elle posséderait une vertu réfrigérante réelle (2). La réfrigération par la saignée est donc le résultat de l'épuisement et de l'appauvrissement d'esprit vital et de sang (3). Le soulagement qu'elle détermine est désigné par les Écoles par les mots *liberiorem arteriarum respirationem* (4).

Van Helmont, en opposition avec ces idées, défend la doctrine de la conservation des forces, *quia diminutis stratisque viribus, nec morbus profligari potest, nec aliquid superest medenti agendum* (5). Telle est l'idée qu'il a exprimée sur l'influence exercée par la saignée sur la maladie même. Il restreint considérablement les avantages attribués à cet agent thérapeutique, puisqu'il n'admet pas qu'il exerce une action utile sur la maladie et que d'après son observation, il borne son efficacité au soulagement de quelques symptômes.

Mais là n'est pas le seul côté de la question. Après la maladie vient une période tout aussi importante au point de vue pratique, nous voulons parler de la convalescence. Un traitement, pour être rationnel et bien institué, doit tenir compte aussi de cette période de la maladie. Une convalescence longue et dangereuse doit nécessairement se ressentir de l'effet des médicaments employés; et si ces médicaments sont de nature hyposthénisante, si surtout cette action hyposthénisante est de longue portée, il va de soi que la marche naturelle de la convalescence en éprouvera une mauvaise influence.

(1) *De febr.*, IV, 18, p. 751.
(2) *Loc. cit.*, IV, 18, p. 750.
(3) *Loc. cit.*, IV, 18, p. 750.
(4) *Loc. cit.*, IV, 24, p. 752.
(5) *Loc. cit.*, IV, 25, p. 752.

C'est ainsi, dit Van Helmont, que ceux qui sont affaiblis par la saignée dans les maladies n'ont ordinairement pas de crises; et s'ils se relèvent, ce n'est que peu à peu et à travers beaucoup d'angoisses qui se prolongent pendant longtemps, *et non sine metu recidivarum*. Au contraire, ceux qui guérissent sans avoir été saignés, se rétablissent plus facilement et plus promptement (1). Car Van Helmont admet que *facilior est virium restitutio à morbo attritarum, quàm exhaustarum à venæsectione* (2). Il fait de l'emploi de la saignée une question de conscience pour le médecin; celui-ci, dit-il, *ex conscientia et in charitate tenetur mederi, non per dispendium subitaneum virium, ut neque per pericula inde consequentia, nec etiam per vitæ abbreviationem necessariam, juxta psalmum* (3).

La saignée doit donc être proscrite à la période d'état et à la période de décroissance des maladies aiguës : le malade est déjà trop affaibli par la maladie, il ne faut pas ajouter *debilitatem debilitatibus* (4).

Van Helmont résume son opinion à ce sujet dans les paroles suivantes : *Insanum est subsidium venæsectionem fecisse, sive in febribus, sive demum in menstruis propter revulsionem :* car la matière fébrile ne nage pas dans le cruor, comme un poisson dans l'eau. *Phlebotomia nil separat separabilium : quia sine præcognitione finis, adeòque absque electione agit* (5). Que les médecins sachent donc *perniciosam esse thesauri sanguinis et virium deperditionem : nullam noxam à sanguine intra venas, sed tantum ab hostibus, et peregrinis excrementis insultare* (6). Qu'ils se fient davantage aux forces médicatrices de la nature; elle a à sa disposition assez de moyens d'élimination des matières morbides; car il ne faut pas oublier *Deum quoque sufficientia fecisse sordium quarumcunque emunctoria, nec laceratione venarum opus, pro febrium victoria* (7).

(1) *De febr.*, IV, 29, p. 752.
(2) *Loc. cit.*. IV, 28. p. 752.
(3) *Loc. cit.*, IV, 30, p. 752.
(4) *Loc. cit.*, IV, 32, p. 753.
(5) *Loc. cit.*, IV, 39, p. 754.
(6) *Loc. cit.*, IV, 44, p. 755.
(7) *Loc. cit.*, IV, 44, p. 755.

Malgré l'énergie avec laquelle Van Helmont attaqua la saignée comme la pratiquaient les Écoles, il ne la rejette cependant pas complétement de l'arsenal thérapeutique. Ainsi, dans les cas de pleurésie et de pleuropneumonie, il en admet l'utilité comme incontestable quand elle est pratiquée tout au début de l'inflammation.

Quant à la saignée locale, il en admet aussi les avantages dans quelques cas restreints.

On peut, à coup sûr, contester le mérite de l'opinion exclusive que Van Helmont exprime sur les effets de la saignée générale; mais ce n'est pas à ce point de vue seulement qu'il faut le juger. Il faut se reporter encore à l'époque où il écrivit son traité *de Febribus*. Or, à cette époque on faisait de la saignée un abus aussi grand que celui que devait entraîner à sa suite, au commencement de ce siècle, l'introduction de la doctrine physiologique de Broussais. Les Écoles ne pratiquaient d'autre thérapeutique qu'une thérapeutique spoliative dont la saignée générale et les purgatifs constituaient les agents principaux. On a vu plus haut, dans la biographie de Van Helmont, que le réformateur de la médecine fut lui-même dans sa jeunesse victime de ces préjugés. Atteint d'une gale assez rebelle, il fut soumis à plusieurs saignées générales comme moyen curatif de cette maladie toute locale. Il n'existait aucune maladie dans laquelle les Écoles ne reconnussent l'indication de la saignée générale.

C'est en ayant les yeux fixés sur ces déplorables abus, qu'il faut juger la position prise par Van Helmont au sujet de la saignée générale. Réagissant contre une pratique désastreuse, il a pu se laisser emporter trop loin au gré de quelques Écoles médicales. Mais il n'en a pas moins rendu un immense service à la médecine et à l'humanité, en amenant par ses travaux une modification assez considérable dans les idées du temps pour faire diminuer l'emploi abusif d'un agent thérapeutique aussi violent que la saignée générale. En se plaçant à ce point de vue, nous croyons que nul ne contestera toute l'importance du service rendu par Van Helmont. L'effet immédiat de la publication de ses œuvres fut de restreindre considérablement l'usage de la saignée. On cessa de la prodiguer dans tous les cas d'affection purement locale, que

l'emploi de topiques convenables amenait promptement à guérison.

Telles sont les idées générales que Van Helmont a exposées sur la saignée. Sans vouloir contester l'importance de la phlébotomie, nous n'oserions pas cependant prendre sur nous d'affirmer que le médecin flamand n'était pas dans le vrai. Car les idées qu'il développa au XVII^e siècle, sont identiques à celles que les médecins anglais ont récemment introduites dans la pratique médicale. Le docteur Todd, professeur de clinique médicale à *King's College* à Londres, qui s'est fait le promoteur de ce mouvement, a complétement réussi dans ses efforts; car, si la saignée générale figure encore aujourd'hui dans quelques traités anglais de médecine, on peut dire que de fait elle est complétement proscrite du terrain de la pratique médicale en Angleterre. C'est une question qui nous paraît des plus intéressantes à étudier quand on analyse les travaux de Van Helmont. Elle a soulevé en 1857, en Angleterre, une controverse de doctrine thérapeutique qui se continua pendant plusieurs années sous le nom de *Bleeding controversy*. Après la mort de Todd, ses idées furent reprises et défendues par le docteur Hughes Bennett, professeur de clinique médicale à l'Université d'Édimbourg. Les médecins de Londres, parmi lesquels nous nous bornerons à citer un des plus illustres, le docteur Thomas Watson, s'opposèrent d'abord à la doctrine que Todd voulait introduire dans la thérapeutique médicale; mais ils ne tardèrent pas à s'y rallier et abandonnèrent complétement la saignée générale dans le traitement des affections aiguës.

Si nous examinons ce qui se passe sur le continent, nous trouvons que ces mêmes idées ont fait aussi dans ces dernières années de rapides progrès. Il y a longtemps que Skoda, professeur de clinique médicale à l'Université de Vienne, a rejeté la saignée du traitement de la pneumonie et de toutes les autres maladies aiguës. Frerichs et Langenbeck, à Berlin, Friedreich, à Heidelberg, et beaucoup d'autres professeurs de clinique médicale ou chirurgicale se sont de fait ralliés à cette doctrine; et quoiqu'étant cependant moins avancé qu'en Angleterre, le mouvement contre la saignée gagne chaque jour du terrain en Allemagne.

Quant à la pratique médicale en France, à part Bouillaud, qui reste toujours l'ardent défenseur des saignées systématiques et coup sur coup, nous

trouvons un grand nombre de médecins des plus distingués qui se rallient à l'opinion contraire. Parmi eux nous nous bornerons à citer *Beau,* qui publia ses premiers ouvrages à ce sujet en 1859 et persista dans ses idées jusqu'au moment où une mort prématurée vint l'enlever à la science ; et *Trousseau* qui, dans ses leçons cliniques, rejette la saignée générale comme traitement systématique dans les cas d'inflammation et d'apoplexie.

Le XIXe siècle n'a donc pas le droit de faire un grief à Van Helmont de ses idées sur la saignée, confirmées par la pratique médicale suivie de nos jours en Angleterre, en Allemagne et par un grand nombre de médecins français.

Toutefois, il nous paraît que Van Helmont—comme ceux qui l'ont suivi dans cette voie, — est allé trop loin dans son système : à un esprit systématique pernicieux, il en a opposé un autre tout aussi dangereux. Il a refusé de se rendre à l'évidence des faits, qu'il s'est borné à enregistrer sans en tenir compte.

Qu'on ne l'oublie pas : la saignée ne doit pas seulement être considérée par ses adversaires comme un prétendu moyen curatif. Nous ne discuterons pas ici cette question qui nous entraînerait trop loin. Mais le point sur lequel nous tenons à fixer l'attention, parce que Van Helmont en a méconnu l'importance, c'est l'utilité de la saignée comme *remède d'actualité.* Toute considération doctrinale systématique doit disparaître au lit du malade : la conservation du patient doit seule ici préoccuper le médecin. Or, il est des cas où manifestement la saignée empêche momentanément le malade de succomber, et permet ainsi à la nature médicatrice — seule ou soutenue par une thérapeutique convenable — de produire l'effet que l'on en attendait. Que cet effet immédiat de la saignée ne dure que peu de temps; — peu importe : il a duré assez longtemps, s'il a empêché le malade de mourir avant que nous puissions le traiter. Dans l'asphyxie, l'hémorragie pulmonaire, et beaucoup d'autres cas, il ne resterait souvent au praticien qu'à se croiser les bras en déplorant l'impuissance de la thérapeutique, si on lui enlevait le secours de la phlébotomie considérée comme moyen palliatif.

La saignée détermine un effet : c'est incontestable. Van Helmont lui-

même le reconnaît; seulement il nie que cet effet puisse être utile. Autant il a eu raison en insistant sur les effets consécutifs de la saignée, sur ceux qui modifient la convalescence des maladies, autant il nous paraît avoir eu tort quand il a laissé de côté ses effets primitifs. Comme remède d'actualité, la saignée a une importance capitale; son effet premier peut ne durer qu'un temps fort court, c'est un des reproches que lui adresse Van Helmont; mais si pendant cette courte durée nous obtenons une modification de l'économie qui permet à d'autres médicaments d'agir avec plus d'énergie, nous n'en avons pas moins obtenu un bien très-grand; c'est tout ce que nous demandions.

Van Helmont raille les Écoles d'admettre la *liberiorem arteriarum respirationem* comme effet de la saignée; ici encore, il nous paraît ne pas tenir suffisamment compte des faits observés. L'état de la circulation sanguine est modifié par la saignée; il suffit pour s'en assurer de tenir note des caractères du pouls avant et après la déplétion sanguine. Une des modifications les plus importantes est celle qui consiste dans la diminution de la tension artérielle; le pouls devient moins dur, ses battements sont plus mous, plus étendus; on dirait que la circulation sanguine est débarrassée d'une gêne, d'un obstacle qui l'empêchait de fonctionner normalement. C'est là ce qu'il faut entendre par la *respiration plus libre des artères;* et se plaçant à ce point de vue, on doit admettre cet effet de la saignée comme utile et avantageux dans certains cas. Car l'observation clinique a démontré que l'absorption des agents hygiéniques et thérapeutiques se fait plus difficilement quand le pouls est dur, que lorsqu'il est mou et ondulant.

Nous terminons; peut-être nous sommes-nous déjà trop étendu à ce sujet; mais l'intérêt qu'il offre au médecin-praticien nous obligeait d'insister pour mieux préciser la pensée de Van Helmont. En résumé, la saignée générale a été préconisée dans un double but : comme remède curatif systématique dans toute phlegmasie, comme remède d'actualité dans certains cas urgents. Sur ces deux points, l'opinion de Van Helmont a été reproduite à l'époque actuelle par les Écoles médicales d'Angleterre et de Vienne. Mais nous devons ajouter que nous n'avons pas trouvé dans les travaux de ces Écoles beaucoup d'arguments nouveaux, invoqués à l'appui

de cette manière de voir. Nous dirons encore pour finir, que si l'étude des œuvres de Todd, de Bennett, de Skoda, de Trousseau et de beaucoup d'autres auteurs défendant la même opinion que Van Helmont; — si l'observation attentive des malades qu'ils traitent, ont pu ébranler la conviction que nous avions de l'utilité de la saignée systématiquement appliquée dans les phlegmasies, — il n'en est pas de même de l'utilité de cet agent comme remède d'actualité. Cette question, tout aussi importante en médecine pratique que l'emploi systématique de la saignée dans l'inflammation, — n'a pas été assez longuement traitée par Van Helmont.

## CHAPITRE DEUXIÈME.

### PURGATIFS.

Les Écoles faisaient de la médication purgative un abus aussi grand que de la saignée. Le fréquent emploi de certains drastiques, la scammonée et la coloquinte, rendait ces médicaments si antipathiques aux malades que les médecins, n'osant plus les désigner par leur nom scientifique, les prescrivaient, la scammonée sous le nom de *Diagridium* et la coloquinte sous celui d'*Alahandal* (1).

Par une conséquence nécessaire des doctrines du médecin de Pergame, les praticiens du moyen âge et ceux qui vivaient à l'époque de Van Helmont, trouvaient dans la plupart des maladies, et notamment dans toutes les maladies fébriles, une indication urgente de la purgation.

L'importance de la médication purgative reposait sur les deux axiomes suivants admis par les Écoles :

1) Les humeurs putrides sont la cause des fièvres.

2) Les purgatifs enlèvent ces humeurs putrides du corps en vertu d'une action élective qui leur est propre, *selectivè*.

La première objection que Van Helmont fait aux Écoles est que, si leurs propositions étaient vraies, personne ne succomberait à la fièvre (2). Mais

(1) *De febr.*, V, 2, p. 753.
(2) *Loc. cit.*, V, 24, p. 758.

il y a plus : le purgatif agit sur l'économie en enlevant par une action élective toutes les matières peccantes, disent les Écoles. Mais quand on le prescrit à une personne bien portante, chez laquelle il n'existe pas d'humeur peccante, il détermine des selles liquides, offrant les mêmes caractères que celles rendues par des malades. On voit par-là que le purgatif agit de la même manière chez tout le monde, qu'il existe ou non des humeurs peccantes dans le corps.

Pour Van Helmont, le mot de *purgation* ou de *dépuration* est trompeur — *doli plenus* (1). La purgation n'a pas pour effet la purification du corps : elle entraînerait plutôt *distemperationem relictorum humorum, — si qui ejusmodi essent* (2).

La diarrhée de la purgation n'est pas une élimination élective de bile; *sed mera cruoris liquatio putrefactiva* (3). Ce qui le prouve surtout, c'est l'état du malade le lendemain du jour où il a pris un purgatif violent: *Miser ille, qui se vestris arbitriis concredidit, ac se purificatum rebatur, cassâ, acutâ et raucâ voce loquitur, tremit manibus, vacillat genubus, oculis concavis, exhaustis venis, consternato vultu, sitique pressus importuna et dejecta appetentia, se pridie multa passum affirmat, per tam dolosam et anxiam depurationis experientiam* (4). Peut-on admettre que ce soit là l'effet d'une élimination de bile? Et ces symptômes n'établissent-ils pas clairement les propriétés vénéneuses des purgatifs? — Une action aussi violente que celle qu'il vient de décrire, est due, suivant Van Helmont, à un poison contenu dans le purgatif, et non à l'élimination d'une humeur qui n'existe que dans les livres des médecins, *nunquam in natura* (5).

Les purgatifs agissent en aveugles dès qu'ils ont pénétré dans le tube digestif : ils attaquent indistinctement tous les tissus qu'ils rencontrent; ils irritent ces tissus par leurs propriétés spéciales, — vénéneuses, dit Van Helmont; — ils font fermenter tout ce qu'ils touchent, ajoute-t-il, et à la

(1) *De febr.*, V, 8, p. 736.
(2) *Loc. cit.*, V, 14, p. 757.
(3) *Ibid.*
(4) *Loc. cit.*, V, 15, p. 757.
(5) *Loc. cit.*, V, 18, p. 757.

suite de cette fermentation, il y a décomposition et putréfaction des parties atteintes (1).

C'est parce que l'action des purgatifs est due à un *venenum putrefactivum et olidum* (2), que l'on doit être plus réservé dans l'emploi de ces agents que ne l'étaient les Écoles. C'est, du reste, un précepte que l'on peut déduire des doctrines mêmes de Galien en les examinant bien. En effet, pour Galien la bile n'est que du sang corrompu; les purgatifs en augmentant si fortement la quantité de bile, ont dû agir comme putréfacteurs du sang.

Van Helmont conclut ce qui se rapporte aux purgatifs, en rejetant l'emploi général et systématique de ces agents médicamenteux, et en résumant les motifs de sa conduite dans les paroles suivantes d'Hippocrate à Démocrite : *Omne solutivum deprædari de viribus et substantia nostri corporis* (3).

## CHAPITRE TROISIÈME.

### DIURÉTIQUES.

Les Écoles se faisaient du mode d'action des diurétiques une idée assez curieuse pour qu'elle mérite d'être rapportée, ne fût-ce que pour fournir ainsi une nouvelle preuve des services rendus par Van Helmont, quand il attaquait les doctrines régnantes. Elles admettaient que le diurétique se rend directement de la bouche à la vessie par les reins (4).

Van Helmont n'eut pas de peine à prouver combien cette opinion était ridicule. Pour lui, l'action des diurétiques, ainsi que celle de toutes les autres substances, se développe dès leur entrée dans l'estomac. Ces médicaments sont soumis dans cet organe à l'action des fluides digestifs, qui les rendent propres à être assimilés. Ce premier travail accompli, le nouveau produit absorbé passe par le rein, où il détermine une augmentation de

(1) *Potest. medicum.*, 54, p. 585.
(2) *De febr.*, V, 20, p. 757.
(3) *Loc. cit.*, V, 26, p. 758.
(4) *Aditus Præclusus ad Condum viscerum*, 11, p. 445.

sécrétion urinaire par l'irritation de l'archée rénal. Il arrive même qu'une partie du diurétique est éliminée par l'urine : c'est le cas pour la térébenthine, les asperges, etc. (1).

Van Helmont divisa les Diurétiques en neuf classes :

1) Les uns provoquent l'augmentation de la sécrétion urinaire par un venin très-actif : telles sont les cantharides.

2) D'autres déterminent la strangurie par l'acidité qu'ils développent dans l'urine : les bières jeunes.

3) D'autres communiquent à l'urine des propriétés calmantes : la poudre d'écrevisse, les boissons acides, le vitriol de Mars, etc.

4) Certains diurétiques déterminent la putréfaction de l'urine : raifort, asperge.

5) Quelques-uns communiquent une odeur agréable au produit de la sécrétion rénale : macis, térébenthine, baies de genévrier, noix de muscade, etc.

6) Une autre catégorie doit ses propriétés aux sels alcalins qu'ils renferment : tels sont les diurétiques que l'on retire des cendres de végétaux et de certaines pierres.

7) Quelques diurétiques exercent leur action à une très-faible dose : ainsi le millepedes (espèce de Beccabunga). La propriété médicamenteuse est due, dans ce cas, à une certaine quantité de nitre que le médicament contient.

8) D'autres doivent leur activité à leurs propriétés calmantes des douleurs rénales : c'est le cas pour le safran, la casse, etc.

9) L'esprit de sel marin doit surtout son efficacité à la propriété qu'il a de calmer la strangurie.

Nous nous bornons à transcrire ici la classification de Van Helmont sans insister à son sujet, attendu qu'elle n'a aucune importance scientifique. Le mérite de Van Helmont, au sujet de la médication diurétique, réside surtout dans les indications nettes qu'il a établies pour l'emploi de ces agents (2), et dans l'explication physiologique de leur mode d'action

(1) *Aditus Præelusus ad Condum viscerum*, 11, p. 448.

(2) Voir plus haut, p. 174.

qu'il a opposée à la théorie absurde du moyen âge. Son opinion est loin de tenir compte de tous les éléments qui doivent entrer en ligne de compte dans l'étude de ces moyens; ainsi il néglige complétement l'influence que l'état de la circulation sanguine exerce sur la sécrétion urinaire. Mais du moins cette étude, si incomplète qu'elle fût, mettait un terme aux rêveries du moyen âge et ouvrait sur ce terrain une voie féconde à des recherches véritablement scientifiques.

## CHAPITRE QUATRIÈME.

### CAUTÈRES.

L'application des cautères en thérapeutique, comme on la recommandait au moyen âge, est une conséquence de la doctrine des catarrhes; aussi les Écoles en faisaient-elles un véritable abus.

Il existe différents moyens d'appliquer un cautère : on peut le faire par le feu, le fer rouge, le caustique, le couteau ou la pince. On réserve l'emploi du couteau pour les parties charnues; partout ailleurs, il est préférable de recourir au feu ou au caustique.

Le but que l'on veut atteindre par l'application du cautère, est de déterminer une élimination qui ne commence qu'après la chute de l'eschare. Aussi le cautère n'agit-il qu'après l'élimination de son eschare : *nil juvat, priusquam demta sit eschara ablatoque prius caloris et siccitatis vestigio* (1).

Les Écoles ont donné aux cautères établis et entretenus le nom de *fontanelles*, comme si ces plaies jouissaient de la propriété d'attirer et d'éliminer les humeurs morbides, de manière à empêcher le séjour dans l'économie d'éléments morbifiques. Elles poussaient leur raisonnement jusqu'aux dernières limites, et les médecins humoristes recommandaient sérieusement aux personnes bien portantes l'application et l'entretien de cautères pour empêcher les humeurs de se vicier et pour prévenir la maladie. L'influence de ces idées était tellement répandue qu'on plaçait de ces exutoires aux enfants âgés de moins de trois ans.

(1) *Cauterium*, 3, p. 308.

Étranges prétentions des Écoles! l'œuvre de Dieu est parfaite dans son intégrité, s'écrie Van Helmont, et cependant les Écoles s'imaginent la rendre meilleure en la cautérisant! A leur point de vue il n'existe pas assez d'émonctoires naturels dans l'organisme humain; c'est à la médecine à suppléer à l'insuffisance de la nature. Aussi, pour arriver à la santé parfaite, faut-il se blesser et conserver soigneusement sa blessure ouverte. Car le cautère est un nouvel émonctoire, au moyen duquel les médecins peuvent forcer la nature à se dégorger. *Præsumunt nempe, atque decernunt, Cauterium esse novum emunctorium, per quod Medentes queun naturam pro lubitu coërcere, ad se exonerandum* (1).

Les cautères ont, selon Van Helmont, une signification bien différente Il raille la naïveté des Écoles, quand elles s'imaginent que la nature obéira si volontiers à leurs ordres. Il rejette l'emploi systématique et abusif de ce moyen, et prouve sa parfaite inutilité dans le plus grand nombre des cas où on l'employait, en déclarant qu'il a fait cicatriser plus de mille exutoires établis artificiellement, sans qu'aucun malade s'en soit plaint ou ait eu sujet de le regretter.

Les humeurs des Écoles se fabriquent dans le foie, dit-on; il faudrait donc que pour s'échapper, elles parcourent toute l'économie, à partir du foie jusqu'à la plaie. Mais personne jusqu'ici n'a jamais pu indiquer de quelle manière elles s'y prennent pour accomplir ce long trajet, et arriver à tel endroit donné du corps que le médecin aura choisi.

Du reste, après avoir prouvé que la doctrine pathologique du catarrhe n'existe que dans l'imagination des Écoles, Van Helmont a renversé la base sur laquelle on veut asseoir la thérapeutique par les cautères; car, d'après les galénistes, ceux-ci éliminent de l'économie une grande quantité d'humeurs morbides catarrhales qui, sans eux, se rendraient ailleurs, à moins qu'elles ne trouvent moyen de s'échapper spontanément.

Van Helmont se croit autorisé à conclure qu'il ne se fait pas à la surface du cautère une élimination élective d'une mauvaise humeur ou d'un excrément pernicieux. Tout ce qui s'écoule à ce point, est le produit du sang qui, arrivé à cette partie du corps, au lieu de la cicatriser, s'y corrompt

(1) *Cauterium*, 3, p. 308.

et donne lieu à divers produits de dégénération (1). Or, du moment que le pus qui se sécrète à la surface du cautère ne provient pas de la pituite, mais du sang même, on ne comprend plus comment le cautère pourrait avoir pour effet, comme le prétendent les Écoles, d'éliminer la matière cause du catarrhe. Le pus étant le produit du trouble de la digestion d'une partie, il s'en suit que, pour les Écoles, on préviendrait les catarrhes en altérant l'intégrité et la nutrition d'une partie de l'économie (2).

Van Helmont a résumé ses objections contre les abus des cautères dans les propositions suivantes :

1) Le cautère n'enlève pas les humeurs morbides.

2) La formation du pus dans le cautère est de même nature que partout ailleurs.

3) Le pus n'est pas un excrément du catarrhe.

4) Les cautères n'éliminent pas les mauvaises humeurs, puisqu'ils transforment en pus le sang de bonne qualité.

5) Ils ne font rien pour prévenir la formation des mauvaises humeurs.

6) Le pus et la sanie qui se forment à leur surface, ne peuvent pas rentrer dans l'économie.

7) Si le sang constitue l'humeur de mauvaise qualité, avant d'arriver à la plaie du cautère, il aura infecté déjà toute l'économie.

8) Il est absurde de prétendre que la formation d'un pus abondant à la surface du cautère constitue une bonne purgation : ce pus est le produit d'un sang de bonne qualité. Quand le sang est corrompu, la fontanelle ne fournit qu'une sécrétion sanieuse et un ichor fétide.

9) Il s'en suivrait que l'on serait mieux portant lorsque le cautère fournit de l'ichor, au lieu de fournir du pus : ce qui est évidemment faux (3).

Le cautère n'a donc qu'un seul effet, appauvrir considérablement le sang ; *Jam palam fiet, Cauterium non imprimi ad expurgationem maligni humoris, nec exsistere humorem malum; sed dumtaxat ad abundan-*

(1) *Cauterium*, 10, p. 509.
(2) *Loc. cit.*, 15, p. 509.
(3) *Loc. cit.*, 10, p. 509.

*tiam sanguinis diminuendam* (1). Il ne conviendrait donc que dans les cas de pléthore, et il faut le proscrire chez les adolescents, les gens affaiblis et ceux qui mènent une vie réglée (2).

Van Helmont reconnaît cependant, après s'être attaché à réfuter toutes les erreurs que les Écoles avaient entassées pour arriver à établir leur opinion, que les cautères rendent parfois des services, mais sans agir comme le croient les humoristes. Il voudrait qu'ils aient au moins la franchise de reconnaître *prodesse Cauteria à mediis et finibus sibi ignotis, seque conjecturale remedium, incertum, et per accidens, tanto encomio extollere* (3).

Les cautères n'agissent pas pour la guérison des maladies; ils sont utiles dans quelques cas rares, encore indéterminés pour les Écoles. *Quapropter luridam et vanam esse Cauterii operam et opem, quæ inchoat à posteriori, sanandis morbis. Nondum enim à Scholis determinatum, quibus affectibus Cauteria conveniant, eó quod raró et per accidens tantùm juvent* (4). Ainsi leur emploi rend de très-grands services, dit Van Helmont, dans les cas de menstruation imparfaite, quand on les associe aux sudorifiques; dans ce cas, en effet, il est indiqué de débarrasser l'économie de l'excès du sang que ne lui ont pas enlevé les règles, et qui sans cela irrite l'archée. Tout l'avantage du cautère consiste donc dans une diminution de la masse du sang. *Totum ergo Cauterii speratum beneficium, situm est in contemperatione abundantiæ cruoris, per hujus quotidianam atque minutulam diminutionem* (5).

Son action est, du reste, palliative : *Palliativa semper est Cauterii medela* (6). Aussi, en généralisant l'emploi des cautères, les Écoles admettaient une thérapeutique inefficace, puisqu'elle s'attaquait non au mal, mais à l'effet du mal : *non ad prius, sive ad causam, atque radicem morbi; sed ad posterius sive productum applicant* (7).

(1) *Cauterium*, 11, p. 309.
(2) *Loc. cit.*, 12, p. 309.
(3) *Loc. cit.*, 20, p. 310.
(4) *Loc. cit.*, 27, p. 311.
(5) *Loc. cit.*, 29, p. 311.
(6) *Loc. cit.*, 30, p. 311.
(7) *Loc. cit.*, 30, p. 311.

## CHAPITRE CINQUIÈME.

### SEL MARIN.

Nous n'avons pas grand'chose à dire au sujet de l'emploi du sel de cuisine; et si nous en parlons ici, c'est uniquement pour faire ressortir un des grands mérites de Van Helmont, considéré comme médecin-praticien.

Les Écoles galénistes du moyen âge avaient sur l'action du sel marin des idées complétement erronées; elles croyaient que son usage prédispose à la gravelle : *tam quatenus sali urinario præberet materiam, quàm quod mucosam pituitam pro Duelech præcipitaret* (1) Aussi Van Helmont, dans les premiers temps de sa pratique, n'osa pas employer le sel de cuisine chez les calculeux : *primis annis, traditiones Scholarum totidem erant oracula penes me : at per ignem me edocto, universa Scholarum theoremata igne deleta sunt* (2).

Mais l'examen chimique des calculs ne tarda pas à le convaincre que l'opinion des Écoles était contraire aux faits : *examen salis per ignem secus me docuit.* L'observation clinique ne fit que corroborer son opinion sur l'utilité du sel marin administré aux calculeux. Il cite de nombreux cas où il obtint la guérison de ces malades par l'emploi du chlorure de sodium, et rapporte entre autres l'histoire d'un sexagénaire calculeux qu'il conserva pendant seize ans *immunem à renum calculo, largo salis marini usu.*

L'opposition de Van Helmont à un préjugé aussi pernicieux à la santé publique, est un des nombreux titres qui lui assignent une place importante parmi les médecins-praticiens. Pour lui le sel marin, loin de déterminer la formation des calculs, la prévient au contraire. Ajouté à de l'urine, il augmente la capacité dissolvante de celle-ci. L'observation journalière avait établi, depuis longtemps du reste, le peu de fondement de l'opinion des Écoles; et comme le dit Van Helmont, *ridet Scholas vulgus, salisque usus, in despectum regularum, increbuit; adeò ut despecta Scho-*

(1) *De Lith.*, III, 30, p. 672.
(2) *Loc. cit.*, III, 30, p. 672.

*larum authoritate nedum insuavis, sed etiam insalubris sit victus, absque sale* (1).

---

Comme on a pu s'en assurer plus haut dans le chapitre réservé à la pathologie spéciale, Van Helmont employait beaucoup, dans le traitement des maladies, une série de médicaments qu'il désignait sous le nom d'*arcana,* et dont il ne nous a malheureusement fait connaître que très-imparfaitement le mode de préparation. C'étaient presque toutes des préparations métalliques dans la composition desquelles entraient surtout le mercure, l'antimoine et l'arsenic. Nous empruntons à son chapitre *Arcana Paracelsi* la liste suivante de ces agents thérapeutiques, qu'il avait en grande partie appris à connaître dans les ouvrages de Paracelse (2) :

1) La *tinctura lili :* espèce de panacée universelle, dont la composition exacte nous est inconnue.

2) Le *mercurius vitæ,* préparation d'antimoine très-utile dans les affections nerveuses : *omnem morbi nervum penitus absorbet.*

3) La *teinture antimoniale lili,* un peu moins efficace que la préparation précédente.

4) Le *mercure diaphorétique* (qui renferme du calomel, d'après le mode de préparation indiqué par Van Helmont). C'est une préparation qu'il considère comme fort utile, moins cependant que les autres. *Perficit enim quicquid medicus et chirurgus possint optare sanando : non tamen tam potenter renovat ut præcedentia* (3).

5) La *liquor Alkahest immortalis* (solution renfermant une grande quantité de carbonate de potasse) : espèce de panacée universelle, *qui reducit omne corpus tangibile in liquorem sui concreti* (4).

6) Les essences des pierres précieuses et des herbes.

7) Les sels volatils id. id. id.

Nous ajouterons encore à cette liste deux arcanes dont Van Helmont

(1) *De Lith.*, III, 30, p. 675.
(2) *Arcana Paracelsi*, p. 628.
(3) *Loc. cit.*; voir plus haut notre chapitre *des Fièvres*, p. 130.
(4) *Loc. cit.*

faisait le plus grand usage : *Aroph* ou *aroma philosophorum,* qui n'est autre chose que le muriate de fer et d'ammoniaque (1); et l'*Arcanum corallinum* ou *Précipité rouge de mercure* (2). Cette dernière préparation était aussi connue sous le nom de *Pulvis Johannis de Vigo.*

Quant aux autres points importants de la thérapeutique dont nous ne parlons pas ici, nous renvoyons pour leur développement à ce que nous en avons dit plus haut à propos du traitement des diverses maladies. Il nous suffira de rappeler au lecteur les considérations dans lesquelles nous sommes entré au sujet des vésicatoires (3) et des lavements (4). Nous appelons surtout l'attention sur la question du régime à observer dans le traitement des diverses maladies. Comme on a pu s'en assurer plus haut, Van Helmont est entré à ce sujet dans de très-grands développements (5).

(1) Morh, *Pharmacopœa universalis*, Heildelbergæ, 1845, t. II, p. 714.
(2) *Loc. cit.*, t. II, p. 99.
(3) *Voir* page 132.
(4) *Voir* page 133.
(5) *Voir* page 134.

# SEPTIÈME PARTIE.

## DE L'INFLUENCE EXERCÉE PAR VAN HELMONT SUR LA SCIENCE ET LA PRATIQUE DE LA MÉDECINE.

Il nous reste maintenant encore à exposer l'influence que les doctrines médicales de Van Helmont ont exercée sur la science et la pratique de la médecine. Nous devons examiner, comme les mots l'indiquent, la doctrine de Van Helmont à un double point de vue; car les œuvres du réformateur ont exercé une grande influence sur la pratique médicale proprement dite et les doctrines générales, qui sont en quelque sorte le résumé de cette pratique. Pour s'en convaincre, il suffit de relire les *Promissa Authoris,* qui figurent en tête de l'*Ortus Medicinæ,* et constituent en quelque sorte le programme suivi par Van Helmont pendant sa carrière.

### CHAPITRE PREMIER.

#### INFLUENCE EXERCÉE PAR VAN HELMONT SUR LA PRATIQUE MÉDICALE.

A ce point de vue, les services que le médecin flamand a rendus à l'humanité souffrante sont immenses, comme on a pu s'en convaincre en lisant les diverses parties que nous avons consacrées à l'exposition de sa thérapeutique. L'époque à laquelle il parut, est une des plus tristes périodes que la médecine ait traversée. Le galénisme du moyen âge régnait en souverain sur le terrain pratique comme sur le terrain doctrinal. L'observation du malade — seule base sérieuse de toute thérapeutique — était complétement reléguée sur l'arrière plan au profit d'idées théoriques

systématiques qui faisaient violence à toutes les observations, pour les façonner à leur convenance. La science des indications n'existait que de nom ; car la plupart des maladies reconnaissant pour cause les mucosités sécrétées dans les catarrhes dus à l'intempérie du foie ou d'autres organes, les Écoles dirigeaient tout leur traitement vers ce but suprême : l'élimination des mucosités. Pour remplir cette indication, elles recouraient aux saignées, aux scarifications, aux bains, aux sudorifiques, aux cautères ; en un mot *in corporis atque virium diminutionibus sive catarrhorum exsiccationibus* (1). Elles ne cherchaient même pas à justifier ce traitement par des raisons spécieuses ; elles se bornaient à en appeler à l'autorité des maîtres, lorsqu'on osait douter de l'efficacité de leur thérapeutique. Car ce qui manquait surtout aux Écoles du moyen âge, c'était l'esprit scientifique critique qui seul permet d'approcher de la vérité, et ce vice capital les maintenait dans l'immobilité la plus complète ; il aboutissait en effet fatalement au déplorable résultat que Van Helmont a formulé dans les termes suivants : *Inscitia causarum, modifiendi, remedii et coaptationis* (2).

La thérapeutique des Écoles était systématique ; il ne pouvait en être autrement ; négligeant dans le malade l'élément clinique le plus important, la vie, les Écoles ne considéraient chez lui qu'une série de phénomènes accessoires, qu'elles traitaient toujours par les mêmes moyens ; elles n'avaient pas égard aux modifications de l'organisme vivant.

Van Helmont a réagi contre cette tendance exclusive de la manière la plus énergique ; pour lui, comme nous l'avons démontré plus haut, la thérapeutique ne peut jamais être systématique ; l'être malade — *ens ægrum* — diffère dans chaque cas ; la médication à instituer doit varier et se conformer aux indications fournies par le cas spécial que l'on traite. Tandis que les Écoles ne voyaient que des symptômes à combattre, Van Helmont basait toujours sa médication sur la nature de la maladie ; l'élément symptomatique est tout à fait accessoire ; car il disparaît quand on a réussi à surmonter la maladie même.

Comme conséquence de la médecine des symptômes, la polypharmacie

(1) *Cat. delir.*, 16, p. 348.
(2) *De Lith.*, V, 1.

régnait dans toute sa splendeur; les *confections* renfermaient parfois jusqu'à 64 ingrédients (1). Ici nous trouvons encore le réformateur employant tour à tour la raillerie et le raisonnement pour démolir un système aussi absurde.

Les moyens préconisés par les Écoles consistaient surtout dans la saignée — générale et locale —, les purgatifs, les cautères, les vésicatoires, etc. En un mot, c'était le traitement antiphlogistique systématiquement appliqué et appliqué dans toute sa rigueur dans presque toutes les maladies. Il suffira de relire l'histoire de la gale dont Van Helmont fut atteint dans sa jeunesse, pour se faire une idée des excès auxquels les Écoles se laissaient entraîner sous ce rapport. Un des plus beaux titres de gloire du réformateur flamand est à coup sûr son opposition à cette règle systématique. Il faut lire dans son traité des fièvres les passages qu'il consacre à la critique de cette thérapeutique spoliative, pour pouvoir bien l'apprécier comme médecin-praticien. Il n'a écrit nulle part des pages plus remplies de vérités aussi utiles à méditer par tous ceux qui s'occupent de la pratique médicale.

En opposition avec ce système, Van Helmont en a proposé un autre, qui consiste dans l'emploi plus fréquent de médicaments stimulants. Nous renvoyons le lecteur, pour l'exposition de ses idées à ce sujet, à la partie que nous avons consacrée plus haut au traitement des fièvres (2).

Par suite de l'opposition aveugle qu'on lui faisait, le réformateur n'eut pas le bonheur de voir introduire de son vivant dans la pratique médicale les principes qu'il défendait; après sa mort seulement, la médecine put en retirer quelques fruits.

L'abus de la saignée ne disparut pas immédiatement du terrain de la médecine pratique; mais les indications de cet agent thérapeutique se trouvèrent cependant considérablement amoindries par suite des attaques de Van Helmont. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les œuvres de Deleboe, de Baglivi, de Boerhaave et des autres médecins des XVII^e et XVIII^e siècles.

La simplification thérapeutique que Van Helmont préconisait avec tant

(1) *Voir* plus haut, page 202.
(2) *Voir* plus haut, page 134, etc.

d'ardeur, fut admise avec moins de difficulté que la médication tonique qu'il proposait de substituer à la saignée. A ce point de vue, il suffit de comparer les prescriptions de Deleboe à celles des Écoles antérieures à Van Helmont, pour apprécier l'immense influence exercée par le médecin flamand. A partir de Van Helmont on eut recours aux diverses préparations obtenues à l'aide de la chimie, et la matière médicale se trouva ainsi débarrassée d'une quantité de substances inertes dont on isola, au moyen de la chimie, la partie médicamenteuse active. Les confections disparurent peu à peu de la matière médicale, pour être remplacées par des teintures alcooliques qui joignaient à l'avantage d'être moins complexes, celui de déterminer leurs effets à des doses beaucoup moins fortes et par suite généralement mieux supportées par l'estomac.

Un autre effet des doctrines de Van Helmont consiste dans l'introduction de substances médicamenteuses minérales presque complétement négligées jusqu'à lui; et parmi elles nous citerons surtout l'antimoine et le mercure dont il a réussi à faire admettre de nombreuses préparations (fleurs d'antimoine, diaphorétique antimonial de Van Helmont, purgatif antimonial de Van Helmont, *Arcanum corallinum,* etc.). Ses successeurs le suivirent dans cette voie et ne tardèrent pas à accorder dans leurs médications une très-large part à ces agents thérapeutiques, dont les alchimistes — qui cependant les connaissaient — n'avaient su tirer aucun parti.

Si nous cherchons à préciser l'influence que les doctrines de Van Helmont exercèrent sur la pratique médicale, nous pouvons la résumer sous les quatre titres suivants :

1) Simplification thérapeutique substituée à la polypharmacie du moyen âge. Les formules de Deleboe qui succéda immédiatement à Van Helmont, sont là pour le prouver.

2) Emploi modéré de la saignée et des autres agents débilitants.

3) Confiance plus marquée dans l'emploi de la médication tonique.

4) Emploi beaucoup plus général qu'antérieurement des substances médicamenteuses minérales.

Chose étrange : deux questions de médecine pratique ont le privilége de passionner les esprits dans deux pays voisins. La première soulevée par le

docteur Todd, en Angleterre, se rapporte à l'indication de la saignée générale dans le traitement des maladies aiguës. Elle a donné lieu à la fameuse *Bleeding controversy,* qui divisa les praticiens anglais de 1857 à 1861. Le docteur Todd s'est élevé contre les saignées générales avec une énergie qui nous a rappelé les pages consacrées par Van Helmont dans ses ouvrages à exposer la même opinion. Ce n'est pas tout : à l'emploi de la saignée générale, Todd a opposé le traitement par les stimulants, et notamment par les stimulants alcooliques (eau-de-vie, vin de Porto, porter, etc.). Cette opinion, reprise et défendue avec le plus grand talent après la mort de Todd par le docteur Hughes Bennett, le professeur de clinique médicale à l'Université d'Édinbourg, a fini par triompher en Angleterre ; et le traitement généralement adopté dans ce pays pour les maladies aiguës, consiste dans l'abstention de saignée générale et l'administration de stimulants alcooliques. Nous n'avons pas besoin, pensons-nous, de répéter ici que les idées développées par Todd se trouvent déjà exposées dans l'immortel traité *de Febribus* de Van Helmont. Il nous suffira de rappeler au lecteur ce que nous avons dit plus haut à ce sujet (1).

La seconde question thérapeutique agitée à l'époque contemporaine, a été soulevée par l'École de Vienne. Elle se rapporte à la simplification des formules médicamenteuses. Skoda, professeur de clinique médicale à Vienne, dans la campagne qu'il avait entreprise pour introduire cette réforme, s'est malheureusement laissé entraîner dans l'excès contraire, et il prêche aujourd'hui la thérapeutique expectante dans toutes les maladies aiguës. Mais la génération médicale actuelle ne l'a pas suivi dans l'excès où il est tombé, ainsi qu'on peut s'en assurer facilement. Elle a admis comme un progrès la simplification thérapeutique, mais sans aller, comme Skoda, jusqu'à nier l'efficacité d'un traitement par les agents médicamenteux. On se rappelle qu'un des plus grands mérites de Van Helmont, c'est d'avoir considérablement simplifié la thérapeutique en usage aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles.

Ces deux questions ont donc été résolues aujourd'hui dans le même sens que le faisait Van Helmont il y a plus de deux cents ans. C'est ainsi

(1) *Voir* page 136.

que la postérité médicale se réservait de venger le malheureux solitaire de Vilvorde des dédains et du mépris dont l'accablèrent ses contemporains et de vérifier les lignes suivantes, qu'il écrivait dans ses heures de découragement : *Ætas mea, quia perversorum ingeniorum ferax, paradoxum hoc cum aliis multis ridebit. Quod tamen sequens posteritas lubens amplexabitur* (1).

## CHAPITRE DEUXIÈME.

### INFLUENCE EXERCÉE PAR VAN HELMONT SUR LA SCIENCE DE LA MÉDECINE.

#### GÉNÉRALITÉS.

Van Helmont avait compris que pour renverser la pratique des Écoles, il fallait s'attaquer aux doctrines qui la dictaient. Il le fit avec la plus grande énergie, et nous pouvons ajouter, sans crainte de démenti, avec le plus grand succès. Il a si bien réussi à renverser le galénisme, que ses adversaires eux-mêmes (Eloy entre autres) ont dû lui rendre justice à ce sujet. La partie critique de ses œuvres est une page admirable dans l'histoire de la médecine; jamais on n'a démontré avec plus de talent et de bonheur l'inanité de ces doctrines humorales qui régnèrent si longtemps dans les Écoles de médecine.

Ce n'est pas le seul service qu'il ait rendu à la science médicale; ce n'est pas le seul titre de gloire qu'il ait acquis sur le terrain doctrinal. Il a fait plus : au système insuffisant et erroné qu'il renversait, il a substitué une doctrine médicale que la postérité devait — à défaut de ses contemporains — se charger de confirmer. Quoi qu'en aient dit Éloy et beaucoup d'autres historiens de Van Helmont, la doctrine du réformateur flamand est une des plus belles conceptions de la médecine.

L'influence que notre auteur exerça sur les doctrines médicales se fit sentir immédiatement après sa mort; malheureusement ce n'est qu'un siècle plus tard que ses opinions parvinrent à pénétrer dans le domaine de la science.

(1) *De Lith.*, IX, 118, p. 752.

Doctrines issues de celle de Van Helmont.

Le premier résultat — le résultat immédiat — de ses œuvres, fut d'engager la médecine dans la voie de l'observation. La science médicale sortait d'un long sommeil; depuis Galien, aucune nouvelle théorie médicale n'avait été proposée. Les alchimistes et Paracelse avaient seuls cherché à construire un échafaudage qui, ne reposant pas sur des bases sérieuses, ne fut guère de longue durée. A peine Van Helmont parut-il, que les doctrines se succédèrent; il donna le signal du mouvement de réforme en médecine, tandis qu'à la même époque une impulsion semblable était donnée à la philosophie par René Descartes. Comme nous l'avons dit plus haut, le rôle joué dans l'histoire de l'humanité par ces deux génies offre beaucoup d'analogie. Ils sont venus tous deux à une période où l'esprit humain, impatient des entraves que l'on mettait au progrès, voulait à tout prix retirer la science de l'état d'infériorité où l'on cherchait à la maintenir, en la subordonnant à des dogmes scientifiques inadmissibles; chacun d'eux dans sa branche spéciale a favorisé cette tendance par tous les moyens dont il disposait.

Van Helmont avait attaché la plus grande importance à l'étude des sciences naturelles et de l'anatomie pathologique comme bases des connaissances médicales. Les premières doctrines que l'on vit se produire comme une conséquence directe de ses opinions, reposaient sur une étude approfondie de ces branches; malheureusement, ce fut à l'étude exclusive de l'une ou de l'autre, que l'on demanda la solution de questions complexes, en négligeant complétement tous les autres éléments dont on aurait dû tenir compte.

Quatre systèmes se produisirent ainsi en fort peu de temps : la chémiâtrie, l'iatro-mathématique, le solidisme et l'anatomo-pathologisme. Comme leurs noms l'indiquent, ces doctrines se basaient exclusivement sur l'étude approfondie d'une des branches dont Van Helmont avait démontré l'importance dans l'étude de la médecine.

Il faut arriver en 1690, c'est-à-dire à environ un demi-siècle après la mort de Van Helmont, pour rencontrer une doctrine médicale qui revient au principe fondamental admis par le médecin flamand, à l'importance capitale de l'étude de l'*homme vivant* comme base de connaissances réelles. Mais les premiers efforts ne furent pas heureux; car autant les

systèmes dont nous venons de parler négligeaient l'importance réelle de la force vitale, autant l'animisme de Stahl et le dynamisme de Hoffmann tenaient peu compte de l'importance de l'étude de la chimie, de la physique et de l'anatomie pathologique.

Hermann Boerhaave tenta, mais en vain, de ramener les médecins vers les idées développées par Van Helmont; car lui-même ne réagit pas assez contre les doctrines qui s'étaient succédées pendant tout un siècle, et se borna à créer une doctrine éclectique, — sorte de compendium doctrinal, où l'on rencontre à côté des idées de Van Helmont, celles des chémiâtres, des mécaniciens, des anatomistes, des animistes et des dynamistes. Mais ce n'était pas par l'éclectisme que l'on pouvait arriver à réédifier les doctrines médicales vitalistes.

Il faut arriver à Bordeu, c'est-à-dire au milieu du XVIII^e siècle, avant de retrouver de nouveau les opinions de Van Helmont. A partir de ce moment son triomphe était assuré. Toutes les doctrines qui succédèrent à l'organo-physiologisme de Bordeu, portent en quelque sorte le cachet des idées du médecin flamand. En écrivant ces mots, nous ne voulons pas accuser Bordeu, Brown, Bichat, Broussais et bien d'autres d'avoir copié sans les citer les œuvres de notre auteur; il suffit à la gloire de ce dernier, que la science soit revenue en quelque sorte nécessairement dans la voie qu'il avait ouverte.

Résumé. L'influence de Van Helmont sur les doctrines médicales fut donc d'une double nature : l'influence immédiate, l'influence éloignée. La première, que personne ne peut nier, s'est manifestée par l'édification de doctrines médicales, issues de l'étude approfondie des diverses branches des sciences naturelles, sur l'importance desquelles Van Helmont s'était si longuement étendu. Ce premier effet, nous le répétons, aboutit cependant à des résultats complétement opposés à ceux du médecin flamand, parce qu'on s'écarta du point de départ qu'il avait admis.

Quant à l'influence éloignée, elle se retrouve dans ce fait capital que les diverses doctrines vitalistes, nées depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours, dérivent de la doctrine de Van Helmont. Bien plus : l'une d'elles — l'organo-physiologisme de Bordeu —, est la reproduction presque complète de la doctrine du médecin flamand.

Pour faire mieux comprendre notre pensée, nous avons cru utile d'ajouter à ce travail un rapide aperçu des principales doctrines qui se sont succédées depuis Van Helmont jusqu'à nos jours. Il nous est impossible de faire en ce moment l'histoire complète de ces systèmes; du reste, le cadre qui nous est tracé ne le comporte pas. Aussi nous bornons-nous à signaler dans ces doctrines les parties les plus intéressantes, au point de vue du sujet que nous traitons. Notre seul but est de faire ressortir l'importance réelle de la doctrine produite par Van Helmont, en mettant en regard de celle-ci les opinions qui se sont succédées depuis cette époque. Nous le ferons dans les lignes suivantes. Les détails dans lesquels nous entrerons à ce sujet, nous ont été fournis en majeure partie par le *Traité de la Science médicale* d'Auber, qui, sous une forme succincte, donne une idée assez exacte des diverses théories. L'histoire de la médecine de Kurt Sprengel nous a été aussi d'un grand secours dans cette partie.

## CHAPITRE TROISIÈME.

### RÉSUMÉ DES DIVERSES DOCTRINES MÉDICALES QUI SE RATTACHENT A CELLE DE VAN HELMONT.

#### I. CHÉMIATRIE DE DELEBOE (SYLVIUS).

La chimie ou l'art hermétique n'avait guère été étudiée jusqu'au temps de Van Helmont, que comme un moyen d'arriver à la découverte d'une panacée universelle ou de la transmutation des métaux. C'est dire qu'elle n'avait pas encore à cette époque un caractère assez sérieux pour fournir tous les avantages qu'on en a retirés plus tard.

Roger Bacon (1214-1292), Arnaud de Villeneuve (1280) et Basile Valentin (1413) furent les premiers qui s'efforcèrent de rapprocher les divers faits observés et de déduire de ce rapprochement quelques lois générales qui permissent de marcher d'un pas plus sûr dans le dédale des expériences chimiques. Basile Valentin donna le nom d'*archée* à la force occulte qui préside à l'accomplissement des divers phénomènes chimiques.

Comme nous l'avons vu plus haut, Van Helmont emprunta au moine alchimiste l'expression d'archée, mais en lui donnant une autre signification beaucoup plus étendue.

Les premiers progrès de la chimie scientifique datent réellement de Van Helmont. Il fut le premier qui réussit à formuler des lois générales dans cette partie de la science; et l'influence exercée par lui comme chimiste fut à cette époque plus grande que celle qu'il exerça directement sur les systèmes médicaux. Il est vrai que les progrès de la chimie poussèrent la science médicale dans une nouvelle voie; mais le but que Van Helmont voulait atteindre se trouva dépassé par ses successeurs.

En effet, le premier résultat de ses travaux fut l'introduction d'un nouveau système médical connu sous le nom de *chémiâtrie*. Sylvius Deleboe (né en 1614, mort en 1672), poussant à l'extrême l'importance que Van Helmont avait attribuée à la chimie, ne vit qu'elle dans l'économie animale. Il rattacha tous les phénomènes vitaux à des actions chimiques : la force vitale disparut de l'économie comme élément premier des fonctions, et se trouva réduite dans le système chémiâtrique à n'être que la conséquence, l'effet direct de réactions chimiques. Le corps se trouva divisé en deux ordres de tissus : les uns contenus (les liquides), les autres contenants (les solides). Ces derniers étaient inertes en quelque sorte, car tout leur office consistait à contenir les liquides, à la fois éléments et cause de la vie.

Sylvius Deleboe appliqua ses idées à la physiologie et à la pathologie, et construisit sur cette base tout un édifice, qu'il compléta en transportant même ses idées systématiques sur le terrain de la thérapeutique. Toutes les maladies étaient dues à l'âcreté des liquides du corps; et suivant que cette âcreté était acide ou alcaline, il fallait choisir dans les agents chimiques des remèdes propres à faire résoudre cette réaction anormale. Dans ce système, il ne fallait guère s'inquiéter de l'âge, du sexe, de la constitution, ni du tempérament des malades; il ne fallait s'occuper ni des conditions climatologiques ou météorologiques, ni des constitutions médicales régnantes. La maladie n'était qu'un désordre chimique auquel il fallait chimiquement remédier. Le moyen était très-simple; il suffisait d'opposer les alcalis aux acides et les acides aux alcalis.

On le voit : nous voilà déjà bien loin des doctrines vitalistes de Van Helmont. On a fait au médecin flamand le reproche d'être le père de la chémiâtrie; nous croyons que ce reproche est injuste et nous avons cherché à le prouver en écrivant les pages consacrées à l'exposé de ses opinions médicales. Que l'on jette un coup d'œil sur son magnifique traité : *De Febribus,* si clair et si vrai, et l'on sera étonné qu'on ait pu lui attribuer la paternité d'une doctrine médicale contre laquelle témoignent tous ses ouvrages scientifiques.

Ce qui est vrai, c'est que la doctrine chémiâtrique a pris son point de départ dans les œuvres de Van Helmont. Il avait relevé la chimie de l'état d'abandon dans lequel il l'avait trouvée; il lui avait assigné la place qu'elle devait occuper parmi les moyens d'investigation et en avait fortement recommandé l'étude comme devant conduire à de nouvelles connaissances. Grâce à son génie et à ses vastes connaissances, il avait été préservé de lui attribuer une influence excessive; il avait vu clairement les rapports qui existent entre les réactions chimiques et les phénomènes qui se passent dans le corps humain; cependant il n'avait jamais songé à subordonner la force vitale aux lois qui régissent les combinaisons des corps morts. Que ces substances appartiennent au règne inorganique ou au règne organique, dès qu'elles ne vivent pas, elles ne se trouvent pas dans les conditions du corps humain. Et quelle que soit la part qu'on laisse à la force vitale, quelque petite qu'on cherche à la faire, on ne peut pas admettre que les substances placées dans une cornue inerte se trouvent dans les mêmes conditions que dans un organisme vivant, — et par suite réagissant, c'est-à-dire intervenant pour sa part dans la production des phénomènes.

Van Helmont parvint donc, grâce à ses vues générales, à échapper au danger de spécialisation exclusive ; mais ses successeurs, guidés par des idées plus étroites que les siennes, se laissèrent séduire par la tentation de tirer de la science nouvelle qu'il avait créée, des conséquences pathologiques immédiates. Ils ne virent partout que chimie ; ce fut le seul fruit immédiat de l'œuvre du réformateur flamand. Fruit bâtard, en opposition flagrante avec la doctrine dont on prétendait le faire dériver.

La chémiâtrie exposée par Sylvius Deleboe, fut assez favorablement

accueillie partout. Cela devait être; car sous des dehors nouveaux, elle avait de nombreux points d'analogie avec les théories humorales à la mode. L'Allemagne l'admit surtout avec empressement; elle fut moins bien reçue en France, où Riolan, à la tête de la Faculté de médecine de Paris, lui fit une rude guerre en faveur des doctrines de Galien.

Si au point de vue pathologique et thérapeutique proprement dit, la chémiâtrie partait de données fausses et aboutissait à des résultats impossibles; il n'en est pas moins vrai qu'elle rendit service par l'introduction de quelques nouveaux médicaments, tels que l'éther sulfurique, le nitrate d'argent, le précipité rouge, le sel de Glauber, la crème de tartre, etc. C'est le seul résultat utile qu'on lui doive.

Son règne ne fut pas de longue durée. Ébranlée par la découverte de la circulation du sang qui, à cette époque, commençait déjà à être généralement admise, la chémiâtrie rencontrait un puissant adversaire dans les idées philosophiques que René Descartes enseignait à cette époque; le coup le plus décisif ne lui fut cependant porté que plus tard par Thomas Sydenham.

### II. IATRO-MÉCANICISME DE BORELLI.

A la même époque on vit se produire, en opposition avec le système chémiâtrique, l'iatro-mécanicisme de Borelli (1608-1679). C'était le digne pendant de la doctrine de Deleboe. Celui-ci attribuait tous les phénomènes vitaux à des réactions chimiques; — Borelli n'y vit, au contraire, que des manifestations des forces physiques. Tout se réduisait à une proportion entre le mouvement des fluides et la réaction des solides. Quand cette proportion était normale elle produisait la santé; dès qu'elle était dérangée, dès que l'équilibre était rompu, la maladie faisait son apparition. Les causes des maladies résident, d'après cette doctrine, dans une altération des propriétés physiques du corps; la tonicité et l'élasticité des solides, la densité et la fluidité des liquides.

Pour donner une idée des excès auxquels entraînait la doctrine iatro-mathématique, il nous suffira de citer l'opinion de Borelli sur la digestion. Cette fonction se réduisait, selon lui, à un phénomène physique de tritura-

tion ; il avait même évalué la force triturante de l'estomac à celle d'un poids de 1,350 livres (1).

Les conséquences thérapeutiques de cette doctrine exigeaient l'emploi d'agents propres à rendre aux solides et aux liquides leur degré normal de propriétés physiques.

Bellini (1643-1704), élève de Borelli, perfectionna encore le système de son maître, c'est-à-dire qu'il le poussa encore plus à l'extrême. Le corps ne fut bientôt qu'un ensemble de machines, mises en mouvement par des fluides et tendant toutes à la production du même effet. Aux yeux de Bellini et de ses partisans, on retrouvait dans le corps humain tous les instruments de physique connus, et cette gigantesque machine, imaginée pour remplacer l'organisme humain vivant, n'obéissait à d'autres forces qu'aux propriétés physiques du corps.

Cette doctrine mécanique trouva, à cette époque, de nombreux défenseurs : l'impulsion donnée par Van Helmont à l'étude des sciences physiques suffit, du reste, pour le faire comprendre. Mais elle ne rendait pas mieux compte des faits que la chémiâtrie de Deleboe, et ne résista pas plus que celle-ci aux observations bien faites.

### III. SOLIDISME DE BAGLIVI.

La chémiâtrie de Deleboe et l'iatro-mathématicisme de Borelli ne furent pas les seuls fruits immédiats dus à l'impulsion que Van Helmont avait imprimée à l'étude des sciences chimiques et physiques.

Le *solidisme* fut encore un des produits immédiats de cette exagération déplorable, accordée à une des faces de la question. Glisson (1597-1677) en fut le créateur ; mais c'est surtout à Baglivi (1669-1707) qu'on doit l'exposition la plus complète et la plus franche du solidisme. Baglivi, aussi sincère dans ses opinions que Deleboe et Borelli l'avaient été dans les leurs, ne recula devant aucune conséquence dans l'exposé qu'il fit de son système dans son traité *De fibra motrice*. Deleboe avait accordé, dans la production des phénomènes vitaux, une place prépondérante aux liquides

(1) AUBER. *Traité de la science médicale* (Paris, 1853), p. 191.

de l'économie, et avait considéré les solides comme des vases inertes dans lesquels s'opéraient toutes les réactions. Baglivi tomba dans l'excès contraire. En effet, selon lui, tout s'explique par les contractions de la fibre animale. Les solides s'emparent des matériaux nutritifs, les élaborent et en forment des liquides, qui sont ensuite absorbés par les organes, qui s'en assimilent les principes (1). Les liquides n'interviennent plus pour rien dans la production des phénomènes vitaux; ils sont passifs, les solides seuls sont actifs.

Deux organes principaux président par leurs mouvements à tous les actes de la vie : le cœur et le cerveau. Le premier dépend du second; car pour remplir ses fonctions, il a besoin des muscles et de la pression atmosphérique, tandis que le cerveau, sans secours étranger, transmet à toutes les parties les oscillations qui lui sont propres (2). Ces deux organes agissent au moyen de fluides, qu'ils envoient par l'intermédiaire des vaisseaux aux nerfs et aux solides, pour les stimuler et exciter leur contraction.

Tant qu'il y a harmonie parfaite entre le cœur et le cerveau, la santé existe; dès que cette harmonie est rompue, la maladie prend naissance.

Le solidisme est, comme on le voit, l'antithèse complète de la doctrine chémiâtrique de Deleboe; ce qui lui assure une place supérieure à celle-ci dans la marche progressive du développement de la médecine, c'est que Baglivi, suivant en cela, du reste, les principes de Glisson, subordonnait toutes les manifestations des solides à l'existence d'une force vivifiante, qui n'est au fond autre chose que la force vitale d'Hippocrate.

Tout en se laissant entraîner à des exagérations impossibles à admettre sur l'importance du rôle des solides, Baglivi maintenait donc au-dessus des forces physiques de la nature une force spéciale directrice, sans l'intervention de laquelle les phénomènes n'auraient pu se produire. C'était un premier retour vers des idées pathologiques plus saines. Il était encore loin d'en être au point où Van Helmont avait laissé la question ; mais c'était un pas fait pour revenir aux principes du vitalisme hippocratique.

Un autre service rendu par Baglivi fut de rappeler les médecins à l'ob-

(1) Auber. *Traité de la science médicale* (Paris, 1855), p. 195.
(2) *Loc. cit.*, p. 194.

servation exacte des phénomènes de la nature. Bien peu de temps avait suffi pour les en détourner, et à l'époque où parut le fondateur du solidisme, l'influence de Van Helmont ne se faisait plus sentir que par l'importance attachée aux théories chimiques.

Baglivi, reprenant l'œuvre du médecin flamand, continua à battre en brèche les théories galéniques; ce n'était déjà plus la seule erreur qu'il avait à écarter : il devait attaquer aussi l'iatro-chimie, qui faisait au moins autant de mal que les doctrines altérées de Galien en avaient causé antérieurement.

### IV. ANATOMO-PATHOLOGISME DE BONET.

Nous avons vu invoquer successivement, pour expliquer les phénomènes vitaux, les forces chimiques et les propriétés physiques des tissus de l'économie. Ce démembrement de la doctrine de Van Helmont ne devait pas s'arrêter là : il fallait aussi que l'anatomie pathologique, préconisée par le réformateur flamand, vint réclamer sa part d'influence et que cette part fut prépondérante. Cette tâche fut accomplie par Théophile Bonet (1620-1689), lorsqu'il publia en 1679 son *Sepulchretum anatomicum*.

L'*anatomo-pathologisme*, c'est-à-dire l'abus de l'anatomie pathologique comme cause pathogénique, n'est, comme l'indique son nom, qu'une doctrine médicale qui rattache toutes les maladies à des lésions des organes. La lésion est dans cette doctrine l'élément primordial, la cause prochaine de toutes les maladies; elle ne doit pas son existence à un état morbide antérieur, mais elle crée un état morbide.

Nous n'avons qu'à renvoyer le lecteur à la partie de notre travail, dans laquelle nous exposons les opinions pathologiques de Van Helmont, pour prouver que manifestement c'était s'écarter de lui que d'admettre de pareilles propositions. En effet, selon Van Helmont, la lésion est toujours secondaire; pour qu'elle ait pu se produire, il faut qu'il y ait eu antérieurement une maladie qui ait troublé la nutrition de la partie lésée.

La doctrine de Bonet n'était pas nouvelle; elle était déjà connue dans l'antiquité. Seulement, à cette époque, c'était surtout à des altérations des humeurs qu'on attribuait les maladies, et on attachait moins d'importance

aux lésions des solides. Mais les écrits de Van Helmont avaient fait justice de ces prétendues humeurs peccantes, qui n'existaient que dans l'imagination de leurs partisans. Il était à prévoir que dans un délai rapproché les Écoles humorales, forcées de laisser là les humeurs malades, n'auraient pas tardé à se rejeter sur les tissus malades dont l'existence ne pouvait être contestée.

L'anatomo-pathologisme n'est donc qu'une des faces de l'humorisme; il a beau prendre un autre nom : il remonte directement jusqu'au médecin de Pergame qui écrivait : *Morbum esse lœsionem structuræ vel functionis.*

Cette doctrine ne tarda pas à se répandre assez généralement, grâce à ses aspects séduisants. Elle fut appuyée, du reste, par des hommes très-éminents dont le nom est entouré aujourd'hui encore du plus profond respect. Meckel (1724-1774) et Mascagni (1752-1815) s'en firent plus tard les ardents défenseurs; et l'influence qu'elle exerça sur les esprits fut si profonde qu'aujourd'hui encore elle compte de nombreux partisans, surtout au sein de l'École médicale allemande.

L'anatomie pathologique rend à coup sûr de très-grand services à la science médicale; nul n'a mieux que Van Helmont fait ressortir son importance, mais il y a loin de là à lui attribuer une part prépondérante. Entre le tissu malade, mais vivant, et le tissu malade tel qu'on le trouve dans les amphithéâtres de dissection; il existe une immense différence : celle qui sépare la vie et la mort. On retrouve une lésion à l'autopsie; est-on en droit de conclure à l'existence de cette lésion comme cause prochaine de la maladie?

Rien dans la nature ne se produit sans cause; celle-ci peut ne pas être manifeste; mais pour cette raison on n'est pas autorisé à nier son existence. Une lésion interne, médicale, n'est pas plus une cause première que l'est une plaie extérieure. Elle est le produit d'une cause qui a agi sur le tissu; quand elle est produite, elle détermine à coup sûr des effets qui lui sont propres, mais ces effets ne constituent pour ainsi dire que des épiphénomènes ajoutés aux symptômes de la maladie même.

L'anatomo-pathologisme part de la lésion comme élément pathogénique primordial : la pneumonie existe, *parce que* le tissu pulmonaire est engorgé.

Van Helmont croit, au contraire, que la pneumonie existe *quand* le tissu pulmonaire est engorgé. Il y a entre ces deux manières de voir une différence radicale. L'engorgement pulmonaire est pour les anatomo-pathologistes une cause première; selon Van Helmont, au contraire, il ne se produit pas sans raison; il faut qu'il existe une cause qui, apportant un trouble aux phénomènes de la nutrition, ait déterminé cet engorgement au poumon plutôt qu'ailleurs. Quand la pneumonie existe, il reconnaît volontiers qu'elle peut agir à son tour comme cause morbide occasionnelle et déterminer ainsi une maladie. Le seul privilége que Van Helmont accorde à la lésion est celui de pouvoir modifier les caractères cliniques qu'offre toute inflammation franche et qui varient suivant le siége qu'occupe la maladie.

### V. ANIMISME DE STAHL.

Quand Stahl (1660-1734) publia ses premiers ouvrages en 1683, quatre doctrines organiciennes sous des noms différents venaient, ainsi que nous l'avons vu, de faire leur entrée sur la scène scientifique : la chémiâtrie, l'iatro-mathématicisme, le solidisme et l'anatomo-pathologisme. L'une excluait l'autre, et aucune d'elles ne fournissait des données assez précises et assez positives pour permettre d'édifier par son concours une doctrine médicale satisfaisante.

Partout il y avait lutte et incertitude; le terrain manquait sous le pied des médecins : aussi ne pouvait-on rester longtemps dans cet état de doute; bientôt, en effet, deux nouvelles doctrines médicales furent proposées à la fin du XVII^e siècle, pour remplacer celles qui ne satisfaisaient plus personne. Ce furent l'*animisme* de Stahl et le *dynamisme* de Fréd. Hoffmann.

Georges Ernest Stahl est le fondateur de l'animisme, doctrine d'après laquelle l'âme est la cause immédiate de tous les phénomènes physiques et moraux qui se produisent dans le corps humain. Les théories chimiques et physiques n'ont plus rien à voir ici; elles n'interviennent que pour accomplir leurs actes sous la direction suprême de l'âme (1). Toutes les

(1) AUBER, *loc. cit.*, p. 201.

fonctions du corps humain s'accomplissent par l'influence de l'âme : c'est elle qui digère, pense, fait circuler le sang; c'est par elle que le corps résiste aux influences extérieures auxquelles il est soumis.

Tant qu'elle accomplit son travail avec régularité, la santé se maintient intacte; elle décline et la maladie se produit, du moment où l'âme néglige les affaires de son gouvernement ou se trouve atteinte trop violemment par une cause morbifique externe.

« Si nous réfléchissons que la doctrine de l'archée de Van Helmont » était presque généralement adoptée dans les Écoles allemandes vers la » fin du XVII^e siècle, et que Georges Wolfgang Wedel, maître de Stahl, fut » l'un des plus célèbres défenseurs de ce système, nous cessons de nous » étonner que la théorie dynamique ait pu prendre naissance à cette époque; » car *pour la produire, il ne fallait que substituer l'âme à l'archée*(1). »

L'historien allemand, en écrivant ces lignes, exprime une idée que l'on trouve reproduite dans toutes les histoires de la médecine. Il n'en pouvait être autrement; car l'*âme* de Stahl et l'*archée* de Van Helmont ont la même signification. Que l'on substitue dans les œuvres de Van Helmont le mot *âme* au mot *archée,* on reconnaîtra que le système de l'animisme produit par Stahl dans les premières années du XVIII^e siècle est en tout semblable à la doctrine de Van Helmont, ensevelie momentanément sous les désastreux effets de l'impulsion qu'elle avait imprimée à l'étude des sciences naturelles.

Par une réaction malheureuse et exagérée contre les tendances chimiques et physiques qui se retrouvaient dans tous les pays à cette époque, Stahl, quoique professeur de chimie, proposait de bannir cette branche, ainsi que la physique et l'anatomie, de l'étude de la médecine. Sous ce rapport, son système l'a entraîné trop loin; cela nous prouve que, comme ses adversaires, les organiciens de tout nom (chimistes, physiciens, mathématiciens, anatomo-pathologistes), il n'a vu la science médicale que sous une seule de ses faces : celle qui se rapporte à la cause première des maladies, — et qu'il a négligé complétement l'étude et l'observation des phénomènes physiques et chimiques qui se passent dans le corps humain.

(1) KURT SPRENGEL, *Histoire de la médecine*, trad. Jourdan, t. V, p. 199.

L'animisme de Stahl a exercé, pendant tout le XVIIIe siècle, une influence très-grande sur la médecine. Attaquée avec la plus grande vivacité par Frédéric Hoffmann, elle résista cependant à ces attaques et parvint à se continuer sous une forme un peu modifiée par Ernest Platner, de Leipzig, jusqu'à l'époque actuelle, grâce à l'École de Montpellier.

### VI. DYNAMISME DE HOFFMANN.

Frédéric Hoffmann (1660-1742), le contemporain de Stahl, proposa, en opposition à ce dernier, une doctrine médicale connue sous le nom de *dynamisme,* dont il emprunta les éléments au solidisme de Baglivi. Pour Hoffmann comme pour Baglivi, la vie se trouva réduite à n'être que la conséquence du mouvement des organes. Les parties solides du corps sont aussi les seules qui interviennent activement dans le travail de l'économie animale, et toutes les altérations subies par les liquides sont l'effet d'une action exercée par les solides.

D'après Hoffmann, la matière organique jouit naturellement de propriétés de cohésion, de résistance et d'affinité, qu'elle doit à un éther particulier sécrété par le cerveau. Cet éther porté dans toute l'économie est la cause première des phénomènes vitaux.

Hors de cet éther et par suite hors de la force vitale, Hoffmann place l'âme qui n'a rien à voir dans la production des phénomènes vitaux. Il s'éloignait de Stahl sous ce rapport à un double point de vue : il admettait une âme distincte de la vie et sans action sur les phénomènes vitaux.

La vie n'est donc que la mise en jeu ou l'activité des fonctions naturellement inhérentes à la matière organisée; tout dans cette théorie est rapporté au mouvement continuel du cœur et des artères, qui maintient l'intégrité du mélange des liquides (1). Quand ces mouvements sont intervertis ou troublés par une cause quelconque, il en résulte un désordre dans toutes les parties liquides de l'économie et par suite la maladie. Quant à la cause qui détermine le mouvement, elle existe, comme nous l'avons déjà dit, dans un éther sécrété par le cerveau.

(1) KURT SPRENGEL, *loc. cit.*, V, p. 291.

## VII. DOCTRINE ÉCLECTIQUE DE BOERHAAVE.

Pendant que Stahl et Hoffmann travaillaient en Allemagne, chacun dans un sens opposé, à créer un nouveau système de doctrines médicales, il surgit à Leyde un homme d'une activité prodigieuse qui était appelé à exercer sur la médecine une immense influence. Nous voulons parler de Hermann Boerhaave (1668-1738).

Il arriva au moment où Stahl et Hoffmann commençaient leur opposition contre l'importance exagérée attribuée aux forces physiques et chimiques dans l'explication des phénomènes vitaux. Physicien et chimiste lui-même, Boerhaave ne pouvait pas se rallier à l'opinion de Stahl, qui, comme nous l'avons dit, ne faisait aucun cas des sciences accessoires à la médecine.

La tendance naturelle de l'esprit de Boerhaave le portait plutôt vers la doctrine de Hoffmann et celle des chémiâtres; mais l'élévation de son génie le sauva du travers dans lequel ceux-ci étaient tombés et lui fit reconstituer, quoique très-imparfaitement, la science médicale sur les bases que lui avait assignées Van Helmont. La doctrine qu'il s'efforça de faire admettre, tenait compte de toutes les forces physiques et chimiques dans la production des phénomènes vitaux; mais au-dessus de ces propriétés passives et les dominant, il admettait des forces actives tout à fait distinctes des propriétés naturelles. « On retrouve dans la doctrine de Boerhaave » les vues larges et fécondes du père de la médecine sur la nature médi- » catrice; on y retrouve l'atomisme d'Épicure et de Descartes, l'humorisme » de Galien et des Arabistes, le solidisme de Themison, de Bellini et de » Pitcairn, le chimisme de Van Helmont, la chémiâtrie de Sylvius Deleboe : » tout cela organisé et coordonné avec un art qui fait de la médecine un » ensemble imposant et grandiose (1). »

Boerhaave rattachait tous les phénomènes vivants à une force radicale de cohésion, inhérente à la fibre. La santé dépend de l'état normal de cette force radicale et la maladie existe, si elle vient à pécher par excès ou par défaut.

La diminution de la force radicale est directe, immédiate, ou le résultat

(1) AUBER. *loc. cit.*, p. 211.

de l'effort des liquides circulants; elle amène à sa suite la faiblesse de la fibre.

La rigidité de la fibre tient, au contraire, à un excès de force radicale, qui peut être direct aussi ou dépendre du rétrécissement des vaisseaux, de résistances trop considérables ou d'obstacles à la circulation.

Ce que nous venons de dire de la fibre s'applique à tous les tissus solides du corps vivant. Nous en trouvons une application dans la théorie que Boerhaave admettait sur la nature de l'inflammation; elle est assez connue pour que nous puissions nous borner à n'en dire que quelques mots. Selon Boerhaave, l'origine de l'inflammation ne se trouve pas dans une irritation de la partie malade; cette partie est passive en quelque sorte et l'inflammation est due à ce que les globules du sang, se trompant de route, s'engagent dans des vaisseaux capillaires trop étroits pour les laisser passer. De là stase sanguine, rougeur, tuméfaction; en un mot, tous les phénomènes extérieurs de l'inflammation. Quant au tissu même, les modifications qu'il subissait étaient toujours consécutives à cette stase sanguine.

Comme nous l'avons dit en commençant ce chapitre, la tendance naturelle de son esprit rapprochait beaucoup plus Boerhaave de Baglivi et de Hoffmann que de Stahl. Sans oser, comme les premiers, affirmer que la vie est un effet de la manifestation des propriétés physiques et chimiques du corps, Boerhaave accordait cependant, comme le démontre sa théorie sur l'inflammation, une importance extrême à ces propriétés; sa force radicale, qui n'est autre chose en définitive que la force vitale, était complétement reléguée sur le second plan et ne se produisait que comme une espèce de *Deus ex machina,* pour tirer Boerhaave de l'embarras où l'auraient placé des doctrines chémiâtriques ou iatro-mécaniciennes pures.

Quoi qu'il en soit, la doctrine de Boerhaave exerça une immense influence à l'époque où il la produisit; grâce à la position qu'il occupait à Leyde comme professeur de clinique, il eut le bonheur de voir ses idées répandues par ses élèves dans toutes les parties du monde. Son enseignement fut très-fécond et inspira les travaux d'un grand nombre de ses successeurs. Il y eut plus : Boerhaave s'efforçait en vain de subordonner l'importance

de la force vitale à celle des propriétés physiques du corps : c'est de son École même que devait sortir le plus grand génie de la physiologie moderne, celui qui devait mettre un terme à toutes ces discussions scholastiques oiseuses, dans le dédale desquelles la médecine s'oubliait. Nous avons nommé Albert Haller (1708-1777), qui porta le coup de grâce à son maître par la découverte de l'irritabilité.

Nous n'avons pas à nous étendre ici sur la découverte faite par Haller. Il nous suffira de dire qu'elle a permis à Bordeu (1722-1776) de réédifier toute la doctrine de Van Helmont, en laissant toutefois de côté le style allégorique de ce dernier.

## VIII. ORGANO-PHYSIOLOGISME DE BORDEU.

Bordeu tira de la découverte de l'irritabilité tout le parti qu'il était possible d'en obtenir. Il prouva aux médecins qu'il ne suffit pas dans l'étude de la médecine d'examiner les conditions physiques et chimiques du corps humain et de les considérer comme expliquant tous les phénomènes, quitte à admettre alors la force vitale comme une influence occulte, étrangère à l'économie animale, et qui accompagnerait ces manifestations. Il faut agir autrement; il faut aller plus loin : la nature doit être étudiée comme elle se présente, c'est-à-dire animée, vivante, se modifiant continuellement sous l'influence des causes d'irritation. Étudier le corps vivant, en faisant abstraction de la force vitale, ce n'est pas observer fidèlement la nature, puisqu'on néglige la qualité essentielle du corps organisé, — la vie.

Pour Bordeu, l'essence de la vie animale est tout entière dans la sensibilité et la motilité (1). La sensibilité siége dans les nerfs, mais elle a pour foyer principal le cerveau et l'épigastre. « L'action de cette sensibilité est » des plus étendues; elle dirige toutes les fonctions; elle conduit le mou- » vement morbide; elle règle l'action des remèdes; elle varie et se modifie » dans toutes les parties qu'elle unit, de telle sorte que liées entre elles » par un intérêt commun et à peu près comme les membres d'une républi- » que, chacune travaille à son profit et concourt ainsi à la conservation de

(1) AUBER, *loc. cit.*, p. 215.

» l'ensemble. Cette sensibilité est commune à l'homme et aux animaux, » mais elle est éclairée et relevée dans celui-ci par l'action de l'âme qui le » place naturellement à la tête de tous les êtres de la création (1). »

Nous avons cité ce passage qui donne une idée assez claire du système de Bordeu, parce qu'il est impossible de mieux prouver les rapports qui rattachent ce système à celui de Van Helmont. A la sensibilité de Bordeu — essence de la vie —, substituez le synonime de Van Helmont, l'archée, et la doctrine devient identiquement la même.

La différence immense qui sépare Bordeu de toutes les Écoles organiciennes, c'est que pour lui la vie n'est pas le résultat des propriétés naturelles du corps; mais une force primitive, inhérente à la fibre animale, — cause et non effet des phénomènes du corps vivant. Van Helmont n'a pas dit autre chose; et si parfois sa pensée se trouve entourée d'images, il n'est pas difficile de la dégager de ses œuvres, identique à celle que formula Bordeu.

Un autre point de la doctrine de Bordeu, qui paraît avoir été emprunté aux écrits de Van Helmont, est la vie propre des divers organes de l'économie. Chaque partie du corps humain jouit d'une action propre et indépendante. Van Helmont n'a-t-il pas admis dans tous les organes des archées locaux — *Archei insiti?* — La santé provient pour Bordeu comme pour Van Helmont, de la bonne harmonie des diverses parties du corps; si cette harmonie est troublée en un point, il en résulte un désordre de toute l'économie, c'est-à-dire la maladie. C'est l'histoire de la révolte des archées locaux contre le recteur central épigastrique.

La doctrine de Bordeu, qui ressemble sous tant de rapports à celle de Van Helmont, exerça, quand elle se produisit, une immense influence sur les esprits. Elle ramenait la médecine dans la voie de l'observation de la nature vivante et lui assurait ainsi la seule base certaine sur laquelle elle pût s'asseoir. Il y a plus : Bordeu eut le bonheur de paraître à une époque où toutes les variétés possibles de doctrine venaient de se produire en médecine; toutes péchaient par leur exclusivisme : aucune d'elles ne répondait aux faits. C'est ce que prouva Bordeu. Il déblaya le terrain scientifique et

(1) Auber, *loc. cit.*, p. 215.

prépara ainsi la voie à Brown, à Bichat, à Broussais, aux trois doctrines vitalistes modernes les plus importantes.

### IX. VITALISME DE BARTHEZ.

Nous n'avons plus que peu de mots à ajouter à ce que nous venons de dire. Deux systèmes doivent encore se placer ici, avant que nous arrivions à Bichat et à Broussais.

Barthez (1734-1806), le fondateur du vitalisme de l'École de Montpellier, rattacha tous les phénomènes des corps vivants à l'influence de la force vitale à laquelle il subordonnait toutes les propriétés physiques et chimiques.

Sa définition de la maladie est intéressante à rappeler, parce qu'elle résume en quelque sorte toute sa doctrine et offre une grande analogie, avec les idées exprimées par Van Helmont : la maladie est l'œuvre du principe vital, une sorte de fonction propre à l'état morbide qui a, comme les fonctions de l'état physiologique, un but utile et consiste dans un concours d'actions harmoniques, régies par des lois (1).

### X. DOCTRINE DE BROWN.

Le règne des doctrines matérialistes était passé depuis que Bordeu leur avait porté le dernier coup. Aussi toutes les doctrines médicales nouvelles admettent comme point de départ l'étude du tissu vivant, doué d'une force spéciale. C'est sur le nom de cette force que portera surtout la différence. Nous ne voulons pas dire que les systèmes de Brown, de Bichat et de Broussais ne diffèrent que par la terminologie; car ces doctrines s'éloignent considérablement par les effets thérapeutiques qu'elles entraînent. Mais toutes les trois elles admettent comme fait premier et capital l'existence de la force vitale propre aux tissus comme force première et non comme conséquence de propriétés naturelles physiques ou chimiques.

Pour Brown (1736-1788) cette force vitale des tissus se manifeste par

(1) AUBER, *loc. cit.*, p. 229.

l'*incitabilité*. Il entendait par-là la propriété dont jouissent tous les tissus vivants de réagir sous l'impression d'un corps irritant. La santé et la maladie proviennent soit de l'état normal de l'incitabilité, soit de l'excès ou du défaut de cette même propriété.

Brown admettait en même temps des agents incitants divers; et toute sa thérapeutique consistait à déterminer dans un état morbide l'état de l'incitabilité, à la diminuer quand elle était en excès, à l'augmenter quand elle faisait défaut. — De là deux catégories de maladies : les maladies sthéniques et les maladies asthéniques, représentées respectivement au plus haut degré par la pléthore sanguine et par l'anémie.

Le défaut capital du système de Brown est d'avoir confondu sous la seule dénomination d'incitabilité deux propriétés bien distinctes : la *sensibilité*, source du sentiment, et l'*irritabilité*, source du mouvement. Il est vrai que ce sont deux manifestations d'une même cause, la force vitale; mais les effets qu'elles produisent n'en sont pas moins différents.

## XI. DOCTRINE DE BICHAT.

Bichat succède à Brown dans l'ordre chronologique, mais il dérive plutôt de Bordeu. Pour Bichat, la force vitale est le principe même de la vie et la cause de tous les phénomènes qui la caractérisent. Il range tous les phénomènes en deux grandes catégories : ceux qui sont propres à la vie organique ou de nutrition, et ceux qui se rapportent à la vie animale ou de relation. A ces deux catégories de phénomènes correspondent deux ordres d'organes, dans chacun desquels la vie se manifeste par ses deux propriétés fondamentales : la sensibilité et la contractilité, animales ou organiques.

La pathologie de Bichat est la reproduction de ces idées physiologiques : de même qu'il se passe dans le corps humain deux ordres de phénomènes normaux, on y rencontre deux ordres de troubles, de maladies. Ce sont les maladies qui modifient la vie animale et celles qui altèrent la vie de relation. Tout en établissant cette distinction, Bichat n'y attachait cependant pas une importance excessive: car, comme il le dit, tel est l'en-

chaînement des deux vies, que l'une ne peut guère être altérée sans l'autre (1).

## XII. DOCTRINE DE BROUSSAIS.

La dernière théorie que nous ayons à signaler ici est la doctrine de l'irritation de Broussais. Elle est encore présente à l'esprit de la génération médicale actuelle; aussi nous bornons-nous à en indiquer les traits principaux, les seuls qui puissent nous intéresser au point de vue du sujet que nous traitons.

Selon Broussais, tous les phénomènes de la vie dérivent de l'*irritabilité:* c'est la faculté dont jouissent tous les corps vivants de sentir et de se mouvoir. Cette faculté est mise en jeu par l'action des irritants.

L'irritation existe à différents degrés suivant les conditions du sujet; ainsi l'âge, le sexe, le tempérament, etc., sont autant d'éléments qui la modifient. Pour que l'irritabilité se manifeste (en d'autres termes, pour que la vie existe), il faut qu'elle soit mise en jeu par l'action des irritants. La vie ne se maintient donc que par une réaction. Suivant que l'irritant est plus ou moins actif, il détermine la santé ou l'irritation, s'il est trop énergique, — la débilité dans le cas contraire.

L'irritation est le point de départ de la maladie dans la doctrine de Broussais. Dans ses ouvrages on ne trouve pas de définition nette et précise de ce terme; il est vrai que la signification du mot ressort assez clairement de l'ensemble de ses travaux. L'irritation est l'état de l'organe qui constitue le premier degré de la maladie. Il n'y a pas encore de lésion anatomique; mais une certaine disposition fonctionnelle de la partie, en vertu de laquelle le travail de nutrition intime est gêné dans sa marche. Par suite de ce trouble, il ne tarde pas à se produire un engorgement à l'endroit irrité; et les symptômes de l'inflammation succèdent bientôt à cet engorgement.

L'irritation de la partie est donc le point de départ de la maladie. En quoi diffère-t-elle de l'*épine* de Van Helmont? Nous ne parvenons pas à saisir de différence entre ces deux termes. Qu'on n'oublie pas que Van

(1) AUBER, *loc. cit.*, p. 257.

Helmont ne se servait de l'épine que comme une image pouvant rendre sa pensée plus saisissable : *Quoties ergo non vitale, in agrum vitalem est insertum, indignatur Archeus, et excandescit, ut istud peregrinum è sui anatomiâ excludat. Quod in limine hujus tractatus, per Spinam digito infixam edocui* (1).

Broussais, pas plus que Van Helmont, n'a su définir en termes précis ce premier état de la maladie auquel il a donné le nom d'*irritation :* terme vague, plus scientifique que le mot *épine,* mais qui répond identiquement à la même idée.

Un autre point capital de la doctrine de Broussais, est la grande importance qu'elle attribue à l'irritation de l'estomac dans la production des maladies. « C'est l'estomac qui fait souffrir, qui engorge, qui désorganise, » en même temps qu'il convulse et fait délirer (2). »

Il nous suffira de rappeler ces lignes et de les rapprocher des opinions du médecin flamand, pour prouver que Broussais n'a fait que reproduire sous ce rapport l'opinion de Van Helmont. Notre auteur plaçait le siége primitif des fièvres — leur nid, comme il se plaisait à l'appeler dans son style imagé — dans l'estomac, et rapportait tous les phénomènes morbides à l'état de cet organe. A deux siècles de distance, nous voyons reparaître l'opinion de Van Helmont sous le patronage d'un des plus grands esprits médicaux du XIX^e siècle.

## CONCLUSION GÉNÉRALE.

Nous nous arrêterons ici dans notre examen des doctrines qui se sont succédées depuis Van Helmont. Nous ne dirons rien des doctrines médicales contemporaines; car aujourd'hui encore nous sommes à une période de tâtonnement et d'incertitude. Les discussions de principes qui s'élèvent de temps en temps dans les Académies de médecine de Belgique et de France, et dans les Sociétés savantes d'Allemagne et d'Angleterre, sont là pour établir la vérité de cette proposition. Une tendance se manifeste dans

(1) *De febr.*, XIII, 5, p. 774.
(2) AUBER, *loc. cit.*, p. 248.

quelques pays, notamment en Allemagne, pour en revenir à l'anatomo-pathologisme de Bonet. L'École allemande, sous l'impulsion d'un homme de génie, est absorbée tout entière par l'étude de l'anatomie pathologique. Si jusqu'à présent Virchow a réussi à ne pas tomber dans l'anatomo-pathologisme, il se manifeste malheureusement parmi ses élèves une tendance très-marquée à exagérer les opinions du maître, et à pousser la science dans l'impasse d'un mécanicisme déguisé qui la ferait reculer de deux siècles.

Un mot encore avant de terminer. Le reproche capital fait à Van Helmont est qu'il n'a pas su reconstruire de doctrine, après avoir renversé celle de ses devanciers. Nul ne lui conteste ses mérites comme critique éminent; mais presque tous ceux qui ont écrit sur sa vie et ses œuvres, lui dénient le génie de la création.

A notre avis, c'est une injustice; injustice d'autant plus évidente, que le XIXe siècle a agité les questions que Van Helmont avait soulevées, et paraît disposé à les résoudre dans le même sens que le médecin flamand.

Broussais n'a-t-il pas exposé sur les fièvres des idées identiques à celles de Van Helmont?

La simplification thérapeutique — préconisée outre mesure par Skoda — n'est-elle pas partout dans une certaine limite à l'ordre du jour?

La question de la saignée et des stimulants, soulevée il y a une quinzaine d'années par Todd en Angleterre, n'a-t-elle pas bouleversé toute la pratique médicale anglaise dans le sens qu'avait indiqué Van Helmont? L'Allemagne médicale a une grande tendance à se rallier à ces idées; et pour ce qui concerne la France, il nous suffira de citer les noms de MM. Trousseau et Beau, et de rappeler les nombreux travaux publiés depuis quelques années dans ce pays contre l'abus des saignées et les avantages d'une alimentation bien entendue dans les maladies aiguës, — pour prouver que là aussi la foi dans les opinions thérapeutiques de Broussais et de Bouillaud est fortement affaiblie.

Sur le terrain de la pathologie interne, ses doctrines ne sont pas moins fécondes. Chose étrange et qui prouve bien toute l'influence exercée par cet homme de génie : à peine Van Helmont a-t-il succombé que la médecine

sort du long sommeil dans lequel elle était plongée depuis Galien. De nombreuses doctrines — produits bâtards de son système — se disputent l'empire médical pendant plus d'un siècle : la chémiâtrie, le solidisme, l'anatomo-pathologisme, l'iatro-mécanicisme se succèdent et sont successivement repoussés par les médecins comme ne répondant pas aux faits. La doctrine de Van Helmont, trop avancée pour son époque, n'a pas été comprise par ses contemporains; et il nous faut arriver jusqu'à Bordeu pour retrouver la médecine au point où l'avait placée le réformateur flamand.

Nous avons indiqué plus haut les opinions que Bordeu a fait prévaloir : ce sont celles de Van Helmont. On avait beau vouloir s'écarter des rêveries *de ce méchant pendard flamand qui n'a jamais rien fait qui vaille* (1), *de cette canaille de chimiste* (2), la logique des faits, plus puissante que les haines et les préjugés, ramenait forcément les idées de Van Helmont à flot. Et toutes les tentatives qui se sont succédées pendant plus de deux siècles, n'ont abouti qu'à les confirmer, et à nous ramener forcément, mais convaincus, dans le profond sillon que de sa main puissante il avait tracé pour l'étude de la médecine.

Quel plus bel éloge peut-on faire du génie du réformateur flamand?

(1) LETTRES DE GUY PATIN, publ. par *Reveillé Parise*, t. I, p. 355.
(2) *Loc. cit.*, t. II, p. 117.

# TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

INTRODUCTION. . . . . 3

## PREMIÈRE PARTIE.

## BIOGRAPHIE DE VAN HELMONT.

### CHAPITRE PREMIER.

ÉTUDES DE VAN HELMONT, 1577-1600.

Études universitaires. . . . . 7
Refuse le titre de *Magister Artium* . . . . . 8
Leçons des jésuites. Leur influence . . . . . *Ib.*
Aborde l'étude des sciences naturelles . . . . . 10
Étudie le droit . . . . . *Ib.*
Revient à l'étude des sciences naturelles appliquées à la médecine. . . . . 11
Se décide à embrasser la carrière médicale . . . . . 12
Sa promotion au doctorat . . . . . 13

### CHAPITRE DEUXIÈME.

VOYAGES DE VAN HELMONT, 1600-1605.

Débuts dans la pratique . . . . . 14
Donne le cours de chirurgie . . . . . 15
Premier voyage . . . . . 16
Histoire de la gale dont il fut atteint . . . . . *Ib.*
Deuxième voyage . . . . . 19

Pages.
Son retour en Belgique . . . . . 21
Son séjour à Anvers . . . . . 22

## CHAPITRE TROISIÈME.

1605-1621.

Dévouement de Van Helmont . . . . . 22
Mariage de Van Helmont. . . . . 23
Ses recherches chimiques . . . . . 24
Ses recherches anatomo-pathologiques . . . . . 25
Caractère . . . . . 26
Publie le *Dageraad*. . . . . 27

## CHAPITRE QUATRIÈME.

PROCÈS ET EMPRISONNEMENT, 1621-1642.

Publication du traité *de Magnetica vulnerum curatione*. . . . . 28
Condamnations prononcées par les Écoles . . . . . 29
Publication du *Supplementum de spadanis fontibus* . . . . . 30
Édit de l'inquisition . . . . . 31
Premier interrogatoire de Van Helmont . . . . . Ib.
Suspension des poursuites . . . . . 32
Reprise des poursuites . . . . . Ib.
Nouvelle suspension des poursuites . . . . . 33
Emprisonnement de Van Helmont. . . . . 34
Phases diverses du procès . . . . . Ib.
Issue du procès . . . . . 36
Conclusion . . . . . 38

## CHAPITRE CINQUIÈME.

DERNIÈRES ANNÉES DE VAN HELMONT.

Mort de deux de ses fils . . . . . 39
Son dévouement pour les pestiférés . . . . . 40
Publication du *Traité des fièvres* . . . . . 41
Derniers moments de Van Helmont . . . . . 42
Conclusion . . . . . 44

# DEUXIÈME PARTIE.

## BIBLIOGRAPHIE.

### CHAPITRE PREMIER.

Pages.
Dageraad . . . . . 49

### CHAPITRE DEUXIÈME.

De magnetica vulnerum naturali et legitima curatione, contra R. P. Joannem Roberti theologiæ doctorem societatis Jesu . . . . . 50

### CHAPITRE TROISIÈME.

Supplementum de spadanis fontibus . . . . . 52

### CHAPITRE QUATRIÈME.

Febrium doctrina inaudita . . . . . 54

### CHAPITRE CINQUIÈME.

De lithiasi . . . . . 57

### CHAPITRE SIXIÈME.

Scholarum humoristarum passiva deceptio atque ignorantia . . . . . 58

### CHAPITRE SEPTIÈME.

Tumulus pestis. . . . . 60

### CHAPITRE HUITIÈME.

Ortus Medicinæ . . . . . 63

### CHAPITRE NEUVIÈME.

Commentaire sur le premier livre du régime d'Hippocrate περὶ διαιτης . . . . 68

## CHAPITRE DIXIÈME.

Pages.
Commentaire sur un livre d'Hippocrate intitulé περι τροφης. . . . . 69

## CHAPITRE ONZIÈME.

Eisagoge in artem medicam a Paracelso restitutam . . . . . 70

—

# TROISIÈME PARTIE.

## PATHOLOGIE GÉNÉRALE.

## CHAPITRE PREMIER.

### PRINCIPES PHYSIOLOGIQUES.

I. Duumvirat . . . . . 73
II. Archée . . . . . 74
III. Processus de la digestion . . . . . 77

## CHAPITRE DEUXIÈME.

### IDÉE GÉNÉRALE ET DÉFINITION DE LA MALADIE.

I. Importance d'une bonne définition de la maladie. . . . . 79
II. État de la question avant Van Helmont. — Critique. . . . . 80
III. Critique et réfutation de la doctrine des Écoles . . . . . 82
IV. Opinion de Van Helmont . . . . . 84
1. La vie elle-même est le siége de la maladie . . . . . 85
2. Les accidents traumatiques ne sont pas des maladies . . . . . *Ib.*
3. Caractères d'une bonne definition. . . . . 86
4. Du processus morbide : . . . . . *Ib.*
V. Résumé.
1. La maladie est une modalité de la force vitale . . . . . 88
2. Van Helmont réintègre la spécificité morbide . . . . . 89
3. L'opinion de Van Helmont est l'antithèse de l'ontologie . . . . . 90

## CHAPITRE TROISIÈME.

### ÉTIOLOGIE.

Pages
I. Cause efficiente interne . . . . . 92
II. Cause occasionnelle externe. . . . . 94

## CHAPITRE QUATRIÈME.

Des symptômes et des produits. . . . . 95

## CHAPITRE CINQUIÈME.

### CLASSIFICATION DES MALADIES.

I. Généralités. . . . . 97
II. Division des maladies . . . . . *Ib.*
A. Maladies archéales. . . . . 98

## CHAPITRE SIXIÈME.

### B. MALADIES DUES A DES CAUSES OCCASIONNELLES.

Généralités et subdivision . . . . . 102

### I. RECEPTA.

1. Injecta a sagis. . . . . 103
2. Concepta . . . . . 106
3. Inspirata . . . . . 110
4. Suscepta . . . . . 112

### II. RETENTA.

1. Retenta assumta . . . . . 113
2. Retenta innata. . . . . 114
*A.* Relicta. . . . . 115
*B.* Transmutata. . . . . 116
*C.* Transmissa . . . . . 118

—

# QUATRIÈME PARTIE.

## PATHOLOGIE SPÉCIALE.

## CHAPITRE PREMIER.

### DES FIÈVRES.

I. Examen critique des opinions des Écoles . . . . . 119

Pages.
II. Opinion de Van Helmont . . . . . 121
1. Exposé . . . . . *Ib.*
2. Résumé de l'opinion de Van Helmont . . . . . 124
III. Siége des fièvres . . . . . 125
IV. Causes occasionnelles des fièvres . . . . . 127
V. Traitement des fièvres . . . . . 128
1. Saignée . . . . . *Ib.*
2. Purgatifs . . . . . 129
3. Diaphorétiques . . . . . 130
4. Eaux distillées. . . . . 131
5. Décoctions de racines . . . . . *Ib.*
6. Pierres précieuses, perles et corail . . . . . 132
7. Vésicatoires . . . . . *Ib.*
8. Lavements . . . . . 133
9. Du régime à prescrire dans les fièvres . . . . . 134

## CHAPITRE DEUXIÈME.

### DES CATARRHES.

I. Opinion admise avant Van Helmont . . . . . 137
II. Opinion de Van Helmont . . . . . 138
III. Coryza . . . . . 140
IV. Traitement du coryza et des affections bronchiques et pulmonaires chroniques . 141

## CHAPITRE TROISIÈME.

### DE L'ASTHME.

I. Asthme des femmes . . . . . 145
II. Asthme commun aux deux sexes. . . . . 146
1. Sa nature . . . . . *Ib.*
2. Causes occasionnelles . . . . . 148
3. Division. . . . . 150
1°) Asthme sec . . . . . *Ib.*
2°) Asthme humide. . . . . *Ib.*
3°) Asthme mixte . . . . . 151
III. Traitement de l'asthme. . . . . *Ib.*

## CHAPITRE QUATRIÈME.

### PLEURÉSIE.

I. Opinions admises avant Van Helmont . . . . . 153
II. Opinion de Van Helmont . . . . . *Ib.*
III. Traitement de la pleurésie . . . . . 155

## CHAPITRE CINQUIÈME.

### HYDROPYSIE.

Pages.
I. Opinions admises avant Van Helmont . . . . . 158
II. Opinion de Van Helmont . . . . . 159
III. Traitement de l'hydropysie . . . . . 163

## CHAPITRE SIXIÈME.

### ARTHRITIS (GOUTTE).

I. Opinion des Écoles . . . . . 163
II. Opinion de Van Helmont . . . . . *Ib.*
III. Traitement de l'arthritis . . . . . 166

## CHAPITRE SEPTIÈME.

### LITHIASE.

I. Examen critique de l'opinion des Écoles sur la genèse des calculs . . . . . 167
II. Opinion de Van Helmont . . . . . 169
III. Traitement . . . . . 172
1. Antérieur à Van Helmont . . . . . *Ib.*
2. Traitement suivi par Van Helmont . . . . . 173

## CHAPITRE HUITIÈME.

### ICTÈRE.

I. Opinion des Écoles . . . . . 177
II. Opinion de Van Helmont . . . . . *Ib.*
III. Traitement . . . . . 178

## CHAPITRE NEUVIÈME.

### APOPLEXIE.

I. Opinion des Écoles . . . . . 179
II. Critique et opinion de Van Helmont . . . . . *Ib.*
III. Traitement de l'apoplexie . . . . . 182

## CHAPITRE DIXIÈME.

### ÉPILEPSIE.

Épilepsie . . . . . 182

## CHAPITRE ONZIÈME.

### ULCÈRES.

Pages.
I. Considérations générales . . . . . 183
II. Traitement. . . . . 185

## CHAPITRE DOUZIÈME.

### GALE.

Gale . . . . . 186

---

# CINQUIÈME PARTIE.

## THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

## CHAPITRE PREMIER.

### PHARMACODYNAMIE.

I. Examen critique des opinions admises avant Van Helmont . . . . . 189
II. L'observation est la seule source de nos connaissances en pharmacodynamie . . 191
III. Mode d'action des médicaments . . . . . 192
1. Idiosyncrasies. . . . . 193
2. Critique des opinions des Écoles. . . . . 194
IV. Résumé de l'opinion de Van Helmont . . . . . 196

## CHAPITRE DEUXIÈME.

### SOURCES DES INDICATIONS.

I. Examen critique des opinions des anciens . . . . . 197
1. A juvante aut lædente . . . . . *Ib.*
2. Contraria contrariis . . . . . *Ib.*
3. Similia similibus . . . . . 200
II. Opinion de Van Helmont . . . . . 201

### CHAPITRE TROISIÈME.

POLYPHARMACIE.

Pages
De la polypharmacie . . . . . 202

### CHAPITRE QUATRIÈME.

PHARMACIE.

De la préparation des médicaments . . . . . 204

### CHAPITRE CINQUIÈME.

IMPORTANCE DE LA THÉRAPEUTIQUE.

I. Les médicaments doivent être individualisés . . . . . 207
II. Il n'y a pas de maladies incurables . . . . . 209
III. Des crises . . . . . 210

—

## SIXIÈME PARTIE.

## THÉRAPEUTIQUE SPÉCIALE.

### CHAPITRE PREMIER.

Saignée . . . . . 213

### CHAPITRE DEUXIÈME.

Des purgatifs . . . . . 222

### CHAPITRE TROISIÈME.

Des diurétiques . . . . . 224

### CHAPITRE QUATRIÈME.

Des cautères . . . . . 226

### CHAPITRE CINQUIÈME.

Sel marin . . . . . 230
Conclusion . . . . . 231

# SEPTIÈME PARTIE.

DE L'INFLUENCE EXERCÉE PAR VAN HELMONT SUR LA SCIENCE ET LA PRATIQUE DE LA MÉDECINE.

## CHAPITRE PREMIER.

Pages.
INFLUENCE EXERCÉE PAR VAN HELMONT SUR LA PRATIQUE MÉDICALE. . . . . 233

## CHAPITRE DEUXIÈME.

INFLUENCE EXERCÉE PAR VAN HELMONT SUR LA SCIENCE DE LA MÉDECINE . . . . . 238

GÉNÉRALITÉS.

1. Renverse le galénisme . . . . . 238
2. Doctrines issues de celle de Van Helmont . . . . . 239
3. Résumé. . . . . 240

## CHAPITRE TROISIÈME.

RÉSUMÉ DES DIVERSES DOCTRINES MÉDICALES QUI SE RATTACHENT A CELLE DE VAN HELMONT.

I. Chémiâtrie de Deleboe (Sylvius) . . . . . 241
II. Iatro-mécanicisme de Borelli . . . . . 244
III. Solidisme de Baglivi . . . . . 245
IV. Anatomo-pathologisme de Bonet . . . . . 247
V. Animisme de Stahl. . . . . 249
VI. Dynamisme de Hoffmann . . . . . 251
VII. Doctrine éclectique de Boerhaave . . . . . 252
VIII. Organo-physiologisme de Bordeu . . . . . 254
IX. Vitalisme de Barthez . . . . . 256
X. Doctrine de Brown . . . . . *Ib.*
XI. Doctrine de Bichat. . . . . 257
XII. Doctrine de Broussais. . . . . 258

CONCLUSION GÉNÉRALE. . . . . 259

## EN VENTE CHEZ LE MÊME ÉDITEUR.

De la pathogénie des symptômes urémiques. — Étude de physiologie pathologique; par W. Rommelaere, docteur en médecine, etc. — Thèse présentée à la Faculté de médecine de l'Université de Bruxelles, pour obtenir le grade de docteur agrégé. — Bruxelles, 1867, in-8° avec grav. Prix : 2 fr.

Des institutions médicales et hospitalières en Angleterre, par le docteur Rommelaere. Bruxelles, 1866, in-8° de 266 pages avec planche. Prix : 4 fr.

Compendium d'électricité médicale, par le docteur H. Van Holsbeek. 3e édition, revue, corrigée et augmentée d'un aperçu des progrès faits en électricité jusqu'en 1867. Bruxelles, 1868, 1 vol. in-8° avec 15 grav. intercalées dans le texte. Prix : 7 fr.

Symptomatologie ou Traité des accidents morbides, par A. Spring, officier de l'ordre de Léopold, professeur de clinique médicale et de pathologie générale à l'Université de Liége, membre honoraire de l'Académie royale de médecine de Belgique, membre titulaire de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique, etc., etc. — L'ouvrage paraîtra en six fascicules de 250 à 300 pages chacun. Le prix du fascicule est de 5 fr. 50. Les deux premiers fascicules sont en vente. Après la publication de l'ouvrage, le prix sera porté à 4 fr.

De l'emploi thérapeutique de l'arsenic, par le docteur Hippolyte Barella, membre correspondant de l'Académie royale de médecine de Belgique, de la Société royale des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles, etc. Bruxelles, 1866, in-8°. Prix : 6 fr.

Anatomie de l'oreille appliquée à la pratique et à l'étude des maladies de l'organe auditif, par le docteur A. Fr. Trœltsch, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Wurzbourg. Traduit de l'allemand, avec la collaboration de l'auteur, par le docteur A. Van Biervliet. In-12 avec planches. 2 fr. 50.

Résumé pratique d'auscultation et de percussion, à l'usage des étudiants en médecine, par le docteur J. Vander Donckt, médecin de bataillon, Lauréat des concours universitaires de Belgique de 1860-1861 et de 1862-1863 pour la médecine (matières spéciales) (médailles d'or). Bruxelles, 1866, in-8°. Prix : 1 fr.

Histoire naturelle et médicale des nouveaux médicaments introduits dans la thérapeutique depuis 1850 jusqu'à nos jours, par Victor Guibert, docteur en sciences naturelles, docteur en médecine, en chirurgie et en accouchements, etc., etc. Ouvrage couronné (médaille d'or) par la Société royale des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles. Nouvelle édition. 1 fort vol. in-8° de 700 pages. Prix : 10 fr.

Code médical belge, d'après des documents officiels, contenant : 1° les articles des Codes civil, d'instruction criminelle et pénal, concernant l'art de guérir, le tarif général des frais et la loi sur les patentes; 2° les lois et décrets promulgués depuis 1794, jusqu'en 1863, concernant la médecine, l'art vétérinaire et la pharmacie, par le docteur H. Van Holsbeek. 1 vol. in-12. 1 fr. 50.

Sur l'emploi de l'iodure de potassium pour combattre les affections saturnines mercurielles et les accidents consécutifs de la syphilis, par M. Meisens, membre de l'Académie royale des sciences, etc. Résumé des travaux de MM. Hermann, Lorinser, etc., sur la syphilis, et rapport de MM. Hairion et Thiry. Bruxelles, 1866, in-8°. Prix : 1 fr.

Histoire naturelle et médicale de la trichine. Recherches sur l'ancienneté de la maladie produite par cet entozoaire; symptômes, diagnostic et traitement de la trichinose; mesures pour prévenir son développement, par M. le docteur Van den Corput, médecin à l'hôpital Saint-Jean, etc. Bruxelles, 1866, in-8° avec grav. Prix : 2 fr.